OCT 26 1926

33e Année. N° 20. 15 Octobre 1926.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages
Louis Barthou	*Au Lendemain du Neuf Thermidor*	721
G. Suarez et J. Kessel.	*Chez M. Paul Faure et M. Charles Maurras* . .	736
Robert de Traz . . .	*L'Écorché.* — I.	762
Wickham Steed . . .	*Politique vaticane*	780
Francis Carco	*De Montmartre au Quartier latin*	811
André Beaunier . . .	*Madame de La Fayette et les Savants*	832
François Porché. . .	*La Vie douloureuse de Charles Baudelaire* (fin).	857
V. Blasco-Ibañez. . .	*La Reine Calafia.* — III.	898
Comte de Fels. . . .	*Les Mines domaniales de la Sarre*	918
Henry Bidou.	Les Lettres : *Parmi les Livres*	932
Lucien Corpechot. . .	La Politique : *Discours et Réformes*	942

MARCEL THIÉBAUT : Chronique bibliographique.

Copyright 1926 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1926

La **Revue de Paris** *publiera prochainement :*

Douze ans de ma Vie

Souvenirs d'ANTOINE-ROMAIN HAMELIN (1796-1808)

Le Frère de la Côte

par JOSEPH CONRAD

(Traduction JEAN AUBRY)

La Mystique démocratique

par LOUIS ROUGIER

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES PAYS ÉTRANGERS

PAYS A DEMI-TARIF POSTAL

	En dollars.	En livres sterling.	En francs suisses.	En florins.	En pesetas.	En marks.
UN AN.	$ 4,75	£ 0,19, 7	24,40	11,80	29,40	20,30
SIX MOIS . . .	$ 2,41	£ 0, 9,11	12,40	6 »	14,95	10,30
TROIS MOIS . .	$ 1,24	£ 0, 5, 2	6,40	3,10	7,75	5,30

PAYS A PLEIN TARIF POSTAL

UN AN.	$ 5,60	£ 1, 3,1	28,80	13,90	34,70	24 »
SIX MOIS . . .	$ 2,84	£ 0,11,8	14,60	7,05	17,60	12,15
TROIS MOIS . .	$ 1,46	£ 0, 6	7,50	3,65	9,05	6,25

L'adoption de toutes les monnaies nationales étant impossible par suite des difficultés d'encaissement, les souscripteurs sont priés de faire leurs versements dans l'une des monnaies sus-indiquées.

PRIX PARTICULIERS

		UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
BELGIQUE. . . . / LUXEMBOURG. .	En francs belges. .	122 »	62 »	32 »
ITALIE	En lires.	97,60	49,60	25,60
ROUMANIE . . .	En lei	814	414	214

AU LENDEMAIN

DU NEUF THERMIDOR

M. Louis Barthou va publier chez Hachette, dans la collection des *Récits d'Autrefois*, un *Neuf Thermidor* dont la forte concision, la puissance évocatrice et l'impartialité résument en un saisissant raccourci l'histoire de la grande journée révolutionnaire. Le livre, tel que l'auteur l'avait écrit, devait comporter trois chapitres : *Avant.* — *Pendant.* — *Après.* — Mais les limites uniformes imposées à tous les ouvrages de la collection ont contraint M. Louis Barthou à sacrifier presque entièrement la dernière partie de son travail.

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs ces pages inédites, où l'auteur de *Mirabeau* ramasse avec une sobre éloquence l'essentiel des événements qui suivirent la mort de Robespierre.

Quoi qu'on pense des intentions de Robespierre et de la politique qu'il aurait suivie s'il avait triomphé, un fait est indéniable : son exécution fut saluée, applaudie, acclamée comme une délivrance, et du jour au lendemain la vie politique et sociale du pays se transforma. Peu de jours après l'événement, un enfant, âgé de dix ans, « fut mené par ses parents au théâtre, et à la sortie admira la longue file de voitures brillantes qui, pour la première fois, frappaient ses yeux. Des gens en veste, chapeau bas, disaient aux spectateurs sortants : Faut-il une voiture, *mon maître*? L'enfant ne comprit pas trop ces termes nouveaux. Il se les fit expliquer, et on lui dit seulement qu'il y avait eu un grand changement par la mort de Robespierre » (Michelet).

C'était plus qu'un changement : c'était une révolution dans la Révolution. La Terreur était finie. Si cette fin n'avait pas été le but commun de tous les conjurés, la volonté populaire, libérée de l'oppression que le triumvirat, les Jacobins et la Commune exerçaient sur elle, se prononça avec une telle force unanime qu'il fut impossible de ne pas lui obéir. Mais il y eut tout d'abord, dans les Comités, des hésitations. La nécessité d'abattre Robespierre pour devancer ses propres coups avait uni dans une action concertée des hommes qui n'avaient de commun que leur haine. Entre les thermidoriens de gauche et les thermidoriens de droite, les dissentiments étaient profonds. Leur peau sauvée, ils étaient condamnés à se séparer et, pis encore, à se combattre. Après s'être libérés de l'ennemi qui les menaçait tous, leurs convictions, leurs intérêts et leurs desseins devaient les opposer les uns aux autres. Une coalition qui rassemblait des montagnards et des modérés, des républicains sincères et des sceptiques ambitieux, des représentants honnêtes et des concussionnaires, des hommes aux mœurs austères et des jouisseurs cyniques, n'était pas durable. Quand le succès fut définitivement assuré, il rendit chaque faction à elle-même. La confusion cessa et les conjurés entrèrent en lutte.

Dès le 11 thermidor, le lendemain même de l'exécution de Robespierre, Barère avait proposé, au nom du Comité de Salut public, le maintien de Fouquier-Tinville auprès du tribunal révolutionnaire. L'incertitude était encore si grande que l'évocation de ce nom terrible ne fit pas tout d'abord frémir. Mais, trois jours après, Fréron s'écria : « Je demande que Fouquier-Tinville aille cuver dans les enfers le sang qu'il a versé » et l'ancien accusateur public fut décrété d'arrestation. L'abrogation de la loi de prairial n'entraîna pas la suppression du tribunal révolutionnaire, qui fut seulement rétabli sur la base des lois antérieures. Chaque discussion était l'occasion d'un conflit, souvent violent, entre la majorité thermidorienne et la minorité montagnarde que des thermidoriens désabusés avaient rejointe, tandis que Tallien et Fréron, devenus les vrais chefs de la Convention, étaient allés s'asseoir du côté droit. Tallien proposa de maintenir le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, mais en mettant à l'ordre du jour

la justice, « qui est la terreur des méchants », et en la substituant à la tyrannie de la Terreur (11 fructidor — 28 août). C'était, malgré l'habileté du discours qui avait précédé cette conclusion, opposer des mots les uns aux autres plutôt que de proposer encore un plan d'ensemble : selon l'expression de J.-J. Dussault, « la majorité jouait, pour ainsi dire, un drame à *tiroirs.* »

Le 12 fructidor, Lecointre, député de Versailles, ouvrit un de ces tiroirs. Personne n'avait attaqué Robespierre avec plus de violence, de continuité et de sincérité. Il était l'un des auteurs du Neuf Thermidor. Mais, impulsif et isolé, doué de plus de courage que de discernement, dépourvu de tout esprit politique et ballotté de groupe en groupe, il prenait, sans en mesurer les conséquences, des initiatives dont ses collègues ne réussissaient pas toujours à prévenir l'imprudence. C'est ainsi qu'il dénonça, sous l'articulation de vingt-six griefs, comme ayant été les complices de Robespierre, sept de ses collègues qui avaient tous, sauf un, été ses propres complices du Neuf Thermidor : Billaud-Varenne, Collot d'Herbois et Barère, membres du Comité de Salut public; Vadier, Amar, Voulland et David, membres du Comité de Sûreté générale. Ces vingt-six griefs, s'ils avaient été réduits aux points essentiels et accompagnés de pièces décisives, auraient constitué un véritable réquisitoire. Mais Lecointre n'avait ni l'ordre ni la méthode, ni le jugement ni l'autorité nécessaires pour imposer la dénonciation audacieuse et inopportune dans laquelle il voyait « un grand acte de justice contre de grands complices ». Sa physionomie grotesque et son extérieur ridicule nuisaient à son action. D'un autre côté, malgré les excès auxquels commençait à se livrer la *Jeunesse dorée* de Fréron, « les thermidoriens n'étaient pas encore assez avancés dans la carrière des réactions pour accueillir l'accusation de Lecointre » (Levasseur). Il fut interrompu et insulté sur tous les bancs. Carrier — le Carrier de Nantes! — le traita de scélérat. Lecointre avait demandé qu'un secrétaire donnât lecture, à l'occasion de chaque grief, des pièces qu'il avait déposées sur le bureau. Goujon, un honnête homme, qui venait de remplir avec éclat une mission périlleuse auprès des armées du Rhin et de la Moselle, éleva une protestation indignée contre le

discours et contre la procédure. Il dénonça les aristocrates — et les voleurs! crièrent quelques voix — qui se servaient d'un homme « crédule, ignorant ou trompé » pour accuser la Convention et le peuple français, sous le prétexte de s'en prendre à quelques représentants, et pour perdre la patrie. Qu'un secrétaire lût froidement à la tribune des pièces qui inculpaient « les plus chauds amis de la Révolution », il ne pouvait pas se faire à cette idée et tout au plus acceptait-il qu'elles fussent renvoyées à une commission. Mais Billaud-Varenne repoussa avec violence sa proposition. « Si les faits sont vrais, dit-il, ceux à qui ils sont reprochés sont de grands coupables. Il n'y a pas de doute que, si les crimes qu'on a avancés sont réels, nos têtes ne doivent tomber; mais je défie Lecointre de justifier son accusation; je le défie de la justifier par des témoins dignes de foi... » Il demandait la lecture des pièces pour éclairer le peuple sur ses véritables amis, sur ceux qui « s'étaient mis constamment entre leur conscience et la guillotine pour sauver la République ». Cambon se jeta du côté des accusés avec l'habituelle rudesse de son inflexible conscience. « Tu n'as pas le courage d'attaquer la Convention entière, dit-il à Lecointre, et voilà pourquoi tu n'en accuses qu'une partie; mais si tu as des faits positifs dans les pièces que tu proposes de lire, tu n'as pas été assez loin; il fallait accuser les deux Comités. » Plusieurs voix, pour appuyer ce raisonnement, crièrent : *Toute la Convention.* Cambon conclut à l'ordre du jour. Au milieu de l'agitation de l'Assemblée, Vadier, qui voulait être entendu, monta à la tribune, un pistolet à la main. On l'en fit descendre. La séance fut suspendue. Quand elle fut reprise, Duhem, exclu des Jacobins en raison de son attitude contre Robespierre, demanda l'*appel nominal ou la mort.* Amar, comme Vadier, voulut parler. Mais Thuriot, « pour concilier l'intérêt du peuple et l'intérêt de la justice », mit fin aux débats en faisant décréter, à l'unanimité, que « l'Assemblée rejetait avec la plus profonde indignation les inculpations de Lecointre contre des représentants qui s'étaient toujours comportés conformément au vœu national et à celui de la Convention ».

Cette solution était sage. Thuriot avait vu, comme Cambon, l'injustice et l'imprudence d'un procès partiel et partial, qui,

poussé logiquement jusqu'au bout, aurait entraîné l'accusation des deux Comités et de la Convention tout entière. Mais, prise dans l'agitation d'une séance orageuse, la proposition de Thuriot, à la réflexion, ne satisfaisait personne. Il y eut le soir une vive animation aux Tuileries et au Carrousel, au Palais-Royal et à la place de la Bastille. On se plaignit des deux côtés que la dénonciation de Lecointre eût été traitée trop légèrement, les uns parce qu'ils attendaient d'une discussion plus sérieuse la déconsidération des Comités, les autres parce que l'ordre du jour voté ne leur paraissait pas une réponse suffisante à des accusations dont cette discussion, poussée à fond et jusqu'à l'examen des pièces, devait démontrer l'inanité. Aussi, dès l'ouverture de la séance du 13 fructidor, Roux (de la Haute-Marne) demanda-t-il, en s'appuyant sur le désir même des inculpés, un débat solennel qui permît, avec toutes les formes de la justice, de porter un jugement équitable sur cette importante affaire. Il fut appuyé par Duhem, par Bourdon (de l'Oise) et par Turreau, celui-ci dévastateur de la Vendée, où il avait coutume de dire qu'il avait provoqué *une grande illumination*. Au contraire, la proposition fut combattue par Tallien dans un discours hardi et habile qui montrait toute la complexité d'une âme passée de l'action terroriste à la réaction thermidorienne sans s'être encore définitivement fixée. Il faisait appel à l'intérêt public pour éteindre une dispute dangereuse et pour « laisser respirer la patrie », mais en même temps il menaçait, si le débat s'ouvrait, de tout mettre dans le plus grand jour, de telle sorte que la France pût distinguer entre les partisans de la justice et ceux qui voulaient prolonger par la terreur le système de Robespierre. La Convention maintint, tout d'abord, son décret. Ce fut un nouveau tumulte. Enfin, quoique Thuriot eût déclaré que Lecointre était *en état de délire*, Vadier, Billaud-Varenne et Amar firent triompher leur thèse et leur accusateur eut la parole sur les vingt-six griefs qu'il développa au milieu des interruptions, des sarcasmes et des injures. Dès la lecture du premier, il fut accueilli par les cris de : *Les pièces! les pièces!* Déconcerté par cette orchestration imprévue, Lecointre chancelait. Le malheureux homme n'était pas de taille à soutenir la lutte dans laquelle il s'était imprudem-

ment engagé. Personne ne venait à son aide. Il avait voulu entreprendre une besogne de salubrité publique, et les huées l'accablaient comme s'il accomplissait une mauvaise action. Il n'avait pas le sens de l'heure. Son réquisitoire contre Robespierre était venu trop tard : celui qu'il dressait contre sept de ses collègues arrivait trop tôt. Et pourquoi seulement ces sept? Cambon avait de nouveau observé que l'acte d'accusation dépassait ceux qu'il inculpait pour attaquer tous les anciens membres des Comités. Et de fait, les documents, les décrets, les procès-verbaux, les comptes rendus, les rapports que Lecointre lisait au milieu d'un tumulte grandissant engageaient la responsabilité de la Convention tout entière, qui ne voulait pas se laisser avilir. On lui criait : « Combien t'es-tu vendu, Lecointre? » A l'indignation s'associaient les rires. Billaud-Varenne, Barère et Amar intervenaient pour réfuter, pour rectifier, pour démentir. La pauvreté et la partialité des preuves leur rendaient tous les avantages. Élie Lacoste, qui accusait Lecointre d'avoir voulu faire « flotter le *drapeau blanc* sur le pavillon de l'Unité », demandait son arrestation. Collot d'Herbois, grandiloquent et dédaigneux, eut son triomphe. Mais c'est surtout Cambon, respecté de tous, qui menait vers sa fin le débat dont il suivait avec une attention irritée tous les développements. Il proposa à la Convention de déclarer calomnieuse, par un décret solennel, l'accusation portée par Lecointre. Ce décret fut rendu sans protestation et à l'unanimité.

***

Mais Lecointre, trois mois après, le 15 frimaire, revint à la charge. Il reprit les mêmes faits contre les mêmes sept collègues en déposant une *dénonciation formelle*, qui fut, conformément à la loi, renvoyée aux Comités renouvelés. Le temps avait marché; les Jacobins avaient été dissous, les Girondins rappelés, Sieyès était sorti de sa retraite, et l'atmosphère n'était plus la même. Ruamps avait marqué ce changement en disant qu'*il valait mieux être Charette que représentant du peuple.* Les thermidoriens de droite avaient pour eux l'Assemblée, la rue et l'opinion. Ils étaient pressés d'agir et des

murmures s'élevaient contre les lenteurs de la procédure. Les Comités furent sommés de déposer leur rapport. Le 7 nivôse (27 décembre), Merlin (de Douai) fit connaître leur avis. Ils estimaient qu' « il y avait lieu à examen » à l'égard de Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Barère et Vadier; Voullard, Amar et David étaient mis hors de cause. Ces conclusions furent adoptées sans discussion par la Convention, qui refusa d'entendre Lecointre, et nomma par la voie du tirage au sort une commission de vingt-deux membres. Saladin, un des députés réintégrés, lut un rapport documenté, qui concluait à l'accusation contre ses quatre collègues, coupables d' « avoir fomenté une grande conspiration contre le peuple » et d'avoir par leur « complot audacieux » fait courir les plus grands dangers à la liberté et à la République (2 mars-12 ventôse).

Ainsi, par un de ces revirements dont les révolutions sont coutumières, des adversaires montagnards de Robespierre, pris parmi ceux qui avaient le plus puissamment contribué à sa chute, étaient poursuivis comme ayant été ses complices. Peut-être cette conclusion, qui déconcertait la simple logique et l'esprit de justice, aurait-elle été différente si la majorité nouvelle n'avait pas redouté l'opposition indomptable de Billaud-Varenne. Il avait, le 3 novembre, reparu aux Jacobins, où il avait dénoncé, en termes menaçants, la marche des contre-révolutionnaires. « On accuse les patriotes de garder le silence : mais le lion n'est pas mort quand il sommeille, et à son réveil il extermine tous ses ennemis. La tranchée est ouverte; les patriotes vont reprendre leur énergie et engager le peuple à se réveiller... J'appelle tous les hommes qui ont combattu pour la Révolution à se mettre en mesure pour faire rentrer dans le néant ces lâches qui ont osé l'attaquer... Ce n'est point à quelques individus que l'on en veut; c'est à la Convention entière; il faut la défendre... Ayons la gloire de renverser les scélérats qui attaquent les amis du peuple, ou périssons en les défendant. »

Cette véhémente apostrophe fit l'objet devant la Convention d'un débat qui opposa à Billaud-Varenne quelques-uns de ses complices du 9 thermidor, Tallien, Bourdon (de l'Oise) et Legendre. Celui-ci exerçait ses représailles pour la mort de Danton, qu'il avait abandonné au moment du péril, puis

renié. Après le rapport de Saladin, il demanda l'arrestation des quatre représentants. Elle était légale : elle fut votée. Billaud-Varenne avait dit : « Si les intrigants et les voleurs pouvaient avoir le dessus, je me tuerais », et Collot d'Herbois avait proclamé que « tout ce qui avait été nécessaire pour sauver la patrie était légitime ».

La discussion du rapport de Saladin s'ouvrit le 2 germinal an III (22 mars 1795). Était-ce un procès qui s'engageait, ou une parodie de justice pour aboutir à une condamnation déjà acquise? Deux témoignages répondent. Merlin (de Thionville) s'était plaint, un mois avant, du retard de la Commission : « Qu'aviez-vous besoin de ces formes lentes? Brutus les employa-t-il avant d'assassiner César? Pourquoi le peuple français, que vous représentez, aurait-il besoin d'un tribunal? » On murmura contre la brutalité d'un aveu inutile, mais Thibaudeau, qui présidait la Convention pendant les débats, et qui était hostile aux accusés, l'a confirmé en écrivant : « C'était peine perdue que de discuter les chefs d'accusation. Dès le premier jour de l'instruction, chaque membre de la Convention avait son opinion faite; les uns avaient résolu de sauver les accusés, les autres de les condamner. *On ne jugeait pas*; *on combattait...* »

La salle eut, tout de suite, l'aspect d'un champ de bataille. La Jeunesse Dorée occupait les tribunes dont elle avait chassé « les furies de la guillotine », qui, « veuves de Robespierre », espéraient encore peser sur la Convention pour réhabiliter sa mémoire et recommencer la Terreur. Débarrassés de leur présence importune et hostile, les amis de Fréron entamèrent le *Réveil du Peuple*, qui était le chant de la réaction triomphante, et couvrirent de leurs voix la *Marseillaise*. Ce spectacle troubla Lecointre, Effrayé de son œuvre, il passa de nouveau à la Montagne, où Thuriot l'avait précédé après le rappel des Girondins proscrits. Quand les accusés furent entrés, Robert Lindet prit la parole pour une motion d'ordre. Ancien membre du Comité de Salut public, il avait consacré tous ses efforts à la terrible tâche des subsistances et des transports. Laborieux et intègre, n'ayant d'autre souci que celui de l'intérêt général, il était respecté de tous, malgré les heures terroristes de sa vie, pour les services immenses qu'il avait

rendus. En septembre, son rapport sur la situation de la France, qui était un exposé précis et complet, accompagné d'une série de décrets pratiques, avait obtenu un succès unanime. L'inspiration en était haute et impartiale. Il y adjurait tous ses collègues de rétablir parmi eux l'union et la confiance. « Cessons de nous reprocher nos malheurs et nos fautes. Avons-nous toujours été, avons-nous pu être ce que nous aurions voulu être en effet? Nous avons tous été lancés dans la même carrière : les uns ont combattu avec courage, avec réflexion; les autres se sont précipités, dans leur bouillante ardeur, contre tous les obstacles qu'ils voulaient réduire et renverser. Qui voudra nous interroger et nous demander compte de ces mouvements qu'il est impossible de prévoir et de diriger? La Révolution est faite : elle est l'ouvrage de tous... » L'homme qui avait tenu ce noble et sage langage n'avait rien à craindre. Il n'avait jamais délibéré avec ses collègues que sur les questions techniques dont il avait assumé la lourde responsabilité et il était resté étranger à toutes les opérations politiques. Aucun reproche ne s'était élevé contre lui. Il était une conscience. Au milieu des passions qui, la veille, avaient mis aux prises les Jacobins et la Jeunesse Dorée, il restait fidèle à la politique de réconciliation dans l'oubli réciproque et dans le travail collectif dont son rapport avait été l'éloquente expression. Nul ne pouvait douter de ses sentiments et de son attitude. Aussi la majorité, craignant la voix de cette conscience, voulut-elle, tout d'abord, l'éteindre sous des prétextes de procédure pour entendre, avant toute défense, les explications des accusés. Le Neuf Thermidor avait rendu la parole à Bourdon (de l'Oise) que la terrible réplique de Robespierre avait condamné à garder le lit pendant plusieurs jours. Libéré de sa peur, il ne voulait pas qu'on retardât la justice envers « des coupables » qui avaient été ses complices dans la journée libératrice et qu'on « réveillât les scrupules d'honnêtes gens » que l'accusation avait séparés de leurs collègues. Les scrupules de Robert Lindet n'étaient pas de ceux que l'on peut apaiser par une flatterie ou dominer par une menace. Il ne voulait être séparé ni de ses collègues, dont il acceptait toutes les responsabilités, quoi qu'il n'eût pas été associé à leurs actes, ni de la Convention, qui avait approuvé ces actes. Cette atti-

tude fit une vive impression. « On a vu de tout temps, et principalement depuis cette époque, tant de lâches complices du pouvoir l'abandonner dans le malheur et se réunir même à ses ennemis pour l'outrager abattu, qu'on ne put s'empêcher d'admirer un aussi rare dévouement » (Thibaudeau).

Robert Lindet eut la parole. Il la prit à midi et demi. A six heures, ayant été plusieurs fois interrompu par les incidents qui se produisaient dans l'Assemblée, il éprouva une telle fatigue que son frère dut achever à sa place la lecture de son discours. C'était la défense, la plus complète qu'on eût jusqu'alors entendue, de la Convention et de ses Comités. Robert Lindet n'avait essayé d'atténuer aucune responsabilité, sinon par les circonstances mêmes qui avaient imposé à la Révolution des opérations nécessaires au salut de la France et, loin de ménager le gouvernement thermidorien, il l'accusait d'avoir pris des mesures qui étaient contraires à l'intérêt révolutionnaire et à la prospérité du peuple. Après avoir demandé la *Constitution de* 93, « seul fondement de la liberté des Français », dont les sections des Quinze-Vingts et de Montreuil étaient venues la veille exiger l'application, il mettait la Convention en garde contre ses ennemis. « Ils n'attendront pour vous frapper que le moment où ils vous verront assez abattus pour ne plus pouvoir vous relever. S'ils n'en choisissent que trois aujourd'hui, ils se réservent de désigner les autres ». Parmi ces « autres » il marquait et il retenait sa place avec la fierté d'un courage qui ne reniait rien des vingt mille signatures qu'il avait données. « J'ai voulu conserver Lyon à la République; j'ai pacifié le Calvados; j'ai conjuré le fédéralisme; j'ai arrêté ceux qui voulaient se porter contre Paris; c'est assez pour que je périsse... Jamais on ne m'arrachera un honteux désaveu, une rétractation qui n'est pas dans mon cœur. Mes écrits, mes discours, mes actes, je soumets tout à la censure; on y trouvera toujours la même constance dans les principes, la même fermeté dans la résolution de défendre la liberté de mon pays ». Ce discours, qui tendait à obtenir un rapport général et détaillé sur la conduite et les actes de l'ancien gouvernement, dérangeait les intentions, les projets, le plan de la majorité. Pourtant, après de vifs débats, l'impression en fut votée.

Des incidents marquèrent la fin de la séance, au cours de laquelle Carnot, sans aborder encore le fond de la discussion, protesta contre les violations de la Déclaration des Droits de l'Homme que l'on avait commises envers les prévenus. Le lendemain il monta à la tribune. Les esprits étaient excités. Les tribunes étaient encore occupées par la Jeunesse Dorée qui chanta, avec trois nouveaux couplets, le *Réveil du Peuple*. Il fallut l'intervention énergique de Thurlot, thermidorien repenti, pour rappeler au silence et au respect de l'Assemblée les jeunes gens dont l'audace ne connaissait plus de retenue. Carnot put parler. « Il m'appartient à moi, dit-il, de justifier le Comité de Salut public, moi qui osai le premier attaquer en face Robespierre et Saint-Just ». Mais il ne lui appartenait plus de reprendre un à un les faits sur lesquels Robert Lindet s'était largement expliqué. D'autre part, à la différence de son collègue, il avait été mêlé directement à tous les actes du Comité. Aussi devait-il démontrer que la division du travail entre ses membres exigeait l'échange presque aveugle de signatures qui n'impliquaient pas une participation personnelle aux actes dont elles étaient la préparation ou l'expression. L'œuvre immense accomplie par le Comité, où l'on devait régler jusqu'à trois et quatre cents affaires par jour, avait exigé « cette dictature individuelle, qu'on s'était réciproquement accordée à chacun ». Mais Carnot, ayant fourni cette explication, qu'il devait à sa situation particulière, plaida avec force, — « il déploya, écrit Thibaudeau, un noble et grand caractère », — en faveur des accusés. Il s'attacha à démontrer, au double point de vue de la justice distributive et du salut de l'État, que, n'étant pas coupables, ils ne pouvaient être mis en jugement sans danger pour la représentation nationale et pour la République.

Prieur (de la Côte-d'Or), ancien membre du comité de Salut public, Moyse Bayle, Élie Lacoste, Dubarran, Jagot, Voulland, Amar et Louis (du Bas-Rhin), qui avaient fait partie du Comité de Sûreté générale, se mirent du côté de Lindet et de Carnot.

Cet acte de solidarité ne fut pas contagieux. La Convention se refusa à l'enquête générale et elle poursuivit le procès des quatre accusés au cours de séances tumultueuses où les accu-

sations, les insinuations et les injures n'épargnaient personne. C'était « toute l'histoire anecdotique de la Convention » qui était agitée au milieu d'un désordre que des modifications successives au règlement ne réussissaient pas à contenir. Les deux Merlin, effrayés par les dangers d'un tel débat, en vinrent à penser et à soutenir, sans succès d'ailleurs, qu'il vaudrait mieux renvoyer l'affaire à la prochaine Assemblée. Guyton-Morveau, qui avait été rappelé au Comité de Salut public après le 9 thermidor, résuma la situation en disant : « On ne sait, en vérité, si nous achevons ou si nous recommençons la Révolution ». La vérité est que les uns, les anciens jacobins, qui déléguaient des sections violentes à la Convention pour demander la *Constitution de* 1793 et *du pain*, voulaient recommencer ou tout au moins continuer la Révolution, tandis que la majorité de la Convention, excitée et effrayée par les manifestations de la rue, se complaisait dans des vengeances personnelles qui prenaient, pour s'assouvir, le prétexte de l'intérêt public. Ce fut la rue qui, le 12 germinal (1er avril). en envahissant l'Assemblée pour demander des subsistances, décida, par un contre-coup imprévu, du sort des accusés. Quand les sections furent sorties, André Dumont, qui avait montré, pendant tant de scènes violentes, au fauteuil de la présidence, un rare sang-froid, rendit les accusés responsables d'une émeute à laquelle ils étaient étrangers : « Savez-vous quel est le but du mouvement d'aujourd'hui? C'est de vous empêcher de prononcer sur le sort de trois brigands qui ont inondé la République de sang (On applaudit)... Vous avez les preuves de la complicité et de la part que les hommes qui sont en jugement ont eues à cette révolte. Je ne vous proposerai pas de fermer les débats : une telle mesure ne convient qu'à des assassins. Je ne vous proposerai pas non plus de les condamner à mort sans les avoir jugés; mais je vous propose de les chasser du territoire français (Les applaudissements éclatent de toutes parts)... Je demande que les trois brigands qui ont assassiné la patrie soient déportés dès cette nuit. » Cette proposition fut accueillie au milieu des plus vifs applaudissements et décrétée sur-le-champ. André Dumont avait, volontairement ou non, oublié Vadier. Cette lacune fut aussitôt réparée. La lecture des décrets de déportation fut saluée par

des applaudissements prolongés et on entendit de toutes parts les cris de : *Vive la République! vive la Convention!*

Ces mêmes cris avaient été poussés au moment de la chute de Robespierre. Les montagnards qu'il appelait les « brigands » et qui l'avaient jeté sans jugement à l'échafaud, redevenaient pour André Dumont, ancien et violent terroriste, des « brigands », que sa dénonciation avait suffi à faire envoyer, sans jugement, à la Guyane. Il n'avait pas fallu plus de huit mois pour opérer ce revirement. D'ailleurs André Dumont n'avait pas limité sa dénonciation aux trois anciens membres du Comité de Salut public. Toute frémissante encore des scènes auxquelles avait donné lieu son invasion, et prête aux plus sévères représailles, la Convention n'attendait que des noms pour procéder aux arrestations des « factieux », qui avaient joué un rôle, ou simplement dit un mot, ou risqué un geste, pendant cette longue et terrible séance. Bourdon (de l'Oise) demanda l'arrestation de Châles, de Choudieu et de Foussedoire, dont André Dumont avait relevé l'attitude. Elle fut décidée sans débat. Fréron se jeta furieusement dans l'action. L'ancien proconsul, si féroce, de Marseille et de Toulon obtint l'arrestation de Léonard Bourdon, « las de la longue abstinence de sang qu'il a faite! » C'était une frénésie de vengeances. Merlin (de Thionville), au moment où les mesures de déportation avaient été décrétées, s'était écrié : « A quoi bon délibérer? Chacun de nous est assez instruit : l'opinion publique les a jugés : il ne reste plus qu'à prendre un poignard et à les frapper. » La Montagne avait manifesté son indignation avec force : *à bas le bourreau!* Il s'était tourné vers elle « avec un regard sinistre et menaçant » pour relever le défi et pour dire : « Il y a quarante scélérats sur cette Montagne qui méritent le même sort. » De tous les côtés les dénonciations pleuvaient, accueillies par des applaudissements. « On condamnait en masse, sans instruction et sans examen. Telle était la fatalité des circonstances » (Thibaudeau). Les députés arrêtés avaient été envoyés au fort de Ham. Huguet, Duhem et Amar, successivement dénoncés, y rejoignirent leurs collègues. La plus grosse fournée fut décidée le 16 germinal (5 avril). Elle comprenait neuf noms : Moyse Bayle, Thuriot, Cambon, Grenet, Hentz, Maignot, Levasseur (de la Sarthe), Crassous

et Lecointre. Fouché, dont le nom avait été prononcé, trouva le moyen de n'être pas sur la liste. Mais quelle étrangeté d'y voir, à côté l'un de l'autre, Lecointre, victime expiatoire du mouvement qu'il avait déclanché, et Cambon, son plus tenace et son plus perspicace adversaire!

L'arrestation de Cambon était la vengance personnelle de Tallien, qui n'avait pas oublié la terrible apostrophe du 18 brumaire (8 novembre) : « Viens m'accuser, Tallien; je n'ai rien manié, je n'ai fait que surveiller; nous verrons si, dans tes opérations particulières, tu as porté le même désintéressement; nous verrons si, au mois de septembre, lorsque tu étais à la Commune, tu n'as pas donné ta griffe pour faire payer une somme de 1 500 000 livres dont la destination te fera rougir. Oui, je t'accuse, monstre sanguinaire, je t'accuse. On m'appellera robespierriste, si l'on veut; ma conduite démontrera toutes les calomnies; je ne nie aucune de mes opinions. Je t'accuse d'avoir trempé tes mains dans les massacres qui ont été commis dans les cachots de Paris... Je t'accuse d'avoir honoré le brigandage. »

Tout le secret, ou, pour mieux dire, toute l'énigme du Neuf Thermidor est dans ce discours. Le Neuf Thermidor ne ressemble à aucun des coups d'État qui, du 10 août au 18 brumaire, s'inscrivirent dans les annales de la Révolution. Son plan d'action, d'ailleurs instable et fragile, qui avait pour but d'abattre le triumvirat dont Robespierre était la tête, ne prévoyait et ne réglait rien pour le lendemain. Si Robespierre avait été vainqueur, il aurait su tout de suite, étant devenu le maître absolu, où frapper et comment agir. Ses vainqueurs, divisés sur tout, sauf contre lui, devaient, leur coup fait, accentuer leurs divisions et se déchirer avec âpreté. La mort du dictateur avait marqué à la fois le succès et la fin de leur coalition. Aucun accord durable, aucune action commune, aucun gouvernement, ne pouvait les réunir. Entre eux, que tout séparait, c'était à leur tour, et à échéance immédiate, une question de force. La force du parti thermidorien fut moins dans les agitations insolentes de la Jeunesse Dorée de Fréron que dans les bataillons groupés autour de Pichegru. C'est Barras qui obtint le commandement de la force armée de Paris pour le conquérant de la Hollande. « Peuple, dit-il, ressou-

viens-toi que les colonnes des tyrans coalisés n'ont jamais tenu devant son armée et crois qu'une poignée de misérables ne tiendra pas plus devant lui. » Au cours des mois et des années qui suivirent, la « poignée de misérables » changea plusieurs fois de camp, mais Barras, qui avait déjà su se servir de l'armée dans la nuit du 9 thermidor, en fit, le 12 germinal (an III), l'arbitre des destinées de la Révolution. Pichegru préparait et annonçait Bonaparte.

LOUIS BARTHOU,
de l'Académie Française.

CHEZ M. PAUL FAURE

ET

M. CHARLES MAURRAS

Ce n'est pas le paradoxe le moins curieux de ces temps qui le sont déjà par ailleurs, qu'il se soit formé, dans la Chambre élue le 11 mai, une majorité pour appuyer le Gouvernement d'union nationale présidé par M. Poincaré. Nous en sommes rajeunis de quatre ans, au point de vue parlementaire. Convenons que ce retour vers des hommes, dont l'expérience était apparue, aux dernières élections, comme définitivement écartée et décevante, a une signification historique. Nul ne pouvait mieux préciser cette signification que les leaders des extrêmes restés absents de l'union nationale. Aussi avons-nous voulu confronter deux doctrines, une doctrine royaliste et celle de Karl Marx, dont les représentants sont réunis aujourd'hui sur un point essentiel : leur opposition au cabinet Poincaré.

On lira plus loin le récit de la visite que mon ami et collaborateur J. Kessel a faite à M. Charles Maurras. J'avais demandé à M. Léon Blum de présenter l'argumentation socialiste; mais, très aimablement, il m'a dissuadé de m'adresser à lui et a désigné son lieutenant fidèle : M. Paul Faure. Militant plein d'ardeur, M. Paul Faure fut, à son entrée dans le parti socialiste, le plus jeune maire de France. Aujourd'hui, député de Saône-et-Loire, maire de cette importante ville du Creusot, rédacteur en chef du *Populaire*, il est un

des orateurs les plus doués de son parti; il représente, comme tendance, ceux que, pendant la guerre, l'on désignait sous le nom de « minoritaires ».

C'est au siège du *Populaire*, que j'ai réussi à joindre M. Paul Faure. Et je ne pouvais espérer le découvrir dans un cadre plus parlant et plus sobre à la fois. La porte basse de l'immeuble, son escalier lugubre et gluant, ses grandes pièces, tendues de rouge, où veillent le masque de Jaurès, ruisselant de puissance, celui de Guesde, ascétique et douloureux, les cloisons si minces que les voisins de palier peuvent mêler à la fabrication de l'opinion les rumeurs ordinaires de leur vie, tout décèle un esprit de travail en commun, une chaude camaraderie qui furent le privilège et le charme du journalisme d'autrefois.

— Monsieur Paul Faure, s'il vous plaît?

— Je ne crois pas qu'il soit là; je vais voir.

Avec bonhomie, mais sans hâte, le garçon, qui connaît les habitudes de la maison et ses recoins, revient peu après vers moi :

— Vous avez de la chance. « Paul » est justement là.

Il dit « Paul » avec une ferveur qui semble d'autant plus profonde qu'elle est faite de tendresse et de familiarité; admis à recevoir les confidences de son patron, nous grandissons à ses yeux.

M. Paul Faure est là, au travail parmi d'autres rédacteurs qui me saluent d'un regard plein de gravité.

Le soleil baigne largement la pièce que suffit à meubler un immense bureau : de la rue monte, par les fenêtres entr'ouvertes, une rumeur bourdonnante, ininterrompue, monotone. C'est la Bourse des Valeurs, dont le voisinage avec l'organe socialiste est d'une douce ironie.

— Je n'aime pas les interviews, — déclare M. Paul Faure, — mais mon ami Louis Lévy a si chaudement plaidé votre cause...

Et notre interlocuteur fait quelques pas au-devant de moi. Sa mince silhouette porte, en pleine lumière, un visage fin et plein d'énergie. Tandis que je m'incruste bravement sur une chaise, en face de mon hôte, il dit :

— J'imagine que vous allez commencer par me parler d'un mort.

— Oui : du Cartel.

Un accent méridional, si léger qu'il semble une coquetterie, donne à la voix de M. Paul Faure de la force et de la saveur. Méditerranéen, il l'est par son visage hâlé d'un bistre pâle, par le regard sérieux et ardent où perce une pointe de feu noir qui tantôt s'éteint dans la rêverie, tantôt luit en vrille.

— Le Cartel, — reprend-il, — a-t-il réellement existé du moins au sens quasi organique du terme, comme l'avaient conçu des esprits bien intentionnés mais planant peut-être un peu loin des réalités? Je m'explique. Dans ce que l'on a appelé cartel, il y a deux phases bien distinctes : l'opération électorale du 11 mai 1924, et puis l'action gouvernementale et parlementaire qui en fut la conséquence.

» Ce sont deux choses de caractère très différent.

» La première s'imposait ou s'expliquait par la loi électorale qui subsiste encore.

— Le Cartel d'une minute?

— Le même qui joua au profit des groupes de droite, aussitôt après la guerre. Cette expérience du 16 novembre 1919 avait ouvert les yeux. On savait comment jouent les primes à la majorité absolue et à la plus forte moyenne. Des coalitions de partis gagnent à tout coup. Le Bloc national en avait usé contre nous. L'idée de lui rendre la monnaie de sa pièce était toute naturelle.

» Ce fut comme une sorte de réflexe, un cas de légitime défense : s'associer ou succomber. Quelqu'un parla en effet du cartel d'une minute. Il y eut si peu mélange, qu'en son Congrès national de Marseille, le parti socialiste, qui avait autorisé cette coalition pour le jour du scrutin, avait expressément interdit tout programme commun, tellement il entendait conserver au Socialisme son indépendance et sa physionomie propre.

» Tout le monde sait, au surplus, qu'aucun de nous n'aurait parlé alors de cartel s'il y avait eu une autre loi électorale : scrutin de liste majoritaire, scrutin d'arrondissement ou proportionnelle véritable.

— Le Cartel serait donc mort, dès votre arrivée au Parlement?

— Il n'a pas résisté à la première tentative d'épreuve. Face à l'effort législatif en vue de résoudre les lourds problèmes laissés par la guerre et par la politique insensée du Bloc national, nous nous trouvions sur un tout autre plan.

» Tout de suite, à peine chiffrées les forces en présence, il apparut qu'un gouvernement de gauche ne pourrait se constituer qu'avec l'appui des Socialistes. Il nous fallait choisir : ou Poincaré, ou Herriot.

» Avec le premier, c'était tout ce que nous avions combattu, flétri, dénoncé tant dans le domaine extérieur que pour le questions intérieures. Avec le second, il s'agissait d'une espérance. Aussi fragile que beaucoup d'entre nous la supposaient, il nous était impossible de l'écarter.

» Appelez cela, si vous voulez, la doctrine du moindre mal.

— Mettons qu'elle fut seulement celle de l'expérience. Mais vous semblez condamner aujourd'hui l'épreuve Herriot?

— Nous avons beau jeu, évidemment, pour condamner les hommes du parti radical. Mais il nous faut être justes. Il y eut des tentatives sérieuses et sincères et quelques résultats obtenus. En particulier dans la politique extérieure. On liquida la Ruhr, qui nous avait mis tout l'univers à dos. Le règlement n'a pas été fameux. Mais à qui la faute? Les liquidateurs d'une folle entreprise ne sont pas responsables des agissements et des conceptions de leurs prédécesseurs.

» Après Londres, Herriot est allé à Genève. Il y a parlé de la paix, de la volonté d'organisation de la paix. Nous n'ignorons pas que, tant que durera le régime capitaliste, les rivalités économiques, les militarismes et les impérialismes qui en découlent, constitueront un danger permanent de conflit armé. Mais il existe aussi des forces de paix, les mille impondérables du côté moral et politique, et nous ne les tenons pas pour négligeables. Il n'y aura certes de véritable Société des Nations qu'avec l'avènement du Socialisme international. D'ici là, toutefois, nous voulons favoriser tout ce qui tend à débarrasser l'atmosphère des nationalismes belliqueux, des chauvinismes imbéciles.

» C'est dire que, sans illusions exagérées, nous encoura-

geons et encouragerons tous ceux qui voudront dresser des barrières à la guerre — à la guerre dont le retour détruirait avec les bases civilisatrices, et pour longtemps, l'espérance du salut des hommes par l'établissement d'un ordre socialiste. »

Ainsi, avec cette douceur, qui décidément est l'arme préférée des doctrinaires, M. Paul Faure construit la Société future; dans la voix qui explique posément, qui suggère et insinue, se retrouve l'intime sécurité d'un précurseur qui, ayant trouvé la vérité, ne respire que par elle, y habite comme en un vase clos.

— Au point de vue clérical, demandons-nous, quelle était l'attitude du parti socialiste?

— Quand il fallut aborder les problèmes intérieurs, nous nous heurtâmes aux difficultés prévues par beaucoup d'entre nous et qui trouvent leur explication dans la constitution même et l'origine du parti radical. C'est un parti sans doctrine. Il fait tout au plus figure de parti avancé, et encore! — dans des débats d'ordre politique. L'anticléricalisme à la Homais lui servit longtemps de tremplin commode. Mais combien cela paraît aujourd'hui vieillot et périmé! Placé devant ce qui touche aux problèmes économiques, il hésite, se disperse, se décompose comme un vol d'oiseaux migrateurs perdus dans la tempête.

» Ce phénomène n'est, d'ailleurs, pas spécial à la France. Tous les pays parvenus à un degré avancé de l'évolution du monde moderne, marchent vers le système des deux partis : l'un de conservatisme social ayant à sa base la propriété capitaliste, l'autre d'appropriation sociale des moyens de production. On a beau nier, voyez-vous, la lutte de classe : elle domine tout, elle commande à tout. Qu'on ne cherche pas d'autre raison à l'affaiblissement des libéraux en Angleterre et en Belgique, ou aux événements dont la Tchéco-Slovaquie, l'Autriche, l'Allemagne, sont le théâtre, pour ne citer que quelques exemples.

— On a dit que si, au lieu de repousser systématiquement la participation au pouvoir, le parti socialiste avait été représenté dans le premier cabinet Herriot, les résultats eussent été différents.

— On l'a dit en effet, et ce sont des socialistes qui l'ont dit.

Mais j'imagine que dans nos rangs le nombre de ceux qui pensaient ainsi a dû décroître singulièrement à la suite des faits des dernières semaines de la législature en cours. Ou alors l'erreur n'aurait plus d'excuse!

» Mais que penser des radicaux qui croient nous accabler en se rangeant à ce point de vue! Ils ne paraissent pas se rendre compte qu'ils formulent le plus terrible aveu d'impuissance. Pour agir, ils avaient besoin de nous. Sans nous au gouvernement comme animateurs, ils n'étaient bons à rien! Lamentables Abélard, ils ne consentent à épouser l'Héloïse républicaine que si quelqu'un vient remplir à leur place leur devoir conjugal!...

» C'est injurieux de le leur dire, mais, quand les intéressés eux-mêmes le proclament, ils confessent que l'armure qu'ils avaient revêtue certain soir du 11 mai n'allait vraiment pas à leur taille...

» C'est un fait que presque tous les présidents du Conseil, depuis deux ans, nous ont offert des portefeuilles : Herriot, Painlevé, Briand, Herriot et encore Herriot. Je ne suis pas sûr que Poincaré lui-même ne s'en fût pas accommodé. Nous sommes très touchés de la marque d'estime.

» A tous, nous avons répondu : non!

» Alors on nous a accusés de fuir les responsabilités gouvernementales.

— Pour beaucoup d'observateurs, l'accusation a paru justifiée.

— Pas du tout : nous sommes prêts à constituer un gouvernement, si le Président de la République nous y convie. Notre programme minimum et immédiat est connu : aux Affaires étrangères, accentuation d'une politique de paix; à la Guerre, service d'un an, en attendant mieux, c'est-à-dire l'organisation des milices et la nation armée; à l'Agriculture, développement de la production, taxation et réquisition des céréales, création d'un office du blé, avec monopole pour l'État des achats de grains à l'étranger; au Travail, assurances sociales; à l'Instruction publique, école unique; aux Finances, une vaste opération de redressement financier et d'assainissement monétaire avec le prélèvement sur le capital comme pièce maîtresse.

— Votre programme n'est-il pas plus socialisant que socialiste?

— Ce n'est pas du socialisme, naturellement. *Il s'agit ici de l'exercice du pouvoir en régime capitaliste.* Lorsque le prolétariat socialiste sera appelé à accomplir ce que nous considérons comme sa mission historique, ce n'est vraisemblablement pas M. Doumergue ou l'un de ses successeurs qui l'aura installé au gouvernement, mais les volontés populaires bousculant quelque peu les vieilles routines, toute une légalité rongée par la rouille du temps.

» Pour l'instant il n'est question que de ce qui pourrait être tenté sur-le-champ, accepté, après tout, par une majorité «démocratique», s'il est vrai que le mot ait toujours le même sens.

— Il est de mauvais esprits pour le contester?

D'un geste M. Paul Faure balaie mon interruption.

— De ce programme, — poursuit-il, — on ne veut pas. Il n'y a pas de majorité ni à la Chambre ni au Sénat? Soit. Dans ces conditions, que d'autres prennent les rênes. Nous ne leur demandions et ne leur demandons pas de réaliser nos projets. Mais dans la mesure où les leurs s'en rapprocheront, où nous semblerons un pis-aller préférable à ce qui est, nous ne leur marchanderons pas notre concours, notre « soutien », comme on disait.

» Sous le premier cabinet Herriot, nous avons fourni la preuve de la loyauté et de la fidélité de ce soutien.

» Quant aux propositions de collaboration qui nous furent faites, *jamais elles n'ont été sérieuses.*

— Oh!!!

D'un léger haussement d'épaules M. Paul Faure atteste la vanité de mon indignation. Puis avec un sourire, nourri d'expérience et de malice, il ajoute :

— J'étonnerai peut-être bien des gens en révélant que celui des Présidents du Conseil qui nous faisait la part la plus belle, en ce qui concerne le programme et la hardiesse des conceptions, ce fut Aristide Briand. Il trouvait même nos projets... un peu modérés.

» Comme, surpris, nous nous regardions, gouailleur, il laissa tomber ces mots : « Je vous connais, voyez-vous, et je vous aime mieux avec moi que contre moi. »

» Une fois entre ses mains expertes, il se chargeait bien de nous mettre au pas, de nous brouiller, de nous dissoudre, car il est un élément de décomposition de premier ordre. Seulement, s'il nous connaît, nous le connaissons aussi, et nous n'avions pas grand mérite à refuser son narcotique.

» Avec Herriot c'était un autre genre.

» L'homme est bonasse, sentimental, de bonne foi apparente et sans doute réelle. Mais quelle inconsistance, quel manque de caractère, quel verbalisme dont l'élégance de forme et de ton ne réussit pas à cacher le creux et la versatilité!

— Ne croyez-vous pas plutôt à un drame de conscience? Ne pensez-vous pas que M. Herriot a été surtout victime d'un irréductible attachement à ses idées?

D'une moue qui fait dévier sa lèvre, M. Paul Faure souligne la pauvreté de mes remarques. Et, de sa main robuste, il en appelle au témoignage historique :

— Au lendemain du 11 mai 1924, lorsqu'il constitue son premier cabinet, il est hostile au prélèvement sur le capital; il s'y rallie vaguement juste au moment où il tombe et fuit devant le Sénat, après avoir baissé pavillon devant les Banques.

» Au mois de juin dernier, quand il essaya de former un gouvernement, il jugeait impossible, impraticable ce prélèvement et nous le signifiait en même temps qu'il nous offrait des portefeuilles. Pourquoi faire? Nous refusâmes naturellement. Il s'évanouit dans les bras de MM. Lucien Romier, du *Figaro*, Bokanowski, du Bloc National, et Champetier de Ribes, des démocrates chrétiens.

» Quelques semaines plus tard, au moment des pleins pouvoirs, important, solennel, il descend du fauteuil de la Présidence pour culbuter Briand. Quelques initiés nous vantent le geste. Ce coup-ci, on va voir ce que l'on va voir : un Herriot décidé à tous les combats. Il nous appelle et se range à l'idée du prélèvement qu'il déclarait insensée quelques jours auparavant. Il ne verrait pas d'inconvénient à mettre Auriol aux Finances, mais il faudrait le doubler de quelqu'un qui rassurerait. Et puis, il fallait chercher une majorité. On irait prendre des collaborateurs jusqu'au groupe Le Trocquer...

» C'était pitoyable!.. J'en suis à me demander encore qui

lui conseilla cette aventure où il sombra à fond, entraînant avec lui son parti.

— Sans doute! Mais je reste convaincu que cette chute n'est pas sans grandeur et qu'Édouard Herriot fut surtout la dupe de son cœur — et de son honnêteté.

Est-ce désir de justice, est-ce l'effet de cette indulgence dont tous les parlementaires sont malgré eux pénétrés pour leurs faiblesses réciproques? M. Paul Faure acquiesça avec laconisme :

— Je l'admets!

Et il passa, sans plus, devant les fleurs que nous venions de jeter, l'un et l'autre sur un souvenir.

— Aussi bien la Chambre le renversa dès le premier contact. Nous votâmes pour lui, en dernier et suprême hommage. Lorsqu'il quitta la salle des séances après le vote, la plupart des radicaux demeurèrent assis, gênés, à leur banc. Les socialistes se levèrent tous, pour saluer, comme on se découvre quand un mort passe.

— Vous lui deviez bien cela.

— Ce que l'on ne sait peut-être pas, je le tiens quant à moi de M. Henri Maître, l'un des collaborateurs de M. Herriot, c'est que, si le cabinet avait eu ce jour-là la majorité, son chef n'allait pas moins apporter sa démission à M. Doumergue en lui conseillant de constituer un gouvernement d'union sacrée. Voilà! C'est avec cet Herriot sans boussole et sans volonté combative que l'on nous demandait de collaborer!

» Je ne parle pas pour la majorité de mon parti qui est hostile à toute collaboration, mais notre droite même n'a jamais pu soutenir sérieusement que les conditions qu'elle met à l'entrée de socialistes dans un gouvernement ont été remplies.

» M. Herriot écarté, avec qui notre collaboration pouvait-elle être encore envisagée? Avec personne. Painlevé? Nul chez nous n'a confiance dans Painlevé.

— Mais vous renversez toutes vos idoles?

D'un regard, M. Paul Faure a l'air de sonder ma naïveté. Des idoles? semble-t-il dire, plutôt des instruments.

— D'ailleurs, reprend-il, à notre Congrès national de

Clermont-Ferrand, plus une seule voix ne s'est élevée en faveur de la participation. L'examen des faits et la connaissance des hommes n'ont pu depuis que renforcer cette opinion.

» Aujourd'hui, je suis très convaincu que si nous avions accepté de pousser plus avant les offres d'Herriot, nous n'aurions jamais pu seulement nous mettre d'accord sur l'élaboration du programme ministériel. Soutenir le contraire, c'est nier la clarté du jour.

— Maintenant faisons le point. Vous avons un Cabinet Poincaré. Ce n'est pas le moindre paradoxe que la politique du Cartel, et peut-être plus encore votre refus de participer au pouvoir, aient suscité : vous vous êtes exclus du cabinet d'union nationale, comme vous vous étiez exclus du cabinet d'union des gauches. Quelle est maintenant votre tactique?

— Avec Poincaré, nous sommes naturellement dans l'opposition. Comme au temps de la Ruhr, nous ne lui ferons pas une opposition systématique, brouillonne et démagogique, à la manière communiste. Nous démontrerons la faiblesse et l'inefficacité de ses projets financiers et lui opposerons les nôtres.

» Je vous renvoie aux admirables discours de Léon Blum. Tout le parti marche comme un seul homme dans cette direction. Vous verrez qu'on reconnaîtra un jour ou l'autre que nous avons raison, mais trop tard, comme toujours.

» M. Poincaré commence son nouveau règne comme si des fées bienfaisantes guidaient ses pas. Il défile à la tête de tous les anciens chefs de gouvernement, toutes les tribus politiciennes lui ont fait leur soumission et ont arboré son fanion; la presse célèbre ses vertus; ces Messieurs les Banquiers cessent leur chantage; une énorme majorité le suit et l'acclame; l'Assemblée nationale allume ses lampions. La livre sterling elle-même lui fait quelques politesses au moment de son couronnement!

» Cela, c'est le côté psychologique. M. Poincaré, ici, a dans son jeu beaucoup d'atouts. Malheureusement, pour la finale de sa partie, ce n'est pas avec les seuls lampions de Versailles que l'on résout le problème financier et monétaire.

— Ceci veut-il dire que le système socialiste éclaire plus que les lampions de Versailles?

— Notre système? Il est le seul pratique, raisonnable, logique. Nous voudrions le crier, tellement nous en sommes convaincus. Tous les autres conduisent à l'inflation, précipitée ou retardée, qui détruira notre devise actuelle, amènera une stabilisation sur la ruine des épargnants et de la classe moyenne et préparera une crise économique lourde de périls.

» On a embrouillé à plaisir les questions. Les Facultés et les Académies s'en sont mêlées et le charabia de leurs écrits et de leurs discours a compliqué et obscurci des choses simples et claires par elles-mêmes. Molière publierait là-dessus des scènes admirables.

» Au fond, tout le problème se ramène à ceci : quarante millions de Français doivent une somme déterminée de milliards. *Il faut faire payer chacun d'eux suivant ses moyens de fortune.* Je mets bien au défi que l'on trouve une formule plus équitable. Dès lors, il est indispensable d'établir un inventaire rigoureux des avoirs de chacun de nous. Comment voulez-vous répartir les charges si vous ne connaissez pas les ressources dont nous disposons? Par conséquent, déclaration obligatoire des fortunes, serment fiscal. Si une fausse déclaration est, un jour, reconnue, confiscation de tous les biens par l'État et emprisonnement du délinquant, quelle que soit sa position sociale.

» Les risques seront si grands que vous obtiendrez à peu près l'inventaire désiré. Après cela, la répartition devient un jeu d'enfant.

» Quand la France a été en péril d'invasion en 1914, on a mobilisé, réquisitionné les individus. Pas tous : les enfants, les infirmes, les vieillards, les femmes ont été laissés chez eux.

» C'est maintenant un autre péril. Ce ne sont pas les personnes qu'on doit mobiliser, ce sont les fortunes. Les gros riches, service armé; les riches moyens, service auxiliaire; les pauvres, réformés.

— C'est ingénieux et équitable; mais est-ce possible? Frapper la fortune n'est-ce pas frapper la production?

Alors, comme pour mieux attirer et convaincre, M. Paul Faure se penche vers moi; sans rien répondre à mon objection, il poursuit, les mains crispées sur la table :

— Et pour appliquer cette loi de justice et de salut public,

il n'est peut-être pas encore trop tard. Si on ne le fait pas, si on attend trop longtemps, le mal deviendra irrémédiable, l'inflation catastrophique se produira, comme en Allemagne, comme en Autriche. Alors les camelots de Berlin feront comme ceux de Paris il y a deux ans : ils offriront comme prime gratuite à leurs clients des billets de dix ou cent mille francs. Les prix des denrées changeront plusieurs fois par jour, les épargnants de ce pays, plus nombreux que partout ailleurs, seront dépouillés complètement. On revalorisera, assure-t-on. Et comment? Dans le Reich, des titres d'État l'ont été à 6 p. 100.

» Je vous fais grâce des conséquences que le désastre monétaire entraînera chez un peuple comme le nôtre, sensible à l'excès et, convenons-en, mal préparé aux terribles restrictions que comportera une telle situation.

— On accuse certains chefs de la grosse industrie de ne pas être hostiles à l'inflation.

— Évidemment, et cette attitude se justifie par trois raisons au moins :

» La première, c'est que la baisse du franc favorise leurs exportations;

» La seconde, c'est que leurs bénéfices en dollars, en livres ou en rentenmarks développent la richesse et la puissance économique de leurs firmes.

» Qui dira ce qu'un Stinnes a gagné à la dévalorisation du mark! Nos Stinnes français n'ont pas perdu leur temps depuis que le franc suit une courbe descendante. Leur royauté s'établit sur des ruines.

» Il y a enfin une troisième raison qui fait que certains de ces rois du fer, du sucre, de l'automobile ou du charbon, considèrent sans trop d'anxiété le développement de la crise. Le socialisme les épouvante. C'est leur cauchemar de tous les instants. Quelle aubaine si la surmisère et le chômage poussaient les masses ouvrières à des folies et à des violences désordonnées! L'opinion apeurée appellerait un sauveur, et la réaction sociale et politique consacrerait son pouvoir après une maîtresse saignée qui effacerait jusqu'au souvenir de l'opération versaillaise de 1871. C'est jouer avec le feu, je ne dis pas le contraire. Mais ce qui s'est passé ces dernières années

en Bavière et surtout en Hongrie et en Italie est de nature à justifier ces intentions criminelles.

» On compte beaucoup sur les communistes comme collaborateurs bénévoles.

— Aïe! Voici le mot lâché; vous voudrez bien, monsieur le Député, nous dire un mot de ces « frères ennemis ». L'opinion a l'impression que vous vous êtes rapprochés les uns des autres dans l'opposition.

— Les communistes français, comme ceux des autres pays d'ailleurs, mais un peu plus peut-être, n'ont absolument aucune indépendance de pensée et d'action. C'est Moscou qui commande, et sur quel ton! Qu'est-ce que Moscou dans ce cas? Exécutif de la IIIe Internationale ou gouvernement des Soviets? Je ne me charge pas de préciser.

» Ce qu'on sait bien, c'est que, si Moscou abandonnait à leurs seules forces les Communistes français, qui n'ont pas grand'chose hors de la région parisienne, ceux-ci tomberaient en quelques jours dans le trente-sixième dessous.

» La politique bolcheviste russe changera, évoluera. Nul ne sait exactement où elle en est présentement. Si ses dirigeants demeurent dans le même état d'esprit où ils étaient hier, on doit s'attendre à un gros travail de propagande en France. S'il est vrai, en effet, que Moscou poursuit encore son rêve de soulever partout la révolution universelle, il est bien évident que c'est vers les pays où il y a des conditions historiques favorables à des désordres, à des mouvements populaires, que le bolchevisme doit donner le plein de son effort. Cela s'est produit en Allemagne. Pendant toute la durée de l'inflation les Communistes ont tout fait pour soulever les masses. Rien ne leur manquait : imprimeries, journaux, propagandistes nombreux. Il fallait un budget formidable pour faire face à cet ensemble. Ils échouèrent. Depuis la stabilisation, le rythme de la propagande s'est ralenti et, aujourd'hui, le Communisme allemand est en pleine décomposition. C'est comme si Moscou avait abandonné une colonie.

» Il n'est pas jusqu'à la tactique qui ne soit, pour toutes les sections de la IIIe Internationale et suivant les circonstances, calquée sur les mêmes modèles.

» Pendant la période active du Communisme allemand,

consécutive à l'inflation, nos camarades social-démocrates avaient mis la main sur un document russe, véritable ordre de service, qui fixait, jusque dans la minutie des détails, toutes les étapes et les manifestations tactiques de la lutte.

» Au Reichstag, un député communiste devait provoquer les mesures répressives du président, se faire expulser *manu militari* et, quand arrivaient les soldats, résister, se cramponner à la tribune de façon à ce que le scandale fût poussé à l'extrême et donnât au dehors son maximum d'effet nerveux. L'expulsé était aussitôt remplacé par un autre député communiste et les mêmes scènes scandaleuses et brutales recommençaient. Le dernier chantait l'*Internationale*.

— Comme au Congrès de Versailles.

— Je ne sais pas si nous en viendrons là en France. L'incident Doriot à l'Assemblée de Versailles n'est pas du tout concluant. D'abord, c'est le président de Selves qui l'a provoqué et peut-être voulu. De plus, Doriot a quitté la tribune en échangeant des gestes polis et déférents avec le général.

— On dit même qu'il l'a remercié des attentions qu'il avait eues pour lui.

— Naturellement, si ce qui s'est passé au Reichstag devait se renouveler au Palais-Bourbon, nous marquerions très vite ce qui nous sépare des Communistes comme l'ont fait les Socialistes d'Allemagne et de tous les pays. Notre opposition ne ressemble en rien à la leur.

» Discréditer le régime parlementaire, par le temps qui court, ne peut qu'aider la réaction. Nous ne nous prêterons pas à ce jeu.

» Notre opposition n'a rien à voir avec des pratiques brouillonnes et démagogiques.

» Voulez-vous saisir la différence? Relisez la déclaration des Communistes, lue par Doriot à Versailles, et comparez-la avec le discours de Léon Blum.

» Chez les premiers, pétarade, bluff, grosse caisse pour satisfaire une clientèle saoulée de démagogie quotidienne.

» Chez les socialistes, méthode, sérieux, réflexion, critique des systèmes de Poincaré, élaboration d'un vaste plan de redressement financier, souci des intérêts immédiats et futurs du prolétariat, de la nation, de l'humanité.

» A l'occupation de la Ruhr, nous avions opposé notre plan de Francfort, mis debout en accord avec nos camarades belges, anglais et allemands. On lui rend hommage maintenant qu'il n'est plus qu'un document historique.

» Aujourd'hui, à Caillaux, à Poincaré, à tous, nous opposons nos plans financiers dont on reconnaîtra trop tard qu'ils étaient le salut.

» De même, en fin de compte, au point de vue général, nous avons notre doctrine d'affranchissement social et de rénovation économique par l'application des méthodes socialistes de production!

» Avançons-nous? Reculons-nous? Les chiffres répondent. Malgré la scission avec les Communistes, nous avons plus que doublé nos effectifs, nous avons une représentation parlementaire nombreuse et agissante, notre drapeau flotte sur presque tous les hôtels de ville des grandes cités. Nous allons aux prochaines batailles avec confiance et enthousiasme.

— Une dernière question : au point de vue du mode de scrutin, les Socialistes sont toujours partisans de la proportionnelle?

— Oui, mon parti demeure, en sa majorité, partisans de la proprotionnelle. C'est un Socialiste, mon collègue et ami Théo Bretin, qui est rapporteur de la commission du suffrage universel. Peut-être son rapport obtiendra-t-il la majorité de la Chambre. Au Sénat, la proposition sera écartée, à moins qu'un gouvernement qu'on ne voudrait pas renverser prenne la chose à cœur et pose la question de confiance. Je n'y crois guère. Alors, nous irons au scrutin d'arrondissement. Les radicaux pensent se sauver ainsi. Quelques-uns d'entre eux et, selon moi, les plus clairvoyants commencent à en douter.

Telle fut la conclusion de cet entretien où il m'apparut que le parti socialiste éprouvait aujourd'hui comme un vertige de sa force, et de son isolement.

GEORGES SUAREZ

UN DÉJEUNER AVEC M. CHARLES MAURRAS

Peu de spectacles sont aussi satisfaisants pour l'intelligence que celui d'un homme de qui la figure s'applique exactement à un pays. Il y a là une coïncidence rare, une construction étonnante et passagère, un équilibre entre le physique et le spirituel que l'on surprend avec joie. M. Charles Maurras à Martigues me l'a bien fait sentir. J'avais vu dans son bureau, au journal, le directeur de l'*Action Française* et sans doute y était-il à sa place. L'exiguïté de la pièce, sa nudité monacale, la table pliant sous la charge des dossiers, des documents, des journaux, des brochures, composaient à son érudition et à son extrême rigueur de raisonnement un cadre approprié. Mais c'était là, pour ainsi dire, l'abstraction parisienne de sa personnalité, celle qui est faite uniquement de travail, de méthode et de sévérité. Là, on le pouvait prendre pour une sorte d'ascète cérébral, voué aux travaux d'une pensée dogmatique.

Comme il est facile de se tromper sur un visage si l'on ne doit le juger que d'après un instantané, et combien ses traits s'enrichissent lorsque joue sur eux une lumière différente! Celle de Martigues est une révélation d'une autre puissance que celle de la rue de Rome.

J'y suis venu pourtant par un jour comme il en échoit peu en Provence, un jour sans soleil, couvert d'un ciel de cendre. Malgré ses menaces, le ciel était haut, léger, la pureté de l'air si grande que les arbres les plus lointains se dessinaient à l'encre de Chine sur l'horizon. A mesure que la voiture s'éloignait de Marseille, le décor s'élargissait toujours. Ce n'était plus la côte avec la corniche en lacets, ses golfes en miniature, sa grâce parfaite, mais réduite. Les routes, les plaines, les monts et les bois se distribuaient avec la subite grandeur que donne la prodigalité de l'espace. Des perspectives sauvages et mélodiques, une rudesse pleine de mesure et d'amplitude — tel est le paysage qui conduit à Martigues. Telle est la vieille cité elle-même plongeant dans l'étang de Berre

ses murs les plus antiques, qui, à force d'avoir supporté le soleil et le mistral, sont devenus d'or roux.

M. Charles Maurras habite, à l'écart de la ville, dans « le chemin de Paradis », une petite maison que tout le monde connaît. Un gros homme boulanger, au visage de la couleur du pain qu'il cuit chaque jour, m'y conduit avec une aimable bonne humeur. Il est d'*Action Française*, il me décrit le banquet qui fut donné, voici quelques jours, au théoricien du royalisme. Mais s'il y a du respect dans la manière dont il parle de M. Charles Maurras, c'est un respect pour ainsi dire familier, de voisin à voisin, et qui n'a rien de commun avec celui des villes où il marque une distance. Et déjà, avant que de l'avoir revue, la silhouette de M. Maurras m'apparaît indéfinissablement changée. Je suis sûr de ne plus retrouver tout à fait le même homme dans celui dont me parle affectueusement, simplement, et surtout localement, mon guide. Le pressentiment est juste. A peine ai-je aperçu M. Charles Maurras que je ne puis le dissocier de ce qui l'environne. Il est assis sous un bosquet, coiffé d'un chapeau de paille. Sa figure immobile a une singulière douceur rustique et, sur ce sol d'oliviers, de lauriers, d'orangers et de vignes pareil à celui qui a nourri les plus nobles églogues de Virgile, le geste d'accueil que fait M. Charles Maurras a la saveur d'un fruit naturel de la terre.

— Je suis furieux, me dit-il avec force en montrant le ciel. Quand il n'y a pas de soleil dans ce pays, je me sens déshonoré.

Puis, comme l'heure est assez avancée, il me mène sans transition dans la salle à manger. Deux grandes photographies qui montrent un homme et une femme vêtus aux modes anciennes, une pendule tranquille, de la fraîcheur, de la pénombre — tout laisse prévoir que le repas sera à la fois simple et raffiné comme l'odeur des sachets qui parfument les piles de linge dans de vieilles armoires. M. Charles Maurras s'arme de son lorgnon et parcourt le menu. Il le fait avec cette application consciencieuse qui caractérise ses mouvements et si naturelle qu'on dirait qu'il s'agit en l'occurrence de quelque problème ardu. Puis posément il m'explique :

— Nous commençons par la bouillabaisse, faite avec des poissons de Martigues, puis les hors-d'œuvre : olives farcies de Martigues, caviar de mulets, piments de Martigues.

Chaque fois que ce nom sonore et doux revient sur les lèvres de M. Maurras, il prend — sans que mon hôte le veuille — un son attendri, religieux. Et tout le soin de M. Maurras est de me faire sentir le caractère des mets et leur cohésion profonde avec la terre qui les engendra, le ciel qui les mûrit, les hommes dont le travail patient les fit grandir. Et tandis que j'arrose d'une sauce faite de piments écrasés la bouillabaisse et que mon appétit le rassure sur le goût que j'y porte, M. Maurras parle des pêcheurs de Martigues.

— Ce sont des gens robustes et fiers, pleins de traditions, de bonté, une belle race. Connaissez-vous leur ancienne prière qui les peignait tout vifs. Non? Alors écoutez :

Notre Père, donnez-nous du poisson
Assez
Pour en manger,
En donner,
En vendre,
Et nous en laisser voler.

M. Maurras s'arrête quelques secondes, puis, les yeux mi-clos, répète — mais en provençal — les paroles, et il me semble voir sur le vaste étang latin des hommes de bois brun jeter leurs filets avec leur supplication humble et magnifique.

— Et quelle étrange population, poursuit M. Maurras. Combien mêlée! Songez que vous rencontrez ici des gens aux cheveux blonds, aux yeux bleus, descendants d'une colonie normande qui s'établit à Martigues on ne sait trop quand. Mais le midi est en train de les vaincre. Ils disparaissent peu à peu. Fait plus remarquable encore, on croise souvent dans nos rues des colosses presque noirs : c'est le Carthaginois typique, le géant punique dont parlaient les historiens romains.

Le directeur de l'*Action Française* s'interrompt pour me recommander un morceau de poisson dans la soupe safranée et dit avec un sourire orgueilleux et naïf :

— Si je n'avais craint de vous trop désorienter, je vous aurais fait préparer une bouillabaisse noire. C'est le triomphe et l'exclusivité de la maison. Daudet l'a rendue célèbre. Il la proclame une merveille. Mais revenons au peuple de Martigues. Il a conservé des traditions extraordinaires. C'est ainsi que l'on fiançait ici les garçons et les filles, à l'âge

de douze, treize ans. Et il n'y avait presque pas d'infidélité, chez ces « promis » enfantins.

Les hors-d'œuvre succèdent à la bouillabaisse. Mon attention se porte sur une curieuse galette dorée.

— Si vous aimez le poisson, dit M. Maurras, vous apprécierez cela, sûrement, car c'en est la quintessence. Goûtez ce caviar de mulet, ou poutargue, ou boutargue; sous cette dernière forme, le nom est dans Rabelais.

En même temps il me verse un grand verre de vin vif et clair, vin du pays.

— Il faut boire avec la poutargue, poursuit mon hôte. Nos vieux dictionnaires mentionnent qu'elle est mangée *ad bibendum.*

Il prouve lui-même la vérité du dicton qu'il énonce et il faut bientôt rapporter une bouteille nouvelle. M. Charles Maurras me regarde, sourit, avec une ride ironique du pli des yeux et déclare :

— Le vin de nos régions reprend, notre vigne se régénère. Mauvais signe pour la République.

— Pas possible!

— Elle est née du phylloxéra, du moins par ici, République et Phylloxéra sont synonymes. Ne vous récriez pas. Ce n'est pas un paradoxe. La fondation du régime a coïncidé avec la maladie du vignoble. La petite bourgeoisie conservatrice, qui tenait le pays, dut arracher ses vignes. Ainsi, elle perdit le petit, le très petit superflu matériel qui lui permettait de subvenir aux frais inévitables que comporte toute clientèle politique, si modeste, si sobre, si discrète et frugale qu'elle puisse être. Les clients dispersés se sont naturellement tournés vers les puissants du jour, ils sont allés au parti vainqueur, mais ces gros bataillons n'ont passé de droite à gauche que parce que la ruine de la vigne avait ruiné, prolétarisé parfois, leurs patrons et leurs chefs. Le phylloxéra a été le grand pourvoyeur électoral de la République en beaucoup de cantons de notre Midi. C'est ce qu'il fallait démontrer...

Le visage de M. Charles Maurras est toujours affable, ses yeux demeurent accueillants, mais quelque chose d'inflexible passe dans sa voix sourde : sa conviction royaliste. Il sait que

je ne la partage point et, pour dominer cette incrédulité, l'inspirateur de l'*Action Française* reparaît dans la salle à manger de Martigues. Il retrace le passé de son coin de Provence, en dit la grandeur, le travail acharné, la iberté.

— Oui, la liberté, appuie-t-il, liberté que l'on ne connaît plus sous notre régime, liberté qui était celle au moins d'un grand tiers de la France. Jusqu'à la nuit du 4 août 1789, nous avions ici le gouvernement direct : les citoyens de tout état se réunissaient sur la place publique pour faire *leurs* règlements et prendre *leurs* décisions importantes... Vous voyez que je suis républicain plus que vous. Mais je le suis dans les matières où la République est possible, là où le citoyen peut savoir ce qu'il fait, traiter de ce qu'il connait et comprend. Le Play disait : « *Démocratie* (je n'aime pas ce mot ambigu, mais passons) *démocratie dans la commune, aristocratie dans la province, monarchie dans l'Etat.* » Nous avons mis cela à l'envers. La puissance de l'électeur croît avec son incompétence. Les affaires qu'il peut connaître lui sont réglées à Paris, celles qu'il ignore lui sont soumises de Paris. Roi dans l'État, il est dans la commune simple sujet, simple administré. C'est absurde? Oui, et cela donne des résultats sans bon sens. Il faut revenir au bon sens, remettre les choses sur leurs pattes, substituer à la République une et indivisible une série de petites républiques couronnées, fédérées, coordonnées par un Roi.

M. Charles Maurras me verse à boire, remplit son verre, reprend :

— Vous prétendez que le retour à la monarchie est impossible parce qu'il n'y a plus de mystique royaliste et que, sans mystique, il n'est point de grands mouvements populaires. C'est une doctrine. Elle est un peu vieille, un peu fausse. Admettons! Je peux répondre que chez nous autres, Français, il y a, si vous voulez, une mystique de la raison. Nos révolutions ont été des révolutions d'idées. Naturellement, ces idées étaient nourries, excitées, échauffées par des besoins, des sentiments, des crises économiques, sociales, morales. Mais ce n'est pas ceci qui manque aujourd'hui!

» Voyez, par exemple, cette épouvantable question finan-

cière. Vos socialistes voudraient faire un prélèvement sur le capital national, ce qui le liquiderait très vite au profit de l'étranger. Vos progressistes et opportunistes le savent, ils cherchent à éviter cette catastrophe, mais que trouvent-ils? Des impôts directs qui équivaudront vite au prélèvement; des impôts indirects qui font enchérir les prix des choses indéfiniment. Des esprits vigilants ont dit (et dans la *Revue de Paris* elle-même) que l'affermage de grands monopoles d'État serait le salut. On ne les a pas écoutés. On ne l'a pas voulu parce qu'on ne l'a pas pu. Pourquoi? Le gouvernement républicain le plus résolu aux réformes, le plus décidé à toucher à tout, ne touche pas aux grands monopoles d'État. Pourquoi? Parce que c'est la chasse gardée de ses grands électeurs. S'il y touchait, il toucherait à son principe générateur : tout se passerait comme si, dans un régime où le nerf de la succession est l'hérédité du sang, le roi d'Angleterre faisait entrer l'empereur d'Allemagne dans son alcôve de Buckingham-Palace...

» Otez le régime électif; cette immense richesse qu'il *étatise* et qu'il stérilise est rendue à la nation vivante : tous les allègements d'impôts, tous les relèvements monétaires deviennent possibles. Ils sont impossibles en régime électif. L'avenir lui est donc interdit, par sa propre nature, qui ne joue pas conformément aux forces naturelles, aux besoins naturels du pays et du moment. Mais, d'autre part, un courant d'idées puissant met cette vérité en lumière. Elle est partagée par un nombre croissant d'esprits jeunes, libres, influents, qui demandent la monarchie, la monarchie qui serait affranchie de ces éclatantes impuissances républicaines.

» Bref, vous avez, *ici*, un intérêt public, un besoin public. Vous avez, *là*, une idée qui y correspond. Il suffit que la synthèse se fasse pour que la monarchie soit... Qu'est-il besoin d'une mystique?

» Notez que la vieille mystique royale n'est pas morte partout. Il y a en Provence, un peu au nord d'ici, des régions de fidélité séculaires, une véritable Vendée provençale... Savez-vous que lorsque M. Poincaré est venu rendre visite à Mistral et que nous avons demandé à la population de faire une

trêve, ni nos appels, ni même le prestige immense de ce magnifique génie n'ont pu décider les Blancs de Provence à participer à la fête? J'en fus désespéré pour Mistral. Mais, dites-moi, n'est-ce pas beau, ces paysans, ces villageois qui durant tout un siècle, malgré l'administration, malgré l'école, malgré le petit journal, ont gardé leur foi et leur roi? Quand nous allons les voir, nous leur disons : *Vos pères et grands-pères passaient pour arriérés. Eh bien, maintenant, c'est vous qui êtes à la dernière mode. La jeunesse lettrée, l'élite intellectuelle, le Quartier Latin de Paris pensent comme vous.*

» Mais, à propos! monsieur Kessel, cet enthousiasme actif, allant, hardi, des nouvelles générations, c'est une foi aussi, cela peut passer pour une mystique. Toute cette jeunesse qui nous suit maintenant, à quoi donc attribuez-vous sa foi?

— A votre talent, à celui de Léon Daudet, à celui de Jacques Bainville. On suit beaucoup plus les hommes que les idées.

M. Maurras hausse les épaules avec un peu d'impatience.

— Toutes les *fois* ont eu des apôtres : la nôtre est vraie en ce qu'elle est la seule bienfaisante pour la patrie. Voyez Napoléon. Vous pensez que, sans lui et malgré son échec, la France serait moindre dans le monde. Napoléon, dites-vous, a fait à la France une publicité colossale. Je vous répondrai qu'une bonne et honnête maison n'en a pas besoin. Cependant, je comprends le prestige impérial. C'est de l'histoire, c'est de la poésie, de la gloire, Ce n'est pas ce que j'entends par une politique nationale...

Les yeux de M. Charles Maurras errent à travers la pièce obscure, s'arrêtant sur le portrait d'un homme vigoureux serré dans une redingote militaire et il dit en souriant :

— Mon grand-père maternel, un marin, était comme vous. Pour avoir été sur un bâtiment de guerre après le retour de l'île d'Elbe, il avait droit à la médaille de Sainte-Hélène. De toutes ses décorations, c'était celle dont il était le plus fier. Pourtant il était carliste (partisan de Charles X). C'est-à-dire que l'orgueil de l'épopée impériale ne l'empêchait pas de penser que le bien public français réclamait la monarchie légitime.

— Était-il de Martigues?

— Non, mais du pays. Au fond, à Martigues, je suis un métèque. Je ne suis d'ici que par les femmes. Depuis trois générations, les hommes sont venus d'Avignon, de la Ciotat, de Roquevaire. Ce n'est pas loin, mais cela fait que je suis un métèque tout de même.

Soudain M. Maurras devient grave. Un nouveau plat vient d'apparaître.

— C'est la tradition, dit-il, ici, de terminer un repas de poisson par de la viande un peu grasse. Il faut aussi changer de vin... Non, non pas dans ces petits verres. On ne goûte bien le parfum de ce vin rouge que dans les grands.

La conversation devient gastronomique et M. Maurras s'y montre aussi disert, aussi érudit que dans la politique. Je ne sait comment le grand nom de Clemenceau s'y mêle. Mon hôte aussitôt redresse la tête.

— Chez Clemenceau, dit-il, tout est dans le cervelet. Ce n'est pas un homme, ce sont des nerfs. Sans lui pas de victoire, certes. Mais quelle paix il nous a faite!

La bouche sévère se détend. Le charme de Martigues fait que M. Maurras ajoute en riant :

— La vérité, voyez-vous, c'est que Clemenceau est de l'Ouest et moi du Midi. Sous un roi, nous nous entendrions peut-être à merveille. Sans cela il n'y a rien à faire.

On sert une pastèque et un melon. M. Maurras goûte à la première, hoche le front.

— Elle est mauvaise, dit-il. N'y touchez pas. Avec les pastèques, c'est — comme en République — une question de chance. Prenez le melon : il est de toute sûreté.

Je m'aperçois seulement alors que le déjeuner s'achève et que je n'ai pas posé à mon hôte la question pour laquelle je suis venu. Je demande :

— Et mon interview?

M. Charles Maurras me considère avec un étonnement enjoué.

— Mais elle est faite, dit-il. Après tout ce que nous avons dit n'est-il pas clair que sans royauté il n'est point de salut? Dans la complexité actuelle, qui demande plus que jamais l'unité de vues, l'action suivie, un désintéressement absolu,

— je ne parle pas seulement du désintéressement pécuniaire, — un courage sans défaillance, que voulez-vous que l'on fasse dans le gouvernement des partis qui tirent à hue et à dia. Les chefs des partis se sont unis? Mais les partis restent et ils continuent à se battre dans le pays. Les chefs déclarent déposer leurs vues particulières? Mais chacun, dans le ministère qu'il a eu en partage, suit son idée sans se soucier de celle du voisin. Mettez Marin, qui va à la messe, à l'Instruction publique. Croyez-vous qu'il y ferait ce qu'y fait aujourd'hui son collègue Herriot? Pour les unir véritablement, il faudrait ou bien *quelque chose*, l'idée d'un bien public supérieur aux partis (et cela manque et manquera toujours aux Français hors de la présence de l'ennemi), ou bien *quelqu'un* qui puisse se mettre au-dessus des partis. Ce quelqu'un ne s'est jamais appelé, en France, que le Roi. Avez-vous autre chose? Vous n'en aurez que des *ersatz* plus ou moins indigestes.

» Nous avons sous les yeux la même antinomie que du temps de la Ruhr qui renouvelle l'antinomie jadis, éprouvée par M. Hanotaux en 1895 et M. Delcassé de 1898 à 1905 : antinomie entre la pensée politique, *nationale, royale*, et le moyen, républicain, de l'exécuter. Alors on faisait une politique extérieure nationale, donc royaliste, mais sans roi. Aujourd'hui on étudie des plans de politique financière royaliste, également sans roi. Il n'en peut sortir rien de bon.

— Approuvez-vous le cabinet actuel?

— Et comment le pourrais-je? Il n'a d'Union nationale que le nom. C'est la même usurpation de titre que celle qui fut commise par M. Millerand avec le Bloc national. Sommes-nous donc anti-nationaux pour en être exclus?

— Mais auriez-vous accepté d'en faire partie?

— Pourquoi pas? Nous nous serions assis à la table du Conseil et nous aurions demandé qu'on fusillât sur-le-champ et M. Herriot et M. Briand, l'un pour bêtise, l'autre pour trahison. Oui, je vous prie de le répéter, l'un pour bêtise, l'autre pour trahison. Car Locarno est une véritable trahison et M. Poincaré portera une lourde responsabilité d'entériner — en ayant accepté la présence de Briand dans son ministère — ce crime contre la patrie. Ah! M. Poincaré m'a bien déçu.

Jamais homme politique n'a été soutenu avec plus de loyauté, de fermeté, d'espérance. Parmi les nôtres, j'ai été le dernier à le défendre. J'attribuais à ce Lorrain — bien qu'il fût républicain — le sens des hommes de la frontière. Barrès, qui fut un de mes plus chers amis, avait la même opinion. Je pense que, voyant où en sont les choses, Barrès lui aussi aurait compris qu'il avait fait erreur. M. Poincaré est un faible. Homme intègre et voyant clair, il n'a pas le courage d'exécuter ce qu'il estime nécessaire, ni peut-être de juger et de concevoir certaines nécessités éloignées, hautes, mais pressantes. Comme vous dites, vous autres aviateurs, il manque vraiment de plafond.

» On croit que j'ai beaucoup connu M. Poincaré. Je l'ai vu, en tout, trois fois. La première entrevue me découvrit un état d'esprit qui m'intéressa. Voici l'historiette.

» Pendant la guerre, on m'avait offert d'écrire des articles dans le journal espagnol l'*A. B. C.* Je ne voulus point le faire sans en avertir le ministre des Affaires étrangères qui était alors M. Delcassé. Je ne le connaissais point et, ayant été en correspondance avec M. Poincaré, j'écrivis à celui-ci pour qu'il avisât le Quai d'Orsay. Il me proposa de venir en causer à l'Élysée. J'y fus. On était en plein chaos parlementaire : commissions aux armées, interpellations sur les opérations en cours, que sais-je? Et M. Poincaré, m'exprimant sa confiance dans la victoire, me dit le mal que lui donnaient les Chambres.

» — Et pourquoi ne les renvoyez-vous point? lui demandai-je.

» Il leva les yeux au ciel et martela, syllabe à syllabe, cette réponse lapidaire :

» — Vous me connaissez assez pour savoir que je suis incapable d'une illégalité.

» — Monsieur le président, je sais votre respect du Droit, mais enfin nos pères romains qui ont inventé le Droit disaient : *Salus populi, suprema lex...*

» — Oui, je sais, mais que puis-je faire comme Président de la République? Des discours, c'est tout ! Ah ! si j'étais président du Conseil ! »

M. Charles Maurras prend un temps qu'il emploie à me verser

avec précaution un marc plein d'arome et de force. Puis il conclut :

— Président du Conseil, M. Poincaré l'a été depuis et l'est redevenu. Il n'a rien su tirer d'une bonne Chambre, il en a fait élire une mauvaise, il fera tout ce qu'il faut pour être renversé par celle-ci, sans oser prendre aucune des initiatives utiles que son esprit légalitaire lui interdit : voilà pour le républicain Poincaré. Quant à Poincaré homme de l'Est, au Prince lorrain, comme nous l'avons appelé, il a laissé massacrer les Allemands amis de la France dans les rues de Pirmasens et de Kaiserslautern. Il a laissé M. Briand monter à Locarno tous les éléments de la prochaine agression et de la prochaine invasion. Ni dans un Poincaré, ni dans l'autre, je n'ai plus, je ne peux plus avoir confiance.

M. Charles Maurras se tait. Il a parlé fermement, mais sans l'âpreté que je lui ai connue à Paris. On dirait que de sa maison de Martigues il juge choses et gens avec un détachement dont il n'a pas conscience. Maintenant il y a beaucoup de paix sur cette figure sans mouvement. L'alcool généreux échauffe les tempes. Par les volets entr'ouverts on aperçoit un morceau de jardin tranquille.

J. KESSEL

L'ÉCORCHÉ

I

Eugénie, le visage creusé d'inquiétude et tordant entre ses doigts râpés un coin de tablier bleu, se tenait au milieu du salon de son maître. Lui, Antoine Mignot, tournait autour d'elle, les yeux au tapis, et expliquait :

— Tout le secret de cette salade réside dans ses proportions de betterave, de noix, de céleri et de pomme. Ne jamais oublier les pommes, surtout. Celle d'hier soir était réussie. C'est bien.

Il s'arrêta, et, levant son visage aux traits mous, un peu dégarni aux tempes :

— Mais j'ai une remarque à vous faire sur le lièvre à la crème.

L'inquiétude d'Eugénie redoubla, et elle ressembla tout à coup à son lièvre.

— Il était bon, — continua Antoine, — et piqué comme il faut, mais vous ne l'aviez pas mariné. Chez ma mère, on le servait toujours mariné. Il est vrai que c'était avec une purée de marrons. Je déteste la purée de marrons. Mais je tiens à la marinade : elle développe l'arome du gibier, corse la viande, et, par opposition, exalte la crème. Nous recommencerons ce lièvre-là, Eugénie, jusqu'à ce que vous le réussissiez.

Eugénie frissonna. Elle était devant son fourneau comme devant le problème de la destinée. Son maître, difficile, scrupuleux, l'entraînait peu à peu sur le chemin de la perfection.

— Pour ce soir, — fit-elle la gorge serrée, — je fais des tartelettes aux rognons. Monsieur aime bien ça.

— Des tartelettes aux rognons, oui, oui.

Il avait repris sa marche circulaire; il s'arrêta de nouveau et savoura à l'avance, avec un plaisir un peu oppressé, la brisure sèche de la pâte, la chair rebondie des rognons.

— Ensuite, — reprit la cuisinière, — j'ai deux perdreaux.

Le petit nez rond d'Antoine remua du bout et il murmura :

— Roses, Eugénie, bien roses, les perdreaux. Et un feu de bois.

— Il faudra que monsieur ne les fasse pas attendre.

Soudain la porte de l'appartement se ferma avec bruit, celle du salon s'ouvrit presque aussitôt et, tandis que la cuisinière disparaissait par une autre issue, Henriette Mignot surgit sur le seuil. Et tout de suite elle cria :

— Non, c'est trop fort, c'est trop fort !

Antoine perdit son expression de désir heureux, et il se remit à tourner en rond tandis que sa femme se jetait dans un fauteuil. C'était une petite créature aux sourcils froncés, au parler net et agressif.

— Cette fois, cela dépasse les bornes. J'étouffe, je suffoque...

— Explique-toi, — dit placidement son mari.

— Je viens de rencontrer Marc. Sais-tu la sottise qu'il médite?

— Comment saurais-je les intentions de ton frère avant que tu ne me les révèles?

— Une sottise abominable auprès de laquelle toutes les autres qu'il a commises ne sont rien... Ah, je t'en prie, cesse de tourner ainsi autour de moi, je ne puis le supporter en ce moment.

Antoine s'arrêta avec docilité et dit :

— Si tu enlevais ton chapeau?

Mais sans l'écouter, selon son habitude, sa femme reprit avec violence :

— Marc n'a jamais témoigné du moindre bon sens.

— Tu exagères.

— Allons donc! Rappelle-toi... A dix-huit ans il voulait être missionnaire. Convertir les nègres! Comme si c'était aux

gens de notre monde à s'en occuper. Je le vois encore, naturellement plein de mépris pour nous, dévoré de zèle, extatique! Ma parole : extatique! Il ne parlait plus que du salut des âmes. Mais ce fut sans lendemain. A vingt ans, il a été pris de la folie du socialisme. Et, comme de juste, il s'est jeté dans les extrêmes : antimilitariste, antipatriote, ennemi de la propriété. Il croyait même devoir s'habiller avec extravagance, en prolétaire... Si encore il s'en était tenu à la théorie! Mais non. Cet héritage de cinquante mille francs de son parrain, il l'a donné à son parti. Tu t'en souviens. Cinquante mille francs! Quand on a vingt ans et qu'on hérite de cinquante mille francs, eh bien... Eh bien oui, je m'entends.

— Ton frère est désintéressé.

— Il est idiot. D'ailleurs, la bêtise faite, il s'est dégoûté du socialisme. Mais alors il a renoncé à ses études de droit pour se lancer dans la médecine. Toi, naturellement, avec ton indulgence habituelle, tu as refusé d'intervenir.

— Je ne suis pas plus indulgent pour Marc que pour n'im- n'importe qui, mais je ne peux pas me mêler des affaires de tout le monde.

— Bien sûr, ta bonté, ta fameuse bonté t'empêche de faire de la peine aux gens, même quand c'est pour leur bien. Conseillé par moi et grâce à nos relations, Marc aurait pu fournir une carrière honorable dans la diplomatie. Il est beaucoup trop impulsif pour réussir comme médecin. Te ferais-tu soigner par lui? Pour un rhume, peut-être. Dans un cas grave, jamais.

— Je t'assure, il fera un médecin très convenable. Tout cela s'arrangera.

— Note bien que sous aucun prétexte il ne serait venu demander mon avis. Il pourrait s'ouvrir à moi, sa sœur aînée, ou même à toi, à la rigueur, avant de prendre une décision. Non. On dirait que je ne compte pas. Toujours le fait accompli. Et cette fois...

Henriette s'étranglait. De rage, elle tapa avec ses petits poings sur ses genoux. Puis, retrouvant son souffle :

— Ces bêtises, je les lui pardonnerais encore, elles n'étaient pas irrémédiables, elles pouvaient l'aider à se corriger. Aujourd'hui, il se perd définitivement. Écoute-moi bien : Marc veut se marier!

— Pourquoi pas? Si c'est un bon mariage...

— Oh! que tu es agaçant. Ne comprends-tu pas que Marc... D'abord, il est absurde de se marier à vingt-quatre ans. A cet âge-là, un homme ne se connaît qu'à peine, et il ne connaît rien de la vie. Et puis surtout Marc prétend épouser... qui, je te le demande?

Antoine se garda d'ouvrir la bouche, mais, sans y faire attention, sa femme poursuivit avec fureur :

— Une étudiante russe, oui, une de ses camarades de la Faculté de médecine. Je la vois d'ici; bolchéviste, ne sachant pas le français, sale... Jamais je ne pourrai la recevoir. Qu'est-ce que diraient nos amis? Ce fou de Marc ruine son avenir, rompt avec notre monde, se singularise une fois de plus, enfin... enfin il ne cherche qu'à m'exaspérer!

— La chose n'est pas faite. Peut-être réfléchira-t-il...

— Réfléchir, lui? Entêté, violent, susceptible... Ah, quel frère! Les premières objections que je lui ai présentées, des objections raisonnables, l'ont enflammé d'indignation. Nous nous sommes séparés très mal.

— A-t-il essayé de justifier cette nouvelle lubie?

— Est-ce que je sais? Nous nous disputions : je ne l'écoutais pas.

Antoine détestait les brouilles. Il reprit avec rondeur :

— Tu n'emploies peut-être pas avec Marc les moyens qu'il faudrait.

— Vas-tu m'apprendre comment le traiter? Voilà plus de vingt ans que nous sommes aux prises. C'est un orgueilleux.

— Et puis après?

— Qui n'a qu'une idée, c'est de faire du paradoxe. Personne ne m'a jamais autant contredite que lui. Tiens, il est à la fois buté et changeant. Et puis hargneux.

— Mais non. C'est un garçon qui a des inquiétudes, qui passe par des crises...

— Pourquoi aurait-il des crises? Est-ce que j'en ai, moi? Ajoute qu'il est égoïste, et probablement cynique.

— Allons donc. Ce mariage qui t'irrite prouve peut-être sa candeur.

— Cynique. Cette étudiante est sa maîtresse, j'en suis sûre.

— En as-tu la preuve?

— Non... Mais justement c'est suspect.

Antoine se mit à sourire, en détournant la tête toutefois, pour ne pas attirer sur lui la véhémence de sa femme. Sûre d'avoir raison cette fois comme toujours, elle repartit à l'attaque.

— Je devine que Marc régularise une situation. Voilà pourquoi il se dérobait toujours quand je lui parlais de jeunes filles. Je l'ai toujours soupçonné d'avoir des aventures d'une extrême bassesse.

— Tout de même, — dit Antoine, — sur ce chapitre-là, il ne nous a jamais causé d'ennuis.

— Dis plutôt qu'il nous a toujours caché avec le plus grand soin...

— C'est de la réserve.

— Non, de la dissimulation. Ce que je sais de lui, c'est par raccroc que je l'ai appris, en lui tendant des pièges, en interrogeant les autres. Sauf ses théories anarchistes il ne m'a jamais rien raconté. Il se retranche dans un mystère dédaigneux.

— De la méfiance peut-être?

— Pourquoi? A-t-il donc quelque chose à cacher?

— Je voudrais te faire dire qu'il a de la tenue.

— Il n'aurait plus manqué qu'il vînt me faire un tableau de ses désordres.

— Tu te plaignais qu'il ne te dise rien et voici que...

— D'ailleurs il n'a rien à dire. Pourquoi plairait-il aux femmes? Il est grognon, sec, austère, il se tient mal.

— Je le crois peu sensuel...

Henriette jeta sur son mari un regard incisif et il se hâta d'ajouter :

— Je veux dire en général. Tiens, il avale n'importe quoi. Quand il vient ici, il ne s'aperçoit même pas de ce qu'il mange.

Il n'y avait pas eu beaucoup de femmes dans le passé d'Antoine Mignot. A vingt ans, aimable, souriant, assez beau de figure et pas encore empâté, il avait été l'objet d'un vif attachement. Hésitant devant les avances qu'on lui prodiguait avec une irritation passionnée, il avait fini par fuir pour ne pas avoir à répondre. Cette fausse aventure il la jugeait ridicule, humiliante, et la femme qui l'avait éclairé sur lui-même était le seul être qu'il détestait. Désormais, le scepticisme

et peut-être le dépit lui avaient interdit de prendre l'amour au sérieux. Sa volupté n'était pas là.

Henriette consultait ses souvenirs.

— J'ai cru parfois, — dit-elle, — qu'il s'intéressait à la petite Fleurieu. Ou plutôt que la petite Fleurieu s'intéressait à lui. Je ne peux pas la rencontrer sans qu'elle me parle de lui. Et dans des termes d'une admiration... Comme s'il était admirable!

— Tu t'acharnes à refuser tout mérite à ton frère. C'est excessif.

— M'acharner, moi? Jamais de la vie. Seulement, j'ai l'esprit clair et je vois ses défauts.

— Eh bien, — répondit Antoine, — je vois ses qualités. D'abord il est intelligent.

— Nous le sommes tous dans ma famille.

— J'entends très intelligent. Et puis, il a comme un désir de grandes choses. Oh! je sais bien que ce n'est que de la jeunesse. Tu m'as raconté toi-même, qu'à treize ou quatorze ans, Plutarque était son auteur favori, avec Vauvenagues et Marc-Aurèle. Il est fier, farouche, il semble ne vouloir compter que sur lui-même. Et puis jamais il ne demande de services.

— Tu te moques bien qu'il fasse des bêtises, gâche sa carrière ou sa santé, pourvu qu'il ne te cause pas d'ennuis. Mais le jour où il nous aura compromis dans ses histoires absurdes...

— Personne ne peut me compromettre.

— Évidemment, tu te défiles toujours sous prétexte de tout arranger. Tiens, on te croit bienveillant : tu es un monstre d'indifférence.

Antoine haussa les épaules. Mais la perspicacité d'Henriette l'avait piqué, et il repartit, agressif à son tour :

— Tu as bien tort de déblatérer contre Marc, tu lui ressembles.

— Moi?

— Oui, tu es, comme lui, susceptible et entêtée. Tous les deux vous cherchez à mettre du drame dans votre existence. Il te faut des disputes, et à lui des partis pris extrêmes. Vous ne respirez vraiment que lorsque vous êtes excités...

Mais Henriette ne l'écoutait plus. Le menton sur ses poings, elle songeait à se renseigner auprès de Pierre Villiers, le meilleur ami, ou plutôt le meilleur camarade de Marc. Plus âgé, plus raisonnable, il n'avait pas abandonné ses études de droit, lui. Il allait dans le monde, lui. Il n'avait rien de paradoxal.

— C'est cela, — s'écria Henriette, — nous allons nous adresser à Pierre Villiers et lui demander d'intervenir.

— Comme tu voudras, — fit Antoine revenu à sa nonchalance.

— Vas le trouver, tout de suite : il n'y a pas un instant à perdre.

— Tu crois? Quelle heure est-il donc?

— Peu importe.

— Pardon, il est sept heures dix. Le temps de me rendre à Pregny, de causer avec Villiers, de revenir, je mettrai certainement plus d'une heure.

— Eh bien?

— Je vais le déranger. Peut-être a-t-il du monde. Peut-être sort-il ce soir.

— L'affaire est trop grave pour hésiter. Vas-y.

— Non, — fit Antoine en recommençant à tourner en rond, — je n'irai pas aujourd'hui.

— Mais Marc m'a dit l'imminence de ses projets. Nous devons agir.

— Je ne veux pas être en retard à dîner. Il y a des perdreaux.

Devant son expression de souffrance et de résolution, Henriette hésita. Elle connaissait la profonde gourmandise de son mari : il n'avait plus de raison dès qu'il s'agissait de bonne chère. Tournant l'obstacle, elle suggéra :

— Si tu lui téléphonais?

Certain maintenant de ne pas manger son perdreau trop cuit, Antoine s'installa devant l'appareil. Bientôt il entendit l'accent aimable de Villiers.

— Écoutez, mon cher, — fit-il, — nous savons l'amitié que vous avez pour mon beau-frère. Vous pouvez nous aider beaucoup dans les circonstances actuelles... Comment? Il ne vous a pas parlé de son mariage? Oui... Vous ne la connaissez pas?

Henriette, assise à côté de lui, tira son mari par la manche :

— Demande-lui si cette femme...

— Vous vous chargeriez, — continua Antoine, — de lui parler de... Je reconnais bien là... Vous le verrez ce soir? Bon... Quoi?

— Demande-lui, — répéta Henriette, — s'il croit que cette femme est sa maîtresse.

— C'est cela, tenez-nous au courant. Au revoir.

Henriette lui arracha le récepteur, et, bousculant son mari, s'écria dans l'appareil :

— Villiers, c'est moi. Pensez-vous que cette femme soit sa maîtresse?... Ah! vous ne voulez rien dire. Eh bien, moi, j'en suis sûre... Pourquoi! Parce que Marc ne fera jamais une bêtise à moitié.

Elle raccrocha le récepteur tandis que son mari déclarait :

— Vraiment, tu ne te gênes pas beaucoup.

— Bah, Villiers est un camarade d'enfance de Marc. Nous n'avons pas de secrets pour lui.

— Enfin, il le verra ce soir à un bridge chez madame Fleurieu. Il lui parlera.

Le feu aux joues, défiant l'univers, Henriette s'écria :

— Non, non et non, ce mariage ne se fera pas.

Vers neuf heures, après s'être habillé avec soin, en se regardant beaucoup dans la glace, Villiers se rendit chez madame Fleurieu. C'était un garçon heureux, adroit et riche, qui jouissait, grâce à l'expression ouverte dont l'avait doté la nature, d'une réputation de franchise. Aimant à plaire, il comptait beaucoup d'amis. Seul parmi eux, Marc Lepreux lui témoignait parfois de la mauvaise humeur et trouvait plaisir à lui faire à l'improviste des confidences sur un ton dur, ironique, où il était difficile de distinguer la vérité du paradoxe.

Et pourtant, parfois, Villiers avait la vague impression que Marc lui dissimulait l'essentiel de sa vie. Il ignorait ce projet de mariage, au point que, comme Henriette, il croyait Marc engagé dans une intrigue sentimentale avec madame Fleurieu. Celle-ci l'avait interrogé un jour sur Marc avec une sympathie si voyante qu'il en était demeuré songeur. Peut-être ce prétendu mariage servait-il de paravent?

Quand il arriva chez madame Fleurieu, il la trouva désolée; leur quatrième partenaire, une Américaine, était grippée et manquait au rendez-vous.

— Quand monsieur Lepreux sera là, — dit-elle, — nous ferons un bridge avec un mort. En attendant, mettez-vous près du feu.

Madame Fleurieu était une personne douce, enfantine et crédule, sans l'ombre d'esprit, inapte à saisir l'ironie des autres, remplie d'une immense bonne volonté qu'elle ne savait où placer. Jolie, un peu trop potelée pour le goût de l'époque, son physique semblait conventionnel par excès de pureté et de fraîcheur. Tout le monde s'accordait dans son éloge, et personne ne s'intéressait à elle profondément. Elle finissait par ennuyer parce qu'on ne l'écoutait pas. On l'avait mariée à un homme d'un certain âge, riche et malade, qu'elle avait perdu au bout de deux ans et qu'elle se reprochait de ne pas regretter davantage. Sans famille immédiate, ne sachant où porter ses pas ni comment remplir ses journées, elle demeurait seule dans la vie, avec l'impression désolante d'être en trop.

Le but de la soirée étant de jouer au bridge, tant que Marc ne serait pas arrivé on n'en serait qu'à la préface. Il fallait attendre en bavardant. Mais cette attente orienta leurs esprits vers le même objet. A la fin ils ne purent s'empêcher de parler de Marc, sans même le nommer.

— Croyez-vous qu'il ait oublié?

— Non, certes, — répondit Villiers. — Mais il est si distrait. Lepreux, — ajouta-t-il en souriant, — est un curieux personnage.

— Il ne ressemble pas aux autres, n'est-ce pas?

Villiers eut un premier mouvement excellent et, pour rendre service à un ami, il le dépeignit ardent, tourmenté, timide aussi.

— Timide?

Elle s'était assise à quelque distance du feu, et, se croyant protégée par l'ombre, ne dissimulait pas l'expression de son intérêt. Villiers, qui la distinguait fort bien, continua :

— Au point de savoir mal s'exprimer, surtout avec les femmes. Très sauvage, vous savez. Il faut le deviner à demi-mot.

— Ah?

Villiers jeta un coup d'œil à la pendule. « Ne pourrait-il pas arriver? Moi je m'éclipserais. » Puis il ressentit quelque humeur d'être entraîné à rendre un service qu'on ne lui avait pas demandé. Il reprit :

— Irez-vous danser le 25 chez les...

— A-t-il oublié mon adresse? — interrompit-elle.

— De qui parlez-vous?

— Mais de monsieur Lepreux.

Elle fit la moue et il s'impatienta de nouveau : il n'avait pas l'habitude de passer en second.

— Oublier votre adresse! Ne vient-il pas souvent vous voir?

— Non, jamais. Je le vois très rarement.

Son innocence éclatait si bien dans ses paroles que Villiers en conclut qu'il n'y avait rien du tout entre eux et qu'il était trop bon de faire valoir la cause de son ami.

— Si je vous questionne sur lui, — reprit madame Fleurieu, qui craignait que la conversation ne changeât de sujet, — c'est que je suis sûre que votre ami est malheureux.

— Lui?

— Naturellement il ne le raconte pas. Mais ma certitude est absolue. Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs. Peut-être parce que je ne suis pas très heureuse moi-même. Alors je le devine... Et je le plains.

Son visage prit une expression de mélancolie angélique. « Comme elle a l'air démodé », songea Villiers. Elle dit une ou deux banalités sur la solitude, mais, inhabile à feindre, elle se trahissait tout de suite quand elle s'exprimait en termes généraux. Prête à consoler, elle désirait être consolée elle-même. Villiers éprouva une sorte d'attendrissement devant cette touchante transparence.

— Si Lepreux avait des ennuis, je le saurais, — dit-il, pour la rassurer. — Nous nous connaissons depuis des années, depuis...

Debout, il se chercha dans la glace et, satisfait de lui-même, ajouta avec un sourire condescendant :

— Depuis un certain matin où, collégiens tous deux, nous nous battîmes comme des garnements. Il avait fait tomber mes livres dans la boue. J'étais le plus fort, je le corrigeai. Il essaya,

quelques mois plus tard, de prendre sa revanche, mais sans succès. Et nous sommes devenus amis. Il n'a pas de rancune. Moi non plus.

Il s'arrêta de sourire en remarquant le regard irrité que lui lançait madame Fleurieu. Piqué, il reprit :

— Oh! ne vous imaginez pas que Lepreux fût un ange de douceur, et moi une brute. Il était batailleur. Au fait, il l'est toujours. Oui, un violent...

— Écoutez, — dit la jeune femme, — on a sonné.

Villiers fit un geste de dépit. Mais personne n'avait sonné et il continua :

— Qu'est-ce qui nous attache l'un à l'autre? Nous sommes aussi différents que possible. Il est distrait, incertain, peu liant. Moi j'ai l'esprit précis et j'adore le monde. Son opiniâtreté est terrible; tenez, voici un de ses mots favoris : « Chacun de nous a son destin à gagner. » Et puis il est méfiant, ah, si vous saviez comme il est méfiant!

Villiers se rapprocha :

— Moi, je prends les choses comme elles viennent et je m'en accommode. Je ne connais pas de plus grand bonheur que de plaire.

Son interlocutrice avait baissé la tête. Il regarda son cou délicat, et il éprouva le désir d'embrasser cette chair enfantine. « Pourvu que Marc ne vienne pas », pensait-il. Elle releva la tête et dit avec une gêne innocente de petite fille en faute :

— Pardonnez-moi, je n'ai pas entendu vos derniers mots.

Et devant l'air fâché de Pierre, elle ajouta précipitamment :

— Est-ce que je vous ai fait de la peine?

Elle se sentait toujours intriguée par les jeunes gens. Lorsqu'on lui avait fait épouser M. Fleurieu, un esprit si éminent, celui-ci et le groupe d'amis fidèles qui l'entouraient, personnages grisonnants et convaincus, lui avaient laissé entendre que c'était là pour elle un grand honneur. Elle avait partagé la couche de cet homme distingué avec une soumission déférente. Elle avait écouté en s'appliquant, sans bien les comprendre, ses discours pleins de gravité, les souvenirs méticuleux qu'il ressassait, si périmés pour elle. Au voisinage de son égoïsme autoritaire, domestiquée par des habitudes qu'il lui imposait naturellement, elle avait pris une telle

habitude d'obéir que maintenant encore elle filait doux lorsque n'importe qui l'interpellait. Pendant la brève durée de son mariage, elle ne s'était guère amusée, inquiète de répondre à la confiance qu'on daignait mettre en elle, terrifiée quand il fallait recevoir à dîner les redoutables amis d'un mari qui aurait pu être son père; ils la toléraient, les sourcils froncés, mais affectaient de ne pas la traiter en maîtresse de maison et lui en voulaient de ne pas se rendre compte peut-être de sa « chance ». Et quand il mourut, ils épièrent son deuil, ses larmes, et pour un peu eussent regretté qu'elle ne se sacrifiât pas sur sa tombe comme une veuve hindoue.

Madame Fleurieu frissonna.

— Pardonnez-moi, dit-elle. — Je vous fais passer une bien ennuyeuse soirée. Vous le voyez, quand j'invite les gens, ils ne viennent pas...

Elle se reprit en rougissant et se hâta d'ajouter :

— Sauf vous...

— Chère madame, l'absence de Marc ne m'étonne pas. Mystérieux et distrait, il fait naître sous ses pas les complications... Au contraire, je suis venu, moi, parce que je n'oublie rien et parce qu'avec moi tout s'arrange...

Madame Fleurieu balbutia qu'elle le trouvait fort aimable, mais se leva et, pour s'écarter de lui, alla s'asseoir de l'autre côté de la cheminée. Alors, sans en rien laisser paraître, il résolut tout à coup qu'il aurait raison de cette femme.

— D'ailleurs, — continua-t-il, — Lepreux vient de prendre une décision qui étonnera la plupart de ses amis. Je vous annonce son mariage.

Elle tourna vers lui un visage stupide :

— Son mariage!

— Oui, il épouse une étudiante russe, sa maîtresse.

Les yeux de madame Fleurieu clignotèrent. Enfin elle murmura :

— Puisqu'il l'a choisie, je suis sûre qu'elle est digne de lui. J'aimerais la rencontrer, — ajouta-t-elle, avec cette ingénuité que les médisants appelaient sa bêtise.

Ce nouveau malheur, qui la bouleversait, lui montrait une fois de plus que, dans la vie, elle serait toujours une sorte de comparse. Aussi frémit-elle quand Villiers lui demanda :

— Et vous?

Elle se taisait, il répéta :

— Oui, vous. Les autres se marient et vous jugez qu'ils ont raison. Vous vous plaignez de la solitude; ne chercherez-vous pas...

— J'ai été mariée.

— Si peu que cela ne compte guère.

Puisque Marc désormais ne pouvait l'épouser, elle prit instantanément le mariage en dégoût.

— Cela m'a suffi, — dit-elle.

— Sans aller jusque-là, — reprit-il, — vous pouvez recourir à l'amitié.

— Pourquoi se marie-t-il? — demanda madame Fleurieu.

Villiers, serrant les dents, jugea que cette céleste créature étalait sa préférence avec cynisme. Mais son instinct de coquetterie reprit le dessus.

— Ne puis-je vous servir, — dit-il, — qu'à vous parler d'un autre?

Comme elle demeurait silencieuse, il affecta une tendre soumission pour déclarer :

— Eh bien soit, je le ferai puisque c'est le moyen d'être près de vous et de vous intéresser.

— Parlez donc, — murmura-t-elle.

Alors il se mit à l'entretenir de Marc, de son enfance, de sa famille, de ses études; il inventait des détails à mesure, il glissait certaines restrictions dans l'éloge, et se mêlait peu à peu lui-même à ces récits. Parfois il s'arrêtait, redoutant d'être dupe, et il pensait : « Tu me le paieras. » Puis il recommençait à déployer sa gentillesse. Mais enfin il se trouva à bout d'histoires. Alors elle s'éveilla de sa mélancolique rêverie, s'aperçut que Pierre lui tenait la main, la retira doucement, et soupira.

— Pourrai-je revenir? — demanda-t-il en se levant.

— Oh! oui, — dit-elle avec une expression presque voluptueuse. — Et quel causeur vous faites...

Il hésita à la saisir dans ses bras. Mais il n'était ni brutal, ni maladroit comme son ami Marc. Alors il se retira, et son visage, au moment de l'adieu, n'exprima que le plus sincère dévouement.

II

Debout dans le sable du manège, Marc Lepreux enfilait avec lenteur de gros gants de cuir. De petite taille et gêné de l'être, il levait la tête et se redressait dans ses bottes. Son visage maigre et sérieux, d'apparence résolue, s'éclairait de prunelles fixes, rapprochées d'un nez long, mince, presque pointu. Ses lèvres étaient fines, et il les gardait serrées. Son teint brouillé indiquait un foie délicat. Près de lui, un vieux palefrenier tenait par la bride une jument noire à chanfrein blanc, nerveuse, les oreilles vite dressées, toujours prête à un écart. Allegra appartenait à Villiers qui ne la montait guère et comptait sur son ami pour le remplacer.

Malgré sa lenteur Marc finit de boutonner ses gants, et le palefrenier passa de l'autre côté de la bête pour tenir l'étrier. Mais sans se hâter davantage le jeune homme flatta la jument à l'encolure, demanda si elle mangeait bien son avoine, s'informa quand on la mènerait au ferrage... Le jour qui tombait du vitrage marquait d'ombres accusées sa mine soucieuse qui prit soudain une expression de défi. Il saisit la bride, chaussa l'étrier, s'enleva. Dès qu'elle le sentit sur elle, Allegra se mit à danser, triturant le sable de ses petits sabots, encensant de la tête.

— Ho, ho, — fit le palefrenier.

Marc s'assura dans la selle, content à la fois et préoccupé de chevaucher cette jolie bête ironique. Sage d'abord, elle rangea le mur du manège et s'avança d'une allure délibérée. Il la poussait dans les coins, puis, cherchant son flanc, la mettait en travers. Elle obéissait, baissait et levait la tête, agitait le bout tronçonné de sa queue et semblait tout entière sourire. Flatté par cette coquetterie, son cavalier perdit peu à peu son expression contractée : un instant même il détendit ses lèvres minces. Mais à ce moment précis, Allegra, tapant soudain dans le bois de la paroi, fit une brusque volteface et faillit le désarçonner.

Tout de suite, domptant une appréhension foudroyante, il la ramena, la punit, et elle reprit la piste avec un air de contrition. Mais elle devinait qu'elle avait décroché l'inquiétude au cœur de son maître. Alors, pour le rendormir dans

une assurance d'où il serait si amusant de l'arracher, elle témoigna d'une extrême docilité à se mettre au trot, puis au galop, un petit galop innocent et réglé.

— Auguste, — cria Marc, — la perche!

Et, souple, Allegra franchit agréablement la barre.

— Plus haut, — commanda le jeune homme.

Il repartit du coin du manège, en foulées coulantes, la jambe bien au cheval. Il vit la barre enveloppée de paille devant lui, sous lui, et puis, enlevé, il ne la vit plus, et se retrouva de l'autre côté.

— Plus haut!

Il respira la bonne odeur de tan, de sueur, de crottin. Il était satisfait de lui et de la jument. Mais comme il changeait de main, au pas, il songea que, s'il était commode de graduer son élan à chaque tour de piste et de résoudre ainsi une difficulté choisie, dehors il y avait des obstacles non préparés et qu'il serait plus digne de tenter.

— Auguste, — fit-il en tirant sur la bride, — je vais sortir.

— Voulez-vous que je vous accompagne?

Il refusa. Le palefrenier alla ouvrir le portail qui donnait sur le vestibule, puis la porte cochère qui donnait sur le monde. Et comme Marc passait devant lui, il lui conseilla :

— La main légère, monsieur, la main légère. Et prenez garde qu'elle ne vous emmène pas...

Les fers sonnèrent sur le pavé de la rue. Il faisait un temps adouci d'automne, et l'on devinait le soleil derrière la brume. Une boulangère qui avait un pain dans les bras s'arrêta pour regarder Allegra, ou Marc. Mais celui-ci pensait aux recommandations d'Auguste dont le ton goguenard lui avait déplu. Il savait bien qu'il avait la main trop brusque, et qu'Allegra était une bête capricieuse, difficile. Jamais il ne la montait sans un malaise qu'il s'efforçait de dominer. Aujourd'hui, elle paraissait d'une sagesse qui l'avait encouragé à sortir, et cet animal d'Auguste lui annonçait qu'elle s'emballerait peut-être.

Marc enfonça son chapeau; son visage au long nez, aux lèvres jointes, reprit son expression résolue et, carré dans sa selle, le regard en avant, il se mit au trot. Un trot rassemblé dont il demeurait le maître, et qu'il fit durer très longtemps.

A la fin, ils se trouvèrent dans une avenue de banlieue, le long de laquelle se succédaient des villas suburbaines. Le trot vif du cheval attirait aux fenêtres des femmes et des enfants curieux. Marc ne détournait pas la tête. Aux villas succédèrent des jardins maraîchers, pleins de salades, de dahlias éclatants, puis des terrains vagues. Un petit bois apparut : Marc décida de quitter la route trop dure et suivit au pas un chemin bordé de taillis jaunissants. Bientôt des prés s'étendirent, semés de colchiques. Séduit par la bonne apparence du terrain, le jeune homme s'y engagea. Au bout du pré il y avait une haie basse où, sur la droite, était pratiquée une ouverture. Mais dédaignant de loin ce passage, Marc décida de sauter la haie. Et il mit Allegra au galop.

Sous la pression d'un cavalier si certain de lui-même, elle s'ébranla de bonne humeur, heureuse de l'allure libre et de l'air frais. Néanmoins, et peut-être pour se sentir plus libre encore, en arrivant à la haie elle se déroba à l'improviste, et repartit très vite dans la direction opposée. « Ah ça, » fit Marc qui ne s'y attendait pas. Tout de suite agité, mécontent, il raccourcit ses rênes, et, donnant des jambes, poussant des reins, voulut ramener la jument sur l'obstacle.

Elle en éprouva de l'impatience. Elle se débattit, sauta comme un mouton, et, comme on lui tirait sur la bouche, elle se dressa. D'abord un peu, pour agiter ses jolis sabots de devant; puis une seconde fois, plus haut, pour sentir son cavalier glisser sur la selle; puis une troisième fois pour constater qu'il s'énervait. Quand elle retomba sur ses jambes, mi-dansante, mi-colérique, Marc, troublé, mouillé de sueur, redoutant la chute, se rappela que son principal défaut était la brusquerie. « La main légère, monsieur. » Rendant les rênes, il interpella Allegra :

— Allons, allons... Doucement!

Il la flatta, et comme elle se calmait, il reprit, avec un pressant désir de bonne amitié :

— Là, tout doux... Qu'est-ce que c'est que ces manières?

Puis il considéra la haie : elle lui parut plus haute. Il regarda autour de lui : il était seul au milieu de champs déserts. Le soleil montait dans un ciel dégagé maintenant et très bleu. Comme il faisait chaud pour un matin d'automne! Par con-

traste avec la crainte cruelle qu'il venait d'éprouver d'être renversé, il trouva délicieux de sentir, sous lui, une monture rassérénée. Et après un nouveau coup d'œil circulaire, il la poussa vers l'ouverture de la haie.

Au petit pas, ils allaient la passer. Toutefois, juste avant qu'il ne fût trop tard, Marc, les oreilles brûlantes, fit un demi-tour soudain, gagna le champ nécessaire, et, la bouche serrée, le cœur battant, se précipita une seconde fois sur l'obstacle. Mais partie en carrière, la jument s'arrêta net sur ses quatre sabots devant la haie et, d'un vigoureux soubresaut, désarçonna le jeune homme.

Il tomba la face contre terre, et demeura étourdi. Puis il se redressa avec lenteur : son bras droit lui faisait mal, il pensa qu'il était cassé. Il porta la main gauche à sa figure et y sentit une large écorchure. Ses vêtements étaient souillés de boue. Maintenant que l'appréhension de la chute était réglée, il éprouvait de l'humiliation et une véritable rage. Il balbutia quelques mots égarés et se remit debout. Les étriers ballants, Allegra l'avait rejoint, et, sans lui accorder d'importance, arrachait des touffes d'herbe de ses grandes dents jaunes. Marc vérifia de nouveau que personne ne l'avait vu et brusquement saisit la bride. Son bras droit lui faisait très mal. Il tenta d'enfourcher la jument, mais elle tournait sur place, et, tandis qu'il avait un pied dans l'étrier, l'obligeait à sautiller avec l'autre jambe. Il se jugea ridicule. Enfin il parvint à s'enlever, et, tournant le dos à sa défaite, au pré où il avait imprimé son corps, il s'en alla au hasard.

La terre qui le salissait lui inspirait un affreux dégoût. En vain se disait-il qu'il arrive au meilleur cavalier de se jeter bas. Il savait qu'au moment d'aborder la haie il avait pensé qu'il ne la franchirait pas, qu'il ne pourrait pas la franchir. Cet éclair de doute, cette défaillance à l'instant de vouloir, Allegra s'était bornée à les traduire. L'exigence de l'obstacle le renseignait donc sur lui-même. Et aussi cette inquiétude qui habitait dans sa poitrine oppressée et que la jument devinait, bien sûr, car elle se dandinait maintenant, encensait d'un air ironique. Marc ne put le supporter. Puisqu'il avait été insuffisant, il résolut de se braver. Il reprit la bête en mains et en jambes, et se mit à lui donner des coups d'éperons. « Ah, tu as été

témoin... tiens! tiens! » Stupéfaite, indignée, Allegra s'ébroua, puis soudain partit. En quelques foulées elle fut au bout du champ. Là s'ouvrait un fossé plein d'une eau vaseuse. « Tu le passeras », cria Marc, exultant de colère. Elle le franchit en un élan magnifique. De l'autre côté, elle détala de plus belle. L'espace l'appelait, ses sabots frappaient l'herbe à une cadence de plus en plus rapide. Marc sentit qu'elle gagnait à la main et il voulut la modérer...

Quinze jours auparavant, Allegra s'était emballée au passage d'une automobile : Marc, le vent de la course sifflant à ses oreilles, avait senti le paysage tourner autour de lui et une horreur déchirante monter de ses entrailles. Et voici que, de nouveau, Allegra s'encapuchonnait. De nouveau, les étriers chaussés à fond, arrachant le mors pour l'arrêter alors qu'elle y prenait le meilleur point d'appui, il se trouvait impuissant à ralentir son allure emportée. Le vent recommença à bruire à ses oreilles. Au fond de lui-même naquit la même angoisse terrifiée. Et plus rapide encore que le galop, son imagination lui présenta le danger imminent. D'une seconde à l'autre, il se voyait précipité sur le sol, abattu, écrasé. Et comme l'affolement de la bête, surexcitée par l'extrême vitesse, se communiquait à lui, il commença, éperdu, à gémir tout haut, d'un ton suppliant et désespéré. Mais, la catastrophe tardant, l'attente d'être assommé lui devint plus atroce que la crainte même, et il ferma les yeux, laissa couler les rênes pour s'engloutir plus vite dans la mort.

Alors la bête fit tomber un peu de sa fureur, céda, se calma peu à peu, avant même son cavalier. Quand Marc reprit ses esprits, il se trouvait sur une route inconnue, très loin. La jument haletait, éclaboussée d'écume. Lui, il était hagard. Cette image si nette que son cerveau lui avait affirmée comme une réalité imminente, elle avait donc disparu! Oui, disparu. Le ciel était toujours là, très bleu, sur le paysage ensoleillé d'octobre. Il respira profondément. Il se sentait brisé. Ensuite il revint au manège, mais au pas.

ROBERT DE TRAZ

(A suivre.)

POLITIQUE VATICANE

M. Wickham Steed, qui a fait, à titre de correspondant du *Times*, de longs séjours dans les plus importantes capitales européennes, est considéré à juste titre comme un des meilleurs *observateurs* de la politique internationale. Les pages que l'on va lire ont trait au séjour de M. Steed à Rome; elles donnent des aperçus curieux sur la politique vaticane pendant les années 1898-1900.

La guerre hispano-américaine.

Le général[1] Pelloux choisit comme ministre des Affaires étrangères l'amiral Canevaro, qui avait commandé les forces navales européennes pendant le blocus de la Crète, mais, entièrement dépourvu, à part cela, de toute préparation diplomatique le qualifiant pour la lourde tâche qui s'offrait à lui. Il assuma ses fonctions le 29 juin. Le 25 avril, les États-Unis avaient déclaré la guerre à l'Espagne, et, au début de mai, les forces américaines s'emparaient de Manille.

Les tentatives du pape pour empêcher la guerre avaient échoué, ainsi qu'un mouvement esquissé par quelques puissances européennes pour dresser toute l'Europe contre les États-Unis : ce mouvement était parti de Berlin, et avaient été fortement appuyé par l'Autriche-Hongrie que l'empereur d'Allemagne employa comme pacificatrice. J'en eus

1. Le cabinet du général Pelloux avait succédé au ministère du marquis de Rudini.

le premier indice le 17 avril au cours d'une conversation avec le baron Pasetti von Friedenburg, ambassadeur d'Autriche-Hongrie près le Quirinal, qui, avec une acrimonie rare chez un homme de caractère aussi courtois, déblatéra contre la courte vue criminelle de l'Angleterre qui ne s'opposait pas aux desseins des États-Unis. Il m'assura que l'empereur François-Joseph, ainsi que le kaiser, étaient d'avis que l'heure était venue pour les États de l'Europe de se dresser contre l'arbitraire tyrannie américaine et de ramener les États-Unis au bon sens. Si, d'ailleurs, l'Angleterre persistait dans son absurde attitude, qui encourageait encore l'Amérique à bafouer l'Europe, elle pourrait bien voir l'Europe se tourner contre elle. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France et la Russie seraient prêtes à s'unir en une manifestation continentale et, si l'Angleterre jouait le rôle qui convenait, l'Italie pourrait s'y joindre également. Le baron Pasetti me pressa donc de représenter au public anglais la grande opportunité d'une action européenne concertée, de crainte de laisser échapper une occasion qui pourrait ne jamais se retrouver.

C'est avec quelque étonnement que j'écoutai cette diatribe, puis j'insinuai irrévérencieusement que les puissances continentales qu'avait citées l'ambassadeur souhaitaient sans doute que ce fût l'Angleterre qui attachât le grelot au cou du chat américain, ajoutant que d'ailleurs la façon dont l'Espagne avait administré Cuba était loin d'avoir provoqué l'admiration de l'Angleterre, et que, quoi qu'il arrivât, la condition de Cuba ne serait certainement pas pire sous l'autorité des États-Unis que sous celle de l'Espagne.

S'il était naturel que l'empereur François-Joseph souhaitât de voir l'Europe protéger les intérêts d'un pays catholique dont la reine régente était une archiduchesse d'Autriche, et si les sympathies du Vatican ne pouvaient manquer d'être du côté de l'Espagne, je soupçonnai pourtant, dès l'abord, qu'il devait se dissimuler derrière une proposition aussi ambitieuse que celle que m'avait exposée l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie quelque chose de plus positif que ces influences. Ce ne fut cependant que lors de l'incident de la baie de Manille, lorsque l'amiral anglais Chichester ne laissa subsister aucun doute sur ses intentions au cas où les vaisseaux de guerre

allemands viendraient entraver l'action de l'amiral Dewey, que je compris que mes soupçons étaient bien fondés.

La défaite de l'Espagne fut une grave déception pour le Vatican. Le pape avait, le 9 avril, persuadé au gouvernement espagnol d'accorder un armistice aux insurgés cubains. L'empereur d'Autriche l'avait félicité de son succès, et l'*Osservatore Romano* avait publié une « dépêche » de Washington déclarant que « l'influence du Saint-Père obtenant une suspension d'hostilités à Cuba était pleinement reconnue et accueillie avec gratitude par le peuple américain ». Au début de la guerre, le pape avait vécu pendant des semaines dans l'illusion que l'Espagne marchait de victoire en victoire sur terre et sur mer. Ses principales sources d'information émanaient du nonce à Madrid et des télégrammes reçus par l'ambassade d'Espagne auprès du Vatican, que le secrétaire privé de Sa Sainteté, Mgr Merry del Val, lui soumettait chaque jour; aussi, lorsque la flotte de Cervera fut anéantie près de Santiago et qu'il ne fut plus possible de cacher la défaite de l'Espagne, le pape fut-il péniblement impressionné. Un changement ne tarda pas à intervenir dans son secrétariat particulier. Simultanément, les vues du Vatican vis-à-vis de l'Italie subirent un changement. Jusqu'en mai 1898, les associations cléricales militantes en Italie avaient travaillé de concert avec les organisations républicaines et socialistes pour le renversement de la maison de Savoie. L'idée désuète que le pape recouvrerait son pouvoir temporel si la dynastie italienne pouvait être jetée à bas était encore entretenue sinon par le pape lui-même du moins dans son entourage, et particulièrement par les Jésuites. Le mot d'ordre de la Curie romaine était *Fuori Savoia!* « Hors d'ici la maison de Savoie! » Cependant la violence de l'explosion révolutionnaire[1] porta le pape et les plus prudents de ses conseillers à se demander si les partis subversifs témoigneraient d'un grand respect pour l'autel s'ils parvenaient à démolir le trône, et quoique le Vatican élevât d'acerbes protestations contre la suppression des journaux cléricaux[2] et la

1. De graves émeutes d'origine socialiste avaient éclaté à Milan au début de l'année 1898.

2. Suppression prononcée à la suite de ces émeutes.

dissolution, d'après la loi martiale, des associations catholiques par les commissaires royaux, le sentiment qu'il serait déraisonnable de pousser les choses trop loin ne tarda pas à se faire jour. Il n'y eut rien de changé en apparence; pourtant, dans la pratique secrète, les rapports entre le Vatican et le gouvernement italien devinrent, pour un temps, moins tendus.

La question de Rome.

Hors de l'Italie, rien ne transpira de ce changement; les catholiques étrangers crurent, au contraire, que la « Question romaine » était devenue particulièrement aiguë, et éprouvèrent et manifestèrent l'inquiétude que le pape ne fût molesté par les Italiens. Plusieurs journaux catholiques anglais entamèrent une campagne en faveur des cléricaux italiens militants qui avaient été condamnés en conseil de guerre à des peines variées d'emprisonnement, et un catholique anglais fort en vue, Mr Wilfrid Ward, neveu par alliance du duc de Norfolk, chef civil des catholiques d'Angleterre, vint à Rome en décembre 1898, pour faire une enquête sur la situation, dont, comme la plupart des catholiques, il ne connaissait que les apparences, et non la réalité. Il avait, de plus, élaboré un projet de solution de la question romaine comportant la restitution au pape de la partie de Rome connue sous le nom de cité Léonine, complétée par une bande de territoire s'étendant de Rome à la mer. Le cardinal Rampolla, secrétaire d'État, et le cardinal Mocenni, avaient discuté avec lui, plus ou moins patiemment, ces idées irréalisables; mais, désireux de connaître officiellement la manière de voir du gouvernement italien, il se présenta à sir Philip (depuis lord) Curie, ambassadeur d'Angleterre auprès du Quirinal, qui avait reçu une lettre du duc de Norfolk, priant l'ambassadeur de procurer à Mr Wilfrid Ward l'occasion qu'il désirait. L'ambassadeur se trouva quelque peu embarrassé. Il ne voulait pas plus offenser le duc de Norfolk en se refusant à recommander son neveu au gouvernement italien qu'il ne tenait à se compromettre diplomatiquement, en se faisant en quelque sorte garant d'un Anglais « noir ». Il me demanda

donc, à moi qui n'avais pas de qualité officielle, de faire ce que lui, ambassadeur, ne pouvait faire. Cette demande me divertit fort; je fis le nécessaire pour que Mr Wilfrid Ward se rencontrât avec de nombreux hommes politiques italiens, et, comme il ne parlait pas leur langue, je lui servis d'interprète. Nous vîmes donc ensemble le général Pelloux, premier ministre, l'amiral Canevaro, ministre des Affaires étrangères; Zanardelli, président de la Chambre; le baron Sidney Sonnino, et beaucoup d'autres. Zanardelli se montra franchement anticlérical et scandalisa vivement Mr Ward, Pelloux fut officiellement « correct », mais Canevaro et Sonnino lui parlèrent tous deux avec une netteté qui eût dû lui ouvrir les yeux s'il avait été assez au courant des choses de Rome pour apprécier ce qu'ils lui dirent.

Après avoir écouté les suggestions de Mr Ward pour la solution de la question romaine, Canevaro répondit en substance :

— Il me semble que vous autres, catholiques étrangers, ne comprenez pas la situation. Je suis, du moins je l'espère, un fervent catholique : le pape est mon chef spirituel. J'ai toujours été peiné que le conflit entre l'Italie et le Vatican eût une telle répercussion sur les questions religieuses, qu'il n'y ait, par exemple, pas eu jusqu'à présent d'aumôniers sur nos bateaux de guerre, le Vatican se refusant à sanctionner leur nomination. Quelques-uns de nos marins moururent l'an dernier, lorsque je commandais les escadres européennes près de la Crète : à mon vif chagrin, ils durent être ensevelis sans les rites de l'Église. Aussi, dès mon entrée en fonctions, m'efforçai-je de voir s'il ne serait pas possible d'arriver à un accommodement avec le Vatican pour la désignation d'aumôniers. Les négociations furent entamées et réussirent même au delà de ce que j'avais espéré. Elles ont abouti tout récemment; et bientôt un certain nombre de Franciscains vont être désignés comme chapelains de notre flotte. Savez-vous cependant quelle fut la condition posée par le Vatican avant le début des négociations? Que, quel qu'en fût le résultat, rien ne serait changé à l'hostilité apparente des rapports italo-vaticanesques.

— Impossible! — s'exclama Wilfrid Ward.

— Tout à fait possible, et, qui plus est, parfaitement vrai, — répliqua Canevaro.

Vexé, mais non convaincu, Ward mit fin à la conversation et prit congé du ministre des Affaires étrangères. Comme nous descendions l'escalier de la Consulta, il me dit :

— Pourquoi cet homme m'a-t-il menti de la sorte?

— Il n'a pas menti, — répondis-je. — C'est un marin absolument loyal, incapable de vous dire un mensonge. Il existe dans Rome des rouages complexes que nous, étrangers, ignorons, et ne comprendrions sans doute pas, même si nous les connaissions.

Nullement convaincu, Ward fit allusion à ce que lui avait dit Canevaro, lorsque nous vîmes Sonnino. La conversation étant, cette fois, en anglais, il se sentait plus à l'aise.

— Pourquoi le ministre des Affaires étrangères a-t-il jugé utile de me dire un mensonge? — demanda-t-il.

— Ce n'en est pas un, — répondit Sonnino. — C'est l'absolue vérité, qui permettra peut-être aux catholiques anglais de comprendre que la « question romaine » a une forme plus complexe que vous ne l'imaginez. Vous croyez que le pape et le Vatican sont réellement aussi désireux qu'ils le paraissent de récupérer le pouvoir temporel, et que, jusqu'à ce qu'ils l'obtiennent, la question romaine ne pourra être résolue. Il y a, bien entendu, des personnes qui le pensent aussi, mais elles sont sans influence. De temps à autre, lorsque les cardinaux s'animent, ils parlent dans ce sens; mais, dans leur for intérieur, ils savent, comme nous, que la question romaine fut résolue le jour où les troupes italiennes firent leur entrée dans Rome en 1870. Pourtant il n'est ni de leur intérêt ni du nôtre qu'il y ait une « réconciliation ». Ni eux, ni nous ne pourrions admettre que l'on pût dire que le pape est le chapelain du roi. Prenez mon cas personnel. Je suis protestant, mais je suis aussi Italien. Je considère l'Église comme la plus grande institution italienne, comme le premier moyen d'action pour l'expansion de « l'italianité » à travers le monde. Sa hiérarchie gouvernante est presque entièrement italienne, et, de fait, si l'Église doit rester romaine et être administrée avec succès, cette prépondérance doit être maintenue, car nous, Italiens, ne saurions jamais tolérer parmi nous un

pape étranger, ni une hiérarchie étrangère; nous désirons donc que le Vatican soit italien. Si une « réconciliation » se produisait entre le pape et le roi, si le pape cessait de protester contre son « emprisonnement », tous les catholiques étrangers ne tarderaient pas à soupçonner le Vatican d'être plus italien que catholique, et vous insisteriez pour obtenir quelque chose comme la représentation proportionnelle dans le Sacré Collège des cardinaux. Avec le temps, nous en aurions un composé d'une majorité d'étrangers : Français, Allemands, Espagnols, Américains, Autrichiens, et ainsi de suite. Un beau jour, ils éliraient un pape étranger que nous nous verrions obligés de chasser de Rome. Les gens du Vatican le savent fort bien, et c'est pour cela qu'ils persistent dans leur attitude anti-italienne et protestent contre l' « oppression ». Mais lorsque s'offre une occasion de servir les intérêts de l'Église, même par des accords de détail avec le gouvernement italien, ils s'empressent de la saisir, à condition qu'il n'en soit pas soufflé un mot. Peut-être comprendrez-vous maintenant pourquoi les aumôniers ne furent désignés que sous condition expresse qu'il n'y aurait rien de changé dans les rapports apparents du Vatican et de l'Italie.

Ward ne mit pas en doute la sincérité de Sonnino, mais il le jugea en proie à des hallucinations. « La vraie difficulté, me confia-t-il, c'est que pas un de ces politiciens italiens ne comprend vraiment la question romaine », — et il insista beaucoup pour que j'allasse voir un prélat au Vatican qui, m'assura-t-il, serait vraiment capable de me l'expliquer. Il m'apporta le lendemain une pressante invitation verbale, que j'acceptai, de ce prélat, qui devait, plus tard, occuper de très hautes situations à la Curie romaine et au Sacré Collège; mais, Noël approchant, je ne pus pas immédiatement faire ma visite. Pendant ce temps, répondant aux vœux de Noël des cardinaux, le pape se lamentait, une fois de plus, sur l'oppression du clergé ainsi que sur la situation difficile, préjudiciable à sa dignité et à ses droits sacrés, que lui imposait l'Italie. En commentant cette allocution, j'écrivis au *Times* :

Ceux qui ignorent la nature des relations qui existent entre le Vatican et le Quirinal considèrent l'allocution du pape comme une preuve que le conflit entre l'Église et l'État est à nouveau entré dans une

phase aiguë. Ce n'est, à tout prendre, qu'une protestation de plus contre ce que le Vatican est accoutumé de qualifier une intolérable situation. Par la force des choses, cependant, ce qui est en apparence intolérable est devenu non seulement tolérable, mais avantageux; ce qui, à l'origine, était anormal, est, à présent, non seulement normal, mais nécessaire. Les conditions de la « question romaine », ont subi en ce quart de siècle écoulé, de profondes transformations, et les exigences de la politique du Vatican ne sont plus celles d'il y a vingt-cinq ans. Les deux principaux postulats de la politique actuelle du Vatican consistent en ce que le pape doit sembler être prisonnier et que le Vatican doit sembler être l'adversaire implacable et irréconciliable de l'État italien... S'il plaisait au pape de sortir de sa prison volontaire, il ne serait pas seulement acclamé par la population romaine, mais encore les troupes italiennes lui rendraient les honneurs, et le roi Humbert et la reine Marguerite seraient des premiers à solliciter sa bénédiction, etc.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, cette dépêche provoqua un désaveu irrité du Vatican, quoiqu'elle fût, plus tard, citée avec approbation par le duc de Norfolk, lors d'une déclaration en public ayant trait à la question romaine. Elle convainquit évidemment le prélat que l'on m'avait demandé d'aller voir que son « explication » sur ce point délicat serait peine perdue. Lorsque je me rendis chez lui, il était sorti, mais je laissai un message annonçant ma visite prochaine, à moins qu'il ne me fît dire auparavant que le jour et l'heure que je proposais ne lui convenaient pas. N'ayant rien reçu, je retournai au jour fixé, fus annoncé par son domestique et prié d'attendre le départ d'un autre visiteur. Celui-ci étant parti, le domestique vint me dire que Monsignore ne pouvait pas me recevoir. Désireux de bien m'assurer que l'affront était intentionnel, je fis demander à Monsignore, à l'invitation de qui j'étais venu, d'avoir la courtoisie de me désigner un autre jour où il lui serait possible de me recevoir. La réponse fut qu'il était impossible à Monsignore de désigner jour, ni heure.

Je connaissais assez bien Rome pour garder le secret sur cette manifestation voulue d'impolitesse. Mais, six mois plus tard, je reçus du rédacteur en chef pour l'étranger du *Times* une lettre qui lui avait été adressée par un catholique anglais très en vue, à propos de mon interprétation d'une Encyclique papale. La lettre elle-même contenait un commentaire équi-

table et bienveillant auquel il n'y avait absolument rien à redire; mais elle se terminait par le *post-scriptum* suivant :

Je crois utile en même temps que vous sachiez que votre correspondant de Rome s'est probablement trouvé influencé par une rebuffade qu'il a essuyée il y a quelque six mois au Vatican.

Je compris alors que, si ce prélat m'avait laissé revenir une deuxième fois au Vatican, c'était afin de pouvoir user contre moi, en Angleterre, de la rancune que devait m'inspirer son impolitesse; et je ressentis, ma foi, une satisfaction fort peu chrétienne de ce que, quelques jours avant d'avoir eu vent de son intrigue, j'avais refusé de façon marquée d'être présenté à ce prélat, qui avait exprimé à M. Tcharykoff, ministre de Russie auprès du Saint-Siège, lors d'une réception diplomatique « noire », le désir de faire ma connaissance.

Je ne me rendis pas compte, à l'époque, de la colère qu'avait dû susciter chez les Jésuites, dont ce prélat était l'élève et l'agent, mes commentaires sur l'allocution de Noël du pape. Eux qui avaient obtenu la proclamation du dogme de l'infaillibilité du pape en 1870, qui avaient ensuite chassé Dollinger et les vieux catholiques de l'Église; qui avaient persuadé à Léon XIII de condamner la large philosophie religieuse de Rosmini (l'ami de Pie IX), et d'instaurer à sa place la philosophie scolastique de saint Thomas d'Aquin, travaillaient, à ce moment même, à obtenir la définition et la proclamation, en tant que dogme, du pouvoir temporel. De puissantes influences dans l'Église prenaient rang pour ou contre ce dernier projet. Il était donc, pour les Jésuites, de la plus haute importance que la « question romaine » fût entretenue, vivace, comme un problème brûlant. C'est pourquoi mon explication, suivant laquelle il n'était ni possible, ni souhaitable de restaurer le pouvoir temporel et que le Vatican lui-même avait pris de secrètes dispositions avec l'Italie, causa plus de déplaisir que je ne l'imaginais.

Il y avait, en outre, d'autres raisons pour maintenir bien en évidence la question du pouvoir temporel. La croyance répandue parmi les catholiques étrangers que le Saint-Père se trouvait persécuté et emprisonné était financièrement avantageuse. Des gravures coloriées, représentant le pape dans sa

« prison », sur un lit de paille, étaient répandues de toutes parts par les agences cléricales dans le double but de soulever l'indignation des fidèles. Depuis le refus par le Vatican de l'annuité de 3 millions de lires offerte par le gouvernement italien, lors de son entrée dans Rome en septembre 1870, bien qu'un premier versement eût été accepté par le cardinal Antonelli avant que la pression cléricale française et jésuite eût contraint Pie IX à refuser tous versements futurs, le pape dépendait, pour la plus grande part, du denier de Saint Pierre. Les jésuites se distinguaient fort dans la collecte de cette source de revenus; des sommes importantes étaient également fournies par d'autres ordres religieux, dont l'influence se développait en proportion de leurs contributions. Pie IX avait laissé, en mourant, environ 50 millions de lires, mais une grosse partie de cette somme fut perdue par les conseillers financiers de Léon XIII qui voulurent jouer à la baisse sur les fonds italiens. L'un des moins responsables, Mgr Folchi, fut, pour ce fait, congédié de façon toute caractéristique. La serrure de la porte de son bureau au Vatican fut, une nuit, secrètement changée; en constatant, le lendemain, que sa clef ne s'y adaptait plus, il comprit, et s'en alla. La perte, évaluée à plus de 25 millions de lires, ne put être récupérée; aussi devint-il évident que l'indépendance financière du Vatican ne pourrait être maintenue que par l'accroissement des dons des catholiques étrangers. De là, une nouvelle raison d'entretenir la légende de l'emprisonnement du pape.

La question romaine avait encore, aux yeux des gardiens orthodoxes de la foi, une valeur particulière. Lorsque surgissaient dans l'Église des hommes d'une ferveur indiscrète, quoique apostolique, lorsqu'ils voulaient qu'elle fît appel aux hérétiques en « modernisant » ou « libéralisant » ses doctrines, il y avait avantage à ce que le pape, au lieu de les condamner d'emblée, pût les prier de ne point insister sur leurs idées étranges jusqu'à ce qu'il eût été remédié au mal principal de l'Église, la perte du pouvoir temporel. « Faites triompher avant tout le pouvoir temporel et sa légitimité, leur disait-on, et le reste vous sera donné par surcroît. » Ils n'encouraient le danger d'une condamnation doctrinale que s'ils faisaient la sourde oreille.

Le pape et l'américanisme.

C'est une condamnation de ce genre qui frappa en fait, sinon ouvertement, une importante fraction de l'épiscopat catholique américain, vers la fin de février 1899, lorsqu'une encyclique papale, en date du 22 janvier et adressée au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, dénonça et condamna toute une série de doctrines connues sous l'appellation « d'américanisme ». Il est difficile de se rendre compte à distance jusqu'à quel point cette encyclique — qui fut presque entièrement rédigée par le cardinal jésuite Mazzella — était inspirée par l'impression que l'épiscopat américain tiédissait à l'égard du pouvoir temporel, et quelle était la part d'alarmes sincères quant à l'expansion de principes contraires à l'orthodoxie; en tous cas, l'impression du moment à Rome fut que la victorieuse attaque des Jésuites, menée avec une remarquable compétence contre l'américanisme, fut mise en branle, au moins en partie, par la crainte que ce mouvement ne rendît impossible la proclamation du pouvoir temporel comme dogme de l'Église. L'américanisme était issu des enseignements d'un certain Père Hecker, qui avait fondé aux États-Unis, avec l'assentiment de Pie IX, l'ordre pauliste. Après la mort de Hecker, en 1883, sa biographie avait été écrite par un de ses disciples et publiée à New-York, sous l'*imprimatur* de l'archevêque Corrigan; par la suite, le cardinal Gibbons écrivit à son auteur une lettre louangeuse et Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, écrivit aussi une introduction à cette biographie, dans laquelle il disait notamment :

> Nous considérons toujours Isaac Hecker comme l'ornement et le plus beau joyau de notre clergé américain, comme un type que nous voudrions voir se reproduire parmi nous le plus possible.

En 1897, parut une version française de la biographie de Hecker, dont plusieurs éditions furent rapidement épuisées : la sixième contenait la traduction de la lettre d'approbation du cardinal Gibbons et de l'introduction de l'archevêque Ireland. C'est alors que se produisit une vive attaque contre les enseignements de Hecker et l'américanisme en général, écrite par un prêtre français, le Père Maignen, de la Congrégation

de Saint-Vincent-de-Paul, laquelle obtint non seulement l'*imprimatur* de son supérieur général, mais aussi, presque immédiatement, celui du Vatican.

Les doctrines de Hecker s'y trouvaient dénoncées et réfutées une à une, ce qui préparait évidemment la voie à leur condamnation.

Elles étaient, en vérité, bien de nature à bouleverser les esprits orthodoxes; Hecker y enseignait l'adaptabilité du catholicisme aux institutions américaines et insistait sur l'importance de l'individualisme parmi le clergé. Il écrivait notamment :

Les efforts faits depuis la Réforme pour satisfaire aux nécessités modernes ont définitivement échoué. Ajoutons que les décrets du Concile du Vatican ont mis fin à toute controverse entre catholiques sur la question de l'autorité. En conséquence, la force de l'individu doit désormais jouer un rôle aussi important dans le catholicisme que la force de la hiérarchie, et tout doit tendre au développement de l'Esprit Saint dans chaque âme individuelle.

Ceci fleurait fort le protestantisme, Hecker prétendant en outre que l'union de l'âme avec Dieu est directe et immédiate, que l'œuvre des prêtres doit consister à guider les consciences des chrétiens, sans oublier que Dieu dirige ces consciences de l'intérieur, et sans prétendre se substituer au Saint-Esprit. Il déclarait encore :

Pour les catholiques, la forme de gouvernement des États-Unis est préférable à toutes. Elle est plus favorable que d'autres à la mise en pratique des vertus nécessaires au développement, chez les hommes, de la vie religieuse. Elle leur laisse une plus grande liberté d'action et facilite, en conséquence, la coopération avec la direction du Saint Esprit.

Rien d'étonnant à ce que les Jésuites fussent bouleversés. Il est vrai que le pape avait ordonné aux catholiques français de se rallier à la République, mais l'on n'avait jamais encore prétendu que la formule gouvernementale républicaine fût l'idéal propice au développement du catholicisme. Comment le pouvoir temporel pourrait-il être jamais rétabli sur une base républicaine? De plus, l'idée que l'Église catholique devrait s'adapter aux conditions modernes de liberté politique était en flagrante contradiction avec la condamnation,

par le *Syllabus* de 1870, de la quatre-vingtième proposition : « Le Pontife romain peut et doit accepter et s'accommoder du progrès, du libéralisme et de la civilisation moderne ». Pour aggraver encore la situation, un ancien recteur du Collège catholique américain à Rome avait publiquement fait ressortir l'harmonie qui existait entre les enseignements de Hecker et la Déclaration d'Indépendance américaine qui proclamait le « droit naturel » des hommes à « la vie, la liberté et la poursuite du bonheur », alors que, selon la vraie doctrine catholique, les hommes n'ont aucun droit naturel, mais uniquement un devoir — celui de sauver leurs âmes, — de l'accomplissement duquel dépendent tous leurs droits. Quant à l'excellence de l'attitude du gouvernement américain à l'égard de la religion, l'Encyclique de Léon XIII sur la Liberté Humaine n'avait-elle pas précisément déclaré que « la justice et la raison défendent à l'État d'être athée, ou, ce qui revient au même, d'entretenir des sentiments identiques à l'égard de différentes religions et de leur accorder à toutes les mêmes droits? »

Dès 1899, une nouvelle et vigoureuse attaque contre cette doctrine parut sous forme d'un livre intitulé : *l'Américanisme et la Conspiration antichrétienne*, par le chanoine Delassus, de Cambrai, qui démontra, à la satisfaction des catholiques bien pensants, que Hecker et ses partisans étaient ligués avec les protestants, avec « l'Alliance israélite universelle », et avec les défenseurs du juif Dreyfus. Cet ouvrage obtint rapidement l'*imprimatur* de l'archevêque de Cambrai et fut fort approuvé par la presse jésuite.

Mgr Ireland, mis en garde contre un danger imminent, s'était déjà embarqué pour se rendre à Rome, persuadé, disait-il, « qu'il remettrait les choses au point en quelques minutes de conversation avec le Saint Père ». Il se vit, à son arrivée, dénoncé et injurieusement calomnié par un journal intitulé *The True American catholic*[1], rédigé en un anglais douteux et imprimé clandestinement. Il sollicita une audience du pape. Sous un prétexte ou un autre, elle fut continuellement ajournée; ce ne fut qu'après que l'Encyclique condamnant l'américanisme eut été secrètement préparée et signée, prête

1. Le vrai catholique américain.

à être publiée dans l'*Osservatore Romano*, que Léon XIII consentit à le recevoir. Il ne fut pas fait, au cours de son audience, la plus petite allusion à ce que, en quittant le Saint Père, il trouverait l'encyclique imprimée le même soir dans l'organe officiel du Vatican.

J'eus de fréquentes occasions de rencontrer Mgr Ireland pendant son séjour à Rome, et fus stupéfait de son optimisme. Rien n'est, en effet, plus inébranlable, que la conviction chez les prélats étrangers de leur connaissance des procédés de la Curie romaine. La publication de l'encyclique accabla Mgr Ireland. Il s'empressa de déclarer dans une lettre au pape qu'il n'avait jamais approuvé les doctrines condamnées par l'encyclique, et quitta hâtivement Rome pour Naples. Il se trouva par hasard dans le même compartiment que sir William Harcourt, qui avait passé l'hiver à Rome et s'était souvent rencontré avec Mgr Ireland. Craignant de déranger l'archevêque qui paraissait chercher des consolations dans son bréviaire, Harcourt resta sans parler dans son coin pendant une heure. Finalement, avec un soupir, Mgr Ireland posa son livre à côté de lui, leva les yeux, reconnut Harcourt et lui dit bonjour. Jetant un coup d'œil sur le livre, sir William s'aperçut que ce n'était pas un bréviaire, mais les *Odes* d'Horace! Un éclat de rire homérique secoua son énorme carrure, tandis qu'il s'écriait :

— Voilà vraiment un spectacle édifiant, un prélat chrétien en disgrâce se consolant avec un poète païen!

L'un après l'autre, les évêques catholiques des États-Unis suivirent l'exemple de l'archevêque et répudièrent les doctrines attribuées au Père Hecker. Ils y mirent même tant d'empressement, que la grande revue jésuite, la *Civilta Cattolica*, se moqua d'eux en ces termes :

Aujourd'hui, il est vrai, ces gens désavouent leur maître et répudient ouvertement ses opinions, les uns les déclarant extravagantes, d'autres, sottes et méprisables. Afin de sauver, tout au moins en apparence, eux et leur école, ils se sont remémoré le grand orage qui menaça jadis d'engloutir le vaisseau qui transportait le prophète Jonas, de Jaffa à Tarsus. Imitant alors les matelots frappés de terreur, les Américains se sont emparés de leur prophète Hecker et l'ont jeté à la mer : *tulerunt Jonam et miserunt in mare.*

Et, de crainte qu'ils ne s'illusionnassent au point de croire que tout serait désormais pour le mieux, la revue jésuite leur donnait un dernier coup de pied dans le paragraphe final de son article :

La leçon pratique que chacun devrait retirer de l'encyclique papale, est que les principes catholiques ne peuvent se modifier ni par le temps écoulé, ni par des différences de pays, ni par de nouvelles découvertes ou pour des motifs de convenance. Ils demeurent les principes enseignés par le Christ, qu'enseigne l'Église, qu'ont défini les papes et les conciles, qu'ont maintenu les saints et défendu les docteurs. Force est de les prendre tels qu'ils sont, ou pas du tout. Quiconque les accepte dans leur intégrité et leur rigidité est catholique; celui qui hésite, oscille, s'adapte à son époque, ou accepte des compromis, peut s'appeler du nom qu'il lui plaît, mais devant Dieu et devant l'Église, il est un rebelle et un traître.

Mgr Ireland se pénétra de la leçon, et prit bien soin de ne plus jamais risquer un désaveu du Vatican. Lorsque, un an plus tard, une lettre qu'il écrivit au duc de Norfolk sur les avantages d'une union entre les catholiques de langue anglaise fut dénoncée par la presse jésuite comme portant atteinte aux droits du pape au pouvoir temporel, il s'empressa de rassurer le Saint-Père, par le cardinal Rampolla, secrétaire d'État : « Jamais un mot n'a échappé de mes lèvres ni de ma plume qui soit contraire aux vues du Souverain Pontife au sujet du pouvoir temporel. Grâces soient rendues à Dieu. Je connais assez mon devoir de chrétien et d'évêque pour ne penser et ne parler de questions aussi importantes et aussi intimement liées à la vie même de la Sainte Église, qu'en termes et en pensée conformes à ceux du Souverain Pontife. » Commentant cette déclaration, et afin d'expliquer la valeur du pouvoir temporel comme moyen d'imposer la discipline dans l'Église, j'écrivis le 15 juin 1900 :

Il importe de faire ressortir que, quoique la Société de Jésus ne soit pas encore parvenue à obtenir la définition du pouvoir temporel en tant que dogme, un prélat aussi éclairé que Mgr Ireland puisse parler de cette question comme s'il était de son devoir non seulement d'évêque, mais « de chrétien », de l'envisager et d'en parler dans le même sens que le pape. Il est intéressant aussi de remarquer que le Comité diocésain de Milan fait allusion au *non expedit* (l'injonction papale aux catholiques italiens de s'abstenir de voter aux élections et d'être candidats au parlement) comme étant un point de doctrine

catholique. De pareils incidents démontrent à quel point toute l'organisation de l'Église est pénétrée, dominée, voire même tyrannisée par la soi-disant question romaine. Il est de mode, dans les cercles protestants et dans certains milieux de catholiques libéraux, de déplorer que l'on puisse paraître subordonner les questions spirituelles aux temporelles, et d'insinuer que le pape servirait mieux les plus hauts intérêts de l'Église en renonçant spontanément à ses prétentions de souveraineté matérielle. Il se pourrait cependant bien que le souverain pontife sût mieux que d'autres ce qu'il a à faire; il possède en la question romaine à la fois une pierre de touche et un emblème de haute valeur : pierre de touche par laquelle il éprouve l'obéissance filiale en des questions matérielles, tangibles, de ses enfants spirituels; emblème autour duquel tous les bons catholiques devront se rallier à son appel, devant lequel doivent s'effacer toutes les tendances fédéralistes, autonomistes et libérales dans le giron de l'Église. La restauration du pouvoir temporel ajouterait sans doute à l'éclat de la papauté, ses conseils en acquerraient plus de poids et l'action de ses diplomates plus d'efficacité : aussi, à ce point de vue, l'idéal à atteindre vaut-il peut-être l'effort, et, en attendant sa solution, cet idéal est un puissant instrument de discipline et de gouvernement. Aussi longtemps que le légitime domaine de saint Pierre restera entre les mains de l'usurpateur de Savoie, et que le vicaire du Christ sera, même théoriquement, même volontairement, « prisonnier au Vatican », aussi longtemps l'obligation de se rallier pour soutenir les droits du pape incombera à tous les bons catholiques, et les aspirations vers une plus grande liberté de discipline et de foi devront rester en suspens.

Cet article fut provoqué par le rejet de l'appel adressé au Vatican par un journal conservateur pour que fût levé le *non expedit* en vue des grandes élections fort délicates qui eurent lieu en juin 1900. En annonçant ce refus, l'organe du Vatican avait déclaré officiellement :

Pour que cet appel pût être accueilli, l'accomplissement préalable d'une condition essentielle serait nécessaire, à savoir que les droits inviolables de l'Église fussent pleinement et équitablement reconnus.

C'était reprendre les termes de la première bulle de Pie IX : *Attentis omnibus circumstantiis, non expedit,* et laisser le cabinet Pelloux se débattre seul contre les forces révolutionnaires.

Il convient d'ailleurs de dire, en toute justice envers le Vatican, qu'il était en droit d'éprouver quelque ressentiment contre le gouvernement qui, à l'encontre de l'avis de l'amiral Canevaro, avait insisté pour qu'aucun représentant du pape

ne fût admis à la première conférence de la Paix que le tsar avait convoquée à la Haye; et qu'il avait aussi un grief contre le général Pelloux personnellement pour n'avoir pas sanctionné la reconstitution des associations cléricales supprimées après les mouvements de mai 1898 par les commissaires royaux.

L'Italie et l'affaire Dreyfus.

L'attitude du Vatican à l'égard de l'Italie se trouva également influencée par l'affaire Dreyfus. La presse jésuite, inlassable quand il s'agit de dénoncer les Juifs et « l'odieuse secte » des francs-maçons, dirigea ses attaques contre les partisans de Dreyfus comme si la conviction de sa culpabilité était un article de foi religieuse. Alors que la condamnation de Zola, en juillet 1898, avait été accueillie au Vatican avec une véritable joie, on y traita presque de blasphème la révélation que le commandant Esterhazy avait forgé le document secret qui servit à condamner Dreyfus. Par contre, Dreyfus jouissait de la sympathie des milieux politiques italiens. Le major Panizzardi, attaché militaire d'Italie à Paris, que l'on avait accusé de commerce de trahison avec Dreyfus, tout comme son collègue allemand, le colonel Schwarzkoppen, avait donné à son gouvernement les noms des vrais coupables, mais avait été prié de les tenir secrets. Je demandai au général Pelloux, le 31 août 1898, lendemain de la publication de la circulaire du tsar pour la convocation de la première conférence de la Paix, son opinion à ce sujet. Or, à ma grande surprise, il parut s'intéresser bien davantage à un télégramme de Paris annonçant l'arrestation du colonel Henry. « Voilà qui est plus important que la circulaire du tsar, me dit-il. Le colonel Henry est un des principaux traîtres ou, en tout cas, c'est lui qui est responsable de la condamnation de Dreyfus. Dreyfus est innocent. » Le lendemain parvenait la nouvelle du suicide de Henry dans sa prison.

Dans les cercles du Vatican, ce suicide et la revision du procès de Dreyfus, en 1899, furent, au contraire, jugés désastreux; et, lorsque cette revision par le conseil de guerre de

Rennes se termina par une nouvelle affirmation de la culpabilité de Dreyfus, quoique accompagnée de « circonstances atténuantes », le Vatican respira plus librement. Il se trouva que le cardinal Rampolla, secrétaire d'État, dut, le lendemain du verdict, recevoir M. Sazonoff, alors chargé d'affaires de Russie auprès du Saint-Siège. Se frottant les mains avec satisfaction, le cardinal dit : « Cet excellent verdict de Rennes clot cette affaire et mettra fin à la sinistre agitation qui secoue la France. » M. Sazonoff, convaincu pour sa part de l'innocence de Dreyfus, répondit que cette deuxième condamnation serait considérée comme une infamie dans son pays et y provoquerait la plus vive indignation. Encore bouillant de colère, quand il sortit du Vatican, M. Sazonoff répéta cet incident à un ami en disant qu'il lui était indifférent qu'on sût que cela venait de lui, et me le raconta lui-même plus tard. Sans nommer Sazonoff, je le rapportai au *Times* comme une indication du point de vue du Vatican, et reçus un dément immédiat dans l'*Osservatore Romano*.

Peu de temps avant le procès de Rennes (août-septembre 1899), le major Panizzardi me fit, à titre confidentiel, le récit des faits tels qu'il les connaissait. L'interdiction qui lui avait été faite de paraître comme témoin au procès l'avait fort déçu, et il me raconta ce dont il aurait pu témoigner. L'Italie, me déclara-t-il, n'avait pas de service régulier d'espionnage à Paris, et cela surtout faute de ressources. L'attaché militaire d'Allemagne, le colonel Schwarzkoppen, qui avait à sa disposition une part considérable des fonds du service secret allemand, entretenait avec le commandant Esterhazy et le colonel Henry des rapports constants, et ceux-ci lui fournirent, à différentes époques, environ cent soixante-dix documents en plus de ceux mentionnés dans le fameux bordereau. Schwarzkoppen montrait généralement ces documents à Panizzardi qui en prenait copie et en faisait un rapport au ministère de la Guerre italien. Ce fut au début de 1898, qu'il apprit de Schwarzkoppen que le vrai coupable était le colonel Henry, et en informa son gouvernement. De là, évidemment, l'insistance du général Pelloux sur l'importance de l'arrestation d'Henry, lorsque je le vis à la fin d'août 1898. Je demandai instamment à Panizzardi de me permettre de publier dans le

Times sa déclaration au sujet de l'absolue innocence de Dreyfus, suivant laquelle les documents qu'avaient entre les mains les gouvernements allemand et italien provenaient d'autres sources. Mais il invoqua, pour ce qui était de son nom, la discipline militaire, tout en autorisant la publication dans le *Times* d'une déclaration disant que, en plus des documents énumérés dans le bordereau, cent soixante-dix autres avaient été vendus en France à des gouvernements étrangers qui savaient pertinemment que Dreyfus n'y était pour rien.

Cet exposé fit sensation à Rennes pendant le procès, et je m'efforçai d'obtenir de Panizzardi l'autorisation de le confirmer par d'autres détails. Il consulta ses supérieurs qui lui en refusèrent la permission; mais l'on m'assura qu'une déclaration officielle provenant d'Italie serait faite à ce propos avant la fin du procès. Par un de ces curieux concours de circonstances qui jouent parfois un rôle plus décisif dans les affaires humaines que les plans les plus longuement préparés, cette déclaration italienne ne fut jamais faite, quoiqu'il y en eût une de la part du gouvernement allemand. Le procès touchait à sa fin, et la deuxième condamnation de Dreyfus paraissant probable, le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie à Paris, télégraphia d'urgence au marquis Visconti Venosta (qui avait remplacé l'amiral Canevaro aux Affaires étrangères en mai 1899), demandant qu'il fut officiellement déclaré qu'aucun rapport n'avait jamais existé entre Dreyfus et un agent italien quel qu'il fût. Mais Visconti Venosta était précisément parti pour le Piémont. Le secrétaire de service auprès de lui, fiancé depuis peu, avait obtenu la permission de passer la soirée dans la famille de sa fiancée, et avait, par inadvertance, emporté le chiffre du ministre, de sorte que le télégramme de l'ambassadeur, qui avait été renvoyé de Rome en Piémont, ne put être déchiffré que le lendemain. L'ambassadeur fut aussitôt autorisé à faire la déclaration, mais avant que le message lui parvînt, le procès de Rennes était terminé et Dreyfus condamné à nouveau. On attacha à l'époque une signification particulière au fait que l'Italie s'était abstenue de faire avec l'Allemagne une déclaration simultanée, et l'on tira de son silence des conclusions défavorables à Dreyfus.

Je crois que ces faits n'ont jamais été publiés jusqu'ici. Ce n'est qu'en 1906, que la cour de cassation de Paris revisa à nouveau le cas de Dreyfus, et l'innocenta complètement.

Il est un point sur lequel le témoignage de Panizzardi était tout particulièrement intéressant. Les accusateurs de Dreyfus avaient fait grand état d'une lettre ou d'une carte attribuée à Schwarzkoppen contenant la phrase : « Ce (*sic*) canaille de D... ». On affirmait que ce « D...» signifiait Dreyfus. Panizzardi pensait qu'il y avait tout lieu de croire que ces mots étaient réellement écrits de la main de Schwarzkoppen, étant donné que l'un de ses intermédiaires se nommait Dubois, et que Schwarzkoppen avait fort bien pu écrire cette phrase dans une communication adressée à lui, Panizzardi, que la police secrète française aurait interceptée. L'attaché militaire d'Allemagne se servait constamment de l'expression *canaille*, tant en écrivant que dans la conversation, et commettait habituellement l'erreur naturelle à un Allemand, de faire précéder le mot d'un déterminatif masculin au lieu d'un féminin. Quant à Panizzardi, il aurait certainement écrit *cette* canaille, étant donné qu'en italien *canaglia* est féminin comme en français. Dubois avait été leur terreur à tous deux à Paris. Il procurait quelquefois des documents de valeur, mais ne cessait de demander à Schwarzkoppen et à Panizzardi des suppléments pour lui ou ses chefs, allant même parfois jusqu'à les arrêter dans la rue.

Tandis que l'affaire Dreyfus suivait son cours agité et révélait, incidemment, un degré d'organisation parmi les cléricaux et les ordres religieux français qui devait bientôt amener à la séparation des Églises et de l'État, l'Italie traversait une série de crises tant intérieures qu'extérieures. L'amiral Canevaro démontra une fois de plus, en qualité de ministre des Affaires étrangères, que la bonne volonté et l'énergie sont un bagage insuffisant pour la diplomatie, et qu'une solide connaissance des affaires extérieures ne s'improvise pas. La conclusion, en mars 1889, de la convention par laquelle la France et l'Angleterre définissaient leurs sphères respectives d'intérêts en Afrique du Nord, déchaîna une explosion de sentiments contre lui et aussi contre l'Angleterre, qui fut accusée d'avoir sacrifié les revendications de l'Italie

sur une partie de l'hinterland de Tripoli, qu'elle était bien décidée à posséder quelque jour. Depuis l'occupation de la Tunisie par la France, en 1881, les gouvernants italiens avaient l'idée bien arrêtée que l'Italie devait, à tout prix, s'assurer la possession de Tripoli ou en tous cas l'empêcher de passer entre les mains d'une puissance autre que la Turquie. « Pour Tripoli, m'avait un jour dit Visconti Venosta, même moi, je mettrais le feu aux poudres. » Puisque le commerce de Tripoli dépendait, croyait-on, de son hinterland, et particulièrement des oasis que traversaient les caravanes commerçantes pour venir de l'intérieur vers la côte, la pensée que l'Angleterre avait attribué ces oasis à la sphère d'influence française emplissait les patriotes italiens d'une rancune d'autant plus amère qu'ils n'avaient aucun moyen de faire valoir leurs revendications. Que la France, tenue encore pour une adversaire, ait négligé de sauvegarder leurs ambitions, c'était compréhensible; mais ils ressentaient au plus haut point le coup cruel que leur portait l'Angleterre, qu'ils croyaient amie.

A ce premier motif de mécontentement s'en ajoutait un second. Au moment même où fut divulguée la convention anglo-française, l'amiral Canevaro s'efforçait de prendre à bail la baie de San Mun, en Chine, pour y établir une base navale, et une sphère d'influence italienne semblable à la base allemande de Kiao Tchéou. Les démarches furent pourtant faites de façon si maladroite, que le ministre d'Italie à Pékin fut bafoué par le Tsung-li-Yamen (Conseil des Affaires étrangères) et dut être désavoué et rappelé. Dans une note qui exprimait les vœux de son gouvernement, il parlait avec grandiloquence du « Concert européen » — expression qui fut traduite en caractère chinois signifiant « représentation théâtrale », tandis que la demande d'une sphère d'influence italienne fut interprétée comme une demande de « protectorat ». Le résultat, sans précédent, fut que le Tsung-li-Yamen retourna la note à la légation d'Italie avec l'observation dédaigneuse que, comme il était hors de question de faire droit à ses prétentions et que leur refus risquerait de mettre en péril les rapports amicaux entre les deux puissances, il était préférable qu'elle ne fût pas reçue. Le ministre britannique à Pékin, qui avait reçu pour instructions de soutenir

l'Italie, ne fut pas avisé du rejet de la note par son collègue italien, et il s'en suivit un inénarrable imbroglio. Finalement le ministre italien adressa à la Chine un *ultimatum* qui fut aussi rejeté, pendant qu'à Rome, l'amiral Canevaro était si sévèrement critiqué à la Chambre qu'il démissionna avec tout le ministère, sans attendre un vote de censure. Mais le général Pelloux rebâtit son cabinet avec l'aide de Visconti Venosta et l'appui du baron Sonnino. Petit à petit, l'aventure chinoise de l'Italie fut liquidée, non sans avoir servi à stimuler le mouvement xénophobe des « Boxers », qui devait bientôt conduire au siège des légations de Pékin et à l'expédition internationale contre la Chine.

Sauf pour les questions extérieures, cependant, la deuxième édition du cabinet Pelloux ne devait pas avoir un sort plus heureux que la première. Le général Pelloux avait hérité du dernier cabinet Rudini, formé après les émeutes de mai, d'une mesure connue sous le nom de Loi de sûreté publique pour prévenir tout retour de manifestations révolutionnaires. Cette loi conférait tous pouvoirs à la police pour interdire à son gré les réunions de plein air, et infligeait trois mois d'emprisonnement aux personnes coupables de cris séditieux. La police était en outre autorisée à dissoudre les associations de nature à encourager les menées subversives de l'ordre social ou de la constitution de l'État. Les grèves de trois personnes ou davantage, employées aux chemins de fer ou aux postes et télégraphes, étaient punissables d'au moins une année de prison, et d'amples mesures étaient envisagées pour la censure et la suppression éventuelle de journaux coupables d'avoir publié des nouvelles ou des articles susceptibles de bouleverser l'ordre public.

Quoique présentée par le premier cabinet Pelloux libéral, cette loi fut accueillie avec hostilité. Il fut difficile d'en assurer la seconde lecture, et la troisième se heurta à l'opposition violente des socialistes, des républicains et des radicaux. Le général Pelloux résolut, pour en finir, de la promulguer par décret royal, post-daté, afin d'aboutir à une troisième lecture. Mais l'obstruction interdit tout débat, et, le 22 juillet 1899, le décret acquit force de loi sous le second ministère Pelloux, cette fois conservateur.

Graves furent les conséquences de ce procédé peu constitutionnel. Aussi expérimentés que fussent Sonnino et Visconti Venosta, ils avaient cru un peu légèrement que le péril auquel les mouvements de mai avaient exposé le pays l'aurait porté à fermer les yeux sur un abandon des pratiques constitutionnelles. Le malaise alla croissant durant l'été et l'automne de 1899, et atteignit son paroxysme au printemps de 1900. Mais, dans l'intervalle, les événements extérieurs préparaient un plus grand conflit dont les échos devaient couvrir les grondements de l'orage italien.

Le Vatican et le Quirinal.

L'assassinat du roi Humbert[1] eut, plus que nulle part ailleurs, un profond retentissement au Vatican. Dès l'été de 1900, l'effet apaisant des « mouvements de mai » de 1898 s'était trouvé oblitéré, dans une certaine mesure, par le ressentiment qu'avait provoqué la suppression des associations cléricales et l'exclusion d'un représentant papal à la Conférence de la Haye. La tentative du général Pelloux pour s'assurer l'appui d'électeurs cléricaux aux élections de juin avait été dédaigneusement repoussée, et le Vatican assistait avec une joie farouche au triomphe de l'opposition et à l'effondrement du gouvernement parlementaire. Mais l'assassinat du roi révolta le pape, et les abords du Vatican revêtirent la même apparence de douleur que le reste de Rome. Léon XIII s'empressa d'adresser à la reine Marguerite, par l'intermédiaire de la princesse Clotilde de Savoie, une affectueuse lettre de condoléances, et tint à dire lui-même une messe pour le repos de l'âme du défunt. Le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, demanda audience à la reine Marguerite, bénit la dépouille du roi, et fit une prière pour la famille royale. L'archevêque de Gênes adressa une lettre pastorale patriotique à son clergé et télégraphia au roi Victor-Emmanuel :

Ayant payé mon dernier tribut au roi dont le pays entier porte le deuil, j'envoie mon hommage et celui du clergé et de la population

1. Le roi Humbert fut assassiné en 1900 par un anarchiste, à Monza.

génoise en tant que sujets du roi qui incarne aujourd'hui le réconfort et l'espoir de l'Italie.

Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, dont un des prêtres avait été, quelques semaines auparavant, suspendu pour s'être opposé à l'élection de l'un des meneurs socialistes du Parlement, exhorta le clergé de son diocèse « à se rallier autour du drapeau de l'autorité. Le roi est tombé, mais la monarchie vit. En respectant même les empereurs qui persécutaient l'Église et en priant pour eux, nos premiers aïeux chrétiens nous ont clairement enseigné qu'aucun prétexte ne saurait jamais justifier la rébellion haineuse contre ceux qui incarnent le pouvoir issu de Dieu ».

Le Vatican permit même que l'on déclarât qu'il avait recommandé au clergé de prendre part aux manifestations du deuil national, et le pape répondit favorablement à la requête présentée par Mgr Bonomelli de publier une prière pour le feu roi, que la reine Marguerite avait écrite dans les premières heures de sa douleur. Cette prière fut donc répandue à des milliers d'exemplaires, portant l'*imprimatur* de l'évêque de Crémone et la mention « approuvé par S. S. Léon XIII ».

La douleur du Vatican fut encore accentuée par la crainte du progrès des « sectes révolutionnaires ». De fait, l'attitude des socialistes italiens était déplorable. Le lendemain de l'assassinat, leur principal organe, l'*Avanti*, publia un article flamboyant intitulé *I Responsabili*, qui rejetait toute la faute du crime sur le général Pelloux et le gouvernement italien. Étant donné que le danger révolutionnaire provenait non pas des milieux pauvres du pays, mais du « prolétariat conscient », — le carrier bien payé de Carrare, les artisans de Milan, les cheminots et les portefaix, — le Vatican sentait les intérêts de l'Église en danger. Il s'associa donc à la douleur de l'Italie pendant au moins une quinzaine. Mais, le 18 août, le cléricalisme militant et, surtout, l'influence des Jésuites, reprirent le dessus. Ce jour-là, l'*Osservatore Romano* publia une condamnation officielle de la prière de la reine Marguerite que le pape avait, tout d'abord, approuvée. Cet article déclarait aussi que le Vatican n'avait toléré les funérailles religieuses du roi Humbert, auxquelles avait officié l'archevêque de Gênes, qu'à cause des dispositions religieuses

manifestées par le souverain peu de temps avant sa mort.

Cette condamnation fit un scandale énorme : n'étant pas placé sous l'en-tête *Nostre Informazioni*, elle parut pourtant susceptible d'être désavouée. Tout espoir de ce genre fut promptement déçu par le pape lui-même.

L'*Osservatore Romano* annonçait, sous la rubrique officielle, que Sa Sainteté avait reçu M. Scala, directeur du principal journal catholique du Piémont, l'*Italia Reale*. Deux jours plus tard, ce journal publiait le texte de cette entrevue avec le pape, et notamment le passage suivant :

Rome doit être laissée au pape, affirma le souverain pontife, l'accent énergique et l'œil étincelant. J'ai dû aujourd'hui faire insérer quelques lignes dans l'*Osservatore Romano* contre certaines manifestations excessives (la prière de la reine-mère), qui pourraient, surtout à l'étranger, prendre l'apparence d'un acquiescement du Saint-Siège à un acte accompli à son préjudice et d'un abandon de ses droits sacrés. Veuillez reproduire l'entre-filet de l'*Osservatore* dans votre journal.

M. Scala. — Je m'empresserai de le télégraphier immédiatement.

Le Pape. — Je vous l'aurais remis moi-même, mais il n'est pas encore imprimé. Vous pourrez le télégraphier ce soir.

Le texte de cette conversation fut revu par le pape en personne avant sa publication dans l'*Italia Reale*. Cela démontra que la condamnation de la prière de la reine Marguerite avait été autorisée par le pape, en dépit de la réponse favorable qu'il avait donnée à la requête de Mgr Bonomelli. Il était clair que le « Pouvoir temporel », en tant qu'arme, était de trop grande importance pour qu'on en laissât émousser le tranchant par des considérations aussi fugitives que celles qui poussèrent le pape à satisfaire, en un moment de pitié humaine, au désir de la reine. Mais la forme peu amène de la condamnation offensa profondément. Elle raviva le souvenir de la façon dont Léon XIII avait traité son ami, le Père Tosti, qui, à la suggestion même du pape, avait écrit une brochure sur la question romaine intitulée *Conciliation*. Les épreuves en furent corrigées de la main du pape; mais, peu après sa publication, celui-ci, sous la pression des Jésuites, demanda au Père Tosti une lettre de rétractation, s'engageant toutefois à ce qu'elle fût tenue secrète. Le lendemain, le texte intégral de la rétractation paraissait dans l'*Osservatore*. Le

Père Tosti écrivit alors au pape une lettre commençant par ces mots : « Si moi, pauvre moine, je ne puis avoir confiance en la parole de Votre Sainteté, en qui puis-je avoir foi? » Le cœur brisé, le Père Tosti abandonna toutes ses prébendes ecclésiastiques et se retira à Montecassino, où il mourut peu après. Fort heureusement, Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, était moins sensible — ou comprenait mieux que le Père Tosti les dures nécessités de la position papale.

La position du pape.

Ces nécessités laissaient peu de champ à l'affirmation de la volonté personnelle du Souverain Pontife. L'importance de la « question romaine » comme moyen de soutenir la prédominance italienne dans la hiérarchie — l'une des conditions du maintien à Rome du Saint-Siège — et comme instrument de discipline intérieure de l'Église, était trop grande pour permettre au pape de se laisser longtemps guider par le sentiment. Si l'on veut être juste envers les dirigeants de la politique de l'Église romaine, il convient de ne jamais oublier qu'ils sont convaincus que le pape possède, par droit divin, le double monopole du gouvernement spirituel de l'humanité et de l'expression de la doctrine chrétienne.

Il est, du point de vue du Vatican, plus qu'inutile de critiquer la papauté sur le terrain sentimental ou même chrétien (tel que le christianisme peut être conçu par des esprits sectaires et non autorisés).

Virtuellement, le Vatican se réclame de la possession de l'absolue Vérité, de la « chose en soi », de la réalité dissimulée derrière les phénomènes que cherchent vainement les philosophes. Il proclame par implication, sinon explicitement, que le christianisme a été fait pour le Vatican, et non pas le Vatican pour le christianisme.

C'est dans la conviction que l'Église romaine possède, que son chef est en droit d'énoncer infailliblement la vérité, que réside l'esprit même de la Rome catholique. Quelque soin que l'on apporte à insister sur le fait que le pape n'est infaillible que lorsqu'il parle *ex cathedra* sur la foi et la morale, l'influence de ce dogme sur l'entourage du Souverain Pontife

et sur lui-même se perçoit en bien des questions autres que les questions d'intérêt purement religieux ou moral.

La grande majorité des catholiques vivant hors de l'Italie n'apprécient pas ce fait. Leur simplicité peu perspicace ennuie souvent, lorsqu'elle ne les amuse pas, les habitants moins naïfs de la Curie romaine. La doctrine intérieure du Vatican est au delà de leur portée — elle se rapproche fort de la doctrine intérieure des Jésuites. L'ancienne et vaine controverse sur la morale des Jésuites — qu'ils enseignent ou aient enseigné, qu'ils pratiquent ou aient mis en pratique le précepte que « la fin justifie les moyens » — perd toute sa signification lorsque l'on a bien saisi que la devise jésuite, *ad majorem Dei gloriam*, établit une règle de conduite absolue, vis-à-vis de laquelle toutes fins et tous moyens sont relatifs. Seuls ceux qui maintiennent que le Bien est bien, que le Mal est mal, sans distinction des circonstances, et qui croient que cet irréductible dualisme est le fondement même de la morale chrétienne, peuvent logiquement accuser les Jésuites ou le Vatican d'inconséquence. Si l'on admet que les Jésuites travaillent pour la plus grande gloire de Dieu dont la Volonté et la Vérité peuvent seules être interprétées par l'autorité du chef de l'Église à laquelle ils appartiennent et obéissent, il ne peut être question d'inconséquence de leur part, qu'au cas où ils témoigneraient d'un manque de zèle dans la poursuite de leur but. De même, il serait illogique pour ceux qui professent la religion catholique de mettre en doute la suprême sagesse du Vatican, dût-il, dans l'exercice de son autorité, sembler déclarer aujourd'hui que blanc est noir et que noir est blanc demain, car *ex hypothesi*, lui seul sait que ce qui, aux yeux des non initiés, a pu paraître noir ou blanc, n'était qu'une nuance plus ou moins claire de gris. Ceux qui doutent de son autorité devraient, par conséquent, sonder leurs cœurs et leurs consciences, de crainte d'être contaminés par quelque atteinte de protestantisme, de libéralisme, voire d'athéisme.

L'un des charmes de la Rome catholique réside dans l'extrême importance et dans la réalité tangible qu'acquièrent des questions qui, dans une atmosphère moins raréfiée, n'apparaîtraient que comme des abstractions d'ergoteurs scolastiques. Les problèmes de la vie religieuse et du gouvernement de l'Église s'élè-

vent à une majesté de syllogisme et rien n'est plus divertissant que d'observer un fruste esprit protestant aux prises avec l'athlétisme supérieur d'une intelligence vaticane raffinée. Je me souviens d'avoir déjeuné à Rome avec un diplomate qui avait emmené un ami anglais protestant à une cérémonie de canonisation à Saint-Pierre. Parmi les invités se trouvait aussi un jeune et savant Jésuite. Le protestant critiquait violemment le spectacle dont il avait été témoin. « C'est pire qu'un match de football, s'exclama-t-il. Trente ou quarante mille personnes entassées pendant des heures à attendre le pape, mangeant, buvant, et apparemment dépourvues de tout respect. Puis une grande procession, acclamée par les cris de « Vive le pape-roi! » suivie d'une interminable cérémonie s'achevant par la mise en liberté d'un petit oiseau en cage. Sûrement, vous ne pouvez être assez obtus pour vous imaginer que toute cette farce puisse avoir le moindre effet sur le bienheureux défunt en faveur duquel vous prétendez que le pape obtient de l'avancement au ciel? »

Le jeune Jésuite sourit avec douceur, et posa quelques questions au téméraire protestant, tendant à lui arracher une confession de ses propres croyances religieuses : elles atteignirent leur but. Prenant pour base ce qu'il avait reconnu, le Jésuite démolit promptement les positions du protestant, le laissant pour ainsi dire haletant et abattu. Déconfit, le protestant grommela encore : « Vous êtes peut-être trop fort pour moi, mais cela n'empêche que vous vous trompez du tout au tout; et vous êtes un tas de réactionnaires, qui ne croyez même pas à l'évolution! »

Le Jésuite sourit à nouveau : « Ceci est une preuve de plus de votre ignorance, dit-il. Si vous aviez étudié les ouvrages de nos théologiens modernes, tous fidèles disciples de saint Thomas d'Aquin, vous sauriez que non seulement nous admettons l'hypothèse de l'évolution, mais même que, sur nombre de points, quoique sans ses erreurs et ses incohérences, elle forme partie intégrante de notre enseignement. »

Il expliqua alors qu'à tous ceux qui croient en l'existence historique du Christ et en sa divinité, s'imposait la croyance en la mission de saint Pierre : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam mean*, ainsi qu'au pouvoir con-

féré à saint Pierre et à ses successeurs de lier sur la terre et de lier au ciel, de délier sur terre et de délier dans le ciel. « L'Église ainsi fondée, poursuivit le Jésuite, est le corps vivant du Christ. Elle a, à travers les siècles, mis en avant des doctrines et des dogmes dont la foi s'impose aux chrétiens. Elle a évolué et s'est développée, tel un corps vivant, au delà de son état primitif. Aujourd'hui, le successeur de saint Pierre, le Pontife de Rome, est seul autorisé à déclarer ce que les chrétiens doivent ou non tenir pour articles de foi; même si quelqu'une de ses déclarations apparaissait à des protestants comme incompatible avec leur interprétation des Évangiles et de la Bible, l'Église et le pape devront prévaloir, car, seuls, ils incarnent le christianisme vivant. »

Le protestant parut abasourdi par ce qui lui parut un blasphème, mais, quoique le jeune Jésuite ait pu, dans la chaleur de l'argumentation, outrepasser les limites de la prudence, l'esprit de la Rome catholique parlait incontestablement par sa bouche. La netteté de ses arguments, la dextérité de sa dialectique, son évidente fierté devant le spectacle de la déconfiture de son adversaire dont les pieds ne savaient atteindre aux hauteurs de l'apologétique jésuitique, me rappela une autre scène à laquelle j'avais assisté.

Un Américain lettré et spirituel recevait, dans un vieux palais romain, l'élite intellectuelle de Rome. Un soir, se trouvait parmi ses invités une dame américaine prenant tout fort au sérieux, désireuse de relever l'humanité déchue, mais péniblement impressionnée par ce qu'elle considérait comme les superstitions de l'Église romaine. Elle posa à son compatriote des questions si dépourvues de pénétration, que lui, qui n'avait aucune croyance déterminée, lui demanda ironiquement si elle désirait qu'il lui expliquât la différence entre protestants et catholiques. Elle acquiesça avec empressement.

Les catholiques, dit-il, peuvent être comparés à des colombes vivant dans les abris et les recoins de la cour d'un vieux château. La cour est profonde, sombre et humide, mais elle est ouverte au ciel. Les colombes s'envolent dès l'aube et s'ébattent librement tout le jour, souvent bien loin de leur gîte, mais elles rentrent chaque soir au nid. Les protestants habitent un vaste parc dans lequel ils peuvent errer à eur gré. Ce parc est en terrain plat et parsemé d'arbres rabougris : il est clôturé par un mur bas, au delà duquel ses habitants ne s'aven-

turent que rarement, car ils sont comme des canards dont on a coupé les ailes.

La question de savoir si le parc protestant n'est pas, à tout prendre, plus sain que la cour du vieux château demeura sans réponse. Elle est la racine même de plus d'un mouvement en apparence politique. Dans un livre intéressant et pénétrant, *les Problèmes du pouvoir*, mon ancien collègue, Mr. Morton Fullerton, autrefois correspondant du *Times* à Madrid et correspondant auxiliaire à Paris pendant de longues années, a affirmé que : « Si l'histoire de la France est d'un intérêt si absorbant, dans l'ordre philosophique, c'est en raison de la lutte perpétuelle entre les deux théories opposées du développement humain : la catholique et la protestante, entre l'individualisme et la Solidarité, entre la Libre pensée et l'Autorité. » Il considérait l'affaire Dreyfus comme une sorte de « revanche de la révocation de l'édit de Nantes ». Dans la limite de certaines restrictions, son diagnostic se rapproche de la vérité. Cependant l'adoption de l'une ou de l'autre tendance historique — la catholique ou la protestante — peut être tout autant une question de race et de tempérament que de conviction intellectuelle ou mystique. Ceux qui préfèrent aux vicissitudes de l'enquête et du doute une vie politique ou religieuse régie par l'autorité, favoriseront la tendance catholique sous une forme spirituelle ou politique, tandis que ceux de tempérament plus hardi et moins discipliné, ceux qui placent au-dessus de tout la liberté de pensée et d'action, qui sont jaloux de toute autorité par crainte qu'elle ne se mue en tyrannie, se sentiront attirés inconsciemment vers une conception protestante de la vie. Il n'est, entre les deux, aucun mode réel de compromis, car l'Église romaine est, en dernier ressort, une autocratie circonscrite, sinon dirigée par une oligarchie, dont les membres, résidant à la Curie, ont pleine conscience de leur situation privilégiée. J'écoutais un jour à Rome la conversation entre un prélat imbu de l'esprit de la Curie et un noble italien, fervent catholique du type intellectuel. Ce dernier se plaignait du manque de délicatesse d'une allocution nuptiale que nous venions d'entendre.

— Pourquoi, Monseigneur, — demandait-il, — l'Église nous demande-t-elle de croire de pareilles choses?

— L'Église, — répondit le prélat, — ne demande ni à vous ni à moi de les croire, elles sont bonnes pour les Napolitains.

— Il y a cependant, — repartit le gentilhomme, — des choses difficiles à croire, même dans les Évangiles.

— Il y a beaucoup d'exagération dans les Évangiles, — dit le prélat.

— Mais, — s'exclama son interlocuteur, sincèrement scandalisé, — la Bible, l'Évangile, ne sont-ils pas la base même de tout, la source du christianisme, et ne sommes-nous pas des chrétiens, Monseigneur?

— *Nous* sommes des prélats, — répondit le Monseigneur.

La conversation prit fin sur cela. Ce que voulait exprimer le prélat était que toutes ces questions de foi sont de l'exclusive compétence du pape dont les auxiliaires immédiats pour le gouvernement de l'Église sont des cardinaux, des prélats, l'Inquisition et les chefs du clergé régulier.

W. STEED

(Traduction de M. DE HONFROY.)

DE MONTMARTRE AU QUARTIER LATIN[1]

XIV

Les mauvais jours étaient passés. Grâce à Jean de Pierrefeu et à Maxence Legrand, mes parrains chez Baptiste, j'avais crédit à la pension Laveur et mangeais deux fois par jour. Ah! cette pension! Malgré l'odeur des chats dans l'escalier et son manque d'apparat, Baptiste y faisait bien les choses. Ses commensaux ordinaires, qui se serrèrent un peu pour m'accueillir, devinrent aussitôt mes amis. Girandoux, Clouard, Le Cardonnel, Tardieu, Ramond, Blanc... j'en oublie... Tous enchantés de la maison, très à leur aise, très confortables. Et Baptiste, le plus rusé des hommes sous ses airs endormis! Il n'offrait pas que la table aux clients, mais le café, l'alcool, les cigares et des vins de grand cru. C'était son point d'honneur. Renouant avec la tradition des lieux où Gambetta, Vallès, Courbet — pour n'en citer que trois — avaient toujours trouvé leur couvert mis, il préparait le nôtre et nous traitait fort convenablement.

Ensuite nous filions au Cluny où, tout au fond de ce café, dans son angle le plus obscur, M. Albalat nous voyait arriver sans plaisir. Nous prenions place à ses côtés, l'écoutions, l'observions. On ne parlait à sa table que littérature et, je

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 août, 1er, 15 septembre et 1er octobre.

l'avoue, je n'y comprenais rien. André Billy, René Gillouin, fort au courant, en raison de leur qualité de critiques dans les journaux, de la production littéraire, me faisaient honte de mon incompétence. Ils essayaient, là, leurs articles tandis que, derrière son lorgnon, Jean Girandoux émettait des propos plaisants et que René Dalize et Jacques Dyssord qui n'avaient point dormi, bâillaient.

Ce dernier, dans le groupe, était l'enfant terrible. Il tirait de ses regrettables fréquentations, un orgueil magnifique. Il célébrait intarissablement les mérites de son copain Hubert et d'une certaine Betty chez qui il m'entraînait boire dans la société des femmes.

Jamais garçon ne montra dans sa mauvaise vie plus de naturel et d'entrain que Dyssord. Près de lui, je faisais figure d'amateur ou, si l'on veut, de second, tant les singulières connaissances de mon bon ami Jacques étaient variées et étendues. Dans les tripots du quartier Saint-Georges, il m'enseignait comment l'on se nourrit à peu de frais vers l'aube et, loin d'en avoir honte, me fourrait dans les poches des sandwichs et des œufs durs dérobés au buffet. Pourquoi nous serions-nous gênés? Jacques vivait librement un roman picaresque et quand je le voyais vêtu d'un pardessus trop large, d'un gilet vert et d'un pantalon noir, il soupirait et me confiait :

— Tu ne m'as pas connu dans ma splendeur. C'est dommage. Ah! mon vieux... J'avais un diam' comme ça (il montrait un œuf dur), des souliers sur mesure, du linge de soie et des complets!... Cinq complets! Je te jure...

— Et alors?

— Alors, voilà... J'ai tout vendu pour vivre... tout... le diam, les nippes.

Puis, envahi par une soudaine mélancolie, il murmurait :

Cet hiver fut des plus froids.
Nous n'aurons pas tiré les rois.
— Qui serait roi, qui serait reine
De ma peine?

Mieux vaut ne point l'écrire : on ne me croirait pas.

Tous les soirs, ainsi qu'en a fait l'aveu Pierre Mac Orlan parlant de sa jeunesse, le drame de la clef avait pour interprètes un insensible propriétaire d'hôtel et mon ami Jacques

le poète. « Cette clef était accrochée à un clou au-dessous d'un numéro, le long d'un tableau... » et, ajoute Mac Orlan : « Il est heureux pour moi, comme pour d'autres peut-être, que ce tableau ne fût pas capable d'enregistrer la voix humaine. »

Oui, très heureux, mais, après tout, la belle affaire! Jacques n'y pensait plus le lendemain et retournait à sa mauvaise vie. Il avait pour délassement d'instruire une jeune fille bien élevée qui l'attendait au métro Saint-Germain. Jacques la promenait à son bras, la menait où ne vont point à l'ordinaire les jeunes filles et, glorieux des étonnants progrès qu'accomplissait son élève, s'admirait en elle et me rapportait ses exploits.

Il y a dans la vie de beaucoup d'artistes, d'écrivains et d'anciens souteneurs convertis au commerce régulier (a dit encore Pierre Mac Orlan), une époque que les plus cyniques considèrent avec indulgence et les autres avec une amertume que les sourires de la fortune — quand la fortune veut bien sourire — ne parviennent pas à dissiper.

Hé! nous le savons tous, mais c'est tant mieux puisque, formés à cette existence dissolue, nous sommes aujourd'hui quelques-uns à la montrer sous son jour véritable et à nous la faire pardonner. Où est le mal? Nous n'y songions point. Nous étions occupés à vivre, et en dépit des plus saumâtres circonstances, à ne jamais nous désoler. Qu'on y pense. Vivre alors — quand nous n'écrivions que des vers — n'était point si commode. Il fallait employer tous les moyens, quels qu'ils fussent et bien souvent nous contenter de sommes d'argent si ridicules qu'au moment de payer nous n'étions pas très fiers,

Je ne vaux pas plus qu'un autre,

a proclamé Jacques Dyssord.

Et ce n'est pas beaucoup dire;
Mais le mieux ou bien le pire,
C'est cet air de bon apôtre.

Seulement, Jacques Dyssord est l'auteur du *Dernier chant de l'Intermezzo* et je donnerais en échange de ce livre bien des volumes célèbres car je suis sûr qu'ils ne l'égalent pas.

Un autre poète dont on a fait un saint — et qui le fut à sa façon, car il luttait contre un penchant obscur et nous a

laissé le plus beau et le plus douloureux poème de la guerre, — Jean-Marc Bernard, fréquentait vers la même époque le paisible Café de Cluny. Il ne s'asseyait point à la table des critiques mais dehors à la terrasse devant un petit guéridon où Clouard, Eon, Marcel Drouet prenaient place et fêtaient la présence du poète à Paris. Jean-Marc Bernard (Dauphinois) habitait Saint-Rambert d'Albon. Je l'avais connu à Orange, devant le Mur, puis je l'étais allé surprendre, un jour, dans sa maison studieuse de Saint-Rambert où il vivait avec sa mère, et une très sincère affection nous liait. Cher et infortuné Jean-Marc! Cette journée, commencée à Saint-Rambert d'Albon, s'acheva à Valence où le poète entretenait avec une curieuse créature des rapports assidus. Tenancière d'un débit à femmes, près du quartier de cavalerie, la muse du poète ne manquait point de séduction, mais elle était déjà marquée et s'entendait à son commerce autant qu'à ses propres amours lorsque Jean-Marc me présenta. Pour elle il écrivait des vers, qu'il datait de cette brasserie de la Cigale où je nous vois, tous deux, parmi des créatures outrageusement fardées, buvant et devisant.

J'aime tes tristes yeux...

murmurait Jean-Marc et, plus loin, dédiant à Berthe ce poème où il se traduit tout entier, il gémissait :

Tais-toi! Pourquoi mentir encore?
Je ne demande rien : je vois.
Sous la honte qui me dévore,
Je cache mon front dans mes doigts.

A Paris, fuyant cette pénible liaison, indigne d'un artiste de son rang, et s'efforçant à renouer avec une autre femme qui ne pouvait changer sa vie pour lui, Jean-Marc courait les cabarets des Halles et du Quartier et, plein d'un froid désenchantement, passait les nuits à réciter des vers sans s'occuper des gens. Les houseaux qu'il portait lui prêtaient l'allure de quelque gentilhomme campagnard, son franc parler, ses yeux fiévreux, ses enthousiasmes lui valaient quelquefois des histoires, mais Jean-Marc ne s'y dérobait point et grelottant dans le petit matin qui nous trouvait dehors, il soupirait :

Que l'aube est froide après une nuit d'insomnie!

Ainsi que Tristan Derème que nous avions laissé, Claudien et moi, terminer ses études au lycée d'Agen, Jean-Marc m'envoyait de province les poèmes qu'il venait d'écrire et c'était, dans l'atmosphère frelatée des parlottes littéraires de l'époque, comme une bouffée d'air frais qui m'arrivait soudain et me réconfortait. Je n'avais point à m'y tromper. Ces poèmes de Jean-Marc et de Tristan Derème sont aujourd'hui sur toutes les lèvres et je n'avais alors — si c'en est un — que le mérite d'être des premiers à les connaître et les répandre autour de moi.

Je m'en vante, à bon droit comme, vers 1913, d'avoir prévu que Pierre Benoit serait le romancier qu'il a su devenir. Qui l'eût pu dire en ces années où, rue de Valois, Pierre Benoit n'était qu'un facétieux expéditionnaire au ministère des Beaux-Arts? Charles Perrot nous avait rapprochés, et Derennes, qui faisait avec Pierre d'interminables pokers dans une poussiéreuse brasserie de la rue de Médicis. Près d'un bocal à poissons rouges, sous l'œil endormi du patron, les *brelans*, les *pleins*, la *couleur* passaient avant toute autre chose. Derennes perdait. Benoit gagnait et, ensuite, l'étonnant garçon nous accompagnait et récitait de mémoire un acte entier de *Polyeucte* ou, sans omettre une stance, toute *la Légende des siècles*.

Il envoyait à des journaux des *à la manière de...* en vers, non signés, qui sont de petits chefs-d'œuvre et, rédigeant la *Grande anthologie* où chacun « prenait son paquet», s'amusait comme un fol à jouer la difficulté. *Le Double Bouquet*, dont il s'occupait pour le compte d'un directeur tatillon et cosmopolite, nous valait de toucher, grâce à lui, quelque argent. Mais cet argent était vite dépensé à l'ombre des poissons rouges de la brasserie et il fallait attendre, bien souvent, plusieurs mois avant d'en avoir de nouveau.

Grand amateur d'un certain bitter, cher à Derennes, Pierre Benoit tenait le matin ses assises au buffet de la gare d'Orsay où nous nous retrouvions. Ce bitter Milon avait son histoire. Il servait d'enjeu dans les paris et Derennes s'était pris d'une si grande tendresse pour lui qu'il avait découvert le moyen d'en boire jusqu'à plus soif, alors même que l'heure de l'apéritif avait cessé partout dans Paris.

Munis d'un billet de métro, nous nous rendions à la station voisine et, chacun sur un quai, attendions l'arrivée des voitures. La rame entrant première en gare était celle du gagnant et, aussitôt, nous revenions au quai d'Orsay boire (le gagnant gratis) une tournée générale de ce fameux bitter qui nous laissait malades au moins jusqu'au lendemain.

Seul Pierre Benoit, très digne, tenait le coup. Il n'était jamais ivre. Seulement, au cinquième ou sixième gobelet de cette amère mixture, il élevait soudain si haut le ton de la conversation que nos voisins de table en avaient le vertige. Toujours exact à son bureau, qu'il gagnait par d'étroits corridors, semés d'archives et de platras, il me faisait penser — comme l'a si bien décrit Colette — à un rat fort aimable et rusé qui, connaissant mieux que personne les coins et les recoins du ministère, trottait allègrement, se montrait et disparaissait. Pour le joindre, il eût fallu toute une meute d'huissiers... et encore! Les huissiers l'aidaient chaque fois à échapper puis, tout penauds, répliquaient à qui leur reprochait leur maladresse : « Comment voulez-vous faire avec M. Benoit? On le croit ici, il est là-bas ».

Et là-bas, c'était la buvette de la Chambre où, secrétaire de plusieurs députés, Pierre Benoit leur contait des blagues; c'était le boudoir tiède et parfumé de Maurice Rostand, la brasserie de la rue de Médicis, le buffet de la gare d'Orsay ou, que sais-je!... l'appartement qu'occupait, à l'hôtel Brighton le directeur du *Double Bouquet* quand il se trouvait à Paris.

Partout où l'on était le moins préparé à le voir, Pierre Benoit surgissait, amusait l'assistance par ses promptes réparties et, rapidement, s'éclipsait. Aucun de ses intimes n'aurait pu dire à quoi il occupait son temps en dehors du café et du ministère, ni qui il fréquentait. Il rendait des visites mystérieuses à André Suarès qu'il admirait, à Barrès, à de jolies femmes et, ne calculant pas dans l'amitié la part qu'il apportait, perdait des journées entières dans des rencontres qui lui plaisaient. Quoi qu'on prétende, ce n'était point l'intrigue qui décidait de ses goûts. Il avait beau lui sacrifier une partie de son temps et machiner de laborieuses supercheries, il suffisait de citer devant Pierre un vers de Baudelaire ou de Racine pour que, négligeant sur le champ les plus vastes

entreprises, il poursuivît la citation et débitât par cœur *les Fleurs du mal* ou telle tragédie qu'on voulait.

Sa mémoire, qui est prodigieuse, ne lui faisait jamais défaut. Il l'exerçait sans cesse, puis, retournant à ses combinaisons, les ourdissait avec le plus grand soin.

Un de ses bons amis qui aimait immodérément boire, ayant quitté Paris pendant la guerre, fut vite retrouvé. Les dictionnaires et le Bottin aidant, Pierre s'organisa. Il écrivit à cet ami d'aller voir de sa part un certain M. X., président de la Ligue Anti-alcoolique du patelin, et confia qu'avec un peu d'adresse, sur sa recommandation, on pouvait tirer du Pernod du bonhomme, car il en buvait tant et plus. Histoire affreuse. L'ami crut Pierre. Il se rendit chez le président de la Ligue Anti-alcoolique et l'ayant longuement ahuri par des discours incohérents, fut renvoyé honteusement, car, n'y pouvant tenir, il lui tapa sur le ventre en murmurant d'un air très convaincu :

— Allons, ne faites pas le méchant, à présent... et passez-moi la bleue... Je vous le jure : je n'en parlerai pas.

Tout était bon à Pierre pour s'amuser, mais il venait d'écrire *Kœnigsmark* et, fort embarrassé, se demandait où le placer. Son ours sous le bras, il tenta diverses démarches auprès de nos aînés qui, rebutés par l'écriture, se gardèrent bien de lire une ligne de ce tas de papier jusqu'au jour où, découragé, Pierre me remit son manuscrit. Je m'en souviens. C'était rue de Buci, chez Boileau, aux *Trois Portes* où Louis Dumur déjeunait avec nous. Je passai la nuit à déchiffrer les hiéroglyphes de Pierre, mais le lendemain mon opinion était faite et Dumur, à qui je remis *Kœnigsmark*, s'empressa de le publier dans *le Mercure de France*. Nous avions gagné la première manche. Pierre, grâce à son talent, fit le reste et j'en eus, pour ma part autant que ses lecteurs, une absolue satisfaction.

***

Qu'il faut peu de chose dans la vie pour décider du sort d'un homme! J'en avais fait l'expérience avec mon premier livre, *Jésus-la-Caille*, et je me vois, gravissant le petit escalier

du *Mercure* où un confrère, que je ne nommerai pas, m'arrêta et me demanda :

— Vous allez voir Vallette?

— Oui, — répondis-je, — monsieur Vallette.

— Pourquoi? Pour un bouquin?

— Je vais lui soumettre celui-ci, — déclarai-je timidement.

— Bah, — fit l'autre... — Il ne le lira pas. C'est le troisième, moi, mon pauvre ami, que je dépose sur son bureau. Abandonnez donc tout espoir...

A quelque jours de là, Paul Fort mariant sa fille au peintre Severini, il y avait de grandes réjouissances au café Voltaire où je fus invité. Les grandes réjouissances, lorsque Paul Fort en est l'ordonnateur, prennent aussitôt des proportions immenses. En effet, le Prince des Poètes, debout sur le piano, chantait. Les invités buvaient, se congratulaient et Marinetti, dont la superbe auto blanche tranchait sur le pavé gris de la place de l'Odéon, s'abandonnait à des joies futuristes. Il brisait la vaisselle. C'était splendide. Chacun s'époumonnait à célébrer, en cette union charmante, la grâce parisienne et l'art ultra-moderne de l'Italie nouvelle, quand Paul Fort réclama le silence et me pria de « pousser » une chanson. Je le fis volontiers. Apollinaire me surveillait de son petit œil. Je chantais. C'était une chanson des rues que j'avais apprise dans les bals et elle plut à ce point qu'il me fallut sortir mon répertoire à la grande joie d'une « dame » que je ne connaissais pas et qui me demanda mon nom.

C'était Rachilde.

— Eh bien, — lui dis-je, — le patron ne l'ignore pas.

— Quoi, le patron?

— Il vous expliquera, — poursuivis-je, enhardi par l'insistance de Rachilde. — Je lui ai porté un roman...

— Non?

— Mais si!

— Ah! fripouille, — me reprochait pendant ce temps Apollinaire qui me voyait jouer ma chance. — Ça y est. Tu en seras bientôt, mon petit frère, toi aussi, de la boîte. C'est un coup bien amené.

— Qu'est-ce que tu dis?

— Je dis que Rachilde va relancer Vallette jusqu'à ce

qu'elle ait ton manuscrit... et elle va le lire, sois tranquille, sans tarder. Il n'y a pas meilleur allié dans la maison que Rachilde... Attends... et tu verras...

Guillaume n'avait pas menti. *Jésus-la-Caille* plut à l'auteur de *Monsieur Vénus* qui le fit prendre par *le Mercure* et publier dans les trois mois.

C'est ainsi que se passèrent les choses. Sans Rachilde à qui je dois tout et qui n'a pas cessé depuis de me vouloir du bien, je ferais peut-être encore aujourd'hui figure de « jeune » dans des brasseries où la gloire est amère comme le fiel ou le fond d'un bock éventé.

La gloire éclôt, jaunit, se fripe
Et se fane de l'aube au soir,
Et j'aime mieux fumer ma pipe
Que renifler son encensoir...

m'écrivait Derème, de sa province... Je l'entendais parbleu! ainsi; je lui donnais raison. En véritable poète fantaisiste (car l'école du dit nom était fondée) je préférais ma pipe au vain tapage de la célébrité, ma petite existence et surtout mes amis...

Ces derniers n'ont jamais changé : La Vaissière, Tristan Derème, Jean Pellerin, Edouard Gazanion, Mac Orlan, Warnod, Dorgelès, Mario Meunier, Pierre Benoit. Je les voyais souvent. J'allais à Montmartre pour les uns. Je restais au quartier pour les autres et rien au monde ne m'eût tenté qui n'était pas nos habitudes et leur fréquentation. Me levant tard et n'osant point, parfois, importuner Baptiste chez qui les heures étaient réglées, je me rendais dans un bistrot de la rue des Saints-Pères où je savais trouver Apollinaire encore à table et m'attendant. Le diable d'homme! Il m'accueillait joyeusement et commandait un bouillon gras, bien qu'il en fût au café, se mettait à manger de nouveau puis regagnait son pigeonnier.

Il possédait ce robuste embonpoint si sympathique qui le faisait souffler au moindre effort et lui prêtait une grande autorité. Gourmand, énorme, appétissant à voir, il brisait entre ses mâchoires les os qu'on lui servait, les suçait, se barbouillait de graisse et, contant quelque histoire de peintre, faisait péter sous lui sa chaise sans s'occuper des

frais. Qu'avait-il donc à craindre? Il ressemblait à quelque dieu hilare, si solide sur sa base que la chaise pouvait se briser, il avait son gros pouf d'abord pour amortir la chute. Plus il mangeait, plus une gaieté physique resplendissait sur sa personne. Elle était débordante. Elle n'avait ni recul ni limite et le plus rare était qu'alourdi par les viandes, le pain, le vin, le bouillon et le reste dont il s'était nourri deux fois, Apollinaire pût ensuite travailler jusqu'au soir dans son appartement du boulevard Saint-Germain où ses secrétaires le guettaient.

Sous le toit, dans une vaste chambre, encombrée de bouquins, de statuettes, de toiles cubistes, de bois nègres, ces messieurs, attentifs à ses ordres, s'empressaient. Guillaume avait le sens d'une bouffonne tyrannie. Il entrait chez lui, l'air sévère, enlevait son faux-col et sa veste, puis, bourrant une fragile pipe en terre, s'asseyait. Alors commençait ce qu'il nommait « l'empoisonnement », car il fournissait à divers éditeurs des besognes fort étranges dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles étaient faites de coupures collées sur des bordereaux de banque et de bouts de papier griffonnés, soit par lui, soit par d'autres et péniblement raccordés. A mesure que, dans des chemises, les différents chapitres du livre gonflaient une panse replète, Guillaume se rassérénait. Il éclatait même parfois d'un gros rire satisfait, poursuivait son labeur à grands coups de ciseaux.

C'était sa force que ce rire, sa richesse, sa féconde et puissante expression. Qui ne l'a pas, comme un grondement, entendu retentir ne peut se faire de l'œuvre d'Apollinaire une opinion complète. Elle en demeure la clef de voûte soutenant un édifice composé de matériaux de prix et de débris, de fables, de racontars, d'idées neuves et sublimes, de poésie, de lieux communs, le tout pétri dans un mortier que, seul, savait gâcher ce merveilleux gros homme, en y peinant de longues heures, en y suant la bière qu'il avait absorbée à la terrasse des cafés littéraires de son temps.

Mais quelle vénération il inspirait et méritait réellement d'inspirer par le tour sans égal de sa fantaisie!

Louis de Gonzague-Frick ne l'ignore pas. A l'époque, coiffé d'un chapeau haut de forme, un froid carreau dans

l'œil et des gants frais aux mains, l'admiration, que dis-je... le culte qu'il vouait à Apollinaire le conduisait tous les matins chez lui. Louis de Gonzague-Frick sonnait. Guillaume venait ouvrir et il apercevait son admirateur assidu qui s'inclinait et demandait :

— Monsieur Guillaume Apollinaire?

— C'est moi, — répondait le poète.

Alors Louis de Gonzague-Frick présentait à Guillaume une pomme, qu'il lui tendait en symbole de son choix le plus pur, et Guillaume prenait la pomme et la croquait joyeusement.

A nul autre que l'auteur d'*Alcools* pareilles aventures ne pouvaient arriver, car — quoi qu'on dise de lui — s'il était un homme et très gros, les apparences ne prouvaient point qu'il ne fût pas également un de ces vieux génies des ballades allemandes qui, cherchant un corps où loger, se trouvait à l'aise dans le sien... N'est-ce pas lui qui, s'amusant à terrifier son premier collaborateur, l'obligeait à recopier des pages entières du dictionnaire et les lisait avec ravissement? Il aimait le comique, les plaisanteries les plus baroques et les poussait souvent si loin qu'il répondit durant tout un hiver à une marchande de bric-à-brac de la rue du Vieux-Colombier dont la maligne humeur se traduisait par des poèmes qu'elle affichait dehors. Guillaume venait lire les poèmes puis il rentrait chez lui, troussait quelque billet à sa correspondante, le mettait à la poste et attendait la suite. Nous allions ensemble, vers le soir, prendre connaissance des dernières productions de la marchande et Guillaume, se tenant les côtes, épelait à haute voix des vers extravagants.

> Voyez ce bon gros militaire
> Glorieux de sa fourragère!

avait, un jour, écrit la dame. Guillaume lut en entier le morceau qui n'était pas très tendre, salua, m'entraîna brusquement au café.

— La g...! — dit-il.

Et je crois qu'il était vexé.

Va pour le poète : le critique d'art avait une autre humeur, car la fréquentation des peintres a ceci d'excellent qu'elle

vous apprend à faire passer, bien avant la critique, le profit qu'on en peut tirer. Picasso avait enseigné Guillaume sur ce chapitre et, ma foi, l'avait convaincu. « Il est temps d'être les maîtres », écrivait en effet l'auteur de *Calligrammes* dans ses *Méditations esthétiques* et, plus loin, dans le même ouvrage, il ajoutait : « On peut peindre avec ce qu'on voudra, avec des pipes, des timbres-poste, des cartes postales ou à jouer, des candélabres, des morceaux de toile cirée, des faux-cols, des papiers peints, des journaux. » Ne contrarions personne. Mais du moment qu'il s'agissait de peindre, pourquoi Guillaume négligeait-il par principe, la couleur?

— Le jour où les cubistes se serviront de la couleur, — me confia-t-il sérieusement, — ils sont foutus!

On voit le paradoxe. Guillaume le cultivait avec soin. Il l'aimait. Il lui devait ses succès de critique, alors qu'à la terrasse du doux Café de Flore, ces Messieurs peintres l'entouraient et tâchaient de tirer parti de son enseignement.

Guillaume disait encore :

— C'est par la quantité de travail fournie par l'artiste que l'on mesure la valeur d'une œuvre d'art.

Et il couchait sur le papier les théories les plus contradictoires sans s'occuper du résultat.

Ces beaux discours, mêlés d'éclats de rire, donnent aujourd'hui leurs fruits, mais Guillaume n'est, hélas! plus là, pour soutenir par sa verve et sa fantaisie, l'échafaudage d'humour et de sincérité qu'il avait édifié en fumant gentiment sa pipe.

***

Montparnasse est né d'Apollinaire qui, le premier, nous entraînant chez Baty, se vit partout fêté. Sa présence en ces lieux où le mélange des races provoque un inquiétant remous, créait comme une union sacrée des arts, la fixait, la cristallisait. Dès qu'il parlait, Guillaume prêtait un langage à la foule des poètes et des peintres qui, l'écoutant, pensaient s'entendre en lui et liaient à ses paroles leur destin. Avant qu'on y prît garde, voisinant avec son cousin Paul Fort, dont le domaine comprend le long « Boul'Mich », Bullier, le Luxembourg et la Closerie des Lilas, il traçait les

limites de son fief et, du café des Deux-Magots où Jarry l'avait autrefois décoré de l'ordre de la Gidouille, l'étendait par la rue de Rennes et le boulevard Raspail jusqu'au croisement de ce boulevard avec celui du Montparnasse. N'avait-il point déjà poussé ses éclaireurs vers Plaisance où habitait le douanier Rousseau, et fait durant un temps son quartier général de l'aimable rue de la Gaîté? Moréas le reconnaissait, lui, qui régnant aux Halles et au Vachette, ne comprenait goutte à ce nouvel esprit. Force lui était d'en convenir. Guillaume touchait à tout. Peinture et poésie ornaient de deux fleurons très nobles sa couronne de carton et comme il pintait fort, peu s'en fallait qu'à n'importe quelle époque de l'année, sa troupe et les « poisses » d'alentour ne s'écriassent :

« Le Roi boit! Le Roi boit! »

en approchant leurs verres pour trinquer avec lui.

Les Iles-Marquises n'étaient point un bistrot ordinaire. Il touchait au Commissariat de police où le poète Raynaud protégeait ses confrères, et son habituelle « société » composée de rapins, de fillettes, de modèles et de rôdeurs, se sentait pénétrée d'honneur et de respect à la vue de Guillaume et l'écoutait bouche bée.

C'est que le cher gros homme n'y allait pas, comme on dit, de main morte et que, célébrant le génie du Douanier, il surprenait ces Messieurs-Dames par des propos étincelants. Rue de la Gaîté, une loterie des œuvres du Douanier n'avait encore guère épaté personne. Elle était même passée inaperçue quand Guillaume, chevauchant son dada favori, apparut et bouleversa les habitudes.

Du temps d'Apollinaire, le marché de la peinture n'était point ce qu'il est devenu mais le maquignonnage se devinait déjà sous les paroles mielleuses et les niais s'y laissaient prendre. Pourtant, on rencontrait encore quelque sincérité. Guillaume ne mentait pas. Il était le premier victime de ses goûts et se montrait embarrassé lorsque, Dunoyer de Segonzac, par exemple, prenant place à son guéridon, les boniments allaient leur train.

— Allons bon! — dit un jour Dunoyer qui sortait de l'École et fréquentait le groupe d'Apollinaire, — j'ai changé mon cheval borgne, pour un cheval aveugle.

Il ne se trompait guère.

En effet, je me souviens du peu d'autorité que des artistes véritables, comme Dunoyer de Segonzac, Luc-Albert Moreau et Modigliani, avaient dans les parlottes du mardi au café de Flore. Les deux premiers ont fait leur route depuis. Quant à Modigliani, il est mort et la grande place qu'il devait occuper dans sa génération, il l'a conquise avec le temps.

XV

Qu'il m'est pénible ici d'évoquer la misère dans laquelle l'infortuné Modi s'est, jusqu'à la mort, débattu! Il habitait d'abord Montmartre, puis on le vit à la Rotonde, desssinant sans arrêt sur un calepin dont il froissait et déchirait les pages. Un marchand avait cru en lui, avait tenté de le lancer, s'était lassé et, finalement, avait résilié son contrat. Dieu le pardonne! Modi erra dans un Paris hostile, sans argent, sans espoir, un cache-nez rouge autour du cou, l'hiver, en guise de pardessus et riant, du ciel et des hommes, comme un enfant maudit. Il lutta. Il accepta, pour peindre, d'être enfermé par un second marchand qui, lui ayant aménagé une cave pour atelier, le payait tous les soirs quelques francs et bien souvent le querellait. Il y avait sur ce garçon très noble comme une fatalité. Il était beau : l'alcool et l'infortune le dégradèrent; intelligent, des brutes en vinrent à bout; fier et très doux, aimant son art, le servant, s'y employant avec passion, la vie l'humilia et, par tous les moyens, lui fit comme à plaisir expier cette audace incroyable de prétendre n'exister que pour de secrètes destinées.

— Tu dois nourrir les artistes, — disait-il, rue Campagne-Première, à une rude Italienne qui tenait une gargotte où il venait manger.

— Et pourquoi les nourrir?

— Parce que, — répondait Modigliani, — un artiste ne peut pas gagner sa vie. Il peint... Le reste? Pffft!... Est-ce qu'on sait? Vois.

Et jetant sur le mur une esquisse étonnante, il demanda et, pris de fou rire :

— Tu aimes ça?... Ça?... Vraiment...

— Allons, mets-toi ici et mange, — acceptait finalement la bonne femme.

Les clients de la gargotte, qui étaient des maçons, des manœuvres aux blouses blanches, s'écartaient silencieusement sur les bancs et, faisant place au peintre, le considéraient avec gêne et lui donnaient raison.

Durant de nombreuses années, la faim au ventre et buvant, — car un ami vous offre toujours un verre, — Modigliani mena l'existence la plus fausse. Les femmes, que sa très grande beauté frappait, se languissaient d'amour pour lui. Des étrangères, de très humbles filles, mais Modi les quittait avant qu'elles eussent pu l'attacher. Son ivresse brisait tout dès qu'il sentait la chaîne et alors il traînait misérablement dans les bars où je l'ai rencontré, bien des nuits, son crayon à la main. C'était un homme brun, qui conservait peut-être, de ses origines italiennes, un goût très prononcé pour les discussions sans fin, la politique, l'art, le vermouth. Ses vêtements de velours clair à côtes, son chapeau aux grands bords, son foulard, ses réparties très vives, comme foudroyantes, et son rire qui le faisait tousser dès les premières saccades, attiraient l'attention. Mais Modigliani s'en moquait! Il n'avait pas d'orgueil. Pas la moindre suffisance et lorsque, ému par sa très grande misère nous essayions de la vouloir timidement réduire, il refusait — lui-même — de la prendre au sérieux.

Une exposition chez mademoiselle Weill à qui les rapins chantent sur l'air de *Mad'moisell' Rose*... cette innocente rengaine en lui portant leurs œuvres :

Ah! Mad'moisell' Weill-le,
J'ai un p'tit tableau, un p'tit tableau à vous offrir...
C'est pas un' merveil-le
Mais payez-le nous et j'vous jur' qu'ça nous f'ra plaisir,
Mad'moisell' Weil...

Une exposition, dis-je, de Modi lui valut son premier succès. Mais quelle révolution dans la rue! Les nus du peintre, qu'on voyait de dehors, attirèrent aussitôt les badauds. De petits pâtissiers, des télégraphistes, de vieux messieurs à guêtres blanches, des bourgeois, des trottins,

amassés devant la boutique, s'écrasaient littéralement, et le commissaire, que cette foule surprenait, s'approcha lui aussi de la devanture et cria au scandale. Ce fut épique. Par ordre du commissaire, mademoiselle Weill dut suivre les flics au poste où elle tenta en vain de défendre Modigliani. Rien n'y fit. La circulation était troublée par le nombre des curieux et il fallut décrocher du mur les admirables toiles [1] du malheureux Modi qui n'en vendit pas une, même au prix le plus bas.

Or, à l'époque, — par une soudaine clémence du ciel qui s'était par trop acharné contre un si grand artiste, — Modigliani découvrit au Dôme un ami qui, partageant sa noire et douloureuse détresse, courut Paris et se jura de le rendre célèbre. Cet ami n'a jamais douté de Modigliani. Pour l'aider à vivre, il eût vendu ses vêtements, sa montre, ses chaussures, couché dehors en plein hiver et emprunté, à n'importe quel taux, un peu d'argent. Cet ami se nomme Zborowski. Il n'était point encore marchand, mais poète, et logeait, rue Joseph-Bara, dans un étroit logement où Modigliani souvent venait coucher et ameutait l'immeuble. Quel amour avait Zborowski pour son peintre! Quelle grande et compréhensive admiration! Il se privait de tout pour lui, de tabac, de nourriture, de charbon. Et, petit à petit, à force de multiplier les démarches, d'endurer les pires privations, il arrivait à fournir à Modigliani des toiles, des couleurs, un affreux atelier et quelques rares centaines de francs par mois qui permettaient au peintre de manger chichement.

Dois-je l'écrire? Quand on allait voir Zborowski, il courait acheter une bougie et, la plantant dans le goulot d'une bouteille, vous introduisait dans une étroite pièce sans meubles, nue, désolée où, dans un coin, les toiles du peintre formaient un très grand tas. A la lueur de la bougie, Zborowski vous montrait ses merveilles, les caressant avec passion de la main et des yeux, puis, fasciné, parlait, s'agitait en maudissant le sort qui pesait sur Modi et crachait de dégoût. Plus il se démenait, plus les mots lui venaient naturellement à la bouche pour dire son grand et magnifique élan devant ces nus, ces figures, ces portraits peints sans souci d'école, très

1. L'une d'elles, un nu couché, fut vendue 22 000 francs en mars 1925 à la salle Drouot.

purs, éblouissants, où la manière du peintre et son art s'affirmaient.

— Quelle poésie! — s'extasiait Zborowski.

Il s'arrêtait, se remettait à marcher et, brusquement :

— Vraiment, — s'écriait-il, — j'ai porté quinze toiles l'autre matin à un marchand et je voulais un tout petit peu de l'argent... Oh! très peu... pour donner à Modigliani... et le marchand n'a pas voulu... Il m'a dit : « Remportez... je n'achète pas... » Pourquoi? J'aurais laissé les quinze toiles pour rien, si, au moins, il avait aimé cette peinture. Mais non... Et tous ils ne veulent pas... Aucun... Ah! ils sont bêtes... Ils ne sont pas encore habitués... mais vous verrez... plus tard... pas même plus tard, bientôt... ils paieront très cher ces toiles qu'ils ne veulent pas maintenant... ils voudront tous Modigliani... et lui, pendant ce temps, il n'a pas de l'argent et il souffre, il fait pitié.

— Eh! bien, — lui dis-je, — vendez-moi ce nu-là, voulez-vous?

— Vous l'aimez?

— Il est très beau.

Zborowski poussa un cri de joie, puis approchant la toile de la bougie :

— Regardez, comme c'est magnifique de peinture, — s'exclama-t-il... — comme c'est juste... Atch!.. Admirable... C'est admirable, n'est-ce pas?

Je le voyais bien.

— Mais oui, Zborowski... admirable... je suis de votre avis. Un chef-d'œuvre.

Il se tourna vers moi et, désignant la toile qu'il avait mise à part :

— A vous, — décida-t-il, — je ne veux pas vendre... je donne, tenez... je vous donne... parce que vous aimez.

— Et l'argent pour Modigliani?

— Non... Emportez, je suis content que ça vous plaît... Laissez l'argent... Ne vous occupez pas... Demain il vient ici un homme qui doit acheter des habits... Il donnera vingt francs. C'est assez...

Et il m'accompagna jusque chez moi, portant cette toile splendide et refusant jusqu'au dernier moment d'accepter

même une somme infime que je voulais, n'étant pas riche, à toute force lui remettre.

C'était ma première toile, mais la concierge qui faisait mon ménage, quai aux Fleurs, manqua le lendemain de tomber morte à la vue de ce nu qu'elle découvrit dans la chambre, au-dessus de mon lit.

***

Infortuné Modi! Il fallut près de cinq années pour décider, l'un après l'autre, les amateurs les plus fins et les plus éclairés à l'admettre dans leurs collections. Ils n'écoutaient point Zborowski. Ils lui riaient au nez ou bien ne le recevaient pas, offensés — semblait-il — qu'on pût si fort se moquer d'eux. Zborowski ne s'en souciait guère. Il laissait la toile, revenait, discutait, jusqu'au jour où, poussé par mon goût, j'écrivis à Genève, dans la revue l'*Éventail*, un article qui attira chez Zborowski deux ou trois collectionneurs suisses qui, profitant du change, achetèrent presque rien, des nus de Modigliani.

Celui que j'avais dans ma petite chambre m'emplissait de délices et cependant, aucun de mes amis encore ne l'admirait. Tous me traitaient de fou, de crétin, d'imbécile... Je les laissais plaisanter à leur aise, et, sans prendre leur avis, me mis à économiser sur mes faibles ressources quelques billets contre lesquels Zborowski me céda d'autres toiles du même peintre et le cria sur tous les toits.

Ah! quelle ivresse, lorsque j'y pense, j'éprouvais, le matin, quai aux Fleurs, à m'éveiller parmi ces nus aux chairs laiteuses et orangées, sous leurs regards clignés, devant leurs formes! Deux fenêtres, en angle, m'offraient dans la lumière le paysage frais et blond de la Seine. Les cris des remorqueurs, les fumées, le halètement des moteurs sur le fleuve m'entouraient comme en rêve. L'été, surtout, quand les fenêtres ouvertes laissaient entrer un chaud soleil et l'odeur des grands arbres, dorés et bruissants, à la pointe de l'île Saint-Louis, une griserie légère m'envahissait. Les yeux à demi-clos, je voyais le ciel bleu, l'eau miroitante qui jetait au plafond mille cercles entremêlés et parfois — vol mouvant des pigeons — une tiède et molle caresse, nouant et dénouant des ailes dont l'ombre n'appuyait

pas. Tout m'était doux. Tout me retenait tard au lit dans un serein engourdissement où la jeunesse de ce beau jour brûlant et la mienne se souriaient et ne pensaient à rien. Qu'aurais-je pu désirer au monde de plus charmant et de plus tendre! J'avais ces nus dans ma maison, comme un amant des femmes qu'il chérit et sent vivre près de lui. Et elles vivaient; elles me troublaient de leur présence à mesure que, montant plus haut, le soleil inondait la pièce d'un immobile embrasement.

Si j'ai goûté la pleine mesure de cette houle heureuse, qui est au véritable amour ce qu'est au poème sa musique, je le dois à Modigliani; car, en même temps, j'imaginais sa vie affreuse et sa passion de peindre et je fermais les yeux. Il était là, debout, me regardant et me demandant, comme par une nuit d'hiver, à moitié saoul :

— Toi?... tu aimes ma peinture... Hein? Et pourquoi?... tu la comprends?... tu l'aimes?... comme les femmes?... Ah! ah! ah!... Oui... c'est ça...

Tous les matins le même plaisir m'attendait, ou bien, quand j'avais fait quelque nouvel achat, je m'éveillais dix fois la nuit pour allumer ma lampe et m'absorber dans une contemplation qui ne peut s'exprimer. C'était comme un enchantement, mais si particulier, si nuancé, si voluptueux qu'à m'en ressouvenir peu s'en faut que je ne regrette ces jours où, ne possédant rien, j'étais l'homme le plus riche qui fût, parmi ces toiles et les feuillets épars de mes premiers romans.

***

Max Jacob, autrefois, avait habité la maison où le hasard me fit loger deux ans avant la guerre et la concierge s'en souvenait fort bien. Quelle femme étrange que cette concierge! Elle donnait son avis sur tout et lorsque, fréquemment, elle me trouvait couché dans un très grand désordre, je l'entendais me dire :

— Vous n'avez pas raison, monsieur, d'être toujours à changer. Ah! mais non... et voulez-vous mon opinion? Eh bien, la petite dame d'hier était mieux que celle d'aujourd'hui.

— Occupez-vous de ce qui vous regarde.

— Bien, Monsieur... Quant à ces toiles, a-t-on idée!

— Oh! assez...

— Non.

Et l'aimable créature de comparer mes Modigliani aux sous-bois qu'avait, dans son appartement, le monsieur du quatrième... des sous-bois où l'on reconnaissait au moins quelque chose, tandis que ces horribles bonnes femmes...

— Ça, des beautés! — s'exclamait-elle. — Ah! là! là! Elles ressemblent à des...

— Quoi?

— Oui, monsieur!

Je devais me lever et chasser la concierge qui, dignement, passait la porte, puis hurlait au secours.

— Allez au diable! — criais-je, — et fichez-moi la paix!

— Bon, bon!

— Vous m'avez entendu?

— Et votre courrier, qui le montera?

— Va pour le courrier, — répondis-je... — mais que je ne vous voie plus ici. Vous le glisserez sous la porte.

— Compris! — affirmait la vieille femme.

Alors, très ponctuelle, au moment où j'essayais de travailler, madame Delescallier grimpait doucement mes étages, poussait, comme je le lui avais recommandé, un papier sous la porte, et je ramassais ce papier, j'entrais dans une violente fureur, car il portait en lettres majuscules :

Premier courrier : NÉANT!

D'autres fois, — et j'en riais, — le zèle de ma concierge la décidait à inscrire sur les pages de mes manuscrits des recommandations toutes maternelles.

Monsieur, lisais-je, *prenez de la feuille d'oranger en infusion, bien chaude. La feuille d'oranger fait dormir.*

On ne me croira pas, mais cette femme — sous prétexte de faire mon ménage — entrait chez moi sans avertir et, me voyant à ma table, murmurait, saisie d'amiration :

— Comment, vous travaillez? Oh! alors, laissez-moi vous regarder, monsieur... je ne vous dérangerai pas... Laissez-moi... C'est si rare...

J'avais beau me fâcher, elle ne s'en allait pas. Aussi, plein de colère, je m'habillais et sortais, tandis que — profitant de cette absence — la concierge attirait dans ma chambre les locataires de la maison et avec eux se gaussait à son aise de mes « affreux » tableaux.

Ce qu'elle racontait sur mon compte défie la plus fertile imagination. J'étais un monstre, je ne lui payais pas ses heures, je lui faisais la cour. Que sais-je? Elle ne cessait de me dépeindre sous des couleurs si vives et si flatteuses que mes voisins d'étage s'enfuyaient à ma vue. Aucun n'eût répondu à mes coups de chapeau. On me montrait du doigt. Enfin s'il m'arrivait de ne rentrer qu'au jour et de joyeuse humeur, madame Delescallier signalait cet exploit par des cris insensés et, s'enfermant dans son étroite loge, imitait pour m'humilier la démarche d'un ivrogne et me montrait le poing.

C'était pourtant une excellente personne, et touchante dès qu'elle cessait d'être odieuse, car elle prenait un si grand soin de moi qu'elle montait, le matin, me dire quand il avait gelé :

— Monsieur, mettez votre gros pardessus, il fait un froid terrible...

Mais si, par malchance, je toussais, elle filait chez le pharmacien pour revenir avec un grand bol de tisane, des cataplasmes, de l'huile goménolée, des cachets d'aspirine, des potions et vingt drogues qu'ensuite il me fallait payer.

FRANCIS CARCO

(La fin dans le prochain numéro.)

MADAME DE LA FAYETTE

ET

LES SAVANTS SES AMIS[1]

L'invasion que fit La Rochefoucauld dans la vie de madame de La Fayette eut pour effet d'éloigner peu à peu ses amis les savants. Non qu'il se produisît aucune brouillerie; et La Rochefoucauld n'avait contre eux aucune objection. Il connaissait, ou il connut M. Ménage et badinait avec lui sur la préférence que le galant abbé accordait soit à Chloé ou bien à Laverna; mais, s'il badinait, c'est aussi probablement qu'il n'accordait à ce vieil amoureux — qui avait juste son âge — nulle importance. Ménage s'en souvient d'une façon quasi gaie un quart de siècle plus tard; sur le moment, je crois qu'il en eut de l'amertume. La Rochefoucauld fit connaissance avec M. Huet, qui lui trouvait « une grande finesse de jugement » et « un beau style » dans ses mémoires, mais qui n'approuvait pas sans réserve ses maximes; et il eut pour lui de la patience et de l'estime. Quant à Segrais, il l'adopta comme un bel esprit toujours prêt à vous rendre de bons offices.

Segrais et Huet, qui avaient de l'attachement pour madame de La Fayette, et qui au surplus n'étaient pas là tout le temps,

1. Lorsque la mort le frappa, notre regretté collaborateur André Beaunier venait de terminer une série d'études sur madame de La Fayette. La première d'entre elles, que nous publions aujourd'hui, est consacrée aux amis érudits de madame de La Fayette : Ménage, qui avait été un des maîtres de sa jeunesse, et Huet, évêque d'Avranches; l'un et l'autre occupèrent une place de choix dans le monde des *précieuses* auquel madame de La Fayette appartenait. Ces amitiés devaient bientôt passer, d'ailleurs, au second plan de la vie affective de madame de La Fayette. On sait l'importance du rôle que joua La Rochefoucauld dans la vie de l'auteur de la *Princesse de Clèves*, à partir de 1665.

souffrirent sans trop de peine la réduction de leur intimité avec elle : ils n'avaient pas le cœur engagé. Mais, lui, Ménage !...

***

En 1662, Pierre-Daniel Huet, âgé de trente-deux ans, refusa une place de conseiller au Parlement de Rouen, pour n'être, par aucune occupation frivole, détourné de son cher travail. Il demeurait à Caen, avec une de ses trois sœurs, et venait à Paris quelquefois, pour y voir M. Ménage et d'autres savants; il ne manquait pas d'y rencontrer madame de La Fayette, à qui l'avait présenté M. Ménage il y avait trois ans. Il n'était pas encore prêtre et ne songeait pas beaucoup à le devenir; son humeur assez galante, goguenarde aussi, l'égayait au milieu d'une perpétuelle besogne. Il hésita s'il ne viendrait pas s'établir à Paris avec sa sœur; il abandonna ce projet. Il écrivait à madame de La Fayette. Il lui envoyait, en manière d'hommage, des vers latins qu'il avait composés, qu'elle lirait avec M. Ménage. Il lui envoyait aussi de petits ouvrages de femme, que sa sœur fabriquait pour elle adroitement.

Un jour, à la campagne, le jeu tomba sur la discussion des mérites et inconvénients de l'amour. Chacun dit son mot, qui fut piquant, malin, précieux. Il y avait là madame de La Fayette et Corbinelli, un Italien très distingué, ruiné depuis la mort du pape Urbain VIII et venu en France pour tâcher d'y réparer sa fortune. Tous deux ayant joliment déblatéré, on les pria d'écrire un peu leur sentiment. Ce fut le plaisir d'un soir. Le « raisonnement » de madame de La Fayette contre l'amour, Corbinelli le conserva et s'aventura de le montrer à mademoiselle de la Trousse, laquelle en prit une copie qu'elle montrait bientôt à M. Huet. Or, M. Huet, sans y voir aucun mal, en fit ses compliments par lettre à madame de La Fayette : et celle-ci fut très fâchée qu'on eût ainsi divulgué son petit écrit. Elle le dit à M. Huet, qui à son tour fut très fâché de n'être pas traité comme un ami et bien digne de confidence. Il fallut que madame de La Fayette, pour en finir avec cette querelle, écrivît à M. Huet, comme ceci : « Vous êtes donc bien offensé contre moi? C'est

bien laid à vous, de vous offenser sans savoir si c'est à tort ou à droit. Les beaux esprits vont quelquefois aussi vite en besogne que les autres et le même feu qui les rend beaux esprits les rend aussi esprits de feu, c'est-à-dire étourdis, en paroles ouvertes. Je ne prétends pas vous dire que vous le soyez : à Dieu ne plaise! je dis seulement que cela arrive quelquefois. Mais revenons à nos moutons... » Huet se plaint de ce qu'elle ait trouvé mauvais que mademoiselle de La Trousse lui ait montré son raisonnement contre l'amour; il dit que « c'est une marque de peu de confiance, de peu d'estime, enfin des merveilles ». Elle répond : « Cela serait admirable, s'il était vrai; il ne s'en faut que cela que vous ayez raison! » Mais il ne l'a point. Ce qu'elle a trouvé mauvais, ce n'est pas qu'il ait vu son raisonnement contre l'amour : elle aime M. Huet beaucoup mieux que mademoiselle de La Trousse, elle a plus de confiance en lui et ne lui cacherait assurément rien qu'elle eût montré à l'autre. Elle a trouvé mauvais, et très mauvais, que Corbinelli, « le secret en personne », à qui l'on n'a seulement pas besoin de faire ses recommandations, fût cette fois un indiscret, jusqu'à montrer à mademoiselle de la Trousse « une chose que j'écris à lui seul, à la campagne, sur le bout d'une table, pendant qu'il écrit de l'autre côté sur le même sujet », une chose qu'elle n'a pas relue, qu'elle voulait brûler et qu'elle ne comptait pour rien, comme elle ne compte aussi pour rien les lettres qu'elle écrit tous les jours... « Ho çà, êtes-vous encore fâché? Trouvez-vous que j'ai grand tort et n'en auriez-vous pas vous-même, si vous vous plaigniez encore de moi? Je me plaindrais de vous à mon tour, si vous n'étiez pas satisfait d'une si longue satisfaction... » Elle avait plaidé sa cause à la normande, avec un excellent esprit de chicane.

Mais à qui donc a-t-elle affaire? A un véritable Normand, processif autant qu'elle et qui ne va pas s'avouer vaincu si facilement. Il écrivit, de sorte qu'elle dut répliquer : « Je m'en vais gronder à mon tour. Je ne suis pas satisfaite de votre lettre. J'y trouve quelque chose d'un homme qui n'a pas encore le cœur bien net et qui n'est pas aussi convaincu que vous le devez être qu'il a eu tort de se plaindre ». Elle répète, elle ressasse que c'est contre Corbinelli qu'elle a été

en colère, non pas contre lui; et que, lui, n'aurait eu qu'une chose à faire, quoi? des excuses, de s'être fâché.

Seulement M. Huet, tout en continuant sa chicane, avait eu soin de lui envoyer, pour la mettre dans l'embarras sur la difficulté de concilier reconnaissance et irritation, le petit ouvrage que sa sœur madame de Plenneville destinait à elle, une nymphe : « C'est la plus jolie nymphe que j'aie jamais vue, répond-elle; et je l'aime mieux aussi que toutes les nymphes que je vis jamais. » Par exemple, elle a dû se demander quelle nymphe c'était. L'Innocence, disait M. de Coulanges; la Constance, dit M. Huet. Va pour la Constance! Et madame de La Fayette pardonne au frère en faveur de la sœur; elle avoue cependant au frère qu'elle ne sera pas contente de lui, s'il ne consent de bon cœur qu'il a eu tort de se plaindre.

Elle écrit, le 8 juillet 1663, à M. Huet et à M. de Segrais tous les deux : « Ma paresse ne veut pas désunir ce que l'amitié a joint et pour cela elle vous met ensemble. Elle ne fait que croître et embellir, ma paresse. Je me suis mise à ne vivre que de lait pour toute nourriture; cela me rend délicate et blanche à un tel point que j'espère devenir bientôt dame Aténérine, à qui une fleur de jasmin démit le pied. J'ai été trois jours sur les dents, de cet honorable voyage de Versailles, et j'ai trouvé que, si les honneurs changent les mœurs, du moins ils ne changent pas la santé et qu'ils n'en donnent point à qui n'en a pas... » C'étaient alors les commencements de Versailles; et Louis XIV en avait une espèce de coquetterie de propriétaire fastueux. Accompagné, non de la reine qui fut ce jour-là aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, mais de Monsieur et de Madame, il venait de donner une collation et de faire admirer « tous les beaux endroits de cette maison délicieuse », de donner un souper le plus magnifique à toute une compagnie de son choix. Madame de La Fayette en était, parmi la suite de Madame. En pareil cas, le roi, qui voulait tout montrer, ne faisait grâce de rien à ses invités : il vous les mettait sur les dents. Il en fatigua de plus robustes que n'était madame de La Fayette; et il ne faut pas s'étonner si cette dame Aténérine fut trois jours à se reposer d'un si honorable et dur voyage.

Elle est toute lassitude. Et c'est le moment que M. Huet

la voudrait convaincre d'apprendre l'hébreu! Elle a bien assez à faire avec le latin, qui va très mal, à ce qu'elle dit. C'est aussi le moment que Segrais, par jeu d'abord, commence de traduire l'*Enéide*. Cette boutade le mit en goût d'aller plus loin et, de livre en livre, jusqu'au dernier. Il communique à ses amis ce qu'il a fait et madame de La Fayette, qui a eu vent de son entreprise, a profité de l'occasion pour lire, et en latin, Virgile. « Mais, dit-elle gaiement, si vous, monsieur son traducteur, vous rendez Enée aussi peureux et aussi dévot qu'il est, je crois qu'il faut l'envoyer coucher plutôt que de l'emmener faire la guerre en Italie et l'envoyer à vêpres au lieu de le conduire dans la grotte avec Didon ». Segrais ne publia le premier volume de sa *Traduction de l'Enéide de Virgile* qu'en 1668; et, dans sa préface, il se souvint assez des reproches que faisait madame de La Fayette à son héros pour le vouloir disculper de « ces pleurs dont on le trouve si libéral ». Il plaide pour Enée, que son amie avait attaqué.

Madame de La Fayette est bien gaie, le jour qu'elle écrit à ses deux amis M. de Segrais et M. Huet. Elle leur raconte qu'elle a vu chez madame de Choisy une demoiselle qui arrivait de Pologne et qui lui a dit qu'en polonais le mot qui signifie homme et celui qui signifie les hommes n'ont pas de ressemblance. Elle admire cette bizarrerie. « Je vous apprends ce que j'ai appris aujourd'hui. On profite toujours de quelque chose, avec nous autres beaux esprits. Je suis très humble servante des vôtres ». Et voilà comme elle badine sur la grammaire et la philosophie; elle en est pourtant curieuse : dont M. Huet dut sourire.

Elle est de belle humeur, le 29 août 1663, qu'elle écrit à M. Huet : « J'ai aujourd'hui la main à la bourse pour payer mes dettes, c'est-à-dire à la plume pour faire réponse à tous ceux à qui je la dois. Je vous paye des derniers : vous courez risque d'avoir la méchante monnaie. Voici la dixième lettre que j'écris depuis deux heures : cela veut dire que je suis si lasse d'écrire que je ne sais tantôt plus ce que j'écris. Vous perdez beaucoup que je n'aie pas commencé par vous; car je vous assure que mes premières lettres sont très éloquentes. Je m'en suis surprise moi-même et j'ai songé si je n'avais

point lu Balzac depuis peu. De mon ordinaire, je ne donne pas dans l'éloquence; si bien que je ne sais à qui ni à quoi me prendre de la mienne... » Elle est charmante, n'est-ce pas, dans cette gaieté gamine. Les lettres à d'autres personnes ne la montrent guère sous ce jour-là, où elle se laisse aller à un penchant très aimable de sa vive nature et primesautière.

Du 16 novembre : « Il y a, je crois, deux mille trois ou quatre cents ans que je ne vous ai écrit, à compter sur l'envie que j'en ai eue et sur le tort que je me trouve de ne l'avoir pas fait... » Elle s'excuse, vaille que vaille, sur le divertissement qu'on a, sans le vouloir, à Paris et conclut à penser que M. Huet sera toujours de ses amis, nonobstant le défaut de formalités. Puis elle se ravise : « Vous les avez observées bien exactement, les formalités! Car, si vous n'avez point eu de mes lettres, il me semble que je n'en ai guère eu des vôtres... Je vous assure que je commence à croire que c'est à vous à me faire des excuses. Quoi! je suis trois ou quatre mois sans vous écrire, et vous ne m'en faites point de reproches? Vous avez tous les torts du monde, monsieur; vous êtes brouillé avec moi; c'est à vous, à songer à faire votre paix. Un des moyens pour y parvenir est d'assurer madame votre sœur que je l'estime au dernier point et qu'il n'y a point de jour que la Madeleine et la Force ne me fassent penser à elle ». Nouveaux présents de petite peinture ou de tapisserie; madame de Plenneville composait, pour madame de La Fayette, une série d'allégories bien redoutables.

M. Huet se le tint pour dit; et, puisqu'on lui reprochait de ne pas se plaindre, en cas de négligences, il se plaignit. Or, il avait écrit et, n'ayant pas reçu de réponse, n'écrivait plus; c'était marquer assez bien son dépit. Madame de La Fayette ne le laissa pas se payer de fausses raisons : « Ne savez-vous donc point qu'il faut pour le moins trois lettres de Caen pour une de Paris? Vous vous arrêtez à la première. Seigneur Dieu, vous faites bien l'entendu, pour un Normand! Encore, si vous étiez Gascon, on vous le souffrirait; mais ceux qui sont sur les bords de l'Orne n'ont pas les mêmes privilèges que les habitants des bords de la Garonne. Vous m'en devez du reste, vous dis-je, de vous avoir écrit au bout de quatre mois sans que vous m'ayez fait souvenir de vous

écrire!... » En signe de s'être défâché, M. Huet envoya le présent d'une ode en latin qu'il avait récemment composée.

Elle la lit. Cependant, elle a bel et bien « quitté le portefeuille ». Ce n'est pas assez de la lire, pour la comprendre : elle la relit et avoue qu'elle n'a pas tant de soin pour « ces messieurs de l'antiquité ; car, dès que je ne les entends pas d'abord, je les jette là sans pouvoir obtenir de moi-même de me donner la peine de raisonner et de construire : j'aime mieux laisser détruire toute ma science que de construire des phrases. » Mais, l'ode de M. Huet, elle l'a lue, et relue, trouvée galante et agréable.

De son côté, Segrais ne craint pas de lui envoyer une copie de son Virgile, avec prière d'en donner son avis. « Je crois que ce seraient de plaisants avis que les miens. » Ce seront de très bon avis. Le Virgile de Segrais, sans être méprisable, — et son *Enéide* vaut mieux que ses *Géorgiques*, — n'est pas une merveille. Madame de La Fayette s'en aperçut et, rencontrant M. de Montausier, lui en parla. Tous deux furent d'accord pour ne pas louer cet ouvrage autant que le faisait M. Huet, par une erreur ou complaisance d'amitié. « Assurément, cet ouvrage, s'il n'est pas entièrement corrigé, n'aura pas une grande approbation. J'en viens d'écrire à M. Ménage et je lui mande de vous en parler sincèrement et de voir avec vous si on ne doit pas aussi en parler sincèrement avec M. de Segrais. C'est dans ces occasions qu'il faut montrer aux gens qu'on est de leurs amis... Pour n'être pas une amie si tendre ni si flatteuse que de certaines femmes, je n'en suis pas moins une bonne amie ». Elle ajoute, retournant à une gaieté qu'il faut avoir avec M. Huet : « Vous pourrez compter encore cette lettre ici au nombre de celles qui sont à la glace; mais j'ai la migraine. » En tout cas, elle a dit tout franchement sa pensée, selon la manière qu'elle a de mériter bientôt que M. de La Rochefoucauld l'appelât une femme vraie.

Pendant les séjours que M. Huet fait à Paris, elle le voit beaucoup. Elle se promène avec lui. Elle lui écrit : « Si vous voulez, ce sera pour demain, la partie des Gobelins; s'il fait beau, trouvez-vous céans sur les trois heures. » M. Huet, tout aussitôt, en avertit M. Ménage : c'est tout juste ce qu'il ne fallait pas faire! La promenade des Gobelins est à la mode :

M. Ménage la refuse; sait-on pourquoi? Madame de La Fayette ne l'a donc pas prié d'y venir. Et d'autant moins qu'elle y emmène MM. d'Hacqueville et de Lamglade, qui sont des gens de qui M. Ménage ne s'accommode pas. Il faut avoir un très grand soin de ne pas irriter les susceptibilités inquiètes de M. Ménage!

Quand M. Huet vint à Paris, après le mois de novembre 1664, il aimait à s'établir aux environs, où madame de Malnoue le recevait dans son couvent situé à sept milles à l'est de Paris. C'est un endroit où il se plaisait, où madame de La Fayette l'accusait d'oublier toutes choses. L'abbesse était une grande dame intelligente et avenante; et, souhaitant de la connaître, madame de La Fayette la connut par leur ami commun M. Huet. C'est à Malnoue qu'en 1666 ledit M. Huet commença d'écrire ce traité de l'origine des romans qui devait servir de préface au roman de *Zayde*. Et il s'occupa de *Zayde* d'une autre manière encore. Madame de Lafayette lui en communiquait les cahiers au fur et à mesure qu'elle les faisait copier. Il en donnait son opinion et y « mordait » à son aise. M. Ménage, à cette époque, s'était retiré de madame de La Fayette qui, ne l'ayant plus pour la conseiller, s'adressait donc à M. Huet.

Elle garda avec lui de bonnes relations, cependant moins fréquentes, et ne lui écrivit plus que rarement, sur un ton beaucoup moins familier. C'est aussi que M. Huet, peu à peu, n'est plus ce jeune homme avec qui l'on se donne des libertés : il devient un personnage. Il publie ses commentaires d'origine en 1668 et, deux ans plus tard, est nommé sous-précepteur du dauphin, à la mort du président de Périgny. Montausier l'avait proposé pour précepteur, insistant sur tant de savoir et un si grand mérite par quoi se recommandait le candidat. Mais le roi se résolut en faveur de M. de Condom; par égard pour M. de Montausier, il créa une charge de sous-précepteur en faveur du commentateur d'origine, à deux mille écus d'appointements. Madame de La Fayette lui écrit quelques jours plus tard et le complimente. Elle lui dit qu'elle a une « joie très sensible » du choix que le roi a fait de lui : « Vous devez en avoir beaucoup d'avoir M. de Condom. Il est fort de mes amis et je puis vous répondre par avance qu'il sera des

vôtres. Nous avons déjà extrêmement parlé de vous. C'est le plus honnête homme, le plus droit, le plus doux et le plus franc qui ait jamais été mis à la cour. » Et c'est bien parler de Bossuet; nous retrouverons madame de La Fayette et lui auprès de Madame mourante.

Elle ajoute que M. de Segrais, avec qui M. Huet vient d'entrer en bisbille, a très bien agi dans l'affaire de la nomination du précepteur. On avait songé à lui; le monde le nommait pour cette place; il a même été proposé! Mais il a fait, pour M. Huet, « tout ce qu'un véritable ami devait faire », louant les qualités de son âme et de son esprit comme elles le méritaient. Elle est à la campagne depuis quinze jours; elle espère débaucher M. de Segrais pour y venir faire un petit tour avec elle et elle compte que M. Huet ne va pas cesser d'avoir de l'amitié pour elle. Certes non, mais plus distante ou plus sérieuse; et, bien qu'habitant à Paris désormais, il ne la verra plus guère.

La querelle de M. de Segrais et de M. Huet, en 1670, n'est pas grand'chose : et j'y reviendrai. Mais, dans la discussion, M. Huet n'est pas commode. Trois années avant de se brouiller avec Segrais sur l'interprétation d'un vers de Virgile, un jour, le 16 mai 1667, au cours d'une séance de l'Académie de Caen, ne s'était-il pas pris de chamaillerie avec M. Samuel Bochart, insigne érudit et qui l'avait emmené en Suède jadis, où la reine Christine invitait les savants? Or, il s'agissait, à l'Académie de Caen, de l'origine de quelques médailles espagnoles, qui n'est point un sujet sur lequel on se figure que les passions puissent être bien vives. Mais M. Huet, sur toutes matières savantes, avait du zèle et de l'emportement. M. Bochart, qu'il malmenait, mourut incontinent d'une attaque. Et plus tard, beaucoup plus tard, en 1712, écrivant à son neveu de Charsigné, M. d'Avranches qui n'est plus M. d'Avranches, mais qui reste le très illustre M. Huet, s'exprime ainsi, touchant la mort de son ancien ami et maître : « La mort de M. Bochart ne lui fut pas causée par notre discussion, sinon en partie. Il était déjà attaqué d'un mal dangereux dont les accès le mettaient en péril; et un de ces accès lui fut causé par l'émotion de la dispute et l'emporta ». C'est comme se dispense de remords et de sensibilité excessive le digne M. Huet,

polémiste tout dénué de faiblesse. Madame de La Fayette aurait voulu, semble-t-il, incliner le polémiste à quelque mansuétude envers Segrais, son autre ami. Elle n'y parvint pas. Ils eurent d'autres brouilleries, après qu'elle n'était plus de ce monde. Et même, après que M. de Segrais eut aussi trépassé, M. Huet le poursuivait encore de quelque animosité qui naquit à propos de *Zayde*.

En 1674, M. Huet fut élu membre de l'Académie française. Et n'est-ce point à cette occasion qu'il reçut de madame de La Fayette ce billet : « Je serai toujours disposée aux choses que vous souhaiterez. Je ne suis capable d'aucune attention que le matin. Ainsi, il faut, s'il vous plaît, que nous en prenions un. J'y ferai trouver M. de Tréville. Le dimanche n'est pas propre, à cause de la messe. Ce sera lundi, si vous voulez, sur les dix heures ». Je me figure qu'il s'agissait, pour M. Huet, de lire le discours qu'il devait prononcer à l'Académie le jour de sa réception; je ne vois pas autre chose de M. Huet qui pût se lire ainsi et en peu de temps avant le dîner.

A quelque temps de là, il tenta auprès de son ancienne amie une gracieuse démarche relative à M. de La Rochefoucauld : il eût voulu qu'il devînt son collègue à l'Académie. Madame de La Fayette répondit à la question qu'il posait, de savoir si la Rochefoucauld s'y prêterait : « Je m'en vais envoyer votre lettre à M. de La Rochefoucauld. Je ne vous réponds de rien. Il a la goutte; et ce serait même une excuse de n'être pas reçu en forme. » Elle dut aller le voir, lui communiquer la lettre qu'elle avait reçue, en causer avec lui. Et, le même jour, elle écrivit derechef : « M. de la Rochefoucauld vous est sensiblement obligé de l'envie que vous avez de l'avoir en votre compagnie; mais il vous supplie de vous contenter de cette bonne intention et d'empêcher qu'on ne pense à lui. Je ne saurais assez vous dire quelle est sa reconnaissance. Il me prie de vous en assurer, et s'il vous conjure aussi de témoigner à tous vos messieurs combien il leur est obligé, et avec quelle joie il recevrait l'honneur qu'ils lui veulent faire, s'il s'en croyait digne ». Et, sur l'adresse, elle ajoutait : « Il vous irait remercier, sans qu'il a la goutte. » Il avait la goutte et n'avait aucune envie de l'Académie. Huet raconte cet épisode dans ses mémoires. Il voyait La Rochefoucauld

très inoccupé, très curieux de la conversation des savants. Il le rencontrait chez madame de La Fayette, qui était « l'objet de ses soins particuliers ». Comme il la consultait sur le projet de l'Académie, elle l'approuva, mais elle lui dit que le duc ne l'approuverait pas, à cause de l'obligation de faire une harangue : le duc était timide au point que, s'il voyait seulement quelques personnes réunies pour l'entendre, il risquerait de se trouver mal.

En 1676, qu'il était dans sa quarante-sixième année, M. Huet se souvint d'être en fait ce qu'il était d'intentions, prêtre. Il avait reçu dès sa jeunesse la tonsure : elle ne le gêna point beaucoup. Mais, en devenant moins jeune, il devint plus grave. Il préparait alors — et la publia en 1679, — sa *Demonstratio evangelica*. Ce travail l'obligeait à lire les Écritures; il les médita et ses réflexions rallumèrent en lui un goût dont il avait senti, étant adolescent, les brûlantes atteintes, le goût de l'état ecclésiastique. Devant que d'entrer dans les ordres, il voulut que sa conduite et son apparence portassent témoignage de ses honorables résolutions. Le changement de ses habits valait qu'on y pensât. Bossuet, « qui n'ignorait rien des moindres choses touchant à l'Église » et qu'il ne craignit pas de consulter, lui conseilla de quitter momentanément la cour, comme pour vaquer à quelques exercices spirituels; pendant ce temps, lui et M. de Montausier répandraient la nouvelle qu'il se destinait à l'Église; et puis il reparaîtrait sous le costume consacré. M. Huet n'adopta point cette idée; il lui sembla qu'un tel changement serait brusque à force de soudaineté : il préféra de procéder par degrés, de raccourcir chaque jour ses cheveux et de mettre insensiblement plus de modestie dans sa toilette. On ne l'avait encore vu qu'en habit de cour et presque de guerre : la métamorphose se fit de sorte que personne ne s'en aperçut. Ce fut Claude Auvry, évêque de Coutances, qui l'ordonna prêtre. Il en eut après cela pour un mois d'apprendre à officier : quand il le sut le mieux du monde, il dit sa première messe dans la crypte de l'église Sainte-Geneviève, au tombeau de la sainte. Je ne sais si madame de La Fayette fut à la cérémonie et si elle trouva qu'on lui avait changé son Pierre-Daniel Huet, si pétulant jadis.

***

Mais M. Ménage!... Déjà, le temps que passait madame de La Fayette auprès de Madame, à lui faire sa cour, à l'accompagner soit en visite, ou à la promenade, ou même en voyage, le privait de maintes occasions qu'il aurait eues de passer l'après-dîner avec elle, de lui enseigner le latin, de lui parler de sa tendresse. Et elle prenait, en s'émancipant de son amitié, une habitude nouvelle d'existence, à son avis, plus dissipée. Que sera-ce maintenant, si elle consacre le meilleur de ses journées, et de son cœur, à un grand seigneur occupant?

Ménage dut insensiblement s'éloigner, retourner seul à ses études qui, elle ôtée, n'avaient plus le même attrait. Il ne s'éloigna pas sans difficulté; le cœur lui traînait auprès d'elle. La fin de leur aimable liaison fut toute pleine de chamailleries, où il a tort, mais tort surtout de ne plus rencontrer — ce n'est pas sa faute! — la même indulgence qu'autrefois.

Elle lui écrit, sans toute la douceur qu'il aurait voulue, mais avec la vivacité qu'on a pour un fâcheux : « Je vous ai écrit ce matin, car je craignais que vous ne fussiez en colère; et vous savez comme j'ai soin de vous écrire quand je vous crois en colère. Je sortirai dès que j'aurai dîné. Je reviendrai peut-être céans sur les quatre heures; mais, comme je n'en suis point assurée, je n'oserais vous conseiller de prendre le hasard de me venir chercher ». Alors quand? Voilà ce qu'elle ne dit pas. Il lui suffit d'avoir gagné sa liberté de ce jour; puis elle avisera. L'ingrate!

Quelquefois Ménage, pour se venger, boude. Il se rend ainsi moins aimable; et voilà tout. Mais, comme elle a pour lui de la bonté, il attrape encore une lettre, un peu pincée, qui lui fait plaisir cependant. Un automne qu'elle est à Fresnes, elle lui écrit : « Vous êtes mort, ou nous sommes au mois de janvier, puisque je n'ai point reçu de vos nouvelles depuis que je suis ici, quoique je vous aie écrit. Et je crois plutôt que vous êtes mort, que je ne crois que nous soyons en janvier, car janvier ne vous ôterait pas la civilité de me faire réponse, quand il vous ôterait l'amitié que vous avez pour moi. Enfin, je suis persuadée que vous n'êtes plus en cettuy monde.

Mais pour ne m'affliger pas mal à propos, j'attendrai à penser jusques à dimanche, que je serai à Paris, où j'apprendrai des nouvelles certaines de votre vie ou de votre mort ». Est-ce qu'il ne se dépêcha pas de répondre? Sans doute! Mais gentiment? Ce n'est pas sûr; car il était affreux, dans la mauvaise humeur.

La lettre qu'elle avait adressée d'abord à Ménage, et à laquelle il a paru inattentif, est peut-être celle-ci : « La réputation d'être peu soigneuse ne me déplaît fort qu'en ce qu'elle tire fort à conséquence pour l'amitié : et vous savez comme j'ai présentement en tête de vous persuader la mienne. Je me porte beaucoup mieux ici qu'à Paris. Cela vous doit consoler de mon absence, avec l'assurance que je vous donne de ne ressentir celle de Paris qu'à cause de vous ». On répond, que diable! à une telle lettre, d'une amie un peu négligente et qui veut n'en pas avoir l'air.

Elle avait averti Ménage de son départ la veille au soir, d'une manière assez taquine : « Je ne crains point de vous affliger en vous disant que je m'en vais demain à Fresnes et je crois qu'il n'est pas nécessaire de grands discours pour vous obliger à supporter patiemment mon absence. *Altri tempi, altre cure...* » L'ingrate! Cette devise qu'elle offre à Ménage, c'est bien elle qui la mériterait. Et elle part sans l'avoir revu. Si elle avait su, dès le matin, qu'elle partirait le lendemain, elle l'aurait prié, dit-elle, de la venir voir. Elle ne l'a pas fait : et elle part! Elle ne sait pas combien de temps elle sera dehors. « Cependant, je vous prie de ne vous pas défaire si absolument de l'amitié que vous aviez pour moi... » que vous aviez! dit-elle... « qu'il ne vous en reste quelque chose; et je vous prie de croire que vous ne ferez jamais une si grande injustice que celle que vous m'avez faite en étant si mal persuadé de mon amitié pour vous. Peut-être en serez-vous convaincu quelque jour... » Ah! Ménage le voudrait bien.

Au mois de janvier 1663, il fut malade. Un érysipèle compliquait sa convalescence d'un rhume. Ce n'est que le 11 février qu'il écrivit gaiement à son bon ami M. Huet : « Je suis ressuscité ». L'un de ses premiers soins, dès sa guérison, fut d'aller voir madame de La Fayette. Mais elle était sortie et lui

écrivit le soir même : « Il n'a pas plu à mon portier d'appeler ma femme de chambre quand vous êtes venu, comme je lui avais dit. Si elle eût parlé à vous, elle vous aurait dit que la comtesse de Marans m'était venue prendre pour une affaire et que j'allais revenir, comme en effet je suis revenue bientôt. Et j'aurais été ravie de vous voir... Je vous prie de venir demain... Je serai libre à trois heures ». Oui, demain! Seulement, lui, comptait montrer aujourd'hui sa bonne mine et sa bonne humeur revenue. Maudit portier!

Elle a pourtant des soins pour lui. Elle lui écrit : « J'envoie savoir des nouvelles de l'amitié que vous avez pour moi. Comme je suis persuadée qu'elle n'est que malade, et non pas morte, j'ai fort envie de savoir en quel état elle est... » Elle lui écrit, un jour qu'il dit qu'il est malade : « Vous avez tant de soin de moi quand je suis malade que je dois bien avoir soin de vous quand vous faites comme si vous l'étiez... » Elle n'était pas sûre que cette maladie ne fût pas tout uniment de bouder dans son coin. Elle lui écrit : « *Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.* Je fus vous voir samedi; je vous écrivis lundi et je vous écris encore aujourd'hui : tout cela, sans avoir reçu de vos lettres... Ha, que si j'en avais fait autant, vous en composeriez bien une belle histoire que vous tourneriez en un manque d'amitié épouvantable. Mais je ne suis pas si exacte pour les manquements de mes amis et je pense même que je ne suis pas fâchée d'avoir quelque négligence à vous reprocher, pour les rabattre sur les miennes. » Elle se moque, de lui et d'elle, et sourit : voudra-t-il sourire?

Si l'on veut voir pourtant l'amitié qu'elle gardait à son incommode ami, en dépit de façons maussades, elle lui écrit, vers la fin d'avril 1663 : « Je suis assurée, non seulement que vous ne m'aimez comme plus, mais encore que je suis brouillée avec vous; et j'ai si bien ressongé à ce que vous me dîtes l'autre jour que je ne doute point que ce ne soit vous-même qui soyez mal content de moi. Je vous jure que j'en suis dans une inquiétude terrible; et j'en suis d'autant plus fâchée que je sais bien que je ne le mérite pas. Je croyais vous voir demain; mais madame de Sévigné me prête des chevaux pour aller courir chercher madame d'Angoulême sur la mort de sa sœur. Je vous en prie, répondez-moi, mais

sincèrement ». Madame d'Angoulême avait perdu sa sœur Anne de la Guiche, maréchale de Schomberg, le 20 avril. Et, comme c'est là une visite qui ne se peut retarder, elle écrit à Ménage : elle aime peut-être autant de lui écrire que de le voir; et le prie de répondre sans détour. Il y a, dans sa lettre, un accent de sincérité urgente, une hâte, une peine, qui montrent qu'il ne s'agit pas d'un jeu plaisant, mais du cœur, bel et bien du cœur.

Ménage le sentit, et il fut touché de ce retour qu'elle faisait à lui d'une si gracieuse manière. Il crut que c'était fini de toutes les brouilleries qui, depuis quelque temps, gâtaient, sinon leur amitié, du moins le plaisir de leur amitié. Pour lui marquer la joie qu'il en éprouvait et la confiance qu'il avait de revenir aux meilleurs jours, il lui écrivit, comme autrefois, en latin; c'était l'inviter au passé, qu'il regrettait amèrement : « *Ego vero, mea duleissima Laverna, ita mihi omnia eveniunt ut te videre hodie vehementer velim. Sed an possim dubito...* » Il faut qu'il s'occupe de l'inquiétante affaire de son ami Pellisson : il a du remords d'avoir délaissé mademoiselle de Scudéry ces temps derniers. Il arrive de la campagne; il en est revenu de la veille, et avec madame de La Fayette. Elle a eu le soin de lui faire réparer son carrosse, qui lui sera très utile aujourd'hui, et demande ce qu'il doit au carrossier. Puis il raconte cette anecdote; le maréchal d'Estrées vient d'épouser, à quatre-vingt-sept ans, mademoiselle de Manicamp. Cicéron, lui, n'était que sexagénaire, quand il épousa Popilia, une jeune fille. Ses amis en avouaient un peu d'étonnement. « *Cras, inquit, mulier erit* ». Et il le fit comme il l'avait dit. « *Vale, mea dulcissima Laverna. Vale et vive, si me valere et vivere cupis* ». Or, il s'était appliqué à écrire un latin parfaitement clair, afin que son amie n'eût point de peine à le comprendre et, qui sait? fût encouragée à trouver attrayante l'étude, qu'elle négligeait, du latin.

Au mois d'août de cette année 1663, M. de Montausier, qui avait été nommé au commandement de la Normandie, partit de Paris le 4 et fit son entrée à Rouen le 6, accompagné, dit la *Gazette*, « d'une infinité de noblesse, dans un équipage des plus lestes et suivi d'un grand cortège de carrosses remplis de personnes de qualité. » Il avait pris avec lui Ménage.

Madame de La Fayette écrivit à Ménage dès son départ : « Je suis ravie que vous soyez mieux persuadé de mon amitié que vous n'avez été... » En signe de ses bons sentiments, il l'avait chargée de s'occuper, quand il ne serait pas là, d'une affaire qui depuis longtemps le tenait en bisbille avec M. de La Vieuville, évêque de Rennes... « et, si votre absence sert à cela, je suis quasi bien aise de votre absence. C'est plus dire que vous ne pensez, de dire que quelque chose me pût consoler présentement de votre absence. Jamais votre présence ne pouvait être d'un plus grand secours. Je suis toute seule à Paris. Sérieusement, je n'y vois personne et je passe céans des journées entières sans être interrompue d'aucune visite... » Elle va tenter M. Ménage!...

Sur la fin d'août, Montausier partit pour Caen; Ménage l'y accompagnait. Madame de La Fayette en avertit M. Huet, qui n'a fait à Rouen qu'un rapide séjour avant d'aller se remettre à la besogne. Elle lui dit : « S'il vous plaît de me le renvoyer bientôt, puisqu'il renonce au commerce du monde et que je le vois bien moins que je n'ai accoutumé, je ne veux pourtant pas le perdre pour longtemps. Si vous me le gardiez plus que je ne veux, je ne vous le pardonnerais pas, à moins que vous le rameniez vous-même... » Ménage, suivant Montausier, n'avait probablement passé que peu de jours à Caen; je ne sais où il est, le 6 septembre, que Huet lui écrit : « Madame de La Fayette me mande que je vous ai ôté à elle, et que je ne vous garde pas longtemps ou que, si je le fais, elle ne me le pardonnera pas, si je ne retourne lui en demander pardon avec vous ». Il irait volontiers à Paris, se jeter aux pieds de madame de La Fayette; mais il est en pourparlers avec un éditeur, pour l'impression de son Origène : et, dès qu'il s'agit d'Origène, ou généralement d'étude, il ne badine plus.

En Normandie, soit à Caen ou ailleurs, Ménage néglige un peu sa correspondance. Il faut que son amie lui veuille dire : « Je pense que les douceurs de la Normandie vous remplissent si fort que vous ne pensez plus à rien. Je n'ai point reçu de vos lettres depuis Rouen et voici la troisième à quoi vous me devez réponse... » Elle partait dans trois jours pour Villers-Cotterets avec Madame et Monsieur, mais le ménage n'en était pas pour cela mieux uni. Dès le 30, cinquième

jour de leur villégiature, le ménage en eut assez. Il partit et alla, pour dormir, à Chantilly. Le duc d'Enghien s'était porté à sa rencontre et l'amusa. Le prince de Condé le reçut avec magnificence, le fit souper, le lendemain dîner, puis donna le divertissement de la chasse à courre, et celui de la comédie, et celui de la curée du cerf aux flambeaux sur la terrasse, et encore un souper splendide. Le lendemain, après avoir été très bien régalés à dîner, ils partirent pour Vincennes, où était la cour; ils y arrivèrent le soir.

Madame de La Fayette fut de tous ces plaisirs, mais qui lui étaient une fatigue. Elle dit à Ménage qu'elle espère, à son retour, le trouver à Paris. Elle s'occupe de son affaire avec M. de Rennes, qui n'en finit pas de payer, qui remet ou est invisible. « Enfin, les apparences ne vont pas à de l'argent bien comptant et, si vous n'en avez pas, ne vous en prenez pas à mes soins : je vous assure que j'en ai eu tout comme pour moi ». Puis elle envoie mille compliments pour l'ami Segrais, dit-elle, et pour M. Huet.

Enfin, Ménage est de retour à Paris. Un mercredi au soir, madame de La Fayette lui écrit : « Ne me venez point chercher demain, mon pauvre monsieur; vous ne me trouveriez pas et je ne veux point que vous fassiez pour moi de pas inutiles. Vendredi, je serai à vous jusques à trois ou quatre heures que j'irai chez Madame. Je me réjouis de la joie qu'auront nos amants de se revoir. Il faudra sonner double carillon par tous les clochers de Cythère; ce sera une des plus grandes fêtes de l'empire amoureux. » Ce billet nous serait, par sa teneur, inintelligible, si une lettre de Ménage à M. Huet ne vous en procurait la clef. La lettre de Ménage est datée « à Paris, ce mercredi 19 décembre ». Le 19 décembre est un mercredi en 1663 : et cette lettre se rattache à deux autres qui sont en effet de cette année-là. « J'espère que M. Pellisson sortira de la Bastille dans quelque temps. Vous ne doutez pas que le jour de sa sortie ne soit une grande fête dans l'empire du Tendre et qu'on ne sonne partout ce jour-là les cloches de Cythère à double carillon ». Nos amants qui vont se revoir, ce sont Pellisson et mademoiselle de Scudéry. Ménage écrivait à M. Huet, ce mercredi soir, quand il a reçu la lettre de madame de La Fayette et, comme il avait de la

vivacité à prendre où il le trouvait ce qui lui semblait joli, Ménage a tout bonnement copié les lignes de son amie. Sans doute crut-on, ce mois de décembre 1663, que Pellisson allait sortir de la Bastille; mais il n'eut sa liberté qu'au début de l'année 1666.

D'être remis du jeudi au lendemain n'irrita point M. Ménage qui était d'assez bonne humeur cet hiver-là. Peu de jours plus tard, il écrit une lettre latine; et c'est un signe de son aménité. Elle est retournée au latin et lit ou essaye de lire les *Héroïdes* de Publius Ovidius Naso. Elle en fait grand cas : ce n'est point pour étonner Ménage, qui ne connaît rien de plus ingénieux. Mais elle y trouve de la difficulté en plusieurs endroits : ce n'est pas non plus pour étonner Ménage. Il ne faut pas qu'elle tire de là un argument découragé. Elle se sert d'une des éditions que Sébastien Gryphius a procurées au précédent siècle et qui sont faites sur un manuscrit plein de fautes. Veuille-t-elle préférer le texte de la dernière édition elzévirienne établie par Nicolas Heinsius, ami de Ménage, et qui est très soignée, Ménage en achètera un exemplaire et le lui donnera. Il en possède un; et il n'est rien qu'il possède et qui n'appartienne à son amie : toutefois, c'est un souvenir et il désire de le conserver. En attendant, il lui envoie la traduction des *Héroïdes* qu'a faite Mézeray et qui n'est pas d'une parfaite élégance, mais d'une bonne fidélité. Il lui raconte aussi que la femme de Condé, après avoir passé une seule nuit avec son époux, est déjà grosse. Et *vale, mea suavissima Laverna*; *quod scribam non occurrit.* Qu'elle se soit remise au latin, c'est un succès dont Ménage se félicite et se délecte.

Cependant, il reste un peu à l'écart et ne paraît plus si empressé auprès de sa chère Laverna. Elle s'en plaint à M. Huet le 10 janvier 1664 : « Vantez-vous encore que je vous dois quelque chose pour m'avoir renvoyé M. Ménage. Il est vrai, vous me l'avez renvoyé en bel état! Je vous conseille d'en prétendre de grandes reconnaissances. Vous me l'avez renvoyé bourru, chagrin, dégoûté du monde au point qu'il l'a abandonné, et moi avec lui : voyez que vous avez fait un beau chef-d'œuvre! Enfin, il est très vrai que je ne le vois plus du tout et que je n'entends parler de lui que quand j'envoie

apprendre de ses nouvelles. A vous parler sérieusement, je suis sensiblement touchée de l'avoir perdu. Je suis même fâchée, pour l'amour de lui, qu'il se soit jeté dans une si grande retraite et avec si peu de nécessité. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'en dissuader; mais mes efforts et mon éloquence ont été inutiles... » Ménage venait d'avoir cinquante ans; et il avait fixé ce terme à la fin de sa vie folâtre, ou mondaine. Il avait rendu visite, une dernière fois, à toutes ses belles amies, pour leur dire adieu. Madame de La Fayette n'était pas de ces amies-là; mais elle s'aperçut qu'il se rencognait.

M. Huet crut bien faire d'avertir Ménage. Il lui écrit, le 18 janvier : « Madame de La Fayette, se plaint de vous tout de bon, et de votre retraite. Elle dit que vous êtes revenu d'ici chagrin, dégoûté, farouche et intraitable; et ce qui est de bon, c'est qu'elle s'en prend à moi, comme si je vous avais conseillé de l'abandonner. J'ai toujours fort approuvé que vous fissiez une retraite; mais je n'entendais pas que vous devinssiez ermite ni sauvage. J'entendais une retraite qui se serait réservée entre quatre ou cinq personnes dont madame de La Fayette aurait été l'une, et moi l'autre. Dieu sait comme je vous y ferai bien retourner, quand je serai à Paris. En vérité, il me paraît, par la lettre de madame de La Fayette, qu'elle a été touchée de votre perte; et un tel sentiment mériterait que vous l'allassiez trouver pour l'en remercier et lui demander pardon de votre révolte ». Ménage répondit, comme il put, et cita quatre vers à l'appui de son tort sans convaincre son ami. « Je ne me paye point de vos raisons, répondit M. Huet, pour l'infidélité que vous faites à madame de La Fayette; pensez-vous en être quitte pour quatre vers d'emprunt? Il faut y retourner, vous excuser si vous pouvez et subir le châtiment que vous méritez. Sans cela, toute l'eau de la mer ne vous lavera pas. » C'est M. Huet qui a raison. Ménage se donne très sottement l'air d'un vieux boudeur; et contre qui boude-t-il? contre son cœur. Madame de La Fayette le secoue. Elle lui reproche de ne songer seulement pas à envoyer savoir de ses nouvelles. Or, elle ne se porte pas trop bien. Elle a eu la fièvre, la nuit passée, elle est très abattue, ce soir. N'est-il pas touché de l'apprendre?

D'un jeudi soir : « Hé! dame, je n'entendrai donc plus

parler de vous que quand je vous envoierai chercher? Cela est très vilain, de m'abandonner ainsi. Vous me feriez un plaisir extrême de me venir prendre demain à une heure précise pour me mener à Chaillot, où j'ai bien affaire. Si vous n'en avez de grande, n'y manquez pas, je vous en prie. » Ce qu'elle avait à faire, à Chaillot, je ne le sais pas. De voir peut-être sa belle-sœur, la mère de La Fayette. Visite d'amitié, non d'affaire? Qui sait? quand, le plus innocemment du monde, la mère de La Fayette sera mêlée, cette année-là, aux intrigues de l'imprudente Madame!

La raison pour quoi Ménage se fait tant prier d'être plus aimable et de ne pas demeurer dans son coin, c'est un peu son idée de vivre plus à l'écart, de travailler, d'avoir la vie d'un homme de son âge. C'est aussi quelque lassitude, probablement. Peut-être enfin le désir d'en remontrer à son amie : elle lui en a trop fait! Et elle a beau être gentille, depuis quelque temps, comme on l'est quand on voit qu'on va payer ses fautes, il la sent bien qui lui échappe et mène à présent une existence étrangère à lui, toute partagée entre la cour et le monde

Mais il arriva qu'elle fut malade, au commencement de l'été 1664; elle eut des douleurs aux jambes, qui lui rendirent la marche difficile. Son médecin l'envoya prendre les eaux à Tancourt en Champagne. Et Tancourt n'était qu'un pauvre village, où c'est à peine si l'on trouvait à se loger. Madame de La Fayette y eut sa chambre au-dessus du four d'un pâtissier. Mais, à Tancourt, loin de Madame et loin des gens qui, à Paris, la dissipaient le plus fâcheusement, elle était seule. Ménage se résolut de l'y aller voir : il l'aurait à lui, à son bavardage et à sa compagnie, dans ces conditions les plus favorables qu'il pût espérer. Le voici à Tancourt; et aussitôt il redevient ce qu'il était jadis, bien assidu, content, frivole et un peu fat. Il aimait beaucoup de l'avoir toute à lui; mais il aimait aussi de réunir autour d'elle, pour faire honneur à elle et pour se flatter, lui, de son amitié, des gens d'étude comme lui, au lieu des gens du monde qui la détachaient de lui. Or, il avait, dans les environs, un ami, M. Perrot d'Ablancourt, éminent traducteur et dont les « belles infidèles » sont fameuses. Il demeurait dans son château d'Ablancourt, auprès

de Vitry-le-Français, et y menait une vie retirée, morose et tourmentée de scrupules religieux. C'était un homme plus âgé de sept ans que Ménage : un très bel esprit. Ne voudrait-il pas voir à Tancourt madame de La Fayette? Ménage l'en pria. Mais il attendait alors son ami M. de Machaut, de sorte qu'il dut s'excuser. D'ailleurs, il ne comptait pas que madame de La Fayette eût grande satisfaction dans ce pays : le four d'un pâtissier ne donne pas de si belles choses que les antres du Parnasse, disait-il, usant d'un badinage de haut style et croyant parler le plus simplement du monde, comme on reçoit ses amis sans parure et en bonnet de nuit. M. d'Ablancourt devait mourir le 17 novembre suivant : et l'on se demande s'il ne s'est pas tué.

Faute de M. d'Ablancourt, il y eut, qui dut être mieux, au regard de madame de La Fayette, et fort bien encore aux yeux de M. Ménage, il y eut madame de Sévigné. Le 6 août, Ménage écrit de Tancourt à un de ses amis de Paris que madame de La Fayette a reçu d'elle une lettre où elle annonce qu'elle partira le 15, allant à Bourbilly en Bourgogne. Elle y rencontrera son cousin Bussy. Elle passera premièrement par Tancourt et Commercy afin de voir, dans sa retraite, M. le cardinal de Retz; « ce qui m'oblige, dit Ménage, à demeurer ici jusques à son arrivée ». Or, il était là depuis quelque temps, le 6 août : car il avait, le dimanche précédent, répondu à une lettre adressée pour lui à Tancourt. Ainsi, le séjour qu'il fit en cette petite ville fut de quelque durée.

Il y eut grand plaisir et le célébra, selon sa coutume ancienne, en vers latins et grecs. La fontaine de Tancourt lui rappelait celle de Bandusie; donc il lui adressa une ode ingénieuse, *Ad fontem villæ tancurtiacæ*. Il la supplie de guérir sa chère Laverna.

Son ennemi Baillet se moqua de lui et l'accusa de piller les auteurs latins. Lui, dans son *Anti-Baillet*, cite son ode à la fontaine de Tancourt et puis l'ode à la fontaine de Bandusie et, « quoique Horace soit inimitable, j'ai tâché de l'imiter », avoue-t-il; mais il demande s'il est permis d'appeler ce qu'il a fait un gaspillage. Ses petits vers εἰς κρήνην ταγκουρτεῖαν ne lui attirèrent pas d'ennui de ce genre, et au surplus ne valaient pas d'émouvoir absolument personne.

Je crois qu'il resta autant de temps que madame de La Fayette à Tancourt et qu'il la conduisit de là chez les du Plessis dans leur maison de Fresnes, où elle était en intimité parfaite et où il passa quelques jours auprès d'elle. Il rentra ensuite à Paris et négligea de lui écrire. Ce fut elle qui, un beau jour, envoya Picard, son domestique, prendre de ses nouvelles... « Je m'étonne que vous ne m'en ayez point donné depuis que vous êtes parti d'ici; l'air de Paris vous a-t-il déjà fait oublier vos amies?... Je ne veux pas encore vous gronder de ne pas m'avoir fait réponse : il faut savoir, avant que de me plaindre. Si votre mal est aussi augmenté que le mien, je vous plains beaucoup. Je suis si incommodée, depuis cinq ou six jours, que je ne saurais quasi marcher; et le peu que je marche est avec douleur. Je vous avoue que ma constance échoue en cet endroit et que je suis dans un chagrin qui ne doit rien à votre sciatique... » Ainsi, les eaux de Tancourt ne lui ont fait aucun bien. Ni à Ménage! Elle l'invite à la bientôt revenir voir. Il attend, pour le faire, mademoiselle de Scudéry : c'est assez l'attendre et qu'il vienne tout seul! « Mandez-moi de vos nouvelles et de celles de l'amitié que vous avez pour moi. Celle que j'ai pour vous ne se porta jamais mieux. Quand vous voudrez venir ici, prenez mes chevaux; et servez-vous-en à Paris, si les vôtres sont boiteux. Les miens n'ont rien à faire et mon cocher est en Auvergne ». Cette bonhomie obligeante a bien de la gentillesse.

Ménage répondit, et probablement par Picard, qu'il n'allait pas plus mal, mais mieux à peine, que son médecin l'a mis au lit et qu'il attend de ce régime sa guérison... « Je me serais plainte injustement, si je m'étais plainte que vous ne m'eussiez pas fait réponse », lui écrit son amie. Et : « Parce que votre mal a commencé dans notre voyage, il me semble toujours que j'en suis responsable et je n'aurai point de repos que vous ne soyez guéri. Prendrez-vous, une autre fois, de mes almanachs; et serez-vous toujours si persuadé de la force de mon mérite que vous croyiez que l'on a véritablement des affaires quand on ne fait pas vingt lieues pour me voir? » Elle le gronde; elle lui est reconnaissante; elle est touchée du soin qu'il a pour elle, une tendresse la plus dévouée, un entrain le plus imprudent. Elle a bien des amis : ses trente amis! comme elle

dit; elle avoue qu'elle serait injuste, si elle en préférait un seul à Ménage. Elle ne sait pas qu'elle n'est pas loin, qu'elle est à peu de semaines, de préférer M. de La Rochefoucauld.

M. Ménage annonce qu'il viendra sans doute à Fresnes avant la fin du mois. « Vous prenez le terme bien long, d'ici au mois qui vient! lui répond-elle; il n'y aura plus ni bêtes ni gens ». Mais elle a tout juste écrit sa lettre qu'arrive une lettre de M. Ménage : il viendra le prochain dimanche; elle en a bien de la joie. Il amènera mademoiselle de Scudéry : tant mieux! et M. Nublé : madame du Plessis le remercie du plaisir qu'il lui fera, en lui amenant une personne d'un si grand mérite.

Quand madame de La Fayette fut de retour à Paris, tard dans l'année, elle continua de n'aller pas fameusement. Nous le savons par maintes lettres de M. Huet à M. Ménage, où il lui dit : « Je ne puis vous dire combien je suis touché de la continuation du mal de madame de La Fayette; assurez-la, je vous supplie, que je voudrais racheter sa santé au prix de la mienne... » où il lui dit : « Et madame de La Fayette, comment se porte-t-elle? Vous ne m'en dites rien. Pense-t-elle quelquefois à moi?... » où il lui dit : « Je souhaiterais que madame de La Fayette fût quitte à aussi bon marché que vous de l'incommodité dans laquelle j'apprends qu'elle est toujours ». Elle n'était cependant pas si malade qu'elle ne pût aller et venir et faire de fréquentes visites à l'hôtel de Nevers, où elle rencontrait M. le duc de La Rochefoucauld.

Elle passa le plein de l'été à Livry, en compagnie de sa chère Sévigné. Elle avait, pour le temps de son absence, prié M. Ménage d'écrire à sa place en Auvergne à M. de La Fayette, qui ne refusait pas d'être abandonné pourvu qu'on fût exact à lui faire tenir les nouvelles de Paris. Elle avait adressé la même prière à ce jeune M. Verjus, autrement comte de Crécy, et qui était si bien au fait de tous les potins de chancellerie. Ménage s'acquittait fort bien de sa tâche; Verjus, non pas : elle en est un peu fâchée contre lui.

Elle écrit à Ménage : « N'oubliez pas, je vous en conjure, à me mander ce que signifie le retardement de l'affaire de M. de Guénégaud; il n'y a aucune nouvelle où je prenne tant d'intérêt qu'à celle-là ». Henri du Plessis Guénégaud, secré-

taire d'État, souffrait dans sa carrière de n'être pas en bons termes avec Colbert, qui désirait de lui prendre sa place et l'attaquait de mille façons, notamment en restitution de sommes qu'il aurait touchées sous la surintendance de Fouquet. Son procès durait depuis le mois de juin de cette année 1665; et l'entérinement des lettres d'abolition qu'il obtint du roi n'est que du 17 novembre suivant. Durant ces mois, les amis de la famille du Plessis eurent tout à craindre pour lui : Colbert était un ennemi dangereux.

Madame de La Fayette écrit au moins trois fois pendant qu'elle est à Livry; et, une fois, elle lui dit : « Quoi que vous fassiez pour persuader la pesanteur de mes fers, vous aurez peine à en venir à bout, après les avoir portés si longtemps. L'on croira toujours que vous faites comme ceux qui décrient les maîtres qu'ils ont servis, quoiqu'ils ne se soient pas mal trouvés chez eux. Enfin, vous ne voulez pas rentrer chez eux, quelque offres que l'on vous fasse! Je vous assure que, si nous sommes un mois ensemble à Fresnes, vous rentrerez à mon service, surtout si je puis avoir une maladie qui vous fasse pitié. J'ai toujours remarqué que la fièvre m'était très bonne auprès de vous... » Coquetterie, mais qui rend un hommage de gratitude souriante au charmant bonhomme à qui elle s'attaque! Elle le sait toujours très attaché, malgré ses bouderies et propos de retraite; et elle se sent bien forte à le reprendre, s'il fait mine de se retirer.

Elle sent aussi qu'il s'écarte. Elle a raison de le sentir. Et le jour n'est pas loin, qu'elle n'aura plus envie de tant dépenser de force, ou d'amabilité, pour le ravoir, quand il sera plus écarté encore.

Il n'y a plus, après cela, qui est l'été 1665, qu'une lettre d'elle, un très court billet, à M. Ménage, et qu'il faut dater de l'extrême fin de janvier 1666; un billet promptement écrit, sans douceur, avec une brusquerie où l'on devine plus d'impatience que d'amitié : « Il me semble que le démon qui vous conduisit l'autre jour ne vous a pas conduit longtemps ou, du moins, s'il vous conduit encore, ce n'est pas céans. Quand voulez-vous me conduire à la Bastille? Je suis honteuse de n'y avoir pas encore été. Je ne puis y aller demain; mais dimanche après vêpres serait mon vrai fait. Mandez-moi si

c'est le vôtre ». A la Bastille, c'est M. Pellisson qu'il s'agissait d'aller voir. Or, les visites à M. Pellisson ne furent pas autorisées avant la fin de l'année 1665; et M. Pellisson fut en liberté les derniers jours de janvier 1666. Voilà l'espace dans lequel il faut placer le billet de madame de La Fayette.

Allèrent-ils à la Bastille ensemble? C'est possible; ce n'est pas sûr. Peut-être M. Ménage avait-il décidé de n'être plus obligeant ni aimable. Toujours est-il que, de ce jour et pendant une vingtaine d'années, il n'y a plus ni une lettre ni un billet de l'un de ces amis à l'autre, ni seulement un signe de vie. Lettres ou billets perdus? Non : il semble bien que Ménage ait gardé avec beaucoup de soin tout ce qu'il recevait de madame de La Fayette : la quantité de ce qui s'en est retrouvé le prouve. Ménage et madame de La Fayette feront, dans une vingtaine d'années, après la mort de La Rochefoucauld, un recommencement d'amitié qui aura tout l'air d'une amitié nouvelle, où le passé renaîtra dans l'oubli. En attendant, leur façon de ne plus s'écrire a tout l'air d'une véritable rupture. Y eut-il des mots échangés, une scène? ou, simplement, un éloignement consenti de part et d'autre?

M. Ménage donna plus d'assiduité à son travail. Il publia de nouvelles éditions de ses *Poemata*, où l'infidèle était célébrée en quatre langues, s'il faut ajouter aux poèmes français les latins, les grecs et les italiens. La plus belle est de 1663, qu'il fit imprimer en Hollande chez les Elzévirs; mais il en publia une autre, la cinquième, en 1668, une sixième en 1673, une autre, la septième, en 1680, pour y mettre en particulier ses odes latine et grecque sur la fontaine de Tancourt. Les malins disaient que le grand nombre de ses éditions ne prouvait pas que ses poèmes eussent beaucoup de cours : il les faisait tirer à ses dépens, à petit nombre, et distribuait à ses amis presque tous les exemplaires. Il revoyait ses poèmes, d'une édition à la suivante; il les corrigeait; il y retouchait le portrait de Laverna.

Mais, elle, il ne la voyait plus qu'en image ou en souvenir. Elle écrira *Zayde* avec M. de Segrais : et lui ne le saura seulement pas. Elle écrira *La princesse de Clèves* : et il le saura si peu qu'il aura plus tard à lui demander si cet ouvrage est bien véritablement d'elle.

ANDRÉ BEAUNIER

LA VIE DOULOUREUSE

DE

CHARLES BAUDELAIRE[1]

QUATRIÈME PARTIE

Voilà que j'ai touché l'automne des idées.

I

GLOIRE ET DÉBOIRES

...ma plaie
Et ma fatalité...

Le succès des *Fleurs du Mal* n'avait pas été sans attirer sur Baudelaire l'attention vivement intéressée de « la Présidente ». Celle-ci, jusqu'alors assez distraite, voyait maintenant d'un autre œil ce bizarre soupirant dont l'anonymat, comme on peut le supposer, était depuis longtemps percé à jour.

Madame Sabatier avait une petite sœur qui, ayant rencontré Baudelaire, un soir, partit d'un grand éclat de rire à sa face et lui dit : « Êtes-vous toujours amoureux de ma sœur et lui écrivez-vous toujours de superbes lettres? » Le poète comprit que son secret était la fable du salon de la rue Frochot. Mais, à vrai dire, espérait-il que les vers qui accompagnaient ses billets ne le désigneraient pas rapidement? Et, s'ils n'y avaient pas suffi, n'en eût-il pas été le premier piqué?

Bref, le mystère ayant pris fin, ce fut Aglaé qui, hardiment, brûla les étapes. Elle aimait, comme on sait, les gravelures, et justement Baudelaire venait d'être condamné pour outrage aux mœurs. Quel attrait! Sans compter que les *Fleurs du Mal*

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 août, 1er, 15 septembre et 1er octobre.

faisaient entrevoir à cette femme libertine des complications de sensualité, toute une casuistique charnelle, ma foi! bien émoustillante.

Le procès est du 20 août; le 30, la dame s'est donnée. Elle s'est donnée, mais... les trésors qu'elle offrait, ces fameux « objets noirs ou roses », je soupçonne qu'on ne les a pas pris, qu'on n'a pas su, pas pu les prendre. Enfin, je crois que l'aventure est de celles que Stendhal eût rangée au chapitre des fiascos. La déconvenue est totale de part et d'autre. L'embarras, quand on s'est avancé si loin, ce doit être de se retirer avec politesse. Les billets échangés, à partir du 31 août, entre l'idole de la veille et son adorateur défaillant, donnent le spectacle de cette retraite par échelons : aussi précipitée que possible de la part de Baudelaire, qu'on sent près de céder à la panique; plus lente, de la part de la beauté dépitée, laquelle, tout de même, a de la peine à admettre qu'elle doive décidément s'éloigner sans qu'on lui ait rendu hommage.

Le poète avoue qu'il lui manque *la foi*. Comprenons ce que cela veut dire. « Il y a quelques jours, soupire-t-il, tu étais une divinité, ce qui est si commode, ce qui est si beau, si inviolable. Te voilà femme maintenant. » D'autres se fussent réjouis de la transformation. Mais aussi, quand on a pour la maigreur et pour les « corps bruns », voire d'un brun poussé au noir, un goût si exclusif, si ancien, quelle idée de se mettre soi-même dans le cas d'avoir à honorer une blonde potelée! Ou bien, puisque de cette jolie femme blanche et grasse on avait fait pendant cinq ans une « Madone », il fallait la laisser dans sa niche. C'est bien ce que pense Baudelaire : « Sacré Saint-Ciboire (ainsi jurait-il)! que suis-je allé faire dans cette galère?»

Heureusement Madame Sabatier était ce qu'on nomme une bonne fille : de cette ridicule histoire, elle ne garda nulle rancune au poète. Quant à celui-ci, tout en évitant, du moins pendant quelques mois, le tête-à-tête, dont il avait « une peur terrible », il continua d'aller rue Frochot le dimanche. Il faisait à « la Présidente » de menus cadeaux, un jour un encrier, un autre, un éventail. Peu à peu, ils en vinrent, elle et lui, à des sentiments qui, également éloignés des extases mystiques et des ardeurs sensuelles, correspondaient entre eux, cette fois-ci, à la vérité : ceux d'une sincère camaraderie.

Mais, en cette même année 1857, il s'est produit, dans la vie de Baudelaire, un événement bien plus important que tout cela : trois mois avant la publication des *Fleurs du Mal*, en avril, le général Aupick est mort.

« *Créature imparfaite, j'ai péché, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Né dans la condition la plus humble, la Providence a permis que je fournisse une brillante carrière, je l'ai parcourue sans me laisser éblouir...* »

Ainsi débute le testament du général. La solennité pompeuse du *de cujus* s'y retrouve tout entière. Un sénateur, ancien officier général, ancien ambassadeur, ne pouvait se retirer du monde avec simplicité. Tant de dignités, d'étoiles, de décorations, sans parler des « ordres étrangers », obligeaient leur titulaire à conserver jusque dans la mort une attitude décorative, et la mode du temps, d'ailleurs, ne l'en dissuadait point.

Poursuivons cependant, cela en vaut la peine : « *Je recommande à la sollicitude de mes amis ma femme bien-aimée que, pendant trente ans, j'ai constamment trouvée auprès de moi, tendre et dévouée, et qui a tant contribué à me rendre facile l'exercice de mes hautes fonctions, surtout à l'étranger, où la grâce de son esprit, unie à l'aménité de ses manières, donnait à son salon un charme que chacun se plaisait à reconnaître. Je lui donne ma dernière pensée et me réfugie dans le sein de mon Créateur.* »

Un bon point pour Caroline. Elle fut une épouse modèle, nous n'en avions jamais douté. Sincère fut donc son chagrin, mais une certaine inquiétude de l'avenir s'y mêlait. Le général, en effet, était sans fortune, et n'avait rien économisé, ayant toujours inscrit au chapitre « frais de représentation » la totalité de ses émoluments. Sa veuve qui n'avait plus désormais qu'un revenu de 5 000 francs (environ 30 000 d'aujourd'hui) allait passer brusquement d'une vie très large à une vie assez étroite.

Prudente, elle décida de se retirer à Honfleur, où son mari, quelques années auparavant, avait fait bâtir, sur la falaise, une petite maison d'été. La vente de quelques meubles et celle des chevaux, harnais et voitures, dont Baudelaire s'occupa avec l'assistance de Valère, l'ancien maître d'hôtel de son beau-père, produisit une trentaine de mille francs (180 000 d'à présent).

Par bonheur aussi, madame Aupick ayant demandé une

pension au gouvernement, celle-ci, dès le mois de juin, lui fut accordée : elle s'élevait à 6 000 francs (36 000 d'aujourd'hui). Encore une fois, même dans le deuil, les affaires de Caroline s'arrangeaient.

Pour le poète, la mort de son beau-père avait été, ainsi qu'il l'a dit, « une chose solennelle, comme un rappel à l'ordre ». La première idée qui le frappa, lors du décès du général, ce fut que le bonheur de sa mère c'était lui seul, désormais, qui avait mission de l'assurer. Tout ce qu'il s'était jusqu'alors permis, nonchalance, égoïsme, grossièretés, violences (c'est Baudelaire lui-même qui s'accuse), tout cela, dorénavant, lui était interdit. Et, de fait, à partir de cette date, le ton des relations du fils avec sa mère va s'adoucir, s'attendrir. Est-ce là une véritable nouveauté? Non, mais plutôt un ardent retour à ce qui fut jadis, ou même un simple abandon du cœur à des sentiments qui, jamais, en réalité, n'ont cessé d'exister, mais que seulement les circonstances ont masqués durant de longues années.

Cependant, quoi qu'en puisse dire Baudelaire, le souci de ses nouvelles responsabilités n'est pas la raison unique de son changement d'attitude. Il y en a une autre, plus profonde : c'est qu'il n'a plus aucun motif d'être jaloux; sa mère, comme autrefois, lui appartient exclusivement. Et cela est si vrai que son imagination, maintenant, se retourne avec une sorte de complaisance douloureuse vers les souvenirs de ce passé lointain, vers la petite maison de Neuilly, plus loin encore, vers le temps des promenades au Luxembourg, vers l'image de son père.

Sur ce père, qu'il a si peu connu, souvent il lui arrive, à présent, d'interroger sa mère, comme si les vingt-neuf années du règne de M. Aupick étaient effacées, ne comptaient plus pour rien. Un jour, le poète découvre, passage des Panoramas, une gouache de François Baudelaire. Il en est ému. « Toutes ces vieilleries-là, dit-il, ont une valeur morale. » Son propre portrait par Deroy, qui longtemps l'a suivi au cours de ses nombreux déménagements, il l'a finalement donné à un ami, car il n'aime plus ces « rapinades ». Mais, au-dessus de sa table à écrire, le portrait du vieillard aux sourcils d'ébène est maintenant accroché au mur.

Donc, madame Aupick demeure dès lors sur sa falaise, dans sa « maison-joujou ». Elle a un jardin d'où la vue est superbe. Baudelaire est venu à Honfleur embrasser sa mère, et il conçoit le projet de faire auprès d'elle de longs séjours.

En attendant, il lui envoie de Paris de petits cadeaux, pour sa fête, pour son anniversaire : une jardinière, un dessin de Guys; d'autres fois, du thé Peckao-Souchong et des livres : *l'Amour* de Michelet, « immense succès, succès de femmes », *Fanny* d'Ernest Feydeau, « immense succès, livre répugnant, archi-répugnant », *la Légende des Siècles*, « un beau livre, ce Victor Hugo est infatigable ». Par contre, ayant cherché en vain à faire argent d'un châle de l'Inde que madame Aupick lui avait abandonné, Baudelaire demande à sa mère si elle n'aurait pas, par hasard, quelque autre objet inutilisable pour elle, mais de bonne vente, dont il trouverait le placement.

C'est que le succès des *Fleurs du Mal* n'a guère amélioré son existence au point de vue matériel. La poésie n'est pas chose marchande. De même, la critique de Baudelaire, pourtant magistrale, encore que Buloz ait dit de lui qu'il était « mauvais critique », ne peut être non plus très rémunératrice, n'étant pas accessible à tous. Alors, le poète revient à ses projets de théâtre. De l'*Ivrogne*, il reparle comme s'il avait commencé d'écrire la pièce. Il dit même que les deux premiers actes sont achevés, mais il ment. Ce n'est plus Tisserand, maintenant, qui doit jouer le drame, c'est Rouvière, le célèbre interprète d'Othello et d'Hamlet. Baudelaire, d'autre part, est entré en relations avec Hostein, le directeur de la Gaîté. Il espère, ou feint d'espérer, qu'Hostein lui fera une avance importante sur la seule vue de son scénario.

Mais au lieu de se mettre à écrire l'*Ivrogne*, le voilà qui songe à une autre pièce, qu'il a dessein de tirer d'un conte de Paul de Molènes : *le Marquis du* 1er *Housards*, et à un troisième drame : *la Fin de don Juan*. Mirage que tout cela!

Comme le poète ne peut aller constamment à Honfleur, qu'il est retenu à Paris par ses projets, par la nécessité d'y voir les directeurs de journaux, de revues et de théâtres, la solitude recommence à lui peser terriblement. Avec madame Sabatier, la preuve est faite. Ce n'est point cette blonde réjouie qui comblera le vide horrible de sa vie.

Alors, qui? Jeanne, parbleu! Jeanne, qui est vieille, laide, malade, stupide, méchante, voleuse, perverse, abrutie d'alcool, mais qui est Jeanne, après tout. Déjà, en décembre 1854, Baudelaire disait : « Il me faut à tout prix *une famille*. Je rentrerai dans le concubinage. Si je ne suis pas installé le 9 janvier chez mademoiselle Lemer, je serai chez *l'autre*. » L'autre? sans doute la mystérieuse J. G. F.

En décembre 1858, il quitte l'hôtel du quai Voltaire pour s'installer dans ses meubles, avec sa vieille maîtresse noire, non loin de la Bastille, au 22 de l'étroite rue Beautreillis. Bientôt pourtant, il prend de nouveau en dégoût cette cohabitation et s'enfuit à Honfleur, laissant Jeanne seule dans son nouveau logement.

Mais à Honfleur non plus l'existence n'est pas gaie, quoique le poète, de sa chambre, ait la vue de la mer, chose à laquelle il semblait tenir beaucoup. Ce qui lui manque, ce sont les conversations, la vie de café, et c'est, quelquefois, l'opium. Quand sa provision de laudanum s'épuise et qu'il n'a pas d'argent pour en faire venir de Paris, il s'assombrit, il s'irrite. Pourtant, il reste là près de six mois, au début de l'année 1859.

En avril, Jeanne a eu une petite attaque. Le poète, aussitôt, est accouru; il a fait entrer à la maison Dubois la malade dont un bras est paralysé. Puis, d'Honfleur où il est revenu, il adresse à l'administration de l'hôpital la somme due pour l'entretien de mademoiselle Lemer. Mais, celle-ci, bientôt, réclame de nouveau l'argent. Si la pension n'est pas payée, elle court, dit-elle, le risque d'être renvoyée. Poulet-Malassis va, de la part de Baudelaire, demander des explications à la maison de santé. Là, il découvre que Jeanne avait imaginé de faire payer son amant deux fois, dans l'espoir de subtiliser le montant du second envoi. Ce n'est pas tout : la mulâtresse, au bout de trois semaines, est dégoûtée du régime de l'hôpital, c'est-à-dire qu'elle enrage d'être privée d'alcool, comme Baudelaire, à Honfleur, souffre d'être privé d'opium. Alors, de son propre mouvement, un matin, elle quitte la maison Dubois, achète en route une bouteille de rhum, et rentre en hâte rue Beautreillis, pour s'enivrer.

Quand Baudelaire est rappelé à Paris par ses affaires,

il évite de rejoindre Jeanne, il descend rue d'Amsterdam, à l'hôtel de Dieppe. Le voici de nouveau seul.

II

DISPUTES DES ANGES ET DES DÉMONS

O douleur! ô douleur! le temps mange la vie!...

En 1859, Baudelaire écrit encore un *Salon*, qui paraît cette fois à la *Revue française*. *L'Artiste* publie la même année une étude sur *Théophile Gautier*. En outre, de nouvelles *Fleurs du Mal* ont paru en 1859 et 1860, et ces poésies, pour la beauté et la perfection de la forme, ne le cèdent en rien aux poèmes antérieurs. Poulet-Malassis enfin donne, en juillet 1860, l'édition complète des *Paradis artificiels*.

Tout cela représente une respectable somme de travail, surtout si l'on songe que la traduction des œuvres d'Egdar Poe se poursuivait toujours. Le poète, en effet, sans répudier absolument les chimères où son imagination continue à chercher un moyen de se libérer d'un seul coup, accorde désormais de moins en moins de place dans sa vie à la flânerie. Son propre succès l'incite à un effort plus régulier, de même que l'assurance d'avoir maintenant un éditeur fidèle et dévoué, lequel, au surplus, l'aiguillonne constamment.

Quel mérite pourtant Baudelaire n'a-t-il pas aujourd'hui à travailler! Sa santé est devenue si précaire! Martyr de ses propres excès, il traîne avec lui un si lourd passif, non seulement de dettes, mais de tares physiologiques, qu'au moment où lui vient le sincère désir d'une existence mieux réglée, d'un labeur plus assidu, la bonne volonté, hélas! ne suffit plus : le corps refuse d'obéir.

Le poète avait-il un médecin? Il n'y paraît guère. Il ne me souvient pas que, dans toute sa correspondance, il soit une seule fois question d'un docteur, sauf en Belgique, aux approches de la crise finale.

Baudelaire, depuis longtemps se plaignait de vomissements; maintenant, il souffre, en plus, de cruelles insomnies; et quand, au petit jour, sous l'influence des narcotiques, il s'assoupit, il a des cauchemars, des essoufflements, des palpitations, des réveils en sursaut, accompagnés d'angoisses et

de sueurs glacées. Enfin, l'ancienne affection qui avait déjà reparu à Dijon, il y a une dizaine d'années, donne aujourd'hui encore des signes de sa virulence sous forme de taches sur la peau, de migraines, de lassitudes extrêmes.

Mais voici un avertissement plus grave : le 13 janvier 1860, hors de chez lui, Baudelaire a une congestion cérébrale légère; il peut cependant donner une adresse à un cocher, l'adresse d'une vieille femme (la mère de Jeanne, peut-être, car Jeanne avait une mère, ou bien la mère de *l'autre*, ou encore la mère d'une de ces amies dont le *Carnet amoureux* porte les noms). Cette vieille sorcière le soigne par des pratiques singulières. Au bout de quelques instants, il peut se lever, mais, à peine debout, il a une nouvelle crise, des nausées, des vertiges; il est incapable de gravir une marche d'escalier sans croire qu'il va s'évanouir. Enfin, au bout de quelques heures, tout est dissipé et, le lendemain soir, il rentre à l'hôtel de Dieppe parfaitement bien, dit-il, « mais fatigué comme s'il avait fait un long voyage ».

Rien, cependant, ni la maladie, ni les tracas, n'a pu diminuer, chez Baudelaire cette faculté qu'il a toujours eue de s'enthousiasmer, de s'indigner, bref de prendre parti violemment dans toutes les grandes causes de l'Art. Le même homme qui, dès 1845, avait défendu avec tant d'ardeur et d'intelligence le génie encore discuté d'Eugène Delacroix, saluait maintenant, en la personne de Richard Wagner, arrivé à Paris à l'automne de 1859, le rénovateur de la musique moderne.

Baudelaire assistait à ces fameux concerts Pasdeloup des 25 janvier, 1er et 8 février 1860, lesquels ont été, pour nombre de ceux qui allaient devenir bientôt les champions de la musique wagnérienne en France, une bouleversante révélation. Le poète fut transporté. « Ç'a été, cette musique, écrit-il à Poulet-Malassis, le 16 février, une des grandes jouissances de ma vie; il y a bien quinze ans que je n'ai senti pareil enlèvement. » Quinze ans, c'est-à-dire depuis 1845 précisément, depuis la rencontre avec l'œuvre de Delacroix.

Tout de suite, Baudelaire s'affilia au petit groupe des premiers adeptes, les Léon Leroy, les Gaspérini. Champfleury, son vieux camarade du *Corsaire* et du *Salut public*, ne tarde pas à l'y rejoindre. Un peu plus tard, le poète fait la connais-

sance du musicien lui-même. Il le rencontre chez Tortoni, où Wagner vient parfois, suivi de son chien Fips. Sans doute Baudelaire fut-il de ces mercredis de la rue Newton, où parurent aussi Berlioz et Gounod, et où Minna, la première madame Richard Wagner, recevait aux côtés de son mari.

C'est vers cette époque-là que le poète se lie d'amitié avec le dessinateur Constantin Guys et qu'il s'intéresse au sort de l'aquafortiste Meryon tombé dans la misère. Il recommande à son éditeur et ami ce « fou infortuné, qui ne sait pas conduire ses affaires et qui a fait un bel ouvrage ». Et de quel élan fraternel il ajoute : « A ce sujet, pensez à Daumier! à Daumier libre et foutu à la porte du *Charivari* au milieu d'un mois, et n'ayant été payé que d'un demi-mois! » C'est que Méryon, Daumier, ce sont des artistes, des vrais, et des artistes méconnus; cela, c'est sacré.

Pourtant, il est arrivé à Baudelaire de commettre dans sa vie ce qu'il faut bien appeler de petites indélicatesses. Cette biographie est véridique, elle n'a d'autre objet que de montrer l'homme tout entier, sous toutes ses faces, avec ses grandeurs, avec ses fautes. Parmi celles-ci nous aurions souhaité qu'il n'y en eût pas d'un certain caractère. Dès qu'il est question d'argent, la plus vénielle défaillance a quelque chose de sordide. Dans une existence, c'est une tache. Des crimes plus grands, parfois, salissent moins.

Or, Baudelaire, au mois d'août 1860, se laisse aller à disposer d'une somme qui lui a été confiée. Des créanciers, et parmi eux Arondel, peut-être, ce vieux « tigre », le cernent de toutes parts. Pour les apaiser, il leur remet une partie du dépôt qu'il a reçu. Comme il lui est dû de l'argent à lui-même par divers journaux, il a pensé qu'il serait couvert de la somme détournée avant toute réclamation. Mais son calcul se trouve faux. Alors, il avoue sa vilaine action à sa mère en la suppliant de le sauver; et ce qui me paraît non moins grave que l'indélicatesse elle-même, c'est cette phrase qu'il ajoute : « Il ne faut pas exagérer ce que j'ai fait; c'est monstrueux comme étourderie, *mais je l'avais fait plusieurs fois sans malheur* ». Ce n'est pas tout : neuf mois plus tard, en mai 1861, il recommence.

Sans chercher des excuses à une conduite qui n'en comporte pas, on peut du moins essayer de l'expliquer. Comment cela?

par la misère? Non, c'est là l'argument de plaidoirie, l'argument pathétique, et il est trop commode. Mais par la mentalité même du coupable, lequel, au milieu de ses embarras, a conservé toute sa vie l'état d'esprit d'un *fils de famille*. Le fils de famille, en effet, garde au fond de lui-même la conviction que, dans le pire, il sera secouru, entendez que les siens ne le laisseront pas poursuivre, qu'ils désintéresseront les plaignants à la première menace.

Ainsi pense Baudelaire encore à quarante ans. « Ma mère, dit-il quelque part, est fantastique. » Fantastique d'indulgence, inépuisable en pardons, oui, comme bien des mères. Ne souscrit-il pas aussi des billets payables à Honfleur et qui tombent, le matin, comme des aérolithes, là-bas, sur la falaise, dans la « maison-joujou »? Madame Aupick dit : « *Charles, bien que tu sois bon, j'ai peur que tu ne me ruines.* » Mais, ayant dit, elle paie, et Charles le sait. Il abuse, c'est sa façon d'aimer. Il adore avec égoïsme.

En voici une nouvelle preuve, et d'une telle énormité qu'elle peut paraître extravagante. Madame Aupick se plaint que sa vue baisse : « Consulte, lui dit son fils, consulte beaucoup. Songe donc que je vivrai un jour près de toi, et que le spectacle d'une mère aveugle, en augmentant mes devoirs, ce qui ne serait rien, serait pour moi une douleur journalière. »

Et cet aveu encore, où se révèle le fond trouble de sa nature, mélange déconcertant de scrupule et de perversité : « Ta candeur, écrit-il à sa mère, ta facilité à être dupe, ta naïveté, ta sensibilité, me font rire. Crois-tu donc que, si je le voulais, je ne pourrais pas te ruiner et jeter ta vieillesse dans la misère? Mais, *je me retiens*, et, à chaque crise nouvelle, je me dis : « Non, ma mère est vieille et pauvre; il faut la laisser tranquille... »

Seulement, il est capable aussi de grands dévouements, car il est bon, en effet. Il faut bien que ce soit vrai pour que sa mère le dise, elle qui a souffert par lui, et de tant de façons. La santé de Jeanne (« ma paralytique », comme il l'appelait maintenant) ne s'améliorant pas (et comment se fût-elle améliorée, quand la bouteille de rhum était toujours à portée de sa main sur la table de nuit?), Baudelaire, en décembre 1860, loua pour sa vieille maîtresse, 4 rue Louis-Philippe, à Neuilly,

qui, en ce temps-là, était encore la campagne, un logement plus aéré, plus agréable que celui de la rue Beautreillis. Lui-même quitta l'hôtel de Dieppe pour aller habiter avec ses anciennes amours, aujourd'hui bien déchues.

Mais une surprise l'attendait à son arrivée. Il trouva, auprès de Jeanne, un mulâtre, un frère à elle, qui, arrivé inopinément du bout du monde, de Saint-Domingue peut-être, n'avait rien trouvé de mieux que de s'installer chez sa sœur et d'y vivre à ses dépens, sans rien faire. La venue de monsieur Charles, demeuré le protecteur en titre de mademoiselle Lemer, n'émut aucunement le métis. A califourchon sur une chaise et les bras croisés sur le dossier de son siège, il n'en continua pas moins de fumer la pipe avec placidité dans la chambre de la malade, crachant de loin, de temps en temps, dans le foyer. A huit heures du matin, l'inquiétant personnage arrivait tranquillement, se faisait servir ses repas au chevet de sa sœur, et demeurait là jusqu'à onze heures du soir, sans qu'il fût possible un instant à monsieur Charles d'avoir un entretien tête-à-tête avec son amie. L'homme blanc était délibérément tenu à l'écart, considéré comme une quantité négligeable par le couple marron.

Peut-être Jeanne trouvait-elle que son frère en usait tout de même avec trop de sans-gêne, mais elle le savait peu commode, prompt aux injures et aux coups, et n'osait souffler mot. Baudelaire lui-même était violent, mais à la façon des faibles, toujours à la merci de leurs nerfs, c'est-à-dire qu'en face des êtres grossiers et résolus, il devenait facilement craintif. Ne se sentant pas le courage d'avoir une explication avec le parasite, il profita d'une courte absence de celui-ci pour se plaindre à Jeanne. Il ne se reconnaissait pas le droit, lui dit-il, de chasser son frère, mais si l'on continuait à lui manquer d'égards, il se retirerait à Honfleur. Il n'entendait nullement priver Jeanne de son appui, mais puisqu'elle vivait maintenant avec ce frère, il trouvait juste que celui-ci participât désormais pour les deux tiers ou la moitié à son entretien.

La malheureuse ne protesta pas, mais elle se mit à fondre en larmes. Il était évident que son frère la terrorisait et que la seule idée d'avoir à lui transmettre de telles représentations la faisait elle-même trembler. Néanmoins, elle promit en

sanglotant d'engager le redoutable individu à reprendre ses affaires (quelles affaires? on n'ose se le demander); mais elle ne cacha pas qu'elle craignait fort que sa prière ne fût mal accueillie, car son frère, durant tant d'années d'absence, n'avait jamais envoyé d'argent à leur mère.

Le lendemain, en effet, quand sa sœur se risqua à lui faire des observations, le mulâtre l'arrêta net : « Ton amant, dit-il, doit être accoutumé à la gêne. Lorsqu'on se charge d'une femme, c'est qu'on prend l'engagement de l'entretenir. Quant à moi, je n'ai point mis d'argent de côté. Ne compte sur moi en aucune façon. » Là-dessus, il tapota contre sa semelle le fourneau de sa pipe, pour en faire tomber la cendre, puis, ayant appelé la servante, il commanda son déjeuner.

Baudelaire prétendit plus tard que, si cette réponse lui avait été faite directement, il aurait « coupé le visage de l'homme à coups de canne ». Mais il prenait ainsi sa revanche en imagination. La vérité, c'est qu'il céda la place et revint à l'hôtel de Dieppe.

A quelque temps de là, l'état de Jeanne ayant empiré, on dut la transporter de nouveau à l'hôpital. Quand elle en sortit et revint à Neuilly, l'appartement était vide : son frère, en son absence, avait vendu les meubles.

III

AU BORD DU SUICIDE ET... CANDIDATURE A L'ACADÉMIE

J'ai peur du sommeil comme on a peur d'un grand trou...

« Ah! chère mère, est-il *encore temps* pour que nous soyons heureux? je n'ose plus y croire; quarante ans, un conseil judiciaire, des dettes énormes, et enfin, pire que tout, la volonté perdue, gâtée. Qui sait si l'esprit lui-même n'est pas altéré? Je n'en sais rien, je ne peux plus le savoir, puisque j'ai perdu même la faculté de l'effort...

» Je contemple les anciennes années, les horribles années, je passe mon temps à réfléchir sur la brièveté de la vie; rien de plus; et ma volonté va toujours se rouillant...

» De tant de plans et de projets, accumulés dans deux ou trois cartons que je n'ose plus ouvrir, qu'est-ce que j'exécuterai? Jamais rien, peut-être... »

Cette lettre est de février ou mars 1861, le poète lui-même ne s'en rappelait plus au juste la date. Elle était restée longtemps parmi ses papiers sans qu'il ait eu le courage de l'expédier. La seconde édition des *Fleurs du Mal*, augmentée de trente-cinq poèmes nouveaux, venait de paraître chez Poulet-Malassis. Mais les exemplaires de l'auteur demeurèrent un mois sur sa table, avant qu'il ait eu la force d'en faire les envois. Son état était une sorte de terreur nerveuse. L'idée du suicide qui, déjà, maintes fois, avait effleuré son esprit, reparut alors avec persistance. « A toute heure de la journée, dit-il, cette idée me persécutait. Je voyais là la délivrance absolue, la délivrance de tout. »

En même temps, par une étrange contradiction, seulement apparente, selon lui, il priait à toute heure. Qui? Quel être défini? Il n'en savait rien. Néanmoins, il priait pour obtenir deux choses : pour lui, la force de vivre; pour sa mère, de longues, longues années. Et, dans sa détresse, ses souvenirs d'enfance lui revenant en foule, il invoquait comme intercesseurs Mariette, sa vieille bonne de jadis, la « servante au grand cœur », et son père, dont le portrait « toujours muet » le regardait fixement. A ces deux êtres, dont la mémoire était liée pour lui à celle de ses premiers ans, il joignait dans un fervent appel l'âme de son frère spirituel, si tardivement découvert par hasard, de celui qui, sur terre, avait été vraiment son semblable, son double, Edgar Poe.

Pourtant, le 13 mars (1861), Baudelaire se rendit à l'Opéra pour assister à la représentation de *Tannhäuser*. L'œuvre, comme on sait, fut outrageusement sifflée. Catulle Mendès, alors âgé de vingt ans, qui prit part à la bataille dans le petit groupe des fidèles, a noté dans son *Richard Wagner* l'attitude dédaigneuse du poète au milieu du parterre déchaîné. Mais ce que Mendès ne pouvait supposer, c'est que l'indignation qui emplissait l'âme de Baudelaire pendant cette tumultueuse soirée, allait, en le détournant de son idée fixe, le sauver du suicide. En effet, l'article *Wagner*, qui parut le 18 mars à *la Revue européenne*, fut écrit en trois jours, dans une imprimerie, où le poète travaillait de dix heures du matin à dix heures du soir. Cette occupation violente chassa, dit-il, son obsession.

Mais la besogne achevée, il retomba dans une langueur

affreuse, traversée d'hallucinations. Au moment de s'endormir, et même dans le sommeil, il entendait des voix très distinctement, des phrases complètes, banales, triviales, sans aucun rapport avec ses pensées ordinaires ni avec ses soucis actuels.

Toutes ces souffrances de Baudelaire, sa mère, par contrecoup, les ressentait profondément; chaque lettre de son fils lui était un nouveau sujet de larmes. Quelques torts qu'il ait eus envers elle, ses plaintes lui déchiraient le cœur. Peut-être même eût-elle préféré les injustices et les insolences d'autrefois à ces lamentations d'homme découragé, pareilles aux gémissements d'un enfant.

Se sacrifiant d'avance elle-même à ce fils malheureux, elle manifesta l'intention de vendre la « maison-joujou » et de venir habiter Paris avec Charles, en demandant la levée de son conseil judiciaire et en joignant ses revenus aux siens. Mais ce projet, que Baudelaire avait suggéré, rencontra de la part d'Ancelle une opposition irréductible. Le conseil, en effet, connaissait son pupille; il connaissait aussi la faiblesse de madame Aupick. Ne parlait-elle pas encore de congédier sa servante, afin de pouvoir, grâce à cette économie, envoyer plus d'argent à son fils? En vérité, elle se serait dépouillée pour lui jusqu'à son dernier sou.

Mais M. Ancelle veillait. C'était un temporisateur, un de ces bavards qui tournent aisément leurs bavardages en moyens dilatoires. Baudelaire le savait, lui dont la fureur s'était brisée tant de fois contre cette éloquence évasive, ces digressions interminables, cet art, enfin, de noyer l'objet d'une demande dans le flot d'une conversation. Le notaire usa donc de son procédé habituel, il se montra disert, affairé, distrait, il traîna, éluda, lassa.

C'est pourtant à la fin de cette année 1861, une des plus navrantes de sa vie, que Baudelaire fit une démarche qui surprit tout le monde : il se présenta à l'Académie. Un tel geste prouve à lui seul combien, dans le domaine des choses temporelles, son esprit était chimérique. Mais, déjà, en 1857, l'année même de son procès, n'avait-il pas espéré que le gouvernement impérial, celui-là même qui l'avait fait poursuivre, le nommerait chevalier de la Légion d'honneur?

Baudelaire avait du génie, c'est certain, mais dans ce qu'on

nomme les milieux académiques, était-il estimé? Pas le moins du monde. Il y était considéré comme une espèce de bohème dont les vers scandaleux avaient été flétris publiquement, voilà tout. Il n'avait donc pas la moindre chance d'être élu ni même d'être pris au sérieux comme candidat.

A la vérité, le poète envisageait la question à son point de vue propre, sans souci aucun des réalités extérieures, c'est-à-dire que le sentiment intime qu'il avait de sa valeur lui voilait l'absurdité de sa tentative. Sans doute, il a pu dire à sa mère que la seule chose qui l'intéressait dans l'affaire, c'étaient les pauvres émoluments attachés à la fonction, et dont il ignorait même le chiffre exact (il a voulu parler des jetons de présence, c'est désolant et risible); sans doute, il a écrit qu'il ne se souciait pas d'être approuvé « de toutes ces vieilles bêtes », mais qu'il avait pensé que sa mère attachait une immense importance aux honneurs publics, et que si, par miracle, il réussissait, elle en éprouverait une grande joie; et même, il a pu faire aussi cette réflexion ahurissante que, s'il avait le bonheur d'être élu, il obtiendrait ensuite facilement qu'on lui rendît la libre disposition de ses biens, car imagine-t-on un académicien pourvu d'un conseil judiciaire? Mais au fond, comme l'a très bien démêlé M. Jacques Crépet, l'éminent baudelairien, à qui une longue pratique de son auteur confère la plus haute autorité, Baudelaire, en sollicitant les suffrages de l'Académie, obéissait surtout à un besoin de réhabilitation. Si invraisemblable, en effet, que cela puisse paraître aujourd'hui, le procès des *Fleurs du Mal*, tout en révélant au grand public le nom du poète, l'avait entaché d'une certaine déconsidération. Aux *Débats*, par exemple, M. de Sacy ne permettait pas qu'il fût fait allusion dans son journal à un écrivain dont le livre avait été condamné par les tribunaux. Baudelaire a donc pensé que s'il parvenait à franchir le seuil de l'Académie, la suspicion qui l'entourait cesserait du même coup. Évidemment, mais le raisonnement comportait un cercle vicieux, puisque c'était cette suspicion même qui ôtait au poète toute chance de succès.

D'un autre côté, comme il fallait s'y attendre, dans les cénacles, dans la petite presse, dans les cafés littéraires,

l'annonce que l'auteur des *Fleurs du Mal* posait sa candidature au fauteuil de Scribe fut accueillie par des clameurs et des lazzi. Baudelaire fut injurié, raillé comme un transfuge qui, du camp des indépendants, passait à celui des officiels. A Flaubert qui, du fond de sa retraite de Croisset, avait désapprouvé ce coup de tête, Baudelaire répondit : « Comment n'avez-vous pas deviné que Baudelaire, ça voulait dire : Auguste Barbier, Théophile Gautier, Banville, Flaubert, Leconte de Lisle, c'est-à-dire : *littérature pure*? »

Quoi qu'il en soit, au mois de décembre, le poète commença de faire ses visites. Plusieurs académiciens se dérobèrent. Il fut impossible de rencontrer Ponsard, pour qui Asselineau lui avait donné une lettre d'introduction, ni Legouvé, ni de Sacy, ni Saint-Marc de Girardin, ni même Prosper Mérimée, qu'il connaissait pourtant.

Villemain, le Secrétaire perpétuel, le reçut avec hauteur. « Je n'ai jamais eu d'originalité, moi, monsieur », aurait-il dit au candidat. A quoi celui-ci aurait répondu, perfidement : « Monsieur; qu'en savez-vous? » De Viennet, le poète rapportait cette définition devenue célèbre : « Il n'y a que cinq genres, monsieur : la tragédie, la comédie, la poésie épique, la satire, et la poésie fugitive, qui comprend la fable, où j'excelle. » Mais tout cela est-il bien authentique?

Henri Patin, le latiniste, se montra charmant. De même Sandeau, à qui Baudelaire avait été recommandé par Flaubert. Il y a cependant pas mal d'ironie, involontaire, sans doute, dans ce mot de Sandeau au poète : « Peut-être, peut-être, pourrez-vous arracher quelques voix de protestants dans le vote pour le fauteuil de Lacordaire. »

Baudelaire, en effet, avait eu la bizarre idée de renoncer à sa candidature au fauteuil de Scribe pour briguer le fauteuil du père Lacordaire. De ce choix, pour le moins inattendu, il donnait la raison suivante : « Lacordaire est un prêtre romantique, et je l'aime. » Mais, loin de paraître valable à ceux-là même qui montraient le plus de bienveillance au poète, j'entends à sa personne, car sa candidature, nul ne la prit en considération, cette raison fit l'effet d'une nouvelle excentricité.

Sainte-Beuve, âme trouble, mais intelligence extraordinaire-

ment claire, fut, pour le coup, stupéfait. Comment un homme tel que Baudelaire, dont la supériorité était évidente, pouvait-il, à l'âge de quarante ans, avoir encore de pareilles foucades? A ce vieux critique matois, si respectueux de l'autorité, de la hiérarchie, si expert dans l'art de jauger les influences, une telle méconnaissance des rapports sociaux, et de leurs règles, de leur jeu, de leur maniement, demeurait incompréhensible.

A tant d'ingénuité, en effet, il n'y a qu'une seule explication, c'est que, de la société, Baudelaire ne connaissait qu'un petit coin : la bohème. Fils de bourgeois, il avait, dès son jeune âge, rompu en visière avec le monde. Dandy il était, mais non dandy de salons, comme Musset, dandy plutôt de cafés, de restaurants, d'ateliers, de casinos et de mauvais lieux.

« L'oncle Beuve » avait voulu d'abord, oh! sans se compromettre, donner à son « cher enfant », si fâcheusement engagé dans cette folle équipée académique, une preuve de son tendre intérêt. C'est alors que, dans une sorte d'examen des diverses candidatures, paru le 20 janvier 1862 au *Constitutionnel*, il avait consacré à Baudelaire le fameux paragraphe où il parlait de *Kiosque* et de *Kamtchatka*. Mais voilà, maintenant, que ce candidat auquel il avait fait l'honneur de discuter ses titres publiquement, commettait une énorme inconvenance, celle d'opter, lui, l'auteur des *Fleurs du Mal*, pour le fauteuil de Lacordaire! Il fallait obtenir de cet extravagant qu'il adressât tout de suite au Secrétaire perpétuel une lettre de désistement : « Laissez, écrit Sainte-Beuve à Baudelaire, le 9 février, laissez l'Académie pour ce qu'elle est, plus surprise que choquée, et ne la choquez pas en revenant à la charge au sujet d'un mort comme Lacordaire. » Ce ton, de la part du *femmelin* Sainte-Beuve, était comminatoire. Le poète ne s'y trompa point; il se retira de la lutte sans insister davantage.

De l'aventure, Baudelaire garda du moins quelques bons souvenirs. Je ne veux pas parler de sa visite à Lamartine, bien que celui-ci, par déférence envers madame Aupick, l'ait fort gracieusement reçu; mais Baudelaire pensa qu'il ne devait pas trop se fier aux belles paroles du chantre d'Elvire, qu'il juge « un peu *catin*, un peu *prostitué* », encore que parfait homme du monde. Non, c'est Alfred de

Vigny qui, seul, il faut bien le dire, traita Baudelaire comme un égal, ayant seul pénétré, avec sa merveilleuse intuition, l'exceptionnelle valeur de ce pur poète, à la fois digne et malheureux, semblable à quelque Chatterton précocement vieilli, aux tempes déjà grises.

Les deux hommes causèrent ensemble trois heures durant, Vigny ayant condamné sa porte pour qu'on ne les troublât point. Tant de bonté de la part d'un vieux maître malade, vivant claustré en son logis, tant de flatteuse curiosité, tant de compréhension des plus subtiles nuances de l'âme, voilà une de ces rencontres privilégiées, comme il en arrive rarement dans une vie d'artiste. Baudelaire fut profondément touché de cet accueil. Bientôt, il revient rue des Écuries d'Artois, où Vigny le retient encore trois heures. Et comme Vigny souffre de maux d'estomac, il lui recommande certaines gelées de viande combinées avec du madère, et lui donne les adresses de quelques tavernes où l'on vend de la bonne bière anglaise.

IV

L'IRRÉMÉDIABLE

Le jour décroît, la nuit augmente, souviens-toi!

En 1861, dans les intervalles de répit que lui laissent ses idées de suicide, ses ambitions académiques et ses soucis d'argent, Baudelaire publie, à la *Revue Fantaisiste*, une série de neuf notices sur quelques poètes contemporains. La *Revue fantaisiste* donne encore, en septembre, un savant article de Baudelaire sur *les Peintures murales d'Eug. Delacroix à l'église Saint-Sulpice*; et, le 20 avril 1862, paraît, dans *le Boulevard*, un article du poète sur *les Misérables*.

On sait que Baudelaire n'aimait pas Hugo, mais il lui avait des obligations, ayant naguère sollicité de lui une préface à l'étude sur Gautier. Hugo n'avait envoyé qu'une lettre, mais qui, en deux mots, caractérisait l'apport original de Baudelaire. Le maître n'avait parlé, lui, ni de *Kamtchatka* ni de *Kiosque*, il avait dit : « *Vous apportez un frisson nouveau.* »

Donc, en faisant l'éloge des *Misérables*, Baudelaire s'acquittait d'une dette de reconnaissance. « J'ai montré à ce

sujet, a-t-il dit, que je possédais l'art de mentir. » Il a écrit ailleurs, en effet, que « *les Misérables* étaient un livre immonde et inepte ». Mais cette opinion, à son tour, exprimée dans une lettre intime, n'a-t-elle pas l'outrance d'une boutade?

Trop souvent on est tenté de voir dans les jugements tirés des correspondances privées le reflet exact de la pensée d'un auteur. Même quand celui-ci est absolument sincère, comme c'est le cas pour Baudelaire dans ses lettres à sa mère, il peut arriver que l'épistolier, dans la mesure, précisément, où il est libre de toute contrainte, s'abandonne à des excès de langage, dus à des mouvements d'humeur qui ont une tout autre cause que leur objet apparent, c'est-à-dire sans aucun rapport avec les mots venus sous la plume. Que Baudelaire, par exemple, ait reçu un exploit d'huissier un quart d'heure avant de se mettre à écrire, et il dira : « Immonde et inepte », là où il aurait dit... je ne sais quoi, mais quelque chose de moins brutal, de plus proche de son sentiment réel. Et c'est ainsi que ce qu'on nomme sincérité peut être quelquefois exagération, fausseté.

Au printemps de 1862, Claude Baudelaire le magistrat, le demi-frère du poète, mourut d'une congestion cérébrale à Fontainebleau, où il avait accompli, en qualité de juge au Tribunal de cette ville, toute sa carrière. Déjà, en 1860, à l'âge de cinquante-cinq ans, Claude avait été frappé d'une première attaque dont il ne s'était jamais entièrement remis.

Les deux frères, depuis longtemps, étaient fâchés. Charles ne souffrait même pas qu'on lui parlât de Claude qui l'avait offensé dans plusieurs circonstances. Son crime, disait-il, s'appelle « sottise, rien de plus, mais c'est beaucoup. J'aime mieux les gens méchants, qui savent ce qu'ils font, que les *braves gens bêtes.* » Cependant, à la mort de Claude, Charles écrivit à sa belle-sœur, et il reçut d'elle, en réponse à ses condoléances, une lettre qui l'engageait à la venir voir.

Baudelaire fit le voyage avec Ancelle. A cette date, le notaire est encore pour le poète « l'horrible plaie de sa vie ». Il l'appelle « cet imbécile », le raille de ce qu' « il a toujours la conception lente », de ce qu' « il aime toujours sa femme et sa fille, sans en rougir ». En outre, Ancelle « se connaît en littérature comme les éléphants à danser le boléro ». Enfin, c'est

« un homme insupportable, le type du jocrisse, du lambin, et de l'hurluberlu ». Et, dernière ignominie, ce bourgeois sans élégance ne prétendait-il pas persuader à Baudelaire de se faire habiller, par économie, dans une maison de confection? On n'a pas idée d'une bassesse pareille!

Pourtant, les voilà tous les deux, le conseil et son pupille, enfermés, bloqués, face à face, dans le train de Fontainebleau. Ce fut une journée horrible. J'aurais préféré tout, dit le poète, plutôt que de le voir et de l'entendre bégayer lentement pendant des heures : « Vous avez une bien bonne mère, n'est-ce pas? Aimez-vous bien votre mère? » Ou bien : « Croyez-vous en Dieu, il y a un Dieu, n'est-ce pas? » Ou encore : « Louis-Philippe a été un grand roi; on lui rendra justice, n'est-ce pas? » Baudelaire, obligé de répondre à ces questions oiseuses, pensa avoir une crise de nerfs.

Les relations que le poète entretenait avec son éditeur n'étaient pas, non plus, toujours agréables; mais, quand Poulet-Malassis se montrait déplaisant, c'était d'une autre manière. Il avait, dit Baudelaire, une faculté mystérieuse qui le poussait à injurier ses amis, avec d'autant plus d'audace qu'ils étaient plus intimes et plus anciens.

Les impatiences de Coco-Malperché avaient toutefois une excuse. Ses affaires allaient mal, car ce bon imprimeur était un mauvais commerçant. Il avait eu beau ouvrir une boutique de librairie rue de Richelieu, tout en conservant son imprimerie d'Alençon, dès 1859, il se plaignait que ses éditions d'ouvrages littéraires ne lui rapportaient pas un sou et même se soldaient souvent par un déficit.

Mais Poulet-Malassis n'en avait pas moins fait à Baudelaire des avances importantes, et le naufrage de sa maison d'édition allait bientôt accroître, de la façon la plus tragique, les embarras du poète. Pendant les années de lutte (1859-1862), Baudelaire s'ingénie à réconforter son éditeur. En même temps il lui reproche de négliger sa santé. Le pauvre « Coco », en effet, est atteint de la même maladie dont Baudelaire, à différentes reprises, après un semblant de guérison, constata sur lui les retours. Or, pour la première fois, en 1859, « Coco », à la requête d'un de ses créanciers, est incarcéré à Clichy. Puisqu'il va faire sa prison à l'hôpital, il devrait bien, que diable! en

profiter pour se soigner. Mais non, « Coco » a des aphtes, des constrictions douloureuses à la gorge, au point de ne pouvoir avaler sans souffrance, et il en est encore à ergoter sur la nature de son mal. Pourtant, le premier accident, il l'a montré familièrement à son ami. Baudelaire l'a vu de ses yeux. Aucun doute n'était possible. « Coco » n'a pu oublier cela. Alors, qu'il fasse donc comme Baudelaire, qu'il se soumette au traitement.

En 1861, la déconfiture de l'éditeur est devenue inévitable. Le poète et lui discutent amicalement de ce que peut représenter, pour la marque Poulet-Malassis et de Broise, la propriété d'ouvrages tels que *les Fleurs du Mal* et *les Paradis artificiels*. « Coco » n'a aucune certitude que le tout vaille seulement 5 000 francs. Le poète s'insurge : cela, dit-il, peut être vrai pour le moment, mais peut ne pas l'être plus tard. Qui sait si *les Fleurs du Mal*, à elles seules, vendues en toute propriété, ne suffiraient pas un jour à libérer leur auteur. Malheureusement, il n'est plus loisible à Poulet-Malassis de considérer l'avenir, celui-ci fût-il le plus proche, car le présent le traque de tous côtés. Au mois de mai 1862, la faillite est déclarée; en novembre le fonds est vendu à Pincebourde, l'ancien employé de la librairie. « Coco » est de nouveau emprisonné pour dettes à la maison d'arrêt des Madelonnettes, et même ses ennemis font courir le bruit qu'il est à Mazas, avec les voleurs.

Dans la débâcle, l'éditeur s'est vu obligé de repasser à ses propres créanciers une partie des billets signés par le poète. Ce passif s'ajoutant brusquement à l'arriéré, la situation de Baudelaire devient telle qu'il ne peut plus espérer y faire face.

Du moins s'efforce-t-il de parer à quelque échéance en donnant à *la Presse* la série des *Petits poèmes en prose*. Mais voilà-t-il pas que le directeur de cette feuille, Arsène Houssaye, a eu vent que quelques-uns de ces morceaux avaient déjà paru à la *Revue fantaisiste*! Un malveillant lui a dénoncé le fait et il est entré dans une grande colère. Baudelaire escomptait quinze feuilletons. La publication, du jour au lendemain, est interrompue. A la *Revue des Deux-Mondes*, autre déboire : Buloz refuse l'étude magistrale que le poète vient d'écrire sur Constantin Guys : *Le peintre de la vie moderne*. Baudelaire

riposte par une lettre violente. Le voilà brouillé aussi avec cette maison. Cependant *le Figaro* accueille l'article sur Guys (26, 28 novembre et 3 décembre 1863). Mais, en l'insérant, la rédaction juge bon de le faire précéder d'une note quasi offensante. Enfin, à la mort d'Eugène Delacroix, le poète publie, dans *l'Opinion nationale*, un *Delacroix, sa vie et son œuvre*, qui est un magnifique hommage au génie du maître disparu. Mais hélas! ce n'est pas avec le produit de ces courts chefs-d'œuvre que Baudelaire peut combler le goufre qui, maintenant, se creuse sous ses pas. Pourtant, il serait prêt à faire bien des besognes. N'a-t-il pas composé des vers sur commande, imités, selon lui, de Longfellow (selon nous, de Leconte de Lisle) pour un musicien américain, un certain Stoepel qui, d'ailleurs, s'est éclipsé ensuite sans verser la somme convenue? N'a-t-il pas, pressé par le besoin, vendu pour la somme dérisoire de 2 000 francs tous ses droits sur les cinq volumes de ses traductions? Quant aux essais dramatiques, il n'en est plus question depuis déjà longtemps.

Ah! la dure réalité l'emporte, dira-t-on. Elle a guéri Baudelaire, à la fin, de la manie des rêves impossibles. Non, il ne faut pas croire cela. Un homme ne peut penser qu'avec son cerveau, agir que selon son caractère. Il n'en a point de rechange. Et ce qu'il y a de plus lamentable, c'est qu'autour de cette individualité puissante, la folie commence à rôder.

« Aujourd'hui, 23 janvier 1862, écrit Baudelaire sur son carnet, j'ai subi un singulier avertissement, j'ai senti passer sur moi le vent de l'aile de l'imbécillité ». Et c'est au mois de décembre de la même année qu'il parle d'une « grandissime affaire ». Le mot *grandissime* n'est-il pas effrayant ici comme une grimace d'aliéné? Comment pourrait-on mettre en doute la persistance, chez le poète, d'un pouvoir infini d'illusion, lorsqu'on saura qu'il envisageait comme possible de se faire nommer directeur d'un grand théâtre subventionné! Si l'on songe à quel état de dénuement il se trouvait alors réduit, quelle était sa détresse au physique et au moral, comment lire sans un serrement de cœur cette phrase d'une lettre à sa mère, où la surexcitation de l'espérance va jusqu'à la pirouette : « Quant au théâtre, avant un mois, avant six semaines, j'aurai tous mes renseignements, j'aurai vérifié les protections,

et je passerai dans trois ans, dans un an, peut-être, à travers ton conseil judiciaire (dussé-je l'avouer au ministre lui-même) comme un saltimbanque à travers un rond de papier. »

Pourtant, dans l'été de 1863, Baudelaire eut une courte joie : elle lui fut apportée, comme cela arrive parfois dans la carrière des lettres, par un article d'un journal étranger, où il était parlé de son œuvre avec enthousiasme. Le journal est le *Spectator*, l'auteur de l'article, un poète : Swinburne. Oui, ce salut que Swinburne adresse, depuis Londres, à l'auteur des *Fleurs du Mal*, c'est l'hommage anticipé de l'avenir, déjà; mais, hélas! pour l'heure, à Paris, c'est le présent qui triomphe et la bêtise qui règne, « la bêtise au front de taureau ». En 1863, *le Figaro* insère, en extrait, une violente attaque de Pontmartin contre Baudelaire. En 1864 le même *Figaro* condescend à publier une série de *Poèmes en prose*. Seulement, après deux publications (7 et 14 février), Villemessant met fin à cette fantaisie, et voici la raison qu'il donne sans ambages à l'auteur, pour expliquer la mesure prise : « Vos poèmes ennuyaient tout le monde. »

Dès lors, partout rebuté, cherchant en vain, depuis la faillite de Malassis, un nouvel éditeur, Baudelaire « s'enfonce opiniâtrement, comme il dit, dans son indécrottabilité ». Il conçoit le dessein d'écrire ses confessions. Dans ce livre, auquel il donne d'avance un titre emprunté à Edgar Poe : *Mon cœur mis à nu*, il exhalera toutes ses haines. Ce sera une œuvre de rancune; car il a maintenant un besoin de vengeance, comme un homme fatigué a besoin d'un bain.

Voici venue l'époque du Baudelaire aux longs cheveux grisonnants, au cou enveloppé frileusement d'une écharpe violette; le Baudelaire qu'on a vu errant comme une ombre, un gros cahier sous le bras, en compagnie du vieux Guys, chez Musard, au casino de la rue Cadet, chez Valentino. A Monselet qui, un soir, dans un de ces bastringues, lui demandait : « Qu'est-ce que vous faites là? » il répondit : « Je regarde passer des têtes de mort. »

C'est peut-être dans ces lieux de plaisir, au son des valses de Métra, que le poète, devenu à quarante-trois ans presque un vieillard, a connu cette Berthe aux « yeux obscurs, profonds et vastes », que, vers la fin de sa vie, il appelait son

enfant. Car, Jeanne, il ne la rencontre plus guère, à présent, que pour lui verser dans la main le peu d'argent qu'il a en poche.

Il habite toujours seul et toujours à l'hôtel de Dieppe, rue d'Amsterdam. Après le déjeuner, il a d'horribles maux d'estomac. Après le dîner, la laideur de son étroite chambre, indigemment éclairée, l'accable de tristesse. Il souffre du manque d'*amitié* et du manque de *luxe*. Quelquefois, quand le temps est beau, il va, comme jadis Jean-Jacques vieilli et persécuté, se promener solitairement aux environs de Paris; il refait la visite à Trianon qu'il avait faite dans l'été de 1851, avec sa mère, pour le plaisir atroce de remettre ses pas dans les pas des anciens jours.

C'est que, de plus en plus, sa misanthropie augmente, avec son mépris du présent. La race parisienne, en ces années 1862-1864, lui apparaît dégradée. Les artistes ne savent rien, les littérateurs ne savent rien, pas même l'orthographe. Excepté d'Aurevilly, Flaubert, Sainte-Beuve, il ne peut plus s'entendre avec personne. Gautier est le seul qui puisse le comprendre quand il parle peinture. Il est dégoûté de la vie et n'a plus qu'un désir : fuir la face humaine, et surtout la face française. Car la France a horreur de la poésie, de la vraie poésie, elle n'aime que « les saligauds comme Béranger et Musset ». D'un côté, la grivoiserie, de l'autre, le *sentiment*, le *cœur*, et « autres saloperies féminines ». Leconte de Lisle a bien raison de le dire : « Tous les élégiaques sont des canailles ! »

V

DERNIÈRE FUGUE

Le cœur gros de rancune et de désirs amers.

Au printemps de 1864, Baudelaire s'évade de son enfer. Sur de mirifiques assurances, que lui ont données un peu à la légère ses amis Stevens, il est parti pour Bruxelles, avec l'intention d'y faire, au Cercle des Arts, une série de lectures publiques. Après quoi, pense-t-il, tous les cercles littéraires du pays se disputeront l'honneur de l'entendre. Il fera une fructueuse tournée dans les principales villes : Anvers, Gand, Liége, Namur, Bruges, etc.

Le 16 avril, le poète est à Bruxelles, hôtel du Grand Miroir. Pour sujet de sa conférence d'ouverture, il a choisi : *Eugène Delacroix*. L'épreuve a lieu le 2 mai, au premier étage du palais gothique qui fait face à l'Hôtel de Ville. Ce fut un désastre : presque personne n'était venu.

La seconde conférence, celle-ci sur Théophile Gautier, n'eut pas plus de succès. Quand Baudelaire prit la parole, il n'y avait guère qu'une vingtaine d'auditeurs disséminés sur les premières banquettes de l'immense salle. Encore beaucoup d'entre eux s'esquivèrent-ils dès l'exorde. Il ne resta bientôt plus, dit Camille Lemonnier, présent ce soir-là, que deux ou trois personnes : des huissiers peut-être, ou des membres de la Commission du Cercle. L'amphithéâtre faisait une cuve d'ombre, au fond de laquelle, perdu dans le cercle lumineux tombant d'une lampe carcel, Baudelaire, en habit et cravate blanche, semblait poursuivre dans le vide une prédication inutile. Sa voix grêle, aux articulations mordantes, résonnait bizarrement dans le vaste vaisseau, certains mots éveillant sous la voûte des échos dérisoires. Mais le poète n'avait pas l'air de remarquer cet abandon, cette absence. Quand il eut terminé, il s'inclina, fit trois saluts corrects, comme s'il se fût trouvé devant une nombreuse assemblée. Mais qui sait si son imagination n'évoquait pas, à cette minute même, la foule des générations qui, plus tard, après sa mort, se presseraient, penchées sur ses livres, pour y recueillir les leçons de sa dure expérience?

Bref, la troisième conférence, qui avait pour sujet *les Paradis artificiels*, s'étant déroulée, le 23 mai, dans le même désert, la commission du Cercle décida d'arrêter l'expérience. Ces messieurs firent porter à Baudelaire par un huissier 100 francs, au lieu des 300 qui lui étaient dus. Cependant, fidèle encore, malgré son âge, à sa vieille habitude de fils de famille préoccupé de se faire bien voir des siens, le poète écrivit à sa mère et à son conseil que ses conférences avaient remporté un succès sans précédent, mais que, la saison étant trop avancée, il n'avait pu parler que cinq fois (ce qui n'était même pas vrai) et que, quant au règlement du prix convenu, on lui avait manqué de parole (ce qui semble en partie exact).

La raison de cet insuccès est simple : sauf de quelques

écrivains, qui, d'ailleurs, ne se dérangèrent point, l'auteur des *Fleurs du Mal* était inconnu en Belgique. En revanche, quand, l'année suivante, Alexandre Dumas père vint à Bruxelles, on s'écrasait pour le voir. La véritable grandeur et la notoriété ne vont pas toujours de pair, voilà tout.

Mais Baudelaire, aimait se leurrer. Faiblesse, chez lui, bien excusable; la réalité l'avait tant malmené! Chaque fois que, de nouveau, elle le traquait, d'instinct, il cherchait une issue dans des rêveries ou dans des fables. Cette fois-ci, il lui plut d'imaginer que les Bruxellois s'étaient abstenus de suivre ses conférences parce qu'on avait fait courir le bruit qu'il était un *mouchard*, à la solde de la police française. Et l'auteur de cette infamie, naturellement, était quelqu'un de la bande de Victor Hugo!

Pour ruiner l'effet d'une aussi vile calomnie, le poète accepta l'offre gracieuse de Prosper Crabbe, agent de change et collectionneur, qui mettait son hôtel à sa disposition pour qu'il y donnât, sur invitations, une séance de lecture.

La soirée eut lieu, en effet, « d'un drôle à crever de rire », déclare Baudelaire. Oui, mais d'un rire qui a le son du désespoir. « Trois énormes salons, illuminés de lustres et de candélabres, décorés de superbes tableaux, une profusion absurde de gâteaux et de vins : tout cela pour dix à douze personnes *très tristes.* » Un journaliste se penche à l'oreille du poète et lui dit : « Il y a dans votre œuvre quelque chose de chrétien qu'on n'a pas assez remarqué. » Ce Belge, par parenthèse, était bien intelligent. Mais, à l'autre bout du salon, « sur le canapé des agents de change », un murmure s'élève. Ces messieurs chuchotaient, furieux : « Il dit que nous sommes des crétins! » Cependant, la conférence commence. Au bout de dix minutes, le conférencier, voyant qu'il ennuie tout le monde, se lève et dit : « Restons -en là », puis se met à boire et à manger. Ses amis, au nombre de cinq, étaient honteux et consternés. Baudelaire seul riait, riait...

Bientôt, nouvelle déception d'un autre ordre : les conférences, dans l'esprit du poète, n'avaient jamais été, du moins il l'affirme, le but principal de son voyage. Il était venu à Bruxelles surtout dans l'espérance de conclure un traité pour ses ouvrages de critique, avec la maison d'édition

Lacroix et Verboeckhoven. Mais Lacroix, six fois prié par Baudelaire d'assister aux conférences, ne s'excusa même pas de n'y point paraître. Et Verboeckhoven se chargea de transmettre au poète, après examen de ses offres, la réponse des deux associés : elle était négative.

A quelque temps de là, Lacroix s'étant présenté à la députation, Baudelaire se mêla dans un club à la foule de ses adversaires; il goûta, dit-il, la basse joie de huer pendant trois heures l'éditeur qui l'avait refusé. Un tel enfantillage étonne chez un homme de quarante-trois ans, par ailleurs si grave. D'autre part, il est bien difficile de ne pas faire un rapprochement entre l'anonymat de cette puérile vengeance et les articles non signés dans lesquels le poète, plusieurs fois, au cours de sa carrière, épancha sa bile.

De même, le déséquilibre nerveux de Baudelaire ne suffit pas, à lui seul, à expliquer la répulsion quasi spasmodique, la véritable nausée qu'il éprouve désormais pour tout ce qui est belge. Il y a, de toute évidence, à l'origine de cette violente antipathie, un sentiment de dépit, ou bien, si l'on veut, le trouble mental est ici la manifestation déraisonnable, délirante, d'une profonde déception.

Certes, déclare le poète, les Français sont bêtes, et c'est à cause de leur stupidité qu'il a voulu les fuir, mais les Belges sont plus bêtes encore. Que ne donnerait-il pas, maintenant, pour trinquer dans un cabaret du Havre ou de Honfleur avec un matelot, un forçat même, pourvu que celui-ci ne fût pas belge! A l'exception du vin, tout à Bruxelles répugne à l'exilé : le pain est mauvais, la viande est mal cuite, la bière est détestable, les arbres sont noirs, les fleurs n'ont aucun parfum. Voici l'hiver, et l'on n'a même pas la pauvre petite consolation que donne la vue d'un foyer, puisque le feu ici est caché dans les poêles. « Jugez, écrit Baudelaire à Ancelle, jugez ce que j'endure, moi qui ai commencé à faire connaissance avec l'eau et le ciel à Bordeaux, à Bourbon, à Maurice, à Calcutta... » Mon Dieu! pourquoi ment-il encore? il n'est jamais allé à Calcutta.

Mais enfin, il tient sa vengeance; il va écrire un livre : *la Belgique déshabillée.* Il en a rédigé déjà plusieurs chapitres. Il le dit, mais ce n'est pas vrai. Il est si difficile, non pas de

penser un livre, mais de l'écrire sans lassitude, enfin d'avoir du courage *tous les jours*! Donc, en attendant, pour se documenter sur le pays (avant de prendre la plume, n'est-ce pas indispensable?) il va visiter Anvers, qu'il trouve superbe, avec un grand air solennel de vieille capitale, augmenté par un grand fleuve; Malines, où il est l'hôte de Rops, et qui l'enchante par ses églises, ses pelouses, son silence dévot, et la musique perpétuelle de ses carillons.

Quant aux Français de Bruxelles, il y a d'abord ceux qui passent : Nadar le premier, toujours gai, toujours prodigieux de vitalité, et qui est venu ici pour donner aux Belges le spectacle d'une ascension en ballon. L'aéronaute a même offert gentiment à Baudelaire une place dans sa nacelle, et la proposition, un instant, a enthousiasmé le poète : « Fuir ce sale peuple en ballon, aller tomber en Autriche, en Turquie, peut-être!... » Quelle tentation! mais le *Géant* s'élève dans les airs, emportant le seul Nadar, et Baudelaire, à pas lents, tête basse, regagne l'hôtel du Grand-Miroir, où la logeuse, aux aguets derrière la vitre du bureau, le regarde entrer, d'un œil méfiant déjà.

Un autre jour, c'est Monselet qui débarque, tout rond, tout réjoui, un peu essoufflé, et qui bientôt repart, n'ayant vu d'Anvers qu'une grosse friture qu'il est allé manger de l'autre côté de l'Escaut.

Ainsi, chacun va vers son destin. Il en est dont la gloire se borne à une réputation de fins gourmets, jointe au mérite d'avoir chanté avec esprit *le Homard* ou *le Cochon*. Ceux-là sont heureux, peut-être. Mais Baudelaire échangerait-il contre un si futile bonheur sa cruelle destinée?

Cependant, à Bruxelles, le poète a retrouvé un véritable ami : « Coco », « Coco » en exil comme lui, venu, après sa faillite, s'installer en Belgique, pour y faire commerce de livres obscènes. Ah! certes, cela n'est pas très glorieux, ni très relevé; cela ne suppose pas une rigidité de principes inflexible. « Coco » est un cynique, c'est entendu, mais tout de même quel brave homme! La bonté ne s'allie pas toujours avec le sentiment de l'honneur. C'est regrettable. Mais l'âme humaine est si variée! Et puis, quoi qu'on puisse dire de Poulet-Malassis, est-ce que, s'il n'avait pas été là en 1856,

Baudelaire eût jamais trouvé un éditeur qui consentît à imprimer *les Fleurs du Mal?* Rien de moins sûr. La preuve en est que, depuis la déconfiture de son ami, partout où le poète se présente, en chapeau haut et macferlane, un manuscrit sous le bras, il ne rencontre que visage de bois.

Le poète et son ancien éditeur, depuis la fameuse « dégringolade », étaient un peu fâchés. Le règlement de comptes ne s'était pas terminé sans quelques disputes. Mais, réunis tous les deux par le hasard dans la même ville, à l'étranger, allaient-ils continuer à se bouder? Était-ce admissible entre des camarades comme eux? entre deux « vieux de 48 »? car cela aussi a son importance, et ce voltairien de Malassis a beau trouver que Baudelaire tourne au « calotin »; Baudelaire a beau penser que l'athéisme de « Coco » n'est chez lui qu'une vulgarité de plus, ils ont été, jadis, dans la bataille des rues, du même côté de la barricade, et ce sont choses qui ne s'oublient point. Et, d'ailleurs, même pendant la période de brouille, Malassis a montré son bon cœur. Jamais, en dépit de sa propre gêne, il n'a voulu céder une vieille créance de 5 000 francs qu'il a sur Baudelaire, dans la peur que le cessionnaire, ensuite, ne tracassât son ancien ami. Combien y a-t-il de rigoristes qui auraient agi aussi bien?

Voilà donc Baudelaire et Malassis réconciliés. Ils se sont donné l'accolade. Mais l'hôtel du Grand Miroir est situé dans le centre de la ville, rue de la Montagne, et Malassis habite faubourg d'Ixelles, au diable vauvert. Aussi, les deux compagnons se voient-ils assez peu.

Baudelaire se sent plus seul, plus abandonné encore qu'à l'hôtel de Dieppe. Il reçoit, quelquefois, la visite de Thoré, encore un camarade d'autrefois, du temps des barricades. Thoré, exilé politique, n'a pas voulu profiter de l'amnistie de 1859, mais, « quoique républicain, il a des mœurs élégantes ». Le poète a eu un grand plaisir à renouer avec lui. Du reste, il est en humeur de trouver du génie à tous les Français.

Sauf à Victor Hugo, bien entendu. Ou plutôt, non, il reconnaît, au contraire, que Victor Hugo possède un « génie spécial », mais, par un étrange phénomène, cet homme de génie est, en même temps, « un *sot* ». A propos, ce sot d'une espèce particulière va venir habiter Bruxelles. « Ou il n'a

pas eu la force de supporter l'Océan, ou l'océan *lui-même* s'est ennuyé de lui. » Le grand poète, effectivement, a acheté une maison, rue de l'Astronomie, dans le quartier Léopold. Il arrive bientôt, non sans tapage, car un Victor Hugo, quand il bouge, déplace plus d'air qu'un Baudelaire.

Celui-ci, plusieurs fois, est convié à dîner par madame Adèle Victor Hugo. Il accepte, mais ne remporte de ces soirées qu'une irritation injurieuse : madame Hugo, dit-il, est « à moitié idiote ». Un soir, il l'attire dans un coin du salon et, poussé sans doute par le démon de la perversité, il lui parle longuement de Sainte-Beuve... D'ailleurs, Baudelaire, bientôt, semble se repentir de la façon grossière dont il a jugé Adèle. Madame Victor Hugo, ayant appris qu'il était malade, lui a envoyé son médecin : à dater de ce jour, « c'est décidément une bonne femme ».

Quant au vieux maître lui-même, il vient de publier les *Chansons des rues et des bois*. « Énorme succès comme vente : désappointement de tous les gens d'esprit. Il a voulu, cette fois, être joyeux et léger, et amoureux, et se refaire jeune. C'est horriblement lourd. » Mais à qui Baudelaire écrit-il cela? A sa mère. Donc, il faut savoir lire entre les lignes bien des réflexions cachées. Celles-ci, par exemple : « Sacré Saint-Ciboire! ce Victor Hugo est tout de même très fort, mais ses livres se vendent, son nom est glorieux, et c'est un poète comme moi! Entre nous deux, ma mère doit faire la comparaison, elle qui croit, comme toutes les mères, qu'une œuvre n'a de valeur que dans la mesure de son succès. Alors, de Victor Hugo, je ne dirai rien que je ne pense, mais je le dirai d'une certaine manière; et surtout, je ne dirai qu'une partie de ma pensée. Il y a deux choses, entre autres, que je tairai : la première, c'est que l'abondance de Victor Hugo et la régularité, la diversité de sa production, me stupéfient, m'accablent; la seconde, que je garde plus secrète encore, que je n'avoue même pas à Gautier, ni à Sainte-Beuve, c'est que, moi, ouvrier du vers, moi, technicien, je ne puis me défendre d'éprouver une admiration immense pour le métier de ce grand homme. »

VI

APPROCHES DE LA NUIT

Vainement ma raison voulait prendre la barre.

Mais qu'y a-t-il? Baudelaire était parti pour un mois. Il ne revient plus. Voici un an bientôt qu'il a quitté Paris. Ses amis n'y comprennent rien. Ils ont appris par Nadar et Monselet que les conférences ont été un « four noir ». Mais les conférences, maintenant, sont loin. Qu'a fait Baudelaire, depuis? Qu'est-ce qui le retient en Belgique? Mystère.

De Bruxelles, le poète envoie à Manet des exhortations bougonnes. Car on peut bien dire que, de son temps, tous les précurseurs, les chefs d'école futurs, il les a distingués. Manet, certes, n'a pas l'envergure d'un Delacroix, d'un Wagner; il n'est que « le premier dans la décrépitude de son art », mais surtout ce qui lui manque, c'est la force de caractère, l'inébranlable foi du grand peintre et du grand musicien. Ceux-ci, assurément, souffraient de se voir incompris; rien, cependant, ne les pouvait abattre, tandis que Manet, lui, s'abandonne au doute, au découragement. Et c'est de cela que Baudelaire, de loin, le gourmande, un peu comme il se sermonne lui-même.

Ces lettres du poète, l'artiste les montre à madame Paul Maurice, leur amie commune, charmante femme, intelligente, spirituelle, coquette, que Baudelaire a connue chez « la Présidente » et qui n'a, à ses yeux, qu'un défaut : celui d'être « tombée dans la démocratie comme un papillon dans la gélatine ».

Sainte-Beuve non plus ne sait que penser de cette absence qui se prolonge. Il vient d'être nommé sénateur et « son cher enfant » lui a écrit pour l'en féliciter. Par Baudelaire il a su que le nouveau commerce de Malassis, auquel lui, Beuve, s'intéressait en bibliophile, avait valu au pauvre « Coco » d'être poursuivi pour outrages à la pudeur publique, mécompte et note d'infamie qui, d'ailleurs, n'altéraient en rien son incorrigible gaieté. Mais Baudelaire lui-même, pourquoi ne rentre-t-il pas en France? Puisqu'il est le premier à dire que, pour achever ses *Poèmes en prose*, il lui faut l'atmosphère de

Paris, ses spectacles, ses foules, ses musiques et jusqu'à ses réverbères, que ne prend-il le train tout de suite!

Au surplus, un homme de lettres a toujours tort de s'absenter longtemps. C'est ainsi qu'on se fait oublier. Cet inconvénient, Sainte-Beuve l'a signalé au poète. Cependant, l'occasion était belle, pour Baudelaire, de prendre la tête de la jeune école. Ce qui manque, en effet, aux nouveaux venus, à ceux qui s'intitulent *Parnassiens*, c'est « une tradition relative », c'est un chef. Si Baudelaire était là, il deviendrait, bon gré, mal gré, « une autorité, un oracle, un poète consultant ». Troubat, *fidus Troubates*, le secrétaire dévoué de Sainte-Beuve, est revenu à la charge et s'est attiré cette réplique : « Ces jeunes gens ne manquent certes pas de talent, mais que de folies, que d'inexactitudes! Quelles exagérations!... Je n'aime rien tant que d'être seul. »

Pourtant, parmi ces jeunes, il en est un qui a publié dans *l'Art*, la revue parnassienne dirigée par L. Xavier de Ricard, trois longs articles enthousiastes sur les *Fleurs du Mal*. Ces articles, Mendès, le rédacteur en chef, les a envoyés à Baudelaire, en lui disant qu'il avait indiqué les opinions à émettre, mais qu'il n'a pu s'opposer aux fautes de langue qui constituent l'originalité de l'auteur. Voilà qui paraîtra plaisant quand on saura que l'auteur des articles s'appelait Paul Verlaine.

Mais, après avoir un peu souri de la vanité naïve du bon Catulle, peut-être ne fera-t-on pas sans tristesse cette réflexion que l'étude de Verlaine arrivait déjà trop tard : trop tard pour que l'esprit de Baudelaire, au milieu de ses tourments, attachât à cet hommage l'importance qu'il méritait, trop tard aussi pour que son cœur ulcéré y pût trouver une consolation. C'est une vérité pénible que tout se noue et se dénoue, tout se prépare et se défait, dans le mystère, dans la confusion d'un malentendu éternel! Quand Wagner a connu Baudelaire, croit-on qu'il a entrevu un instant à quel homme il avait affaire? Baudelaire, pour lui, fut un jeune admirateur parmi d'autres, rien de plus. Et maintenant, voici à son tour un petit expéditionnaire de l'Hôtel de Ville, à la syntaxe mal assurée, lequel a écrit sur l'œuvre de Baudelaire un article que Mendès, meilleur grammairien, a failli refuser, le jugeant incorrect; et ce modeste et bizarre employé

au masque de faune, dont l'haleine sent l'absinthe, c'est, de nouveau, le poète au milieu des versificateurs, considéré par eux simplement comme un de leurs pareils, l'inspiré, le *vates* encore une fois insoupçonné, l'astre qui se lève quand l'autre décline, le successeur enfin.

Déjà, pour Baudelaire, le rythme du temps n'est plus le même que pour ses amis; et c'est pourquoi ceux-ci, depuis des mois, s'étonnent sans comprendre. Ce désaccord ne s'est pas produit à une date précise, mais par gradations insensibles. Baudelaire, tout le premier, ne s'en rend nul compte. Après de longues périodes de léthargie, il a de brusques réveils. Il jette un regard sur le calendrier et s'aperçoit avec effarement que des semaines ont passé. Alors, dans une grande agitation, il cherche à rattraper le temps perdu, à mettre pour ainsi dire à jour ses sentiments, ses idées, ses affaires.

Avec une lucidité subite, retrouvée comme dans un éclair, il se souvient que Jeanne lui a écrit qu'elle devenait aveugle; il la plaint, il s'inquiète, il supplie Ancelle d'envoyer de sa part quelque argent à cette malheureuse; ou bien, en hâte, il correspond avec les personnes qu'il a chargées de ses intérêts en France : le commandant Lejosne, puis Julien Lemer. Car le poète est toujours à la recherche d'un éditeur. A présent que ses atroces migraines ont cessé, il reproche à ses mandataires leurs lenteurs, se dit surpris de leurs négligences. Les frères Garnier, sollicités par Lemer, qu'attendent-ils pour se décider? Qu'ils donnent au moins une réponse! Mais attention! Hippolyte est « le vrai directeur », Auguste, « le frère vulgaire ». C'est Hippolyte qu'il faut gagner...

Puis, de nouveau, les névralgies, toutes relations rompues avec le monde extérieur, de nouveau, un pas de plus vers la zone du complet isolement. Baudelaire est retombé dans cet « état soporeux » qui, dit-il, le fait douter de ses facultés. Pendant des jours, il ne sort plus. Quand Malassis vient le voir, il le trouve couché, la tête enveloppée d'un linge humide. « Coco » s'esclaffe à cette vue, parle ensuite de son procès, avec entrain, gaiement. Baudelaire répond à peine; et bientôt, pour ne pas le fatiguer, Coco s'en va, toujours riant.

Mais là-bas, dans sa « maison -joujou », la mère de Baudelaire a de sombres pressentiments, car cette chair qui souffre, cette

âme qui se débat, c'est une partie d'elle-même. Elle ne cesse d'écrire à son fils : « Reviens! » Et lui, chaque fois que se déchirent les brumes qui s'amassent autour de son cerveau, répond : « Je partirai le mois prochain, il faut que je termine ici mon livre sur la Belgique... » Le mois suivant : « Je partirai dans quelques jours. » Mais l'hiver s'achève, le printemps passe, et Baudelaire est encore à Bruxelles. Quand, à l'hôtel, il voit charger sur une voiture les malles d'un voyageur, il songe : « Voilà un homme heureux, il peut s'en aller... » Mais il reste. A Ancelle, il écrit : « *Je suis en pénitence...* Il s'agit de livres à finir et de livres à vendre qui m'assurent, en France, une tranquillité de quelques mois. » Mauvaises raisons : de son ouvrage vengeur sur la Belgique, qu'il dit très avancé, il n'a encore rien écrit, à part quelques réflexions outrageantes, notées sur un carnet. Et pour ce qui est de la vente de ses œuvres, c'est en France précisément que l'affaire se négocie.

A la vérité, l'explication de ce séjour prolongé du poète à Bruxelles, il faut la chercher dans son état mental et dans le sentiment, lié à cet état, qui a motivé son départ de Paris : Paris l'épouvante. D'Arondel, qui toujours le menace, Baudelaire n'ose même plus prononcer le nom. Il le désigne ainsi : « Le créancier qui me fait si peur ».

Un jour, pourtant, il se sent mieux, il va partir, il a donné rendez-vous à Paris à Michel Lévy, à bien d'autres, il tremble de joie à la pensée qu'il ira ensuite à Honfleur embrasser sa mère chérie. Mais soudain, au guichet du chemin de fer, une terreur s'empare de lui, « une peur de chien », l'horreur de revoir *son enfer*, de traverser Paris sans être certain d'y faire une large distribution d'argent à ses créanciers. Et il retourne à son hôtel.

Vers la fin de juin 1865, cette angoisse soudain s'apaise. Un arrêt, une rémission, comme disent les médecins, se produit dans la marche du mal. Le poète prend le train. Le 4 juillet, Baudelaire est à Paris, Hôtel du Chemin de fer du Nord, place du Nord. Il écoute dans la chambre banale, au plafond bas, la rumeur sourde de la grande ville, et ce piétinement continu des chevaux qui, tant de fois, a retenti sous son crâne, comme le martèlement même de ses cruels soucis.

Le 7, il est à Honfleur : il retrouve sur la falaise la petite

maison, les massifs de pétunias, sa chambre, avec la vue sur la Manche d'un bleu gris, avec les dessins de Guys, accrochés aux murs, les eaux-fortes de Méryon, l'aquarelle de Whistler. Mais surtout, il retrouve le grand amour de sa vie, sa vieille mère. Tous les deux s'étreignent, pleurent longuement dans les bras l'un de l'autre.

Le lendemain, madame Aupick remarque que son fils est triste, préoccupé. Elle le fait asseoir sur un banc du jardin, l'interroge, le confesse. Il avoue les tourments que lui cause la dette Malassis. Le créancier, son ami, est lui-même sans ressource... Alors, madame Aupick une fois de plus se lamente et une fois de plus se dépouille, elle paie.

Aussitôt, soulagé de ce grand poids, le 9 juillet, quarante-huit heures à peine après son arrivée, Baudelaire s'ennuie, décide de s'en aller. « Je reviendrai bientôt. » Et le soir, il est à Paris, Hôtel du Nord.

Il y reste six jours, six jours, à son insu « tout chargés d'adieux ». Il a une entrevue avec Hippolyte Garnier, une autre avec Julien Lemer, il prend un bock rue Royale en compagnie de Troubat, passe une demi-journée entière avec Asselineau et Banville. Ses amis lui trouvent bonne mine, l'œil clair, la parole vive et sonore, l'air gai. Peut-être le corps s'est-il un peu alourdi, mais la bière engraisse, dit-on, et Baudelaire vient du pays de la bière.

L'incompréhensible, cependant, c'est qu'il s'entête à vouloir retourner là-bas. Le 11 juillet, en effet, le poète écrit à Sainte-Beuve : « Je repars pour l'enfer... » Mais, s'il repart, c'est que Paris, où il ne se sent pas tranquille, où il appréhende de rencontrer, à chaque coin de rue, un de ses créanciers, Paris lui semble un enfer plus effroyable encore. Enfin, il y a son étude des mœurs belges, toujours sur le chantier...

Le 16 juillet, Baudelaire est de retour à l'Hôtel du Grand Miroir, dans sa chambre « toute blanche », glacée, dit-il, même en été. Comme un renard frappé à mort, il a regagné son terrier loin des chasseurs, loin d'Arondel et autres.

Et des semaines, des mois encore s'écoulent. A Paris, Garnier, finalement, a repoussé les offres du poète. Celui-ci, de loin, s'est tourné vers Ancelle, et, dans un geste plein d'excuses pour le passé, plein de supplications aussi, sous les

coups du présent qui l'accable, il a crié à son conseil : « Faites-vous homme d'affaires littéraires *par amour pour moi.* » Ancelle, tout heureux de cette marque de confiance, a commencé immédiatement ses démarches.

Et voici maintenant que son pupille, ce cher et difficile garçon avec lequel il a dû tant lutter, lui adresse, pour la première fois de sa vie des félicitations : « Mille remerciements pour tout votre zèle; vous vous en tirez beaucoup mieux que je ne le croyais. » Un autre jour, Baudelaire écrit qu'il a honte de tous les tintouins qu'il cause à son « cher Ancelle » et le vieillard est ému, bouleversé. Enchanté aussi d'avoir repris par correspondance les conversations d'autrefois; scandalisé et souverainement excité, lui, si respectueux de toutes les gloires officielles, si pondéré dans ses jugements, par des violences comme celles-ci : « Excepté Chateaubriand, Balzac, Stendhal, Mérimée, Vigny, Flaubert, Banville, Gautier, Leconte de Lisle, toute la racaille moderne me fait horreur. Vos académiciens, horreur. Vos libéraux, horreur. La vertu, horreur. Le vice, horreur. Le style coulant, horreur. Le progrès, horreur. Ne me parlez plus jamais des diseurs de riens! »

A partir de décembre 1865, les crises deviennent plus fréquentes et chaque fois plus aiguës. Le processus en est le suivant, Baudelaire lui-même l'a décrit. Il se porte parfaitement bien, il est à jeun, et tout à coup, sans préparation ni cause apparente, il sent du vague, de la distraction, de la stupeur; et puis, une douleur atroce à la tête. Il tombe en s'accrochant aux meubles et les entraînant avec lui, à moins qu'il ne soit en ce moment-là couché sur le dos. Ensuite, sueur froide, vomissements de bile ou d'écume blanche, abattement profond.

Dans les intervalles de deux accès, le poète envoie à « sa bonne et chère petite mère », pour le 1er janvier 1866, des burettes en vieux Rouen. Il lui écrit : « Je te vois dans ta chambre ou ton salon, travaillant, allant, agissant, maugréant et me faisant des reproches de loin... » Ou bien : « Mes livres *dorment*, valeurs perdues pour le moment; et puis on m'oublie. »

A son hôtel, il doit maintenant plusieurs centaines de francs. Toujours le même cercle de tourments, dans lequel il tourne

en s'enfonçant de plus en plus : la descente dans le Maëlstrom.

La logeuse, par une progression fatale, est devenue successivement « l'insupportable hôtesse », puis « cette bougresse », puis « le monstre du Grand Miroir ». Il a, avec cette femme qui surveille son courrier dans l'attente d'un pli chargé, des scènes abominables. C'est alors qu'il recommande à Ancelle de lui adresser ses lettres à la poste. Il s'y rend pour les retirer casqué d'un bourrelet imbibé d'eau sédative et de térébenthine. Mais cette étrange coiffure fait scandale dans la rue et même dans la cour du Grand Miroir.

Une fois dans sa chambre, enfermé à double tour, il respire un peu. Au lit, il a la tête lourde, mais il se sent en sûreté. Il évite de penser à « cette femelle maudite », hélas! sans y parvenir toujours. Parfois, les ombres de toutes les logeuses qui l'ont harcelé pendant son existence l'environnent comme des furies; elles caracolent autour de lui, à califourchon sur des balais. C'est un carrousel étonnant qui fait tout ensemble frissonner et rire. Mais quelle heure est-il? Impossible de le savoir. Il n'y a pas de pendule dans sa chambre et sa montre est au Mont-de-Piété... Ah! que le jour tarde à paraître!... Pourquoi sa mère ne lui envoie-t-elle pas son portrait qu'il lui a demandé si souvent!... Ou encore, il se dit : « Ah! ça, raisonnons! Si c'est l'apoplexie ou la paralysie qui vient, que ferai-je, et comment mettrai-je ordre à mes affaires? » Et longtemps, l'oreille tendue, il tâche, au prix de fatigues infinies, d'attraper au vol, au loin, les vagues sonneries des horloges...

Or, un matin de mars 1866, après une nuit affreuse, il se sent soudain la tête libre, entièrement dégagée; une allégresse extraordinaire envahit son cœur, pareille au flot longtemps contenu qui se précipite dans l'écluse. C'est un autre vertige, mais un vertige heureux, une multiplication brusque de toutes ses forces. Il songe à la fois et indistinctement à sa mère adorée, à cette pauvre Jeanne, à ce brave Ancelle, dans un élan confus de tout son être, où l'amour, la pitié, le repentir se mêlent, ne font plus qu'un seul sentiment très pur, très haut, très calme : celui d'un immense pardon, d'une absolution générale. Il note alors sur son carnet : « Ma phase d'égoïsme est-elle finie? Mes humiliations ont été des grâces de Dieu. Sans la charité, je ne suis qu'une cymbale retentissante. »

Dehors, le ciel est bleu, le soleil brille, comme autrefois sur les peupliers de l'île Saint-Louis, sur les guinguettes de Montsouris. Baudelaire ouvre sa croisée. Un souffle doux pénètre dans la chambre, balayant les odeurs de pharmacie, les derniers miasmes de la nuit. Comme l'hiver, cette année, a fini de bonne heure! Un temps fameux pour la promenade!

Justement, le beau-père de son ami Rops, « le seul homme de Belgique sachant le latin et ayant l'air d'un Français », l'a invité à venir passer quelques jours chez lui, à Namur. Rapidement mais avec grand soin, comme un amoureux impatient d'aller à un rendez-vous depuis longtemps désiré, Baudelaire fait sa toilette, polit ses ongles, lave, brosse et rejette en arrière ses longs cheveux gris « qui lui donnent l'air d'un académicien à l'étranger ». Ensuite, il assure sur sa tête, comme une tiare, son chapeau de soie à bords plats, descend l'escalier en sifflotant, jette au passage à la dame de l'hôtel stupéfaite un regard indulgent, qu'il accompagne d'un petit salut de la main. Sur le trottoir, il hèle un fiacre : « Cocher, à la gare! » Namur! nécessaire, pour son livre, de revoir cette ville-là! Sacré Saint-Ciboire!

VII

LA FIN

O mort, vieux capitaine, il est temps, levons l'ancre.

A quoi bon insister sur ce qui suit? Voici les faits. A Namur, dans l'église Saint-Loup, qu'il visite en compagnie de Félicien Rops et de Malassis, lequel est venu le rejoindre, Baudelaire est pris d'un étourdissement. Il chancelle, il tombe. Le pied, dit-il, lui a glissé. Mais le lendemain il donne des signes de trouble mental. On le ramène à Bruxelles, paralysé du côté droit, la parole déjà confuse.

Pourtant, il peut encore dicter de courts billets. Et même, dans l'un d'eux, qu'il adresse, le 29 mars 1866, à Prarond, son vieux camarade de la pension Bailly et de l'école normande, pour le remercier de l'envoi de ses *Airs de flûte*, il lui signale un vers faux. Mais l'aphasie, en huit jours, fait de sensibles progrès. Malassis prévient Ancelle, Asselineau, Jules Troubat.

Bientôt Ancelle arrive, toujours empressé, toujours dévoué, profondément ému. Baudelaire est transporté dans une maison de santé tenue par des religieuses. Ses facultés baissent rapidement. Madame Aupick, à son tour, est prévenue par Ancelle avec tous les ménagements possibles. C'est aujourd'hui une femme de soixante-treize ans, à demi impotente. N'importe! avec Aimée, sa servante, elle prend le train pour Bruxelles. A la vue de son fils, sa douleur éclate. Malassis mêle ses larmes aux siennes. « Quel excellent jeune homme! dit-elle. Comme il est bon! Ce jeune homme doit avoir une belle âme! »

Dans les premiers jours de juillet, Baudelaire est ramené à Paris. Sa mère l'accompagne, avec l'assistance d'Aimée. Arthur Stevens s'est joint au cortège. Asselineau, venu à la gare du Nord pour recevoir son ami, l'aperçoit de loin dans la foule, s'appuyant du bras gauche sur Arthur Stevens, le bras droit pendant, inerte, le long du corps, sa canne accrochée au bouton de son habit. Le paralytique, à son tour, le reconnaît. Il rit, d'un rire sonore, aigu, prolongé, qui glace le cœur d'Asselineau.

Après quelques jours passés à l'hôtel, Baudelaire, le 4 juillet, est transféré, par les soins d'Ancelle, à Chaillot, dans la maison de santé que dirige le docteur Émile Duval, rue du Dôme. Madame Sabatier, Léon Cladel Champfleury, Manet et sa femme, d'autres encore, accourent attristés. Madame Meurice obtient la permission de jouer dans la chambre du malade des fragments de *Tannhäuser*. Nadar même, une ou deux fois au cours de l'automne, eut la singulière idée d'emmener Baudelaire dîner chez lui avec quelques intimes. Et le plus étonnant, c'est que le docteur ait autorisé ces sorties.

Pendant plusieurs mois, le mal demeure stationnaire. Mais l'aphasique en est resté à ces mots : *Non, cré nom, non*. Poulet-Malassis, répondant de Bruxelles à Asselineau, qui lui avait envoyé des nouvelles de leur pauvre ami, cite cette profonde réflexion de Trousseau : « Rappelez-vous, en voyant un aphasique qui vous paraît en possession de son intelligence, quoiqu'il ait perdu la faculté de s'exprimer, combien de fois vous avez dit, à propos de certains animaux, qu'il ne leur manquait que la parole. »

Rien de plus vrai. Pour l'état civil, Baudelaire vit encore

quelque temps, mais, en réalité, il est déjà mort : il a été foudroyé à Namur, dans l'église Saint-Loup. A partir du printemps 1867, le malade ne quitte plus son lit. Enfin, le 31 août de la même année, ce qui reste, en apparence, de celui qui fut Baudelaire, ce paralytique à la bouche écumeuse, cette loque lamentable, rend le dernier soupir.

Alors, le masque grimaçant se détache, tombe et, brusquement, pour quelques heures, le visage du poète reparaît, purifié, pacifié, triomphant.

Le deuil de madame Aupick est immense; elle perd ce fils qu'elle *idolâtrait*, comme elle dit avec cette nuance d'emphase qu'elle a toujours eue et dont Charles, autrefois, souriait. Mais Caroline est Caroline, même à soixante-quatorze ans passés. En dépit de ce grand déchirement, elle reste flattée des visites qu'elle reçoit, de la sympathie qu'on lui marque, de la rumeur de gloire qui, déjà, s'élève autour du nom de son enfant.

Ancelle se rend à la mairie déclarer le décès. Il se charge de toutes les démarches qui ont trait aux obsèques. Lui aussi est toujours le même : affairé, obligeant, ponctuel, tatillon, solennel, bavard. Mais il a les yeux rouges, la face congestionnée et comme bouillie. C'est qu'il pleure quand il est seul, en fiacre.

Le service funèbre fut célébré le lundi 2 septembre, à l'église Saint-Honoré, de Passy, devant une centaine d'hommes de lettres et d'amis, tout au plus. L'inhumation eut lieu au cimetière Montparnasse, dans le caveau de famille. Quelques fidèles seulement, parmi lesquels Paul Verlaine, Fantin, Manet, avaient accompagné le convoi jusque-là, car la chaleur était accablante. La Société des Gens de lettres n'avait délégué aucun des membres de son comité. Personne non plus du ministère. Banville, très noblement, parla sur la tombe : il salua en Baudelaire *le novateur*, celui qui, dit-il, n'a pas transfiguré la nature humaine à l'image d'un idéal préconçu, mais qui a « accepté tout l'homme moderne, avec ses défaillances, avec sa grâce maladive, avec ses aspirations impuissantes... » Asselineau, ensuite, à la fois plein de chagrin et furieux qu'il y eût si peu de monde, rendit hommage à l'homme privé, trop souvent calomnié.

La presse se montra distraite ou dédaigneuse. Un seul article déférent, celui d'Aug. Vitu, dans *l'Étendard.*

Madame Aupick est revenue à Honfleur. Ce qu'elle avait entendu dire de son fils, au lendemain de sa mort, a modifié entièrement l'idée qu'elle se faisait de lui. Mais elle l'a tant aimé que pas un instant elle n'a la pensée qu'elle l'a peut-être aimé sans le comprendre : elle croit l'avoir toujours compris.

Sainte-Beuve écrivit à la malheureuse mère une lettre touchante et pleine d'onction, ce qui, sans doute, le dispensait à ses yeux d'écrire un article. L'oraison du grand critique, cette courte messe basse, eut pour effet d'accroître la fierté de madame Aupick et son ravissement éploré. « La pauvre dame, écrit Asselineau à Malassis, nous est arrivée encore imbue de préjugés que lui avaient donnés contre son fils un tas d'officiers d'artillerie, amis de son mari, parmi lesquels elle vivait à Honfleur. Mais... la lettre de Sainte-Beuve l'a enlevée... »

Caroline vécut encore quelques années, vouant désormais, non seulement à la mémoire de son enfant, mais à l'œuvre qu'il avait laissée, un culte absolu, enthousiaste. Aux amis de son fils elle distribua généreusement, en souvenir de lui, les peintures, dessins, gravures, qui ornaient sa chambre à Honfleur, petite collection de choix dont la vente aujourd'hui produirait une somme supérieure combien de fois à celle qui eût suffi pour libérer Baudelaire de ses soucis d'argent! Il y avait là des Guys, des Méryon, des Rethel, un Boilly, un Legros, des Whistler, des Manet, des Jongkind, des Devéria, etc.

Madame Aupick mourut, dans sa petite maison, sur la falaise, en 1871, âgée de soixante-dix-huit ans moins un mois.

Mais Jeanne, Jeanne Duval, Jeanne Lemer, Jeanne Prosper, enfin Jeanne la mulâtresse, que devint-elle? Nadar est le dernier qui prétendit l'avoir aperçue, vers 1870. Elle passait sur le boulevard, ou plutôt se traînait, appuyée sur des béquilles.

FRANÇOIS PORCHÉ

LA REINE CALAFIA[1]

V

« APRÈS TOUT, QUE FAITES-VOUS ICI?... LE MONDE EST GRAND! »

La femme de Mascaro était fière de sa fille. Elle ressentait invariablement la même bouffée d'orgueil toutes les fois qu'elle comparait Consuelito à tant d'autres qu'elle stigmatisait du nom de « modernistes ».

— Oh! ces jeunes filles d'aujourd'hui! Courir seules dans les rues comme des gitanas, se couper les cheveux au ras de l'oreille pour se faire une tête de page, fumer en public avec les garçons, leurs compagnons assidus et compromettants aux thés et aux « dancings » — car elles sont plus enragées de danse que les professionnelles du corps de ballet... Quel genre, Dieu du ciel, quel genre! Leurs mères... ah! oui, leurs mères, parlons-en! Ce sont les premières coupables, puisqu'elles tolèrent toutes leurs fantaisies. Et elles sont bien récompensées de leur complaisance! Leurs filles les fuient comme si elles en avaient honte. Dans tous les cas, les voit-on jamais ensemble? Moi, jusqu'à mon mariage, je n'ai pas quitté maman d'un pas. Comment veut-on que ces péronnelles gouvernent un jour leur ménage, si tant est que, avec cette extravagante éducation, elles puissent jamais en avoir un?

Le professeur souriait avec bonhomie.

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 septembre et 1er octobre.

— La jeunesse est la jeunesse, ma femme. Laisse-les danser maintenant; le temps se chargera bien de les assagir.

Doña Amparo accueillait d'un silence hostile ces affirmations optimistes de son mari, entaché lui aussi, d'après elle, de l'exécrable « modernisme ».

Ces petits heurts conjugaux ne tournaient généralement pas à l'avantage de la bonne dame. Ils agaçaient Mascaro. Et Mascaro agacé voyait d'un œil moins indulgent certaines menues déchéances physiques que la quarantaine infligeait à son épouse.

Qu'étaient devenus les yeux fendus en amandes, les membres fermes et pleins dans leur svelte élégance? D'amandes, il n'était plus question. La gracieuse ellipse des paupières tendait de plus en plus vers le cercle : rondeur fâcheuse qui évoquait chez le professeur nourri des classiques grecs, les « yeux de bœuf » de l'altière Junon. Le duvet subtil qui, chez les beautés brunes, estompe délicieusement la lèvre supérieure, était devenu... mon Dieu, oui : doña Amparo avait des moustaches. De fréquents recours à la houppette poudrerizée du sac à main ne les dissimulaient qu'imparfaitement.

La minceur de sa taille avait toujours été l'une de ses gloires. Elle avait conservé les puissants corsets dont la rigide armature permettait des refoulements dont bénéficiaient, un peu copieusement peut-être, les plantureuses régions voisines. « Un corps de guitare », disait Mascaro, trop courtois pour emprunter une comparaison à l'ordre des cucurbitacées. Pour rien au monde, elle n'eût abandonné les hautes coiffures de sa jeunesse et les vastes chapeaux, vraies corbeilles fleuries, couronnement indispensable du superbe édifice de ses cheveux, naturels ou postiches.

Ces constatations faisaient éclore sur les lèvres du professeur un sourire où se mêlaient de la tolérance, une vieille et tendre camaraderie et un soupçon de moquerie. Au souvenir de ses fiançailles avec cette beauté « levantine » — elle était Valencienne — il pensait, mais sans aigreur : « Et dire que j'ai pondu tant de vers pour elle et que j'ai failli en découdre avec un muscadin de lieutenant qui me disputait sa main! »

Quand doña Amparo ne s'échauffait pas sur les qualités transcendantes de Consuelito par rapport aux jeunes « moder-

nistes », elle lui trouvait bien quelques défauts. Par exemple, l'ingratitude. Bien des mères font ce reproche à leurs filles, lorsqu'elles craignent de ne pas occuper la première place dans leur cœur.

— Elle me préfère son père, j'en suis sûre. Tous les deux sont ligués contre moi.

Le fait est que Consuelito commençait d'éprouver confusément ce sentiment qui attire les filles vers leur père. Inconsciemment, elles admirent en lui — au delà de lui, pour mieux dire — l'homme mystérieux que leur réserve l'avenir. Elle ressentait en outre pour don Antonio la sympathie compatissante qu'inspirent les victimes de l'injustice. La tyrannie maternelle ne lui avait pas échappé et chaque fois qu'un désaccord survenait entre les auteurs de ses jours, d'instinct et avant de savoir de quoi il s'agissait, elle prenait le parti de son père.

Élevée au milieu des livres, elle aimait les lectures sérieuses, suivait avec intérêt les travaux de don Antonio et appréciait son obscur labeur de savant. Attirée par l'histoire et la littérature, elle songeait aux gloires du doctorat et, oubliant sa jeunesse et son sexe, se voyait déjà dans une chaire d'université tenant sous le charme de sa parole des rangs pressés d'auditeurs attentifs et silencieux.

Après ses cours élémentaires, elle entama la préparation du baccalauréat avec l'aide de son père et protégée par lui contre les protestations de doña Amparo. Les femmes ne devaient pas empiéter sur le domaine des hommes. Pour elle, la science, de même que le métier de soldat, de navigateur, et autres professions dangereuses, était l'apanage du sexe fort.

— Je ne veux pas dire que la femme doive être une ignorante. Sans doute, il est agréable de lire de temps à autre un livre amusant et bien fait. Il n'est pas mauvais non plus de savoir rédiger une lettre. Mais tout le fatras de ces gros bouquins de science ne regarde que l'homme, et la femme n'a que faire d'y fourrer le nez. Elle a été mise au monde pour s'occuper de son ménage et de ses enfants. Si elle s'en tire bien, sa tâche est remplie.

Puis elle ajoutait avec un regard de commisération pour son mari :

— C'est assez d'un savant dans la famille. Pour ce que rapporte la science!

En effet, le traitement du professeur et le produit des livres qu'il avait publiés ne constituaient qu'un budget assez maigre. Par bonheur, doña Amparo avait hérité de ses parents quelques terrains dans sa ville natale. D'un petit rapport tout d'abord, les agrandissements urbains réalisés par la municipalité les avaient mis en valeur et la famille jouissait aujourd'hui d'une honnête aisance.

Reçue bachelière, Consuelito se disposait à suivre les cours de l'université. Sa mère avait fini par en prendre son parti, bien qu'elle ne vît pas d'un bon œil la recrudescence d'études qui allait en résulter et créer une intimité plus grande encore entre le père et la fille.

Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'elle constata le changement radical qui venait de se produire dans l'esprit de Consuelito! L'étudiante ardente, passionnée, avide de savoir, était devenue subitement indifférente à tout ce qui concernait sa future gloire littéraire. Tout en étant ravie de ce changement, doña Amparo ne se l'expliqua pas tout de suite. Mais la finesse innée chez toutes les femmes en matière de sentiment lui permit de deviner assez vite ce qui se passait dans le cœur de sa fille.

Les Mascaro étaient intimes avec les Balboa. Toujours perdu dans ses rêveries d'inventeur, l'ingénieur se désintéressait de la vie matérielle et, notamment, de son ménage de veuf. Il était comme ces parasites des mers qui s'installent sur un animal plus puissant qu'eux, s'assimilent à lui, participent à sa vie et se laissent transporter sans qu'il leur en coûte le moindre effort. Fils d'un tel père et n'ayant pas connu sa mère, Florestan avait grandi sous l'égide de doña Amparo qui, sans diriger absolument la maison de Balboa, y jouait un rôle de conseillère écoutée et respectée. Elevés l'un près de l'autre, Florestan et Consuelito semblaient faire partie de la même famille.

Plus âgé de deux ans que sa petite amie, le jeune garçon se croyait fort supérieur à elle. Il la traitait de haut, affectant de répéter à satiété ses explications comme si elle n'eût pas

été de force à les comprendre. Cette suffisance insupportable eut une influence décisive sur les enthousiasmes scolaires de Consuelito. Elle résolut de pousser ses études pour arriver à la hauteur de son outrecuidant camarade et lui prouver que la femme est parfaitement capable d'en savoir autant que l'homme.

Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait vu juste et que Florestan prenait vis-à-vis d'elle un ton moins dédaigneux. Elle lui tenait tête dans les discussions et n'hésitait pas à se mêler aux conversations sérieuses des grandes personnes, ce qui lui valait parfois les éloges de Balboa pour l'à-propos de ses réponses, la justesse de ses raisonnements et l'étendue de ses lectures. C'est avec un malin plaisir que la fine mouche faisait naître les occasions de briller devant son ami et le dépit qu'il ne parvenait pas alors à dissimuler la ravissait d'aise.

Cette rivalité sourde et tenace n'empêchait pas les enfants de s'aimer. Florestan était toujours prêt à prendre la défense de sa compagne, comme lorsqu'ils jouaient ensemble sur les promenades publiques et que la petite fille implorait sa protection. Mais une sorte de jalousie agressive se mêlait à leur amitié; sans cesser de se rechercher, chacun d'eux essayait de surpasser l'autre pour jouir de son humiliation.

Et c'étaient d'incessantes petites querelles. Florestan annonçait-il avec orgueil sa prochaine réception à l'école des Ingénieurs, Consuelito ripostait aussitôt que, l'année suivante, elle entrerait à l'Université. Il allait être pourvu d'un diplôme qui lui permettrait de trouer l'écorce terrestre comme une écumoire. Fort bien. Mais, après tout, il ne serait jamais qu'un ingénieur, comme tant d'autres. Tandis qu'elle... ah! elle, c'était bien autre chose. Elle serait un professeur célèbre, une femme exceptionnelle — parfaitement, une femme ex-cep-tion-nelle — comme certaines dames d'autrefois que son père lui citait pour l'encourager au travail et qui avaient brillamment occupé des chaires importantes dans les universités. A la vérité, elle avait oublié leurs noms, mais s'il en voulait de plus récents, elle pouvait lui servir ceux d'illustres poètesses ou romancières contemporaines — et elle en énumérait trois ou quatre à la file — dont plus d'une aurait pu entrer

à la Royale Académie espagnole, comme cette dame du XVIIIe siècle... Mais oui, Monsieur, une femme, Isidra de... je ne sais plus quoi. Et pourquoi les femmes ne pourraient-elles devenir académiciennes?[1]

Et elle triomphait quand, submergé sous ce flot d'érudition, Florestan, d'ailleurs plus scientifique que littéraire, ne trouvait rien à opposer à l'argument « Isidra de... je ne sais plus quoi ».

Sous l'influence de cet envieuse émulation, Florestan ne se rendait pas compte des transformations que produisait la puberté chez sa combative amie. L'enfant anguleuse et sans grâce se métamorphosait à vue d'œil. Son regard devenait plus brillant, sa voix plus prenante et mieux timbrée, sa peau plus douce. Une chair appétissante et saine poussait aux bons endroits, énonçant discrètement de charmantes promesses.

— C'est tout le portrait de son père, — n'avait cessé de répéter doña Amparo pendant toute l'enfance de sa fille. Ce manque de beauté, (car le professeur n'était rien moins qu'un Adonis), n'était pas pour lui déplaire : elle y voyait une preuve vivante de sa fidélité conjugale. Mais quand le papillon s'évada de sa chrysalide, elle s'avisa tout d'un coup que ce n'était plus à son père, mais à sa mère, que Consuelito ressemblait. C'était une révélation. On allait donc revoir une nouvelle señorita Amparo. Même chevelure de jais, mêmes yeux de velours (y compris les amandes elliptiques d'antan), même finesse aristocratique. Quel dommage que le corset actuel, ou même l'absence de corset qui commençait d'être à la mode, ne permît pas à sa fille de faire valoir la taille de guêpe qu'elle tenait de sa mère; « Ça, par exemple, on ne pouvait pas le contester ».

Cependant Consuelito devenait rêveuse et mélancolique. Son père s'en aperçut, ainsi que de sa soudaine indifférence pour les questions historiques et littéraires. Il demanda à sa femme si elle savait ce qu'avait leur fille.

Doña Amparo sourit d'un air entendu. Oh! ces savants!

1. Le fait est historique. Nommée académicienne, doña Isidra de Guzman y Lacerda fut reçue en séance et prononça son discours de réception le 28 décembre 1784. (*Note du traducteur.*)

— Ce qu'elle a?... Toi, naturellement, tu n'en sais rien. Tu vois bien qu'on n'apprend pas tout dans les livres. Moi, je le sais, ce qu'elle a; et je le sais peut-être mieux qu'elle-même.

Événement des plus simples et des plus faciles à prévoir : une amitié d'enfance venait de se muer en amour.

Ce fut chez la jeune fille que les effets de la transformation se firent sentir les premiers. Aimant Florestan elle se mit à l'admirer. A quoi bon, dès lors, cette rivalité qui les avait divisés si longtemps? A quoi bon cette course ridicule aux succès universitaires? Elle laissait maintenant passer sans protester toutes ses jactances d'étudiant et n'ouvrait la bouche que pour approuver tout ce qu'il disait. Surpris tout d'abord par cette mansuétude inaccoutumée, Florestan chercha à en découvrir les causes en étudiant attentivement — pour la première fois de sa vie — les yeux, le sourire, le son de la voix, en un mot l'expression du visage de son amie. Vraiment, ce visage était délicieux : comment ne s'en était-il pas aperçu plus tôt? L'amour appelle l'amour : la douceur appelle la douceur. Il commença par tempérer son exubérante loquacité et finit par se taire à son tour. Désormais, quand les deux familles se réunissaient le soir chez l'ingénieur, ils restaient assis l'un près de l'autre et se regardaient sans mot dire.

Si le professeur se plaisait aux longs discours et transformait volontiers une conversation en conférence, sa femme en tenait pour le petit sermon familier, qu'elle prononçait d'un ton doctoral, prenant les truismes dont elle l'émaillait pour des maximes de haute moralité, fruits de ses méditations et de son expérience.

— Ma fille, écoute ta mère, — disait-elle en tête à tête à Consuelito. — C'est bientôt peut-être que tu vas être appelée à remplir la mission dévolue à la femme ici-bas. Sans elle, pas de famille, sois-en bien persuadée. Rencontrer celui qui lui permettra de fonder cette famille, tel doit être son but, son but unique. Car, nous autres femmes, nous n'avons qu'une carrière : le mariage. Tout le reste, je ne me lasse pas de le

répéter, n'est que « modernisme », chimères et billevesées bonnes pour... des étrangères.

On ne voyait pas bien quelles femmes elle désignait de ce terme « d'étrangères », mais sa moue dédaigneuse donnait la mesure du mépris qu'elle professait pour elles.

Florestan et Consuelito se sentaient soutenus par la complicité tacite et bienveillante des deux familles. Pendant les veillées du soir, l'ingénieur, habituellement triste et renfermé, semblait s'égayer un peu quand il les regardait de ses bons yeux de myope. Mascaro, qui avait le cœur sur la main et n'affectionnait pas comme sa femme les sous-entendus et les réticences, se surprit un jour à penser tout haut et lança tout à trac aux deux jeunes gens :

— Tout ça finira mal... — et il riait bruyamment pour exprimer son ravissement. — Voyons, avouez-le, cachottiers que vous êtes; vous voilà fiancés!

Et comme ils devenaient tout rouges, il ajouta d'un ton paterne :

— Regardez-moi ces deux pivoines! Allons, enfants, n'ayez pas peur. Moi, je trouve ça très bien. « Gai, Gai, marions-nous! »; la jeunesse n'est pas faite pour autre chose.

C'est ainsi que le bon Antonio donna une forme claire et concrète aux sentiments des deux enfants et fit prendre corps à une déclaration que chacun d'eux devinait sur les lèvres de l'autre, mais sans songer à la formuler. Leurs heureuses fiançailles venaient d'éclore sous les sourires approbateurs de leurs parents.

Florestan fut le fiancé béat. A peu près sûr d'aimer Consuelito, il l'était tout à fait d'être adoré d'elle. La pensée ne l'effleurait même pas qu'elle pût songer à un autre homme. Fidèle, certes il l'était, mais n'y avait pas grand mérite, car les aiguillons de la chair ne le tourmentaient pas outre mesure. Comme tous les garçons de son âge, il avait été intrigué par le mystère des sexes; mais ses investigations avaient été plutôt curieuses que passionnées. Il n'avait pas ressenti pour ce nouveau culte le zèle ardent qui dévore certains néophytes après l'initiation.

Le corps sain, l'esprit en repos, il continuait sa vie calme

et ponctuellement réglée : ses cours d'élève ingénieur, son travail avec son père dont il suivait dévotement les inventions, même les plus chimériques, ses visites aux Mascaro, enfin, à toutes ses heures libres, les sports, les sports, tous les sports. Il s'y livrait avec passion, jaloux de conserver leur trempe et leur souplesse aux muscles d'athlète dont la nature l'avait gratifié.

Consuelito était moins tranquille. Les louanges hyperboliques de certaines amies pour la beauté de Florestan l'inquiétaient un peu : si on allait le lui prendre!

Le lendemain du jour où il avait rencontré chez son père celle que Mascaro appelait « la Reine Calafia », Florestan se rendit au Palace Hôtel pour remettre à la Señora Douglas le dossier des mines de Sonora.

Il n'était guère plus de midi et il dut attendre dans le hall. La señora Douglas et Rina ne tardèrent pas à arriver. Il les vit descendre de leur automobile qu'un homme en correcte livrée de chauffeur guettait devant la porte, et fendre un groupe de badauds qui venaient de s'arrêter sur le trottoir pour voir de près cette femme élégante qui tenait elle-même le volant.

La belle Californienne fut des plus gracieuses pour Florestan. Après avoir confié à sa compagne les papiers que le jeune homme avait apportés, elle ôta sa capote et ses gants de chauffeur, chargeant Rina de monter le tout dans leur appartement.

— Vous déjeunez avec nous, n'est-ce pas?... Si, si, ne dites pas non; ne suis-je pas votre obligée? Laissez-moi vous remercier de toute la peine que vous avez prise. C'est entendu, je vous garde.

Sourires gênés de Florestan. « Je ne sais pas si je dois... non, vraiment, ce serait indiscret »... Enfin il accepta, craignant de se ridiculiser par une sotte timidité. Il allait téléphoner à son père de ne pas l'attendre.

Pendant le déjeuner, la veuve entra dans de grandes explications sur son installation à Madrid. Plusieurs de ses compatriotes étaient descendus en face, au Ritz, de l'autre côté du Prado. Elle y mangeait le soir, ce qui lui permettait de

retrouver ses amis, mais elle logeait au Palace, dont les appartements étaient plus vastes et plus confortables. On y jouissait d'ailleurs de la vue la plus intéressante de Madrid.

— Oui, d'ici, la vue est unique : l'entassement des édifices par delà la promenade, les allées couvertes du Retiro avec ce bijou de petit musée, « le Cason », la fontaine de Neptune avec ses chevaux marins bondissant dans l'eau du bassin, enfin, et surtout, mon cher Musée du Prado à qui vont mes yeux dès que s'ouvrent mes fenêtres.

Ce n'était pas que son aspect extérieur eût rien d'extraordinaire, elle en convenait : colonnes de marbre blanc et murs de briques roses. Mais qui ne connaît l'attraction qu'exerce un simple mur derrière quoi il se passe quelque chose d'important? Il faisait bon de se sentir tout près de tant d'illustres personnages, antiques et vénérables amis qui attendaient sa visite : Murillo, Vélasquez, Titien, Rubens, Goya...

Sa voix était si douce, ses manières si engageantes et si naturelles, que Florestan se sentit bien vite tout à fait à l'aise : sa maudite timidité s'était envolée. Comment! c'était là cette terrible dame dont son père avait tant redouté la venue! Mais c'était au contraire la meilleure femme du monde, toute simple, communicative, sans apprêt, sans morgue et sans la moindre pose.

Elle paraissait s'intéresser énormément à l'existence du jeune homme. Il était fiancé, cela ne faisait pas l'ombre d'un doute : les Espagnols sont si précoces en amour! — Oh! l'amour! Oh! les bouquets, les grilles, les guitares, les sérénades!... Mais on ne s'occupait que de cela en Espagne! Rougissant comme s'il avouait une faute, Florestan convint qu'il avait en effet une fiancée. On ne lui demanda pas si elle était jolie : cela allait de soi.

Puis on voulut savoir ce qu'il faisait, quelle carrière il avait en vue. — Sa carrière? celle d'ingénieur, comme son père. Ses occupations? Oh! mon Dieu, pas grand'chose : ses études, les sports où, à vrai dire, il réussissait assez bien.

Peu à peu, Florestan vint à parler de son passé. Il n'avait pas connu sa mère, dont il ne possédait qu'un méchant portrait, si effacé, si pâli, qu'il ne parvenait pas à reconstituer la physionomie de cette mère si tôt disparue. Et maintenant,

il vivait avec son père, homme excellent et qui le chérissait tendrement, mais absorbé dans ses travaux d'inventeur.

L'intérêt de la veuve se corsa d'un peu d'émotion. Pauvre garçon! pauvre oiselet qui ne s'était pas réchauffé au nid maternel, si doux aux tout petits! Et toutes ses affections, ce fils admirable les reportait sur ce brave homme de père qui vivait dans les nuages. Quel cœur! quelle noblesse! quelle générosité!

— Sa santé est bien précaire, — continua Florestan. — Une grave lésion le tient à la merci d'une secousse morale un peu forte. Aussi prenons-nous, nos amis Mascaro et moi, toutes les précautions possibles pour l'en préserver. Ce serait bien mal de causer à un homme si bon des ennuis et des inquiétudes qui pourraient abréger sa vie.

Un remords poignit la reine Calafia. « Des ennuis, des inquiétudes qui pouvaient abréger sa vie »... elle ne les avait pas ménagés au pauvre Balboa. Elle s'empressa de changer de conversation.

Rina avait totalement oublié ses colères et ses protestations contre le « méchant homme » de Madrid. L'œil fixé sur Florestan, elle se laissait bercer par la musique de sa voix, sans d'ailleurs entendre un mot de ce qu'il disait. Tout le sentimentalisme stérile qui s'était amassé en elle depuis tant d'années d'amour déçu, s'agitait et bouillonnait en présence du bel athlète....

Après le départ de Florestan, toute frémissante et les narines dilatées comme si elle respirait encore un délicieux parfum, elle cria à son amie :

— Oh! sens-tu, Conchita, sens-tu? C'est l'odeur fraîche de l'eau courante, de la brise matinale embaumée par l'herbe des montagnes....

A partir de ce déjeuner, la vie calme et régulière du jeune homme se trouva sensiblement modifiée. Cédant aux aimables sollicitations des étrangères, l'élève ingénieur, jusqu'alors si exact et si ponctuel, faisait souvent l'école buissonnière. Presque chaque matin, un coup de téléphone l'appelait à l'hôtel, soi-disant pour étudier le dossier des mines. Mais le dossier ne s'ouvrait jamais : il continuait à sommeiller sur

une table du salon particulier que la señora Douglas avait loué près de son appartement. Florestan n'était pas plus tôt arrivé que les deux amies se sentaient subitement prises d'une fringale d'air libre, de perspectives champêtres, de courses à toute vitesse en automobile. La voiture était en bas : on allait partir tous ensemble, car il fallait bien un guide pour explorer les environs. On déjeunerait en route, dans n'importe quelle « posada ».

Rina et le chauffeur occupaient les places d'arrière, celles des maîtres. La veuve s'installait au volant et le cédait de temps en temps à son voisin pour qu'il apprît à conduire.

Par les chemins en lacets aux tournants brusques qui escaladent les pentes du Guadarrama, ils atteignaient les cols qui, l'hiver, sommeillent sous les avalanches. Les scieries rustiques assises sur les torrents de neige fondue leur envoyaient au passage le parfum sylvestre du sapin fraîchement débité. Ils dérangeaient parfois un troupeau de taureaux castillans ruminant dans l'herbe aromatique et courte qui couvre les plateaux d'un mince tapis de velours jaunâtre. Le ronflement du moteur irritait les sauvages animaux qui se dressaient, les cornes basses, prêts à charger le monstre de métal. Parvenus aux altitudes où croissent les arbres alpestres, épicéas et mélèzes, ils contemplaient à leurs pieds les taches sombres des villages blottis au fond des vallées, paysages helvétiques perdus au cœur de la Castille.

Certains soirs, Florestan se présentait en smoking chez les Mascaro. Il venait s'excuser. Ces dames, voulant reconnaître les services qu'il leur rendait en dirigeant leurs excursions, l'avaient prié à dîner au Ritz. Elles avaient tellement et si gracieusement insisté qu'il n'avait pu refuser.

Consuelito montrait d'abord quelque contrariété. Toute une soirée sans son fiancé! Les deux maisons lui paraissaient vides quand il n'était pas là. Puis elle se résignait non sans un petit mouvement d'orgueil. Il était tout naturel que les deux étrangères fissent fête à Florestan. Ses mérites devaient leur sauter aux yeux : pouvait-on le voir sans l'admirer?

Le smoking de son futur gendre chatouillait l'amour-propre de doña Amparo. C'était un vêtement « si distingué! ». « Distingués » aussi, sans nul doute, les importants personnages qui

mangeaient au Ritz et avec qui il avait de si flatteuses relations. Puis, une inquiétude vague et mal définie venait tout à coup traverser sa satisfaction.

— Ah ça! quand s'en vont-elles, ces Américaines? — disait-elle non sans une pointe d'aigreur. — Je croyais qu'une fois l'affaire des mines réglée avec Balboa, elles n'avaient plus rien à faire ici.

Un jour Florestan prit à part le professeur. Ces dames désiraient le connaître. Elles voulaient visiter Tolède avec quelqu'un qui en possédât à fond l'antique histoire; or, personne ne la possédait mieux que lui. De plus, la señora Douglas tenait absolument à s'entretenir avec lui, depuis qu'elle savait qu'il était allé en Californie et y avait fait des conférences.

Ah! ce voyage! il s'en souviendrait toute sa vie. Souvenirs mélangés d'ailleurs, tantôt charmants, tantôt terribles. Avant de gagner Tolède, ils avaient fait un pittoresque détour, entre Tage et Douro, dans les sierras de Gredos et d'Almanzor. La señora Douglas ne pratiquait que les vitesses vertigineuses. Ces vitesses affolaient le professeur et lui coupaient la respiration. Les cahots formidables sur des voies mal entretenues et ravinées d'ornières le brisaient. Plus d'une fois, il avait vu la mort se dresser devant lui sous la forme de charrettes grosses comme des montagnes, obstinément plantées au beau milieu de la route et dont les conducteurs toujours endormis, restaient sourds à la trompe d'alarme. Il fallait alors freiner brusquement au risque d'une embardée mortelle, ou se glisser par un miracle d'adresse sur la piste invraisemblablement étroite restée libre entre l'obstacle et le précipice. Le sang-froid et la sûreté de main de la señora Douglas faisaient, il est vrai, son admiration; mais les mêmes incidents qui se répétaient plusieurs fois par jour lui causaient toujours les mêmes souleurs qui finiraient, c'était fatal, par le rendre cardiaque comme son ami Ricardo.

Mais une fois arrivé à Tolède, une fois descendu de l'infernale voiture, Mascaro avait connu d'agréables compensations. Pour la première fois de sa vie, il se trouvait en relation réelle et tangible avec une de ces femmes « extraordinaires » qu'il n'avait encore connues qu'en pensée.

Pendant qu'il parcourait la ville et qu'il débitait ses boniments de cicerone dans le cloître de la cathédrale, au Zocodover, ou dans les ruelles en pente qui conservent encore la vie des siècles passés, des heurts plus ou moins involontaires, imputables au mauvais état du pavage, lui procuraient de fugitifs mais troublants contacts avec la grande dame qui marchait à ses côtés. Il n'en fallait pas davantage pour enflammer son imagination, si prompte à prendre feu, et pour l'embarquer dans une de ces fantaisistes aventures dont il était le héros coutumier. Il faisait le tour du monde — c'était son itinéraire favori — avec... « la Reine des Amazones », transposition toute simple du nom qu'il donnait à la señora Douglas, « la reine Calafia ». Tolède était une cité de l'Inde; sa cathédrale, une grande pagode abandonnéee et il donnait ses explications historiques à la compagne qui, folle d'amour, l'avait suivi jusqu'en Asie.

Hélas! la désillusion ne se faisait guère attendre. Il remarquait bientôt que, tout en ayant l'air de l'écouter, la dame tournait fréquemment les yeux vers les deux personnages de sa suite, le page et la donzelle. Or, ce page n'était autre que Florestan, le fiancé de sa fille. Alors Consuelito entrait en scène et cela suffisait pour faire crouler l'échafaudage de ses fantasmagories. Au surplus, cette Reine des Amazones avait vraiment de singulières façons pour une femme « folle d'amour ». Dès qu'il avait cessé de parler, elle le plantait là et rejoignait le page au plus vite. Puis tous deux allongeaient le pas comme pour s'isoler et continuer plus à l'aise une conversation qui paraissait les intéresser vivement.

Relégué au second plan, le professeur se rabattait sur la donzelle, autrement dit sur Rina, qui n'était pas femme à bouder un homme, quel qu'il fût. Celui-ci était marié, plutôt laid, de taille médiocre et ne ressemblait guère aux grands et fiers gaillards qui hantaient ses rêves. Mais enfin il appartenait au sexe qui avait le privilège de la troubler, et c'en était assez pour qu'elle lui fît l'honneur de ses minauderies habituelles et du zézaiement enfantin qui lui allait si bien et la faisait paraître si « zeune » et si « zolie ».

Depuis cette excursion, don Antonio resta le grand ami du « couple yankee », comme il l'appelait. Sa femme et sa fille ne tardèrent pas à entrer en relations avec les étrangères.

La señora Douglas invita à dîner les deux Balboa et les trois Mascaro. Pendant vingt-quatre heures, l'imagination de doña Amparo fut en travail : il s'agissait de se présenter « dignement », elle et sa fille, dans les salons du Ritz.

Elle allait pour la première fois manger dans cet hôtel. Evénement impressionnant mais combien flatteur pour sa vanité! « Ces dames des professeurs » le sauraient dès le lendemain : on trouverait bien le moyen de leur glisser la chose en douceur. Cette fameuse reine Calafia, elle allait enfin la connaître, depuis le temps qu'on lui en rebattait les oreilles.

Pendant le repas, doña Amparo resta sérieuse et parla peu. Elle avait assez à faire avec les émotions de toute sorte qui l'assiégeaient. Sa toilette était-elle convenable? Oui, sans doute, ses petits arrangements de l'après-midi étaient assez réussis. Mais l'ensemble? Un peu antique, un peu « rococo » peut-être? Les occupantes des tables voisines étaient si bien mises! Le moyen de lutter avec elles?... Que de monde et quel beau monde dans cette salle à manger!... Sûrement, tout le dessus du panier de Madrid était là.

Que penser au juste de la reine Calafia? Elle l'impressionnait. Était-ce donc du respect? Ma foi, presque. Avec un étonnement déférent elle considérait sa toilette où pas un détail n'était à reprendre, son double collier de perles, le feu d'un diamant bleu, énorme et carré, qui étincelait à l'un de ses doigts. C'était incontestablement une femme d'une autre espèce que la sienne. La petite bourgeoise entrevoyait dans cette existence les splendeurs d'un monde qu'elle ne connaîtrait jamais. Et c'est pourquoi elle l'admirait... et la détestait, tout à la fois.

Du premier coup d'œil, elle avait classé Rina : une domestique, pas autre chose, et qui « sentait le pauvre ». Mais quelle figure extraordinaire! Cette peau si tendue, si lisse et si jeune jurait vraiment trop avec la fatigue des yeux déjà vieux. Et quelle impudence! Elle en voulait donc à tous les hommes, qu'elle les fixait si effrontément? A tous les hommes, même à son mari... quelle horreur!

Elle en revenait bien vite à « l'Ambassadrice », qu'elle admirait, c'est entendu — elle s'en voulait assez de cette admiration — tout en la détestant. Au fait, la détestait-elle tant que cela? Non, le mot était trop fort. Il lui était venu tout à l'heure, mais n'était-ce pas l'envie qui le lui avait dicté? Avant tout il faut être juste. Mettons que la dame « ne lui plaisait pas ». Et pourquoi ne lui plaisait-elle pas? Voyons, il y avait forcément un point faible. Ses mœurs? Eh oui! ses mœurs. Elle ne les connaissait pas, mais elle était sûre qu'elles « devaient être libres », comme celles de ces « modernistes » qu'elle ne pouvait sentir. Et doña Amparo se félicitait de la clairvoyance et de l'impartialité qui lui avaient permis de mettre de l'ordre dans ses sentiments contradictoires.

Consuelito ne songeait guère à analyser les siens qui, d'ailleurs, n'étaient nullement contradictoires. Un courant d'ardente sympathie l'entraînait vers l'étrangère dont elle admirait sans réserve la beauté, les manières et l'esprit.

A la fin du repas, Concha et Rina se mirent à fumer. Autour d'elles, nombre de femmes en faisaient autant. Mais pour « l'impartiale » doña Amparo, il n'y avait que les deux Californiennes qui fumassent.

Consuelito était très en train. Elle accepta de sa nouvelle amie une cigarette enveloppée d'une feuille de rose et l'alluma sans consulter sa mère. Elle se sentait soutenue par le rire approbateur de don Antonio qui n'avait pas manqué de revivre, dans ce milieu de grand luxe et de grande chère, un nouvel épisode de ses extraordinaires aventures. Pour l'instant, il faisait, comme d'habitude, « le tour du monde » et se trouvait assis près de la reine Calafia dans la salle à manger d'un gigantesque transatlantique dont, sous l'influence des vins généreux, il voyait danser les lumières dans un harmonieux tangage.

L'austère matrone suffoquait, mais ravalait sa colère, la réservant pour tout à l'heure, quand elle « repincerait » son mari en tête à tête.

Après cette agape, Consuelito n'avait plus à la bouche que le nom de la reine Calafia, trouvant délicieux tout ce qu'elle avait dit, imitant ses gestes, ses intonations originales et

jusqu'à sa manière de se coiffer. Le professeur approuvait, le sourire aux lèvres.

Seule, Doña Amparo ne désarmait pas.

— Son invitation m'est restée sur le cœur. Je la lui rendrai, — grondait-elle le sourcil froncé, comme si elle avait à se revancher d'une offense. — Nous prend-elle pour des sans le sou? Elle a ses millions, j'ai ma dignité.

— Bon, bon, ma femme, c'est entendu, — acquiesçait débonnairement Mascaro. — Un de ces jours, nous la régalerons de cuisine espagnole.

Florestan dînait maintenant au Ritz plusieurs fois par semaine. Sa vie sédentaire stupéfiait l'infatigable nomade habituée à parcourir la terre dans tous les sens. Comment! venu tout enfant en Espagne, il n'avait jamais songé à en franchir les frontières!

— Et vraiment, vous ne connaissez pas Paris?

Non, Florestan ne connaissait ni Paris, ni la France, ni aucun pays autre que l'Espagne. Il avait appris le français et l'anglais avec son père, se plaisant, pendant les veillées du soir, aux descriptions des contrées que l'ingénieur avait habitées. Il les visiterait plus tard.

— Mais quand? je n'en sais rien, señora. Mon pauvre père est toujours sous le coup d'une crise mortelle et je ne puis le quitter.

Oui, mais il y avait l'avenir. Il n'avait que vingt ans et il devait « s'y préparer ». C'est ce qu'elle avait fait, elle, quand, jeune fille pauvre, elle vivait à Monterey auprès d'un père ruiné.

— Tout homme doit se proposer un idéal positif, et tendre de toutes ses forces à le réaliser, — lui disait d'un ton résolu l'énergique Californienne. — Travailler, il faut travailler, et travailler pour s'enrichir, car l'argent seul donne la liberté.

Excellents et virils conseils. Mais l'ancienne « jeune fille pauvre » de Monterey avait oublié sans doute ce qu'aurait pu donner « la préparation de son avenir », si « l'Ambassadeur » ne se fût trouvé sur sa route.

Un soir, Rina ne parut pas à table : une forte migraine la retenait au Palace Hôtel. Concha et Florestan se regardèrent

en riant. La migraine avait bon dos; quelque menue réparation faciale motivait cette éclipse momentanée.

Ils rencontrèrent au Ritz une famille californienne qui, avec ses multiples ramifications d'enfants, de gendres, brus, beaux-frères, belles-sœurs, cousins et cousines, faisait figure de tribu en migration. Elle campait à Madrid avant de se rendre à Séville et à Grenade. La Señora Douglas la connaissait et présenta Florestan. On dansa. Les dames s'arrachaient le jeune homme, heureuses de trouver en lui un partenaire inlassable et plein de virtuosité, car il excellait dans tous les sports.

La reine Calafia ne se souciait plus guère de la danse : elle lui eût préféré une causerie avec Florestan. Mais, ce soir-là, elle fut piquée du sans-gêne avec lequel ses amies le lui enlevaient. Pendant toute la fin de la soirée, elle l'accapara à son tour, l'invitant d'un mouvement d'éventail ou d'un simple signe des yeux.

On dansa jusqu'à trois heures du matin et les libations furent copieuses. Sur l'ordre du cacique de la tribu qui voulait fêter royalement la rencontre d'une beauté fameuse de son pays, le champagne coulait comme de la bouteille magique des prestidigitateurs. On avait beau vider les coupes à chaque repos, elles reparaissaient toujours pleines.

L'Ambassadrice et Florestan sortirent ensemble de l'hôtel. Elle voulut marcher. Ils n'avaient qu'à traverser le Prado pour atteindre le Palace dont on apercevait la masse imposante de l'autre côté de la grande allée.

La dame avait très chaud : son manteau restait ouvert sur le décolletage. Se sentant un peu lourde, elle était bien aise de trouver un solide appui sur le bras du jeune homme et confessait en riant, qu'elle avait beaucoup dansé et beaucoup bu. Que dirait-on d'elle à San Francisco si on la voyait dans cet état? Une dame patronnesse de tant de respectables sociétés contre l'alcool, la danse et autres abominables péchés! Ah! cette vieille Europe... quelle tentatrice!

Ils dépassèrent les automobiles et les groupes de chauffeurs qui stationnaient devant l'hôtel et, sortant de la zone violemment illuminée par l'électricité de la façade, ils se trouvèrent brusquement plongés dans le noir, la solitude et le silence.

Dans l'obscurité, le Prado prenait l'apparence d'un bois désert perdu à cent lieues de toute vie humaine. Les hautes maisons qui se dressaient des deux côtés de l'avenue devenaient des falaises taillées à pic surplombant une coulée d'arbres sombres. Sur leur crète se posait une large bande de ciel d'un bleu qui pâlissait déjà dans l'attente de l'aurore. Le fin croissant d'une lune à son déclin achevait d'y mourir. Des tremblements d'étoiles palpitaient dans l'infini.

Au milieu du court trajet qui séparait les deux hôtels, tout près du char de Neptune, la veuve s'arrêta, savourant avec délices la fraîche caresse de la buée qu'exhalait la fontaine.

Une idée bizarre lui traversa l'esprit : des voleurs, oui des voleurs!... N'allaient-ils pas surgir à l'improviste, attirés par ses bijoux qui valaient une fortune? Tout à l'heure, en quittant l'hôtel, elle n'avait pas fermé sa sortie de bal... on avait vu les diamants et les perles flamboyer sous la lumière crue... des convoitises s'étaient allumées... On les suivait. Sa main trembla légèrement sur le bras musculeux auquel elle s'appuyait, non de peur, mais de ce frémissement généreux des braves à l'approche du danger. Des voleurs... quelle piquante aventure!

Elle se rappela sa maîtrise de boxeuse, les coups secrets qui lui permettaient de mettre « knock-out » en quelques secondes n'importe quel adversaire. Elle songea aussi, non sans orgueil, au vigoureux Saint-Georges qui l'accompagnait. Ah! elle en était sûre, il n'hésiterait pas à risquer sa vie pour elle.

Il fallait recevoir de front les assaillants. Elle allait se retourner lorsqu'un bref éclat de rire résonna aux oreilles de Saint-Georges. C'était elle qui faisait justice de ses folles imaginations. Elle s'admonestait aussi, et sans indulgence.

— Que tu es sotte, Conchita! C'est le champagne, ma fille, je t'assure que c'est le champagne.

Puis, contemplant par la pensée l'inerte cité ensevelie dans le sommeil, elle s'imagina que la nuit ne finirait jamais, que cette tourbe humaine ne se réveillerait pas... ou que, si elle se réveillait, ce serait, ô misère, pour reprendre une vie lourde, pesante, stupide, aussi lourde, aussi pesante, aussi stupide que la léthargie d'où elle venait de sortir.

Ce sort banal et vulgaire devait-il donc échoir à l'homme admirable qui était là, tout près d'elle? Brusquement elle se pencha sur lui, cherchant ses yeux... peut-être ses lèvres.

Geste à la fois hostile et tendre... Sa bouche semblait prête pour la morsure aussi bien que pour le baiser.

Elle se reprit vite. Nouvel éclat de rire ironique... nouvelle semonce de Conchita... le champagne, toujours le champagne!

Sa voix devint âpre et rude.

— Et c'est cet homme-là qui va végéter ici pendant toute une existence! Et il se mariera! Et il aura des enfants! Pour tout horizon, celui de sa médiocre famille! Pour but idéal, donner la becquée à sa nichée! Ah non... pas ça!

Interloqué par la violence de l'apostrophe, Florestan ne savait que répondre. Il était un peu troublé, lui aussi, par les fumées du vin. Le tiède contact de ce corps qui s'abandonnait l'impressionnait profondément.

Elle se remit en marche, le tirant presque après elle. Au bout de quelques pas, elle l'arrêta d'une saccade et, sur le ton d'un juge qui questionne un coupable :

— Après tout, que faites-vous ici?... Le monde est grand!

V. BLASCO-IBAÑEZ

(Traduction A. PELECIER.)

(A suivre.)

LES RICHESSES
DE L'ÉTAT FRANÇAIS

LES MINES DOMANIALES DE LA SARRE

Il y a une grande différence à faire, dans l'inventaire des richesses possédées par l'État français, entre celles de formation ancienne et celles qui proviennent d'acquisitions postérieures à la guerre. Cette distinction qui vise à établir deux catégories de biens d'État se justifie selon nous très aisément. Il nous apparaît que plus une richesse est entrée récemment dans l'appartenance de l'État, moins il s'élève d'obstacles à sa réalisation au profit de notre redressement financier. Qu'est-ce qui s'oppose surtout à l'utilisation financière de nos vieux monopoles, à la mise en valeur suivant un plan d'ensemble de tant de biens oisifs et improductifs, annexés, de longue date, à l'État ? Les intérêts particuliers et électoraux qui, depuis de nombreuses années, ont fini par constituer autour du patrimoine de l'État comme une sorte de système défensif copieusement garni de bastions et de redoutes et servi par une garnison décidée à la résistance. Chaque bien d'État de la première catégorie est à sa façon une citadelle qu'il faudrait prendre d'assaut. Les pouvoirs publics n'en ont pas le courage et l'esprit public ne leur en souffle pas la volonté, même au plus fort de notre détresse financière. Certes, l'idée qu'il n'y a pas d'autre contre-partie que les richesses de l'État, aux 150 milliards de francs-or perdus dans la guerre et rem-

placés par du papier a fait beaucoup de progrès dans les intelligences. Il ne lui a pas fallu plus de cinq ans pour devenir, de paradoxe, ce que les Anglais appelle un *truism*. Elle n'est plus sérieusement contestée, si ce n'est, bien entendu, par les sectateurs du collectivisme, c'est-à-dire de l'étatisme quand même. Entre cette adhésion purement formelle et une grande mesure d'ensemble, seule valable et efficace, il y a un abîme. Nous ne voyons pas qu'on se dispose encore à le franchir. On s'est borné jusqu'ici à quelques démonstrations inoffensives tenues soigneusement en deçà de la zone dangereuse.

Il n'en est pas de même avec les richesses que l'État a recueillies depuis 1919 en conséquence soit de modifications territoriales, soit de stipulations internationales. Dans ce compartiment l'intérêt électoral est moindrement engagé et les intérêts privés n'ont pas encore eu le temps de mettre leur emprise. Les biens récemment acquis par l'État français n'ont pas achevé de s'incorporer à notre système politique, administratif et économique. On en disposerait pour faire argent sans soulever trop de mécontentement et de réclamations. La plupart d'entre eux d'ailleurs sont grevés de servitudes et d'hypothèques internationales qui en rendent la possession moins agréable et plus précaire. D'où il suit que l'opération de les monnayer pour diminuer notre dette et alléger le Trésor présenterait peut-être le double caractère de la facilité et de la nécessité. C'est ce que nous nous proposons d'examiner à propos des Mines domaniales de la Sarre. Ne sont-elles pas le type même, suivant la définition qui précède, de l'acquêt de fraîche date sur lequel notre droit de propriété n'est ni franc, ni parfait, tout en représentant, par son produit lucratif actuel et par le rôle qu'il est appelé à jouer en politique étrangère, un des éléments les plus importants de l'avoir français.

***

Nous nous bornons à rappeler sommairement, dans la stricte limite de ce qui importe à la clarté de notre exposé et de nos conclusions, comment les mines de la Sarre sont entrées dans l'appartenance de l'État français. C'est d'ailleurs l'un des épisodes les plus étranges de cette Conférence

de la Paix sur laquelle nous avons porté en son temps des jugements que nous nous sentons tous les jours moins enclins à rétracter. La question de la Sarre faillit même à un moment donné entraîner la brouille des Alliés et provoquer la dislocation du Conseil des Quatre. Le premier mouvement du président Wilson et de M. Lloyd George fut d'opposer une fin de non-recevoir absolue à nos revendications sur le bassin de la Sarre. Longue et obstinée fut leur résistance. C'était pourtant, suivant la belle parole d'Onésime Reclus, « le minimum du minimum que le bassin houiller de la Sarre, les Deux ponts, Landau, Sarrelouis, complément naturel de ce pays d'empire que les Allemands nommaient Elsass-Lothringen ». Il faut toutefois accorder impartialement, aux Anglo-Saxons, le bénéfice des circonstances atténuantes. L'affaire comme tant d'autres fut brusquement introduite à la Conférence de la Paix, de la façon la plus imprévue pour un interlocuteur anglo-saxon, alors que, de 1914 à 1917, les successifs gouvernements de la France n'y avaient jamais fait la moindre allusion dans les innombrables discours, déclarations, motions dont ils s'étaient montrés si prodigues. Elle fut présentée sous un double aspect : comme instance en restitution des cercles de Landau, de Sarrelouis et de Sarrebruck, injustement retranchés du territoire français en 1815, et comme une demande d'indemnité en compensation des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, détruites avec préméditation sans la moindre nécessité militaire par le grand État-Major allemand. Mais, pour comble de malheur, notre revendication historique ne concordait pas entièrement avec notre revendication économique. Plus intransigeant encore que le Premier anglais, le président Wilson apercevait une difficulté insurmontable dans ce fait qu'une fraction importante de la Mine s'étendait en territoire incontestablement allemand. Le détail des discussions occupe plus de trente pages du volume de documents et de commentaires que M. André Tardieu a publié sous le titre *La Paix*. Finalement une transaction intervint. Elle remplit avec ses quarante-six articles la section 4 de la partie III du traité. Les mines de la Sarre sont cédées à la France à valoir sur le compte des réparations. Le gouvernement de la contrée

est transféré à la Ligue des Nations qui délègue ses pouvoirs à une Commission de cinq membres. Cette Commission comprend toujours un Français, un Sarrois, et trois membres ni français, ni sarrois, ni allemand. Parmi les cinq le conseil de la Ligue des Nations choisit un président. Le mandat de celui-ci et de ses quatre collègues est annuel. En 1935 les habitants légalement domiciliés, sans distinction de sexe, ni de nationalité, seront admis à voter sur un régime définitif : autonomie, retour à l'Allemagne, incorporation à la France. Si un district revient à l'Allemagne, elle aura le droit d'en racheter les mines, mais à charge pour elle de fournir à la France la quantité de charbon correspondante. Le rachat devra s'effectuer en or. Le montant en sera déterminé à la majorité par trois experts, un nommé par l'Allemagne, un par la France, l'autre par la Société des Nations, ce dernier ne devant être ni français, ni allemand.

Cette combinaison n'a de nom dans aucune langue. C'est elle qui, dans les annales diplomatiques du monde, portera le plus accablant témoignage contre ce que nous avons appelé en son temps « une paix boiteuse, à congrès périodiques et à négociations chroniques, où tout reste en suspens et où les mauvais comptes font les mauvais amis ». L'ancienne diplomatie s'efforçait de clore les questions. La diplomatie des temps nouveaux semble avoir eu pour système de laisser le protocole ouvert pour un perpétuel litige pendant devant la juridiction amphictyonique qu'elle a eu la prétention plus ou moins justifiée d'instituer. Il est à remarquer que la France, dans ce procès sempiternel dont la Paix de Versailles a grevé l'avenir, a été mise en posture permanente de demanderesse. Or le propre de la justice internationale, qui procède invariablement par cote mal taillée et ne se prononce jamais catégoquement, est de léser les plaignants de bonne foi au profit du défendeur de mauvaise foi, sûr d'obtenir la moitié de ses prétentions même les moins justifiées. La combinaison sarroise qui reporte la solution à l'échéance arbitrairement fixée de quinze années est un véritable nid à chicanes. Que penser de négociations qui, après avoir proclamé au préjudice de la France l'unité et l'indivisibilité du Bassin de la Sarre, ont envisagé sans rire l'éventualité d'un lotissement de cette

contrée entre l'Allemagne et la France, au hasard d'un plébiscite par district vicié d'avance par quinze années de propagande et de contre-propagande? N'était-ce pas de parti pris embrouiller une question très simple et engager la France dans une impasse?

***

Depuis six ans, la question sarroise a évolué de deux façons distinctes et séparées jusqu'à en devenir opposées, comme nous le verrons tout à l'heure, c'est-à-dire politiquement d'une part et économiquement de l'autre.

Il nous faut suivre les méandres de ces deux évolutions qui, parties du même point, n'ont pas tardé à diverger entièrement.

Le traité de Versailles, et par conséquent le régime de la Sarre, sont entrés en vigueur le 10 janvier 1920. Dès octobre 1919, un décret portant le contre-seing de MM. Loucheur, ministre de la Reconstitution nationale, et Klotz, ministre des Finances, organisait provisoirement l'exploitation des mines. Celles-ci passaient sous l'autorité directe du ministre compétent, agissant par l'intermédiaire, au premier échelon, du Directeur des Mines et, au second échelon, d'un Ingénieur administrateur résidant à Sarrebruck, assisté d'un contrôleur financier. Il est superflu d'insister sur la constitution à Paris d'un Conseil des Mines de la Sarre chargé de donner des avis au Ministre quand d'aventure celui-ci lui en demanderait. C'est un membre éminent du corps des fonctionnaires français, M. Rault, qui obtenait la présidence de la junte internationale chargée de gouverner pendant quinze ans au nom de la Ligue des Nations le territoire de la Sarre à elle confiée en manière de fidéi-commis.

Il n'y eut au début, croyons-nous, dans les hautes sphères dirigeantes, aucune incertitude sur la direction qu'il convenait d'imprimer à notre politique sarroise. Malgré les déceptions du traité de Versailles le sentiment national à cette époque portait encore très haut la crête et la cocarde. Les élections législatives venaient d'aboutir à l'échec des partis pacifistes et internationalistes. Un grand nombre

de Français recrutés dans les ligues dirigeantes partageaient, concernant la Sarre et la Rhénanie, l'opinion exprimée par M. Clemenceau dans le dramatique Conseil des Ministres du 25 avril 1919. C'est à savoir que l'inexécution probable du traité par l'Empire allemand amènerait une prolongation *sine die* des délais d'occupation et qu'en tout état de cause quinze années suffiraient à la France pour faire valoir avec succès la possibilité ainsi offerte de convertir les populations intéressées à l'idée de séparatisme par le simple effet de notre propagande.

Tous les grands souvenirs du passé nous revenaient alors en foule. Les journaux rappelaient avec raison que le bassin de la Sarre, prolongement de la Lorraine, avait été français, que la ville de Sarrelouis, création de Louis XIV et de Vauban, était restée française de cœur tout de même qu'une ville alsacienne. Avec plus d'à propos encore on rappelait qu'en 1802 le Premier Consul avait fondé à Geislautern près de Sarrebruck une école pratique des mines dont les travaux sont à l'origine des grandes industries houillères et sidérurgiques de la région. Ce passé n'apportait-il pas aux Français de 1920 une règle de conduite et un gage de réussite?

En conséquence de quoi l'exploitation du bassin de la Sarre a été aménagée dès le principe et elle est conduite encore à l'heure présente comme si nous y devions rester toujours.

Il ne faut pas un grand effort de réflexion pour comprendre que les méthodes économiques, techniques et financières à mettre en œuvre dans la Sarre devaient différer du tout au tout, selon que notre prévoyance nous faisait envisager soit une jouissance brève et précaire des mines, soit des lendemains de possession indéfinie. Dans le premier cas il était indiqué d'en user à la façon d'un fermier sans bail qui ne se met pas en peine d'épuiser le fonds, c'est-à-dire entretenir purement et simplement les installations allemandes sans les remplacer, sans les amortir, faire le plus d'argent possible dans le plus court délai possible sans prendre la considération de l'avenir de la mine et de l'intérêt des territoires. Dans le second cas, tout commandait à l'exploitant français, suivant la belle expression de notre code civil, de se conduire

en bon père de famille soucieux de ses descendants. C'est ce qui a été fait. L'administration des Mines domaniales de la Sarre a eu plus en vue depuis six ans l'enrichissement de l'entreprise, l'agrandissement de l'exploitation, que le soulagement des contribuables français. Au risque de se précipiter dans des difficultés de trésorerie dont elle ne pourrait être tirée que par l'État français, lui-même en difficulté, cette administration a eu pour système d'investir le fond d'amortissement, c'est-à-dire une part très importante des bénéfices, dans des travaux neufs. C'est ainsi qu'en cinq années les mines de la Sarre ont fait emploi de 77 millions de marks-or, retranchés de leur actif puisqu'ils n'y ont pas la contre-partie de valeurs réalisables, manière de faire pleine de sagesse si le Bassin de la Sarre doit demeurer dans l'appartenance française. Politique de désintéressement absurde si nous devons être promptement évincés de la Sarre. Il est hors de doute, hélas! que notre école dirigeante est depuis longtemps résignée à l'évacuation anticipée du bassin de la Sarre. La question n'est que de déterminer avec précision le moment où, sous des pressions diverses qui malheureusement ne sont pas toutes d'origine étrangère, l'abandon de la Sarre a été consommé en pensée. Il y a eu tout d'abord et dès la précédente législature lente dégradation des énergies et des volontés.

On a attendu trop longtemps pour jouer le seul, le maître-atout que nous eût laissé le traité de Versailles, c'est-à-dire l'union douanière franco-sarroise par lui stipulée. Est-il besoin de rappeler, après l'exemple classique du *Zollverein*, le parti que des politiques hardis et avisés peuvent tirer de l'union douanière pour préparer l'union politique? Or, notre prérogative douanière n'a commencé à s'exercer que le 10 janvier 1925, juste au moment où l'économie nationale française de son côté commençait de s'altérer profondément, de manière que les populations sarroises auront savouré tour à tour, sans qu'elles se croient pour cela tenues à la reconnaissance envers nous, les inconvénients du mark déprécié et du franc avarié.

Nous avons manqué de vigueur contre la propagande anti-française qui s'exerce sous toutes les formes dans la

Sarre par les soins des fonctionnaires prussiens restés en place, des agitateurs que la Sozial-Democratie députe auprès des syndicats ouvriers, du fameux *Heimatdienst*, organisation largement subsidiée par les industriels et les grands journaux allemands. Il fallait obtenir de Rome que cette population de 763 000 habitants en grande majorité catholiques fût détachée des diocèses de Trèves et de Spire et incorporée au diocèse de Metz, et, pour l'obtenir, il ne fallait pas soulever maladroitement en Alsace-Lorraine les passions confessionnelles. A Genève le gouvernement n'a opposé qu'une faible résistance aux instances réitérées introduites par l'Empire allemand qui a obtenu gain de cause sur le remplacement progressif des troupes françaises par la gendarmerie locale, sur la question scolaire, sur la transformation illégale du Landsrat consultatif en une assemblée élue et francophobe. Le dernier coup a été porté l'an dernier à notre prestige et à notre influence par la célébration à grand orchestre en pleine Sarre du millénaire du rattachement de la Rhénanie au Saint-Empire allemand. Ce jour-là les Sarrois ont eu l'impression très nette de la carence française, d'autant plus que certains personnages, tels que le fameux Norske, aujourd'hui préfet du Hanovre, ont pris soin de préciser que la fête millénaire rhénane avait constitué, devant toute chose, une manifestation en faveur de la libération de la Sarre avant la date fixée par le traité de Versailles. Le gouvernement français a essuyé froidement l'outrage. Aussi personne ne s'est étonné qu'au mois de mars 1926, M. Rault, président français de la Commission gouvernementale sarroise, ait été remplacé par un Canadien-Anglais.

Dans ces conditions le résultat du plébiscite, s'il a lieu, est écrit d'avance au livre du destin. Nous avons par notre politique extérieure découragé, dans la Sarre, jusqu'à nos meilleurs amis, jusqu'à ceux mêmes qui voulaient espérer contre toute espérance.

Ce qui n'empêche pas la Direction des Mines domaniales de la Sarre, docile à l'impulsion primitive, de travailler consciencieusement pour le roi de Prusse : elle s'évertue à rendre à l'État prussien, le moment venu, l'exploitation en bien meilleur état qu'elle ne l'avait reçue.

Quand les mines de la Sarre appartenaient en 1913 pour la plus grande partie au fisc minier prussien et au fisc minier bavarois leur production n'atteignait pas 13 millions de tonnes. Aujourd'hui elle s'élève à 14 millions de tonnes en attendant qu'elle touche et dépasse le chiffre de 20 millions.

Un fait nouveau est d'ailleurs survenu dans la Sarre, qui est tout à l'honneur des savants et des ingénieurs français et qui accuse d'une façon saisissante le contraste entre notre supériorité technique et notre infériorité politique. Les charbons de la Sarre avaient un grave défaut. Ils ne donnaient que des cokes fragiles, inutilisables en métallurgie. C'est ainsi qu'ils étaient privés du formidable débouché situé dans leur voisinage immédiat. Seul, le secteur de la Moselle absorbe annuellement quatre millions de tonnes de coke métallurgique, quantité à laquelle ne se mesurent même pas les possibilités extrêmes de la production sarroise. Or, après quatre ans de recherches et d'expériences laborieuses, nos techniciens ont découvert un procédé économique et pratique de cokéfaction qui permet de fabriquer, avec le charbon de la Sarre et même avec des charbons flambants de moindre qualité, un coke métallurgique sans rival. La cokerie des usines domaniales fonctionne à Heinitz. Elle produit quotidiennement 50 tonnes de coke amélioré dit coke spécial. Cette production sera de 275 tonnes par jour en 1927. C'est un résultat merveilleux appelé à diminuer dans une proportion toujours croissante les importations de coke métallurgique allemand et belge et à faire la fortune de la Sarre. Est-il besoin d'insister quand notre assertion est illustrée d'une pareille preuve? Pendant que le gouvernement pratique dans la Sarre la politique du désintéressement chevaleresque, l'administration y caresse les plus longs espoirs et les plus vastes pensées.

On sera peut-être curieux de savoir le total des sommes encaissées par le Trésor français au titre des Mines domaniales de la Sarre. A dire le vrai les comptes de la Sarre sont une apocalypse. Seul le bilan est publié. Le compte de profits et pertes ne l'est pas. Le bilan lui-même est d'une lecture difficile, car il est établi en or par privilège spécial. Joint à cela qu'il n'est livré au public que par paquets d'années et avec d'énormes retards.

Dans une étude très poussée, tout à fait remarquable, fertile en aperçus juridiques et techniques de haute valeur, sur l'*Organisation financière de la Sarre*, M. l'ingénieur Charles Roy, docteur en droit, a pu fournir, grâce à de patientes recherches et à d'habiles recoupements, des renseignements précis à cet égard. En tout et pour tout, l'État avait reçu des mines de la Sarre au 31 décembre 1925 une somme de 105 millions de francs-papier. Il devait ensuite dans le courant de l'année 1925 recevoir 60 autres millions. Ils n'ont pas été versés.

C'est un spectacle fréquent, sans en être moins douloureux, dans notre pays que cette discordance de la politique et de la finance qui s'en vont chacune à contre-sens de l'autre sans que ni l'opinion, ni le parlement interviennent pour les remettre à l'unisson et à l'alignement. L'opinion peut alléguer à sa décharge qu'elle n'est jamais renseignée en temps utile. Quant au parlement qui a compétence particulière pour redresser des erreurs aussi criantes, il ne s'est jamais soucié des mines de la Sarre depuis six ans que pour instituer d'interminables controverses théoriques sur le point de savoir s'il convient de les mettre au régime de l'étatisme intégral ou du demi-étatisme sous forme d'Office. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons écrit à propos des Offices d'État, si fort à la mode dans l'après-guerre. Il convient d'y voir un trompe-l'œil destiné à masquer sous de futiles apparences la collectivisation croissante des richesses publiques et privées. La Chambre du Bloc National qui tenait à sauver la face avait élaboré à l'usage des mines de la Sarre un officiat où elle croyait de bonne foi avoir réduit les antinomies politiques et économiques de l'époque. Ainsi qu'il est arrivé dans l'affaire des Potasses d'Alsace, le Sénat, pour faire pièce à la précédente Chambre, s'est empressé de rédiger un autre projet plus étatiste encore. On ne compte pas les discours prononcés, les rapports élucubrés, les avis donnés depuis six ans en la matière, sans que la question ait fait un seul pas. Le régime provisoire institué en 1919 a continué de fonctionner en vertu de la vitesse acquise, en conformité d'idées, de sentiments, et de projets depuis longtemps abandonnés. Ce serait vraiment un miracle qu'une éclatante réussite couronnât des entreprises conduites avec cette navrante absence de suite et de continuité.

***

Il nous est possible à présent d'accomplir notre propos, c'est-à-dire de faire figurer les mines domaniales de la Sarre, telles qu'elles s'étendent et comportent en 1926 tant sous le point de vue matériel que sous le point de vue moral, dans l'inventaire officieux des richesses de l'État français que nous poursuivons avec persévérance depuis cinq ans.

Dans notre détresse financière, que vaut la Sarre? Quel parti en tirer?

A s'en tenir aux logomachies courantes il semblerait qu'il y ait en France unanimité parfaite sur ce point. La formule que nous donnions plus haut n'a pas de contradicteurs déclarés. Les partisans les plus déterminés de la politique de Locarno sont même les plus zélés à reconnaître que l'État français et les industries françaises ont dans la Sarre des intérêts qui importent trop à notre avenir pour qu'ils puissent être négligés ou sacrifiés. Mais ce lieu commun recouvre évidemment des intentions fort différentes et des projets d'inégales valeurs. Nous ne sommes pas dans le secret des dieux. Nous ne sondons pas les reins et les cœurs. Que faut-il penser du bruit qui a couru il y a quelques semaines d'aliéner les mines de la Sarre en faveur d'un consortium international?

Que s'est-il dit dans les entretiens de MM. Briand et Stresemann à Thoiry? Quelles propositions le ministre français a-t-il rapportées à son Gouvernement? La question de la Sarre est-elle encore entière ou la diplomatie secrète refleurirait-elle comme au temps de Delcassé?

Nous n'avons, pour nous guider dans cet arcane, que les articles de la presse anglaise et allemande. Ils sont merveilleusement concordants. L'invisible chef d'orchestre a donné le signal coutumier. Les estimables carrés de papier s'expriment comme s'il était hors de question que la France dût rétrocéder à brève échéance son droit sur la Sarre sans passer par la formalité du plébiscite. La *Germania*, organe du parti catholique allemand, va ainsi jusqu'à écrire un chiffre. Dans son opinion le prix du rachat ne saurait excéder 250 millions de marks-or, soit deux milliards de francs-papier environ au cours du change. Il y aurait pis encore en pers-

pective. Les mines de la Sarre seraient abandonnées par la France sans qu'il y eût lieu à estimation et à rachat. Elles seraient incluses purement et simplement à titre d'apport allemand dans le grand consortium économique germano-français préparé en coulisse.

S'il en est temps encore, il importe qu'une protestation indignée monte des profondeurs de l'opinion publique contre une éventualité si manifestement dommageable à la France. Nous n'en sommes pas à vendre notre droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Si nous avons besoin de 2 milliards de francs, la Sarre peut aisément gager sans rien changer à son statut actuel un emprunt de cette importance. Elle est à nous pour neuf ans encore en toute propriété. Et neuf ans sont un grand espace d'âge. Ne sommes-nous pas autorisés à substituer un tiers dans l'exercice de nos droits sur la Sarre? L'on comprendra, sans qu'il soit besoin d'insister, l'extrême importance de cette faculté quand nous aurons rappelé que la production des mines de la Sarre serait aisément rendue égale aux besoins annuels de l'Italie en charbon. Il suffirait de compenser par un facile accroissement de production le droit de prélibation d'un tiers que le territoire de la Sarre exerce sur le charbon de ses houillères pour couvrir les besoins de l'Italie. Il ne nous échappe pas qu'une assignation italienne sur les mines sarroises soulèverait plusieurs difficultés pratiques. Nous n'en voyons pas d'insurmontables. L'Italie sera toujours reconnaissante politiquement à la nation qui la libérera de sa sujétion charbonnière. Tenons pour assuré que les dirigeants allemands, si pressés de rentrer en possession des mines dont ils faisaient si peu de cas avant la guerre, y ont songé.

Que vaut la Sarre?

Nous l'irons demander tout à l'heure aux Allemands eux-mêmes. A une époque où ils ne comptaient pas rentrer dans le pays sarrois et où ils n'avaient pas intérêt à sous-estimer les mines, puisque leur valeur allait être portée en avoir à son compte des réparations, le gouvernement de Berlin a présenté à la Commission des réparations une facture de 1 047 000 marks-or. Retenons ce chiffre qui, présenté à l'encontre des intérêts français, fait état des couches de houille

gisant aux profondeurs extrêmes et non susceptibles d'être exploitées avant le XXIIe siècle.

Le chiffre contradictoirement présenté par la France au même moment est de 291 millions de marks-or. On reconnaîtra à cette estimation beaucoup trop modeste la France libérale, généreuse et chevaleresque, toujours préoccupée de mériter, avec si peu de succès d'ailleurs, par la modération de ses exigences, l'estime admirative de la démocratie universelle. Nos experts se sont bornés, sur cette somme, à ne faire figurer que pour 28 millions de marks-or, c'est-à-dire pour mémoire, les gisements inexploités.

La Commission des réparations n'a pas trouvé depuis six ans le loisir de décider entre les deux estimations. Lors de l'aménagement financier du 11 mars 1922, la France a été provisoirement débitée de 300 millions de marks-or.

Sans entrer plus avant dans la discussion d'estimations comparées, plus ou moins platoniques et théoriques dans nos jours de crise monétaire, nous nous en tiendrons à la seule réalité solide, c'est-à-dire à la houille. Que vaut la Sarre? Les évaluations des congrès géologiques qui remontent à 1913 portent à l'actif de la Sarre 9 milliards de tonnes de charbon jusqu'à une profondeur de 1 500 mètres. Au rythme d'extraction actuel il faudra six cents ans pour épuiser le bassin, du moins dans ses parties faciles.

Neuf milliards de tonnes de charbon. Un avenir plusieurs fois centenaire. Plus-value des installations et du combustible due à la gestion française.

Il n'y a que cela qui compte et qui vaille. Voilà ce que nous inscrivons à l'inventaire à l'article de la Sarre. Voilà ce dont un instrument diplomatique qui fait partie du droit public universel nous a reconnu la pleine et entière propriété. Voilà ce qui doit nous revenir intégralement dans toute hypothèse. Nos soldats l'ont payé de leur sang. C'est un trésor dont nul gouvernement ne saurait abandonner une parcelle et qu'il ne saurait davantage ni vendre pour un morceau de pain, ni risquer dans un procès international où, suivant la règle inéluctable de la paille coupée en deux, nos droits subiraient une sérieuse amputation.

La conclusion s'impose donc. Tant que l'Inventaire des

Richesses de l'État français n'aura pas été dressé, il serait absurde d'en amodier un seul poste. Jusqu'au moment où une vue d'ensemble pourra être prise sur le bilan de la France et son actif, il n'y aura pas de meilleure solution que le maintien du *statu quo* dans le bassin de la Sarre jusqu'à l'échéance de 1935. Et l'on ne voit pas que cette solution soit incompatible avec la politique de Locarno, la récupération anticipée de ce territoire ne présentant aucune nécessité vitale pour l'Empire allemand qui ne pourrait d'ailleurs actuellement nous le rembourser à son prix en valeurs solides. Les Mines domaniales de la Sarre doivent concourir dès maintenant à l'amortissement de la dette française et à notre redressement financier. La France a le devoir de tirer amplement parti des améliorations qu'elle a apportées depuis six ans à ce fonds. Celui-ci a donné, d'après les calculs de M. Charles Roy, pendant l'exercice de 1924, un bénéfice net de 130 millions et demi. Une exploitation intensive désormais poussée en vue du profit immédiat peut le porter à 150 millions et même bien davantage. C'est une annuité qui viendra tout naturellement tomber pendant neuf ans dans la caisse nationale d'amortissement. Il serait absurde sinon criminel de négliger une recette de cet ordre. En 1935 on verra bien ce qu'on pourra faire du fonds après en avoir ainsi touché le revenu.

Toute autre combinaison serait pour la France un marché de dupe et méconnaîtrait gravement le caractère indélébile des mines de la Sarre, bien d'État sur lequel les contribuables français écrasés d'impôts possèdent une hypothèque de premier rang, antérieure et supérieure à toute autre considération d'ordre industriel et diplomatique.

Et c'est un argument de plus — non le moindre — en faveur de la politique de l'Inventaire, que cette mise en relief du droit prééminent des contribuables sur tant de ressources qu'on écarte ou gaspille d'un cœur trop léger.

Si l'on n'ose braver le dragon électoral qui veille jalousement sur les vieux biens d'État improductifs ou insuffisamment productifs, qu'on ne laisse pas du moins s'évanouir, à l'opposite, ces richesses parfaitement disponibles de récente acquisition, et sur lesquelles rien n'empêche le Trésor et le fisc d'étendre la main.

FELS

PARMI LES LIVRES

Je viens de lire *le Signe sur les mains*[1] de M. Baumann, et j'en demeure étonné. C'est l'histoire d'une vocation. Je pense que, dans un sujet si sérieux, l'auteur sait ce qu'il dit, et qu'il s'est renseigné. Je ne propose aucune objection, aucun doute. Mais je reste surpris, car cette vocation, qui contrarie le plus juste amour, non seulement n'est accompagnée d'aucun attrait, mais n'est indiquée que par des signes qui, aux yeux des profanes, semblent étrangement douteux et incertains. Suivons l'affaire pas à pas.

Jérôme Cormier est l'héritier de biens assez considérables en Vendée. Il prépare l'examen de l'École d'agriculture de Beauvais qui « l'armera de méthodes neuves pour l'exploitation de ses terres ». Pour le moment, il vit à Garches avec sa mère. Les autres hôtes de la maison sont un oncle, ancien missionnaire en Chine, personnage violent et difficile, qui allie la sinistre véhémence d'un prophète à l'égoïsme inquiet d'un vieux garçon; — puis deux jeunes filles, Antoinette et Agnès Duprat. Antoinette compte prendre, au couvent de la rue du Bac, l'habit des Filles de la Charité; Agnès, sa cadette, aime Jérôme et elle en est aimée. « Pour lui plaire, Agnès avait mieux que la fraîcheur de ses dix-huit ans : une intelligence aiguë, des saillies originales, des alternances de rêverie et d'enthousiasme; il surprenait chez elle, sous des élans mys-

1. Grasset.

tiques, une aspiration réprimée à tous les bonheurs pressentis, mais un je ne sais quoi de violent, de faible, de douloureux qui le troublait. »

Élevé pieusement, et resté chaste, il n'avait jamais pensé se faire prêtre, quand, pendant la guerre, il lui arriva une aventure singulière. Il avait un camarade de tranchée, Montcalm, vendéen à forte machoire, honnête et rubicond, qui se destinait au séminaire. Un 3 juin, à Moulin-sous-Touvent, comme tous deux montaient en ligne, Montcalm avait dit ces paroles étranges : « Tu sais où je dois aller après cette guerre, si j'en reviens. Si je meurs, tu prendras ma place. Est-ce promis? » Jérôme avait répondu avec une prudente réserve : « Si Dieu l'exige, si moi-même j'en reviens, vieux, c'est promis. »

J'avoue que ce dialogue me scandalise. De quel droit ce Montcalm préjuge-t-il de l'appel de Dieu? Sa propre vocation est bien étrange. Sa trisaïeule, sous la Révolution, emprisonnée à Nantes, avait sauvé sa vie et celle de sa mère en épousant le geôlier qui était bel homme et en fuyant avec lui. « Plus tard, on sut que l'ex-geôlier, c'était un ci-devant prêtre. Eh! bien, Montcalm pensait qu'il devait réparer le sacrilège de l'aïeul. Et il concluait : J'ai dans les veines du sang d'un prêtre; quelque chose de plus fort que moi me porte au sacerdoce. Il a réparé avec son propre sang... » — Est-ce dans un esprit de vengeance que Dieu choisit ses élus? Sont-ils des victimes expiatoires? La prêtrise est-elle un châtiment?

Pour expliquer comment Montcalm a substitué Jérôme à sa place, l'auteur nous laisse entendre que son indiscrétion, au moment de mourir, est d'inspiration divine. A quoi le reconnaît-il? On dit fort bien des sottises un quart d'heure avant de mourir.

Cette promesse a beaucoup troublé Jérôme. Il ne se sent aucune vocation. Il est ivre de sa liberté. Il aime Agnès. La soutane lui semble un suaire noir. Quelquefois pourtant, comme il est naturel à un enfant pieux, la grandeur du sacerdoce l'attire. L'idée de la vocation rejetée le met mal à l'aise. Le scrupule lui tient d'insidieux raisonnements : tu as peur du sacrifice; la vocation ne vient pas de toi; il n'est pas nécessaire qu'elle soit conforme à tes goûts. Il interroge son confesseur, dom Estienne, un vieux bénédictin

prudent. « Attendez et priez », conseille celui-ci. Il lui certifie d'ailleurs, qu'il n'est pas tenu en conscience d'exécuter une volonté qui, sans mandat, a disposé de son avenir. Jérôme attend donc.

La situation est singulière. Il ne sait pas encore s'il sera prêtre ou s'il épousera Agnès; mais il se ménage le choix. Il voit Agnès familièrement, sous l'œil bienveillant d'une mère qui, ignorant tout de son fils, songe à les marier. « Madame Élise (c'est la mère de Jérôme, et M. Baumann, je ne sais pourquoi, l'appelle familièrement par son prénom) suivit d'un coup d'œil Jérôme et Agnès, marchant côte à côte, tous deux souples, élancés, gracieux, elle moins grande que lui, indolente d'allure; et ils s'entretenaient d'un air fraternel. » Il y a plus. Jérôme, qui attend pour lui même la décision du Ciel et qui est incertain de son avenir, ne craint pas de se laisser aller à aimer Agnès, et de souhaiter d'en être aimé. C'est au moins léger. L'auteur l'excuse en disant qu'il a rapporté de la guerre la maxime des poilus : Ne pas s'en faire. C'est plus léger encore. On nous laisse même entendre qu'il essaie, en aimant Agnès, d'échapper à l'appel divin. La pauvre Agnès est terriblement sacrifiée dans ce roman, et par tout le monde, avec une tranquillité qui déconcerte.

L'oncle missionnaire, qui régente la maison, n'a manifestement pas un jugement très sûr. Il fait ses délices des recueils de prophéties qui annoncent la fin du monde. Il vaticine et il vitupère. Loin de soupçonner la vocation de son neveu, il désire le marier tôt. « La pensée ne lui venait pas que Jérôme fût prédestiné au sacerdoce. Il le sentait attiré par le siècle, esclave du monde et de ses idoles. » Le jeune homme cachait avec raison à ce vieillard exalté son imprudente promesse. « La chose paraissait trop certaine : dès l'instant où le Père connaîtrait la concordance des paroles proférées par Montcalm et de sa mort, il les interpréterait comme un signe céleste; Jérôme devrait obéir; le vieillard le harcèlerait jusqu'à ce qu'il se rendît. »

Un dimanche matin, Jérôme avoue presque à Agnès qu'il l'aime. L'auteur, usant d'un artifice qui lui servira à plusieurs reprises, feint qu'Agnès, par un recul d'orgueil timide, l'empêche de poursuivre. Mais elle a bien vu qu'elle était

aimée. « Il m'aime, se dit-elle; si je l'avais tant soit peu poussé, il parlait... J'aurais dû peut-être. L'instant perdu reviendra-t-il une autre fois? Oui, si vraiment il m'aime, c'est une conversation qu'il reprendra... Il ne m'a rien dit; mais puis-je m'y tromper? Cette agitation, ce désarroi. Lui, d'ordinaire, si ferme... Le pauvre garçon! Je lui ai fait une grande peine. »

Ainsi Jérôme a failli se déclarer. De l'aveu de l'auteur, s'il avait parlé, Agnès écartait de ses doigts légers l'invisible obstacle, la vocation incertaine, et il tombait à ses genoux. Tout ce dimanche se passa en hésitations. A la messe, il se faisait honte de sa tiédeur. Une conversation avec son oncle le missionnaire, déplorant le petit nombre des prêtres, le troublait. Mais à la fin du jour, Agnès l'emportait. Certain d'être aimé, « il contempla celle qu'il avait élue; assuré de son cœur, pour la première fois il osa penser : Son âme et son corps, tout ce qui est en elle beau et désirable, tout peut être à moi. Elle sera mienne, comme je serai sien. Une phrase à dire, et son bonheur se décidait. » A ce moment, comme il traverse le vestibule, il a une hallucination. Il croit voir Montcalm, massif et grave, la tête penchée sous son casque. Jérôme frissonna, puis haussa les épaules; mais il demeura troublé. Faiblesse de Vendéen superstitieux, avoue l'auteur. Du moins cette vision lui révèle que le duel intérieur n'est pas fini. Et du coup, il ne parle pas à sa mère de ses projets sur Agnès; mais par une étrange inconséquence, il continue à voir familièrement la jeune fille, à se griser d'elle. « Un fichu de soie noire, négligemment jeté autour de son cou, relevait la finesse diaphane de sa peau. Quelquefois Jérôme s'oubliait à rêver sur ces blancheurs entrevues. L'appétit d'un baiser ne l'agitait pas encore. Toucher la main d'Agnès, en la revoyant, en se séparant d'elle, cette volupté discrète comblait ses désirs. » Le soir, il l'entend qui marche dans sa chambre. La nuit il croit distinguer son souffle. Il l'aime avec une ferveur éblouie et il aime toute chose à cause d'elle. Enfin, au moment où Agnès commence à s'inquiéter et à désespérer, il avoue à sa mère qu'il pense à l'épouser. Madame Cormier fait quelques objections, qui ne font qu'exaspérer le jeune homme. Dans la nuit, Jérôme entend Agnès

marcher de sa fenêtre à son lit. « Son cœur bondit; la tête lui tourna; il se vit montant l'escalier, grattant doucement à la porte; et Agnès ouvrait... Mais au seuil de cette fiction dévorante, il se maîtrisa : quel accueil la jeune fille ferait-elle à son audace? Non, il n'abuserait pas de l'hospitalité. » Pour un élu du Seigneur, le trait est vif. Un homme ordinaire en rougirait. Enfin, pour se calmer, Jérôme se promet d'être fiancé avant huit jours, et il s'endort en recommandant sa bien-aimée aux Bons Anges.

Il semble que nous soyons au dénouement. Pas du tout. La cuisinière de madame Cormier menace de la quitter, et Jérôme, en bon fils, se dit que le moment serait mal choisi pour imposer à sa mère sa volonté d'épouser Agnès. C'est le cas de dire que les voies de Dieu sont mystérieuses. Jérôme se tait donc. Une lettre de son confesseur l'appelle. Le vieillard est très souffrant. En apprenant que Jérôme compte se fiancer le jour même, il montre une surprise pénible, et après avoir fait prier le jeune homme, il lui tient ce discours étonnant : « Mon ami, j'ai, tous les jours, et bien des fois, ces derniers temps, songé à vous. J'ai interrogé Notre Seigneur au *Memento* de ma messe : Qu'allez-vous faire de cet enfant? Je n'ai obtenu qu'une seule réponse : Il sera mien. » — Toutefois, une lueur de prudence brille dans son esprit et il ajoute qu'il peut se faire illusion. « A vous, dit-il, plutôt qu'à moi, Dieu, je le suppose, signifie sa volonté ». Voilà justement le fond du sujet. Dieu ne s'est pas fait entendre à Jérôme et celui-ci se sent aussi éloigné que possible du sacerdoce. Il le dit, dans la sincérité de la confession, et sans ambages. « Je voudrais avoir plus d'un cœur, et des sens jamais assouvis. Je veux rester libre, entier dans mes énergies. »

Le bénédictin lui oppose le besoin de prêtres. Et quand Jérôme objecte qu'il se sent incapable de faire un bon prêtre, le confesseur, en deux pages d'exhortations, qui me paraissent des sophismes, le persuade. « Je suis meilleur juge que vous de vos aptitudes », dit-il. Dans ce livre tout le monde est mené par des voix intérieures, des intuitions, des révélations, sauf le principal intéressé. Jérôme n'entend rien. C'est lui qui est appelé par Dieu, et il est le seul à qui Dieu ne parle pas. C'est tout de même un peu surprenant. Il se laisse d'ailleurs

persuader par les subtilités de son confesseur. « Mon Père, dit-il en se relevant, votre voix est la voix de Dieu. »

Cette conversation est l'événement capital du livre. Jérôme peut bien se débattre encore. Mais il sait maintenant qu'il est appelé à la prêtrise. Sa résistance n'est plus qu'une révolte. A lui de se vaincre lui-même, et à Dieu de l'y aider. « Seigneur, dit-il, je suis devant vous comme un enfant perdu dans un bois. Faut-il prendre à droite ou à gauche? Je sais trop sur quel chemin vous m'attendez. J'hésite encore, parce que je suis lâche. Il faudrait mettre la hache à la racine; vous le pouvez, si je vous laisse faire. » Il est bien évident que, Jérôme étant à ce point, le livre est virtuellement fini. Les dernières pages sont remplies du drame de la décision, et des déchirements de la séparation.

Aux yeux de la seule raison, appeler vocation cette pression sur une conscience est simplement un scandale. Mais j'imagine que, pour entendre la pensée de M. Baumann, il faut quitter le plan humain. Le Dieu qu'il nous représente est une sorte d'amant jaloux, qui s'empare tout à coup des cœurs, en dédaignant de les en avertir. Il fond sur eux comme sur une proie, et il les emporte, en les arrachant à tout ce qu'ils aimaient. C'est un dieu d'amour, qui a toute la férocité de l'amour, et à qui il faut des sacrifices humains. Je reconnais d'ailleurs qu'on trouve des histoires analogues dans les vies des Saints, ou du moins dans les légendaires qui nous les rapportent.

M. Baumann donne des événements humains une explication mystique à laquelle il est malaisé de répondre. Tenons donc la vocation de Jérôme pour vraie. J'ajoute seulement que, si elle était fausse, il n'y aurait pas une ligne à changer au roman. Admettez un instant que Jérôme soit un esprit faible, un indécis, un scrupuleux, un aboulique, comme disent les médecins (et il est un peu tout cela). Les événements se dérouleraient exactement dans le même ordre. Il serait si troublé par l'absurde promesse faite à un mourant, qu'au moment de manquer à cette promesse, il verrait le fantôme du mort. Des sentiments infantiles (il jouait au prêtre étant petit), disparus à l'âge de la puberté, reparaissent sous l'influence de ces scrupules. La seule idée qu'il pourrait avoir

la vocation agit comme une suggestion, et lui fait croire qu'il est appelé en effet. Cependant un tempérament vigoureux de paysan et le divertissement d'un jeune amour vont le tirer de là quand son confesseur, qui veut recruter un prêtre à l'Église, par un discours habile et éloquent, où il en appelle tour à tour à l'orgueil, à la générosité, au devoir, le ramène à l'idée qu'il est élu de Dieu. Enfin son oncle le missionnaire emporte la décision par l'autorité et la violence. Ce scénario est à la fois contraire et semblable au livre de M. Baumann. Il en est la doublure, vue du côté humain.

***

Dans la collection assez inégale des *Vies amoureuses*, M. Bonnard a publié celle de Stendhal[1]. Ou plutôt, abandonnant le plan accoutumé, il a écrit la plus jolie étude sur Stendhal et sur l'amour. Le portrait qu'il fait de l'écrivain montre avec beaucoup de finesse, sinon tout à fait ce qu'il a été, au moins ce qu'il aurait voulu être. Ou plutôt M. Bonnard s'est tellement confondu avec Beyle qu'en lisant celui-là, on croit parfois lire celui-ci. Au début de l'ouvrage, il y a un parallèle entre l'ambitieux et le passionné : on dirait une page de *Rome, Naples et Florence*.

Toute cette analyse du caractère de Stendhal, qui forme le premier chapitre, est saisissante. Mais comment vous la décrire et faire le portrait d'un portrait? M. Bonnard, avec un art plein d'adresse, au lieu de disséquer les traits et d'en exposer une préparation anatomique, leur a laissé leur liaison et leur dépendance. Il a marqué l'absence d'ambition, le goût de la passion, du travail et du plaisir, et cette façon, tout en remplissant fort bien les fonctions de sa charge, de ne pas leur appartenir, ni à ses soucis, ni à rien. « Le trait essentiel de sa nature, c'est qu'il n'appartient pas à ses ennuis : un autre y serait resté : il y échappe. Il fait de sa vie un roman supérieur à tous ses tracas, il se protège par des souffrances nobles de ses souffrances vulgaires; il quitte le drame de ses soucis pour l'opéra de ses amours. »

1. Flammarion.

Non seulement Stendhal vit à sa guise, ce que les hommes ne pardonnent guère, mais il se fait « le chevalier de la vérité; par un mot imprévu, par une remarque intempestive, il rompt sans cesse les ponts entre les autres et lui ». (C'est vrai; entre beaucoup d'exemples que Stendhal rapporte de ces remarques intempestives, celui-ci est très significatif. Il avait trouvé un peu plat un tableau exposé à la casa Alari. On lui répondit qu'il avait de la haine contre les peintres d'Italie. Il ajoute : « Pour se tirer d'affaire avec l'honneur national, il faudrait toujours mentir, et, quand je mens, je suis comme M. de Goury, je m'ennuie. ») — Il rompt ainsi en visière aux hommes, mais il vit au milieu d'eux et les étudie sur le vif. Cet esprit aigu est doué « de la sensibilité la plus vive, la plus frémissante, la plus délicate, la plus chevaleresque enfin qu'on puisse concevoir. » Stendhal sensible? Il est vrai qu'il a masqué sa faiblesse sous un air de cynisme. « Cette sécheresse ostensible, dit M. Bonnard, n'est que la cuirasse qui défend un cœur trop tendre. Il ne peut pourtant pas montrer à tous les hommes le pouvoir qu'ils ont de le faire souffrir ». Mais il a besoin d'être aimé. Il est capable lui-même de l'amitié la plus généreuse. Il aperçoit les yeux de lord Byron écoutant le sestetto sublime qui est dans *Elena* de Mayer. Rien de plus beau que ce regard. « Je fis vœu, dit-il, de ne jamais contrister une âme aussi belle. » Il est incapable de rancune. « Un mot touchant, écrit-il encore, une expression vraie du malheur, entendue dans la rue, surprise en passant, près d'une boutique d'artisan, l'attendrissaient jusqu'aux larmes. »

Il est sans vanité. « Critique-moi ferme », dit-il à un de ses amis. C'est qu'il veut se connaître, comme il veut connaître les autres. Et cette dure loi de la connaissance, où il apporte une sincérité implacable, le mènerait sans doute à la misanthropie, s'il n'avait la ressource d'être amoureux. Un seul être le sauve de tous les autres. Par l'amour, il donne jour à sa sensibilité contrainte comme à son désir d'action. Et ceci amène M. Bonnard à une bien jolie remarque. C'est qu'ayant besoin des femmes pour tout cela, il ne leur demande en réalité pas grand chose, et seulement qu'elles lui fournissent de quoi appuyer ses rêves. « Il leur demande d'autoriser ses illusions. Il s'agit avant tout, pour lui, de se procurer ces délices qui

renouvellent la vie, et il n'est pas d'adresse à laquelle il ne recoure, afin d'arriver à ce résultat. Il aime pour n'être plus seul, mais, en vérité, il se fait à lui seul les trois quarts de ses amours.» Les femmes sont d'ailleurs plus propres à lui rendre cet office quand il les courtise que quand il les conquiert. C'est pourquoi il ne saurait trop retarder l'instant de leur chute. Son imagination n'a de jouissances qu'avant cet instant. Et sa fameuse stratégie amoureuse, présentée comme un art de gagner du temps, est surtout l'art d'en perdre.

***

La fugue de M. Delan[1] est, je crois, le premier livre de M. René Gast. Il est écrit avec beaucoup de grâce, et composé selon de bonnes et consciencieuses méthodes. S'il faut tout dire il est un peu trop bien composé. Au lieu d'être un tableau de la vie, il devient une sorte de moralité. Prenons-le donc pour une façon de conte philosophique où l'auteur ne se laisse pas oublier, et tâchons d'entendre ce qu'il a voulu nous dire.

M. Delan, ancien professeur de mathématiques, chef de la comptabilité dans une maison de commerce, amoureux du silence, lecteur des philosophes, après une scène violente que lui fait madame Delan, descend acheter du tabac, et ne remonte plus. Le temps est beau. Il déjeune au restaurant, et, ses pas le menant vers la gare du Nord, il va se fixer à Dunkerque. Sa vie nouvelle lui donne les plaisirs de la liberté : il s'en lasse. Je ne sais quel goût de s'acagnarder le reprend. Il a des aventures qui sont des leçons plutôt que des amours. L'art de l'auteur, après avoir amené M. Delan à quitter sa femme, a été d'accumuler toutes les raisons qu'il avait de la reprendre. Elles sont exposées dans un ingénieux discours que tient à Delan son ami Julius, pour lui prouver qu'il n'est pas plus impossible de prendre le train de Dunkerque pour Paris qu'il ne le fut de prendre le train de Paris pour Dunkerque. Delan, ému et persuadé, va donc rejoindre la femme acariâtre qu'il avait supportée vingt ans et quittée trois mois. Il la retrouve juste au point où il l'avait laissée.

1. Fasquelle.

« En quelques instants je me retrouvai — et de très exacte manière — dans l'état où m'avaient plongé des éclats semblables le jour que, pour leur échapper, j'étais descendu chez le marchand de tabac : des paroles furieuses et pressées, lancées avec vigueur, passaient au-dessus de mon entendement, se répandaient à travers l'appartement et gagnaient même la cour, où, à des fenêtres entr'ouvertes, je voyais apparaître des visages attentifs. »

Au fait, se dit M. Delan, pourquoi ma femme aurait-elle changé? Il se rappelle alors le conseil du poète chinois : « Lorsqu'une femme te parle, souris-lui et ne l'écoute pas. » Il se fait donc un visage affable, un front serein, et il est heureux dans son cœur.

HENRY BIDOU

DISCOURS ET RÉFORMES

A la veille de la rentrée des Chambres deux discours prononcés par le Président du Conseil, l'un à un banquet de mutilés à Saint-Germain-en-Laye, l'autre au Conseil général de la Meuse, à Bar-le-Duc, sont venus nous renseigner sur les directives du Gouvernement; tandis que les adresses, les vœux adoptés par les différents conseils généraux à l'ouverture de leur seconde session, nous éclairaient utilement sur l'état d'esprit politique du pays.

A Saint-Germain, au milieu d'anciens combattants, M. Poincaré a tenu à rassurer cette partie de l'opinion publique que le discours de M. Briand à Genève, ses entretiens avec M. Stresmann et les déclarations intempestives du chancelier allemand avaient mise en émoi. Le chef du Gouvernement a nettement et clairement indiqué selon quel strict principe pouvait se poursuivre la conversation et il a catégoriquement déclaré que le gouvernement français n'accepterait point de laisser mettre en discussion la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre de 1914. Ce n'est point mon sujet, cette question qui relève de la politique étrangère! Mais n'a-t-elle point sa répercussion à l'intérieur? Les Français, qui ont eu à subir l'invasion, ses misères, ses ruines, ses tortures auraient-ils maintenu leur confiance à un Cabinet prêt à laisser l'Allemagne rejeter ses responsabilités, comme le serpent se

dépouille de ses peaux pour se glisser, plus souple, vers de nouvelles proies? C'est peu probable. M. Poincaré a donné, aux esprits alarmés, l'assurance qu'ils réclamaient. Sa brève et ferme allocution a trouvé dans le pays un heureux retentissement.

Dans le discours de Bar-le-Duc, le président du Conseil s'est efforcé de nous apporter le même apaisement sur les grandes questions d'ordre administratif et financier qui préoccupent tous les contribuables de France. Ce n'est point besogne aisée. Personne ne met en doute le courage, le patriotisme dont M. Poincaré a fait preuve en acceptant la charge du pouvoir dans un instant où « se trouvaient menacées à la fois les finances publiques et la monnaie nationale, les institutions parlementaires et l'autorité gouvernementale ». Personne ne contredit l'orateur de Bar-le-Duc quand il déclare : « Nous n'avions qu'un moyen de conjurer le péril, c'était celui qui nous avait sauvés devant l'ennemi, au mois d'août 1914, la renonciation à nos querelles, la volonté d'unir sans arrière-pensée tous nos efforts dans une œuvre énergique ».

Personne non plus n'a songé à contester que « le premier devoir du ministère d'union nationale était de mettre en équilibre stable un budget dont la hausse des prix, l'accroissement des dépenses et l'insuffisance des recettes avaient élargi le déficit ».

Les objections commencent quand M. Poincaré affirme que le seul moyen de combler ce déficit, c'était « un vote massif d'impôts nouveaux ». Et le Président du Conseil les prévoit si bien, ces objections, qu'il s'écrie aussitôt : « J'ai entendu certaines gens nous dire, avec les meilleures intentions du monde, que, si nous avions consenti à aliéner ou à affermer l'un ou l'autre de nos monopoles d'État, nous aurions pu épargner aux contribuables tout ou partie de ces charges nouvelles. J'ai déclaré souvent aux Chambres que je n'avais, pour mon compte de parti pris ni pour, ni contre les monopoles. Je les juge en fait, suivant qu'ils sont ou non profitables à l'État. Mais je dois répéter qu'à l'heure où je parle, il n'a été fait, ni pour la cession, ni pour l'exploitation d'aucun d'eux, aucune proposition qui fût jugée avantageuse par des experts compétents et désintéressés ».

Beaucoup de personnes ont été heureuses d'entendre M. Poincaré se déclarer aussi libre vis-à-vis de la question des Monopoles et si décidé à la traiter en réaliste et uniquement selon l'intérêt général. Mais d'autres se sont empressées de lui rappeler que la cession ou la mise en régie des monopoles n'est pas la seule façon d'en tirer meilleur parti; et quand il s'agit par exemple du monopole des tabacs, on ne demande nullement au gouvernement de le vendre ou de l'affermer; mais purement et simplement de l'abolir, de laisser libres la culture et le commerce des tabacs en les frappant d'un impôt comme cela se pratique en Angleterre. Nos voisins, ne retirent-ils de cet impôt au bas mot 55 millions de livres sterling?

La grande critique qui a été faite à M. Poincaré à propos des « impôts massifs » qu'il a obtenus du Parlement est d'ailleurs d'une autre nature. Au lieu d'écraser sous de nouvelles taxes formidables la même classe des citoyens, déjà tellement dépouillés que tout effort pour l'amélioration et le développement de la production industrielle est aussi paralysé, n'aurait-il pas mieux valu, demande-t-on, réformer tout le système, renoncer à l'impôt personnel et instaurer l'impôt réel? Ce que le Ministère a tenté dans ce sens est si timide, si inefficace, que M. Poincaré n'a pas pris la peine d'en parler, et cependant d'excellents esprits démontrent que le salut est dans cette réforme fiscale, et l'expérience semble leur donner raison...

M. Poincaré s'est félicité d'avoir obtenu de l'Assemblée nationale une loi constitutionnelle créant une caisse autonome d'amortissement, dotée de ressources importantes, et qui va prochainement procéder à la conversion facultative d'une première tranche des titres dont elle a désormais la gestion.

Notons les regrets exprimés dans le monde des affaires où l'on attendait de M. Poincaré des explications en ce qui touche la stabilisation et la revalorisation du franc. Le Président du Conseil a parlé avec beaucoup d'éloquence des dangers de l'instabilité monétaire qui « dérange toutes les prévisions et à la longue tue l'épargne et tue le crédit privé comme le crédit public ». Mais il n'a indiqué en aucune façon

comment son gouvernement entendait opérer chez nous le rétablissement d'une monnaie saine. C'était cependant l'indication qui était attendue avec le plus d'intérêt.

Par contre M. Poincaré s'est abondamment expliqué sur les simplifications administratives et judiciaires que le ministère d'Union nationale a décrétées. Il s'est exprimé avec mélancolie sur le concert de récriminations que ces réformes ont soulevé.

Les citoyens pris collectivement, a-t-il dit, demandent des économies, mais chacun d'eux, individuellement, désire qu'elles portent sur le voisin, et comme les intérêts menacés ont toujours l'art de se coaliser, ils finissent par tenir en échec toutes tentatives de réformes. C'est ainsi qu'en dépit des chemins de fer et des automobiles, des télégraphes et des téléphones, notre organisation administrative est restée aussi encombrée et aussi lourde qu'elle l'était en l'an VIII. La simplifier et l'alléger, ce n'est pas seulement semer dans notre budget des germes d'économies progressives, c'est aussi et surtout stimuler dans la nation des activités qui se ralentissent et réveiller des énergies qui sommeillent.

Sur ce dernier point le Président du Conseil se trouve d'accord avec les meilleurs esprits. Le Play est revenu à maintes reprises sur cette affirmation, que, en empiétant sur les libertés locales, l'État moderne avait détruit les meilleurs germes de la liberté politique. « Privé par ces empiétements, écrivait-il, du droit de gouverner la famille et la paroisse, le citoyen a bientôt perdu les aptitudes que développe l'exercice de ce droit, à plus forte raison est-il devenu incapable de gouverner la province et l'État ». Et ailleurs : « La suppression des libertés locales, commencée par l'ancien régime en décadence, achevée par la Révolution, infiltrée en quelque sorte dans les mœurs publiques par tous les gouvernements postérieurs, a détruit la vraie pépinière des hommes d'État... »

Les Français pénétrés de cette doctrine ont été heureux de voir M. Albert Sarraut abonder dans ce sens et déclarer à un journaliste « qu'en bon rural, il n'a jamais pensé à amoindrir la vie des campagnes, de nos arrondissements, mais qu'il veut délivrer leurs habitants des lisières où on les a trop souvent tenus jusqu'ici... »

On a trop insisté ici sur la réforme judiciaire décidée par M. Barthou et sur la suppression des sous-préfectures et

des conseils de préfectures, pour qu'il soit nécessaire de revenir aujourd'hui sur le sujet. Notons seulement la ferme déclaration de l'orateur de Bar-le-Duc.

Le Parlement dira bientôt s'il approuve nos actes ou s'il les désavoue. Mais, comme nous avons agi dans la limite des pouvoirs qui nous étaient délégués, nous lierons, bien entendu, le sort du gouvernement à celui de ses décrets. Si nous étions battus, il serait à craindre, suivant nous, qu'aucune réorganisation judiciaire ou administrative, susceptible de produire des économies importantes, ne pût jamais être réalisée. Ce n'est pas nous qui prendrons la responsabilité de signer un aussi lamentable procès-verbal de carence.

Le reste du discours de M. Poincaré était consacré à la question des dettes extérieures et au problème du rapprochement franco-allemand. Voyons maintenant comment les Conseils généraux ont accueilli cette politique...

***

L'avis des assemblées départementales sur les réformes décidées par le Ministère d'union nationale est important. Le conseil général, a-t-on dit très justement, c'est le corps où circule, où palpite la vie provinciale. Nous pouvons donc surprendre dans les délibérations de ces aréopages la réaction de la province. Elle n'est pas celle que voudraient faire croire les quelques maires et les quelques députés qui ont si vivement protesté contre les décrets. La plupart des présidents des conseils généraux ont dans leurs discours loué le principe de la réforme. Beaucoup en ont critiqué les détails, en ont demandé une application moins géométrique, moins brutale. Mais bien rares sont ceux qui n'en ont pas reconnu l'urgente nécessité.

Au conseil général de Seine-et-Marne, qui a adopté une adresse de protestation contre la réforme judiciaire, une voix particulièrement qualifiée s'est cependant fait entendre, pour approuver les mesures prises par le gouvernement; c'est celle de M. Prouharam, procureur de la République à Paris. Ce distingué magistrat a dit sans ambages à ses collègues :

Mon abstention dans une question comme celle-ci serait de la pudeur mal placée et le conseil général ne comprendrait pas que je ne lui apporte pas les réflexions que ma longue et haute carrière judiciaire me permet de lui soumettre.

En République, plus que dans tout autre régime, le peuple a le droit d'être bien jugé. Il ne l'est plus actuellement. Tous les premiers présidents et procureurs généraux l'attestent avec moi. La justice est mal rendue parce que les tribunaux fonctionnent mal. Les juges « baladeurs » ne délibèrent plus.

La réforme effectuée par l'éminent homme d'État Louis Barthou, qui dirige avec éclat la chancellerie, n'est pas une réforme hâtive, mal étudiée, comme on se plaît à le dire pour les besoins d'une mauvaise cause. Elle a été au contraire mûrie et préparée par les quarante projets antérieurs déposés par tous les gardes des sceaux successifs et qu'aucun d'entre eux n'a eu le temps d'accomplir.

Tout le monde se dit d'accord pour faire des économies, mais personne ne veut les réaliser. Or, les économies sont indispensables et il y en aura, quoiqu'on dise le contraire. Les justiciables ne perdront rien à la nouvelle organisation; les contribuables y gagneront certainement. Les avoués eux-mêmes, à la science et à l'honorabilité desquels je rends hommage, n'y perdront pas. Le droit de plaider leur sera maintenu. Tous les chefs de cour ont été consultés par le garde des sceaux. On l'oublie trop, et tous ont émis un avis favorable. D'ailleurs, la réforme arrive à une heure où elle est particulièrement opportune. Plus de cent postes étaient vacants. Il n'y a plus de recrutement. Les concours se vident, faute de candidats.

Notre organisation judiciaire avait besoin d'être rajeunie. Que dirait-on d'un usinier ou d'un commerçant qui garderait en 1926 une installation et une organisation datant de 1804? Notre démocratie a besoin de rouages nouveaux.

En un mot, si respectables que puissent être les intérêts privés qui peuvent être lésés, ils doivent céder le pas à l'intérêt public.

M. Caillaux, lui, en ouvrant la session au conseil général de la Sarthe, dont il est le président, a affirmé la nécessité de l'union de tous, mais il n'a pas laissé passer sans critique les entreprises du cabinet Poincaré.

Nous invoquerons, j'invoquerai le droit de conseil pour mettre le gouvernement en garde contre des transformations qui me semblent avoir été bien rapidement délibérées et que je crains de nature à bouleverser la structure de notre vie provinciale sans bénéfices appréciables pour le Trésor, au dommage de la communauté. Vous serez saisis, messieurs, de vœux, en sens divers, de protestations que vous tiendrez à examiner de près. Il ne m'appartient pas de me substituer à vous. Aussi ne ferai-je pas valoir les raisons qui m'ont depuis longtemps rallié aux opinions exprimées hier par mon collègue et ami, M. Clémentel, présidant le conseil général du Puy-de-Dôme et préconisant l'institution du juge unique en même temps que la réduction du nombre des conseillers de cours d'appel. Je me bornerai à remarquer que, quelques dispositions de personnel qu'on adopte, toute réforme sera vaine qui n'aura pas pour point de départ une refonte de nos codes vieillis. Laisser subsister intacts des articles de lois surannées, des

procédures désuètes en se bornant à déplacer, voire à supprimer des magistrats comme le veut le récent décret, aboutit à compliquer la distribution de la justice au préjudice et des petites villes et des populations rurales éloignées des grands centres. Est-ce à de telles méthodes qu'il faut s'attacher alors que tout le monde, pour ainsi dire, s'accorde à déplorer l'abandon des campagnes et à chercher les moyens d'y remédier?

Pas davantage ne puis-je me défendre d'observer que l'exercice de l'administration préfectorale deviendra malaisé dans les départements privés, comme le nôtre, d'un secrétaire général. N'y a-t-il pas lieu d'appréhender que, absorbés par les réceptions, par la représentation, les préfets ne puissent plus suffire à la tâche administrative qui leur incombe et que la gestion des intérêts de l'État comme celle des intérêts du département ne repose sur une bureaucratie dont je ne méconnaîtrai aucune des qualités en indiquant que, experte dans le détail, elle n'est ni assez homogène, ni suffisamment préparée, ni suffisamment informée pour remplir la charge de haute administration qui ne peut être dévolue qu'à des fonctionnaires responsables, choisis par le gouvernement, placés dans sa dépendance étroite? Si je disais toute ma pensée, je suggérerais que depuis quelques années, on a trop éparpillé entre les diverses administrations l'autorité déléguée par le pouvoir central, au détriment de l'unité gouvernementale, que, à persister dans cette voie, on côtoie le désordre.

Il y a toujours dans le langage de M. Caillaux on ne sait quel accent césarien. Une telle tournure d'esprit ne pouvait manquer de le dresser contre l'embryon de régionalisme et d'indépendance que d'autres se plaisent à approuver dans les projets du Ministère.

M. Klotz président du conseil général de la Somme en a fait lui aussi une critique assez sévère.

C'est à l'heure même où le contribuable-consommateur subit du fait de la hausse générale des prix une gêne profonde que l'État s'est avisé de le plus mal servir, en modifiant ses habitudes, en compliquant son existence, à l'occasion de ces économies administratives non encore démontrées telles...

C'est là l'argument que, dans les conseils généraux, comme dans la Presse, les censeurs du Cabinet mettent en avant. Le gouvernement, disent-ils, ne s'est pas attaqué aux réformes qui paient! Et l'on ajoute : il ne s'agit pas seulement, comme dit M. Poincaré, d'émonder, de tailler l'arbre, il faut le recéper...

En face de ces critiques il serait juste de relever de très nombreuses adresses de confiance dans le gouvernement; mais les termes en sont pour la plupart répétés du discours même de M. Poincaré et nous avons hâte d'en venir à une

nouvelle série de réformes, celles qui concernent l'Instruction publique, et dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler.

***

M. Herriot a soumis à la signature du président de la République treize décrets tendant, dit-il, à réaliser toutes les économies possibles sur un budget insuffisant.

Il est en effet assez communément reçu en principe que le budget de l'instruction publique est si maigre qu'on ne saurait guère le restreindre. Ce n'est pas l'opinion de tous les bons esprits. Il en est de très indépendants, de très libéraux, pour affirmer que ce budget pourrait bien être à peu près supprimé. L'instruction des jeunes Français par l'État est un monopole aussi difficile à justifier que celui des tabacs ou des allumettes. Renan l'avait condamné, du moins en ce qui concerne le primaire et le secondaire, et, pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il en avait ébauché une refonte dans une lettre adressée au directeur du *Journal des Débats* qui eût pu inspirer à M. Herriot quelques sérieuses économies. M. Lavisse, abondait dans le sens de Renan. Il réclamait lui aussi plus de liberté, plus d'indépendance, plus d'autonomie pour nos universités.

« L'université disait Renan, est la lice, le grand champ clos de l'esprit humain. L'État doit être propriétaire de cette lice, en régler la police extérieure, en faire les frais généraux, et puis c'est tout. Et d'abord, ajoutait-il, je supprimerais ce déplorable barbarisme d'*Université de France*, assemblage de mots tout à fait incohérents. L'essence d'une université est de résider dans une ville, d'y avoir une existence indépendante, « Université d'Oxford », « Université de Tubingue » sont des mots qui se comprennent. Mais qui jamais a entendu parler « d'université d'Allemagne », « d'université d'Angleterre? » Il faut revenir à ce vieux système des universités distinctes et rivales que la France a inauguré autrefois, qu'elle a eu le tort d'abandonner et qui est ajourd'hui celui de toutes les nations civilisées ».

Quelle économie si ces universités ne reçoivent de l'État que ce que Renan appelle les frais généraux et qu'indépendantes, autonomes, elles se suffisent à elles-mêmes grâce aux dotations

qu'elles pourraient recevoir des collectivités comme des particuliers, grâce aux ressources qu'elles pourraient se créer elles-mêmes!

Renan voulait que les maîtres fussent directement payés par les élèves. « Au lieu de verser d'une façon indistincte le prix de son inscription dans les caisses de l'État, il faut, soutenait-il, que l'élève paye directement son professeur, soit ordinaire, soit libre ». Il résulterait évidemment de cette façon de procéder une grande économie pour le Trésor, et une grande émulation chez les professeurs.

M. Lavisse trouvait absurde notre système égalitaire qui veut que tous les professeurs touchent un même traitement. Il eût souhaité qu'un maître excellent, dont la réputation serait susceptible d'attirer dans une Faculté de nombreux étudiants, et de faire ainsi la richesse d'une Université, reçût en échange des honoraires considérables. Il demandait déjà qu'on revisât le statut de nos professeurs.

Maurice Barrès, à la Chambre, dans le pays, a fait durant les dernières années de sa vie une campagne admirable, pour ce qu'il appelait « la haute intelligence française ». Il voulait décharger l'État et assurer, en dehors de lui, à chaque université une caisse, un budget ayant son autonomie, et géré en toute indépendance par des administrateurs appartenant à l'élite de la société française et, pour une bonne part, au monde réaliste de l'industrie et des grandes affaires.

La décentralisation et le régionalisme sont à la mode en haut lieu, M. Herriot cependant n'a pas cru devoir essayer d'appliquer cette méthode dans l'Université.

Il ne l'a pas fait; et les économies qu'il essaie de réaliser dans l'enseignement supérieur sont à peu près nulles. Il n'a même point osé supprimer des facultés à peine fréquentées par quelques élèves comme M. Barthou a supprimé les tribunaux sans cause. « Il faudrait, écrivait cependant Renan, s'imposer pour règle de ne pas dépasser dans toute la France le chiffre de sept ou huit universités. Le trop grand nombre de ces établissements est leur mort. Mieux vaut de beaucoup l'absence d'une université que l'existence d'une université faible. L'université faible devenant une école de paresse et de médiocrité, qui gâte les autres écoles du même genre »...

Pour ce qui est des lycées et des collèges il reste à démontrer

pourquoi l'enseignement du latin, des langues vivantes et des mathématiques doit être national, plutôt que la fabrication des petits-fours, celle des souliers, ou des cravates! Un État riche pourrait s'offrir le luxe de pâtisseries nationales; qu'il ait ses lycées quand il en peut honorablement rémunérer les maîtres, soit! Mais en temps de disette, aujourd'hui, à quoi bon s'obstiner à exercer, *à perte*, le métier de marchand de soupe, comme on disait au temps du *Petit Chose?*

M. Herriot a supprimé un certain nombre de collèges, quasiment abandonnés, ou plutôt il les a réunis à des écoles primaires supérieures. Cette mesure a soulevé un certain émoi. On y a vu un nouveau pas vers la réalisation de cette École Unique, chargée de ramener la pensée française dans le droit chemin de l'unité morale, une tendance à incliner l'enseignement secondaire, qualifié de bourgeois, devant l'enseignement primaire!

M. Herriot n'a pas réduit de beaucoup le nombre de ces écoles normales où une poignée de futurs instituteurs sont élevés à grands frais, bien que cette réforme ait été maintes fois étudiée et proposée dans les conseils de l'Université. Il y a aussi une mystique de l'enseignement primaire! Elle a interdit à notre ministre d'opérer la suppression des écoles sans élèves. Tous les jours des publicistes taquins citent des petites communes où l'on voit un ménage d'instituteurs maintenu dans le pays pour instruire deux, quatre et au maximum dix enfants! Quand M. Sarraut nous aura rendu le sens des libertés communales, peut-être sera-t-il permis aux communes et aux associations de pères de famille de choisir leurs instituteurs. Elles devront alors les payer et les faire vivre.

M. Herriot a été mieux inspiré en ce qui touche l'enseignement technique. Les réformes qu'il a arrêtées dans ce domaine sont généralement approuvées. La circulaire qu'il a adressée aux membres de cet enseignement a paru pleine d'utiles vérités et de sages conseils.

Tels qu'ils sont, lesdécrets de M. Herriot ne semblent devoir soulever devant le Parlement ni enthousiasme, ni opposition...

***

Les préparatifs du Congrès de Bordeaux, les déclarations des diverses fédérations nous montrent le *Parti* divisé pro-

fondément. Les extrémistes déplorent la rupture avec les socialistes. Mais d'autres radicaux s'en applaudissent et voudraient ramener leur parti à une politique basée sur la défense du patrimoine national et sur le respect de la propriété individuelle. « A un ministère national, écrivait dernièrement un sénateur très écouté de la gauche, il faut un programme national »; et le président de la fédération radicale-socialiste de l'Ain, déclarait : « L'alliance avec les socialistes est devenue impossible en raison du principe — base de notre doctrine — qui repose sur le respect de la propriété individuelle, alors que les socialistes en poursuivent la suppression. »

L'intérêt du Congrès de Bordeaux sera tout entier dans cette discussion; et la question qui se pose avec une certaine acuité aujourd'hui dans le monde des politiciens est de savoir s'il est possible d'arracher le radicalisme à la démagogie et d'en faire un parti de gouvernement, décidé comme M. Sarraut le disait dernièrement, à résoudre tous les problèmes de l'heure au profit de la nation et selon une méthode vraiment expérimentale.

Le Cartel a poursuivi une entreprise idéologique qu'on ne pouvait réaliser qu'en blessant la France elle-même. Les socialistes, qui ont mené sournoisement la politique d'hier et qui espèrent conduire ouvertement celle de demain, et notamment M. Léon Blum, font penser à ces médecins qui voient le mal, le décrivent, en prédisent les phases et n'ont à jeter dessus que des remèdes exaspérants : ils saignent les anémiques et sur les brûlures jettent du vitriol. Ou encore ils évoquent ces hommes à idées fixes, qui, dans leur entêtement, ne conçoivent pour ceux qu'ils aiment que les seules joies qui leur conviennent personnellement... Le Congrès de Bordeaux saura-t-il leur adresser le grand merci dont la majorité du peuple de France les a jusqu'ici salués?

LUCIEN CORPECHOT

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Roman de François Villon, par **Francis Carco** (Plon).

La vie de François Villon est mal connue. Les Archives ne nous ont fourni que ce qu'on appellerait aujourd'hui son casier judiciaire. Il est vrai qu'il est chargé et, à défaut de mieux, nous savons à peu près exactement pourquoi le poète faillit, à plusieurs reprises, être pendu. En lisant le « roman » que vient d'écrire Francis Carco, je me suis presque félicité qu'on n'en sût pas davantage. Le plus souvent les biographes, accablés sous le poids des documents, ne peuvent plus avoir souci que de reconstituer l'horaire d'une vie d'écrivain célèbre! Il n'est pas une seule des fausses pistes, que chaque homme multiplie derrière lui, qu'ils aient le droit de négliger... et l'œuvre, qui est l'âme même de l'auteur, ils doivent la reléguer au second plan. C'est avec les *Testaments* surtout que Carco a reconstitué l'existence du « pôvre Villon », avec les indications précises qu'ils contiennent cela va sans dire, et — ce qui est mieux — avec tout ce qu'ils laissent deviner du cœur sauvage et pitoyable de ce très mauvais garçon, de ce parfait brigand que fut maître François. En somme Carco a construit la vie de Villon telle qu'il la sentait..., telle qu'elle s'est organisée dans son esprit, lorsqu'il se répétait tout bas, dans des jours d'heureuse misère qu'il vient de nous décrire, les vers du premier prince de la bohême, de Villon, ami du malheur, et homme traqué.

Ce n'est pas dire que Carco, par goût de la vraisemblance, s'est moqué de la vérité. Il y a assez d'ombres et d'énigmes dans la vie de Villon pour laisser large place à l'intuition, sans rien omettre de ce que l'érudition peut nous apprendre. C'est aux travaux de MM. Campaux, Vitu, Longnon que Carco a demandé la charpente même de son ouvrage, les « points acquis » de la vie de Villon. A M. Champion encore il doit, j'imagine, sa solide connaissance de la Coquille, cette vaste association de brigands à laquelle l'étudiant se trouva affilié. Les coquillarts parlaient un argot que Villon lui-même a employé dans son *Jargon ou Jobelin*. Après M. Vitu, et Marcol Schwob, Carco a étudié ce jobelin et telles conversations coquillardes qu'il a restituées révèlent de saisissante manière les curieuses ressemblances qui existent entre cet argot du xve siècle et le parler actuellement employé par la plus turbulente jeunesse de Belleville et Ménilmontant. Les *repues franches de François*

Villon, cette série de poèmes où se trouve éclaircie la manière de se procurer « du poisson, des tripes, du vin, du rost » sans bourse déliée ont inspiré à Francis Carco cet amusant chapitre où sont décrits les stratagèmes successifs imaginés par François Villon pour offrir un grand festin à ses amis... Quant au Paris du xve siècle, ce Paris, turbulent et inquiétant, théâtre des exploits de maître François, Carco en a donné une peinture aussi vivante et pittoresque que soigneusement documentée et je pense que M. Marcel Poète et les meilleurs historiens de Paris n'auraient sur ce point nulle objection à élever...

François de Montcorbier, dit François Villon, a seize ans lorsque nous pénétrons à la suite de M. Carco dans la maison de la « Porte Rouge » appartenant à maître Guillaume de Villon, chapelain de Saint-Benoit le Bétourné. C'est là que loge François, étudiant à la Faculté des arts : la nuit, grâce à une fausse clef qu'il a fait fabriquer, le jeune homme échappe à la surveillance de son oncle et court les tavernes et les « fillettes » en compagnie de Régnier de Montigny, un fils de famille qui a mal tourné, et de Colin de Cayeux, un franc vaurien, dès cette date désigné pour la potence. L'argent « de poche » qui lui est nécessaire, Villon le tire de Marion, une prostituée qui a pour lui des bontés, et, quand Marion se récuse, l'étudiant met à contribution la *Grosse Margot*, tenancière d'une des tavernes qu'il fréquente. Chez cette complaisante maîtresse Villon fait un soir ses débuts de poète en composant sur un coin de table sa fameuse *ballade de la grosse Margot*. Les jours de François Villon ne sont pas beaucoup plus sages que ses nuits. La part du travail y est chaque jour réduite et on le voit sans cesse à la tête des grandes expéditions organisées par les étudiants pour mystifier et voler les bourgeois, entreprises qu'il est de règle de voir finir par des batailles rangées avec les hommes d'armes du prévôt.

Marion, Margot avaient satisfait les appétits de Villon, mais non point troublé son cœur. Catherine de Vausselles fut la première, peut-être la seule aimée. C'était une jeune bourgeoise dont on ne saurait dire si elle était réservée avec tous les jeunes gens, mais qui semble bien avoir pris plaisir à jouer auprès de Villon le rôle d' « allumeuse », quémandant et repoussant à la fois les déclarations passionnées. Villon était malheureux et pourtant jalousé... par un certain Sermoise, que l'habit ecclésiastique eût dû inciter à plus de mansuétude. Le jour de la Fête-Dieu 1456, Sermoise rencontrant Villon en compagnie de Catherine injuria le poète et le frappa. Un combat s'ensuivit. Sermoise fut tué d'un coup de dague que lui porta Francois Villon.

Arrêté, emprisonné, torturé, Villon fut condamné à être pendu.

Des lettres de rémission de Charles VII le gracièrent, mais il resta sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Recueilli par une bande de coquillarts à laquelle Colin de Cayeux et Régnier de Montigny s'étaient joints, il erra plusieurs mois dans la campagne d'Orléans, participant aux entreprises d'une troupe de brigands commandée par un redoutable chef connu sous le surnom de *Piez Blans*. Revenu à Paris il rencontra Catherine qu'il accabla de reproches et de revendications amoureuses. Importunée, la jeune fille ne trouva rien de mieux, pour se débarrasser de son soupirant, que de le faire arrêter et le poète fut fouetté dans les rues de Paris « à cul de charrette ». En cette même année 1456, si riche en infortunes le poète, avait composé son *Petit Testament*.

Quelques mois plus tard Villon, Colin de Cayeux, Régnier de Montigny et quelques compagnons pénétrèrent de nuit dans la sacristie du Collège de Navarre et forcèrent le coffre qui contenait l'argent de la communauté. Guy Tabarie, un de leurs complices, arrêté et soumis à la question, révéla l'identité des voleurs. Villon n'avait pas attendu cette dénonciation pour prendre le large. Après une nouvelle et courte campagne dans la bande de Piez Blans, il s'était réfugié à la cour de Charles d'Orléans à Blois. C'est pour un concours organisé par le prince poète qu'il composa son émouvante ballade *Je meurs de soif en cousté de la fontaine*.

Mais Villon n'était pas un poète domestique; incapable de demeurer dans la tranquille et sûre retraite que lui offrait le duc il partit pour Bourges, chargé d'une pacotille de mercier qu'il avait achetée. De là il passa à Moulins où il fut gracieusement accueilli par le duc de Bourbon. Les grands seigneurs décidément le choyaient, mais la justice, elle, ne désarmait point. Arrêté une première fois à Orléans puis relâché, Villon fut incarcéré à Meung, durant plusieurs mois cette fois, et soumis à deux ou trois reprises à la torture. L'avènement de Louis XI lui valut d'être grâcié et libéré. Régnier et Colin, arrêtés plus tôt, avaient été étranglés et pendus... Corps rompu, le poète regagna Paris à petites journées; on croit que ce fut au cours de ce voyage qu'il commença de composer cette plainte goguenarde et magnifique qui a nom le Grand Testament.

A peine revenu à Paris le poète tenta — il avait décidément pris de mauvaises habitudes — de voler quelques écus à une fille. Il fut arrêté une fois de plus et emprisonné au Châtelet. Mais son oncle le chanoine fournit une grosse caution et obtint que le coupable fût relâché. Contraint de quitter la ville, le poète résolut de retourner à Blois demander l'hospitalité au duc Charles. Il ne devait pas dépasser Bourg-la-Reine. Dans ce village en effet des hommes de la prévôté le prirent pour Piez Blans, dont il portait le manteau, et

le tuèrent. Ce final est de l'invention de Carco. On peut le tenir pour vraisemblable. Il est de fait que le poète disparut à l'âge de trente ans. On a des raisons de croire qu'il trouva la mort dans quelque rixe.

Les Haines familiales,
par le Dr **Gilbert Robin** *(Nouvelle Revue française).*

Le Dr Gilbert Robin classe par catégories et étudie une à une les diverses haines familiales : haine du père pour le fils, du fils pour le père, de l'oncle pour le neveu, du frère pour le frère, en un mot toutes les combinaisons de haines possibles dans le tendre cercle de la famille. Multipliant les exemples qu'il emprunte à l'observation médicale ou à la littérature, M. Robin s'efforce de montrer dans quelles conditions ces regrettables passions apparaissent et se développent. Sans méconnaître la réelle pénétration psychologique de M. Robin, j'avoue que la lecture de son étude m'a laissé une impression un peu confuse. Comment s'en étonner? Il n'y a pas de lois de la haine. Autant de cas, autant de haines. Et il me semble même que les aversions qui peuvent se manifester dans une famille tiennent, le plus souvent, à ce que les individus qui la composent ne se conviennent pas en tant qu'individus. N'eussent-ils aucun lien de sang, si on les contraignait à vivre ensemble, ils ne se conviendraient pas davantage. Les haines de fils à père, de fille à mère, méritent parfois, il est vrai, d'être classées à part. Ici interviennent les *complexes d'Œdipe* et d'*Electre* que Freud a révélés. Freud, on s'en souvient, a montré que chez les petits enfants il existait déjà des aspirations sexuelles ou présexuelles et que le petit garçon, par exemple, ressentait pour sa mère une inclination qui n'était pas absolument chaste. Dans ces conditions il advient que l'enfant, surprenant des intonations amoureuses qui passent au-dessus de sa tête, devienne jaloux de son père. De cette jalousie peut naître en certains cas, une véritable haine... Freud, attache à cette thèse une importance extraordinaire, puisque, d'après lui, toutes les névroses auraient leur origine dans une perturbation du complexe d'Œdipe.

M. Robin, sans repousser cette théorie, se refuse, à bon droit, à lui accorder une pareille importance. Il recherche avant tout les motifs des haines psychologiques... et il s'égare un peu en les recherchant, car ils sont innombrables.

Passant ensuite chez les névrosés les demi-fous et les fous, les autistes et les rêveurs-éveillés, M. Robin étudie les manifestations de la haine familiale chez ces déséquilibrés. Les exemples qu'il nous donne sont curieux et souvent fort dramatiques. Mais pas plus que les précédents ils ne nous livrent de conclusions.

Le Rêve et son interprétation, par le Pr **Sigismond Freud.** Traduction HÉLÈNE LEGROS (Gallimard).

Les Rêves et leur interprétation psychoanalytique, par le Dr **R. Allendy** (Alcan).

Il est des rêves clairs et presque raisonnables qui ne méritent pas de longs commentaires. D'autres nous semblent absurdes et indéchiffrables. Ils ne le sont point en réalité, affirme le Dr Freud, qui, pour les expliquer, les soumet à la méthode psychanalytique. Tout d'abord il examine un à un chacun des éléments qui les composent. A-t-il évoqué en songe une table d'hôte où l'on servit des épinards et où madame E. L. lui passa familièrement la main sur le genou, il étudie le contenu de chacune de ces images : table d'hôte, épinards, etc... Il obtient ainsi, en suivant les associations d'idées qui se présentent à son esprit, un certain nombre « d'éléments essentiels à sa vie intime ». Au-dessous du rêve manifeste qui était incohérent et inintelligible, il fait surgir toute une série de pensées et de préoccupations, entre lesquelles existe un lien profond.

Comment cette transformation de pensées latentes en images manifestes a-t-elle pu se faire? Cherchant à l'expliquer, le Dr Freud examine les rêves des enfants et note qu'ils représentent presque toujours la réalisation d'un désir. Une petite fille rêve qu'elle mange des cerises, précisément parce que, au cours de la journée, elle a souhaité en manger. Après avoir étudié un grand nombre de rêves d'adultes, le Dr Freud est arrivé à cette conclusion qu'ils correspondaient, eux aussi, à des désirs, mais à des désirs dont les rêveurs n'ont pas eux-mêmes nettement conscience à l'état de veille, parce que ce sont des désirs *refoulés*. Sur ces aspirations secrètes la raison, la conscience, pendant le jour, font bonne garde. Quand le sommeil intervient au contraire, ces désirs débarrassés de leurs gardiens tentent de se manifester : mais non point clairement. Après tant d'heures d'esclavage il paraît que le courage leur manque : ils se dissimulent derrière des images confuses et des symboles. Pour parvenir à les atteindre, nous devons nous livrer à un travail d'analyse très serré. Ce faisant nous constatons tout d'abord qu'une image de rêve *condense* plusieurs images de veille. Entre ces souvenirs qui se sont superposés il peut n'y avoir d'ailleurs qu'un rapport très vague. Il suffit qu'un élément leur soit commun. Par exemple nous avons prononcé le mot « saisissant » en face de la mer de glace et après avoir examiné un tableau. Le groupe d'images : mer de glace, tableau et tous les souvenirs qu'il contient peut dans un rêve manifeste n'être représenté que par l'adjectif « *saisissant* ». Nous arrivons ainsi à la notion de *déplacement* d'intérêt. Les détails, en apparence les plus

insignifiants, peuvent donc fournir la clé d'une série de souvenirs et entre ces diverses séries nous devons découvrir des liens profonds qui ne paraissaient pas exister entre les images du rêve manifeste. Un rêve en effet ne crée pas d'associations d'idées : il utilise celles qui existent dans notre cerveau.

Tout cela revient à dire que le rêve est constitué par une suite de symboles. Parmi eux, il en est que nous n'avons pas fabriqués personnellement. Beaucoup sont communs, paraît-il, à tous les hommes qui parlent une même langue — et même parfois sont valables au delà des frontières. Souvenirs d'un temps où toute l'humanité pensait par symboles. Freud énumère quelques-uns de ces mots qui, d'après lui, figurent des désirs, exactement des désirs sexuels. Car voilà le terme de l'argumentation : au-dessous de nos rêves courent leurs animateurs, les appétits amoureux.

Ce symbolisme érotique est longuement et élogieusement commenté par le Dr Allendy dans son ouvrage sur les rêves. Rêvez-vous de la basilique de Sainte-Sophie et de ses minarets, d'un grand arbre sur le bord d'un étang, d'un clocher au bord de la mer? Nul doute que vos préoccupations sexuelles n'en soient responsables. Pareille interprétation convient, si vous apercevez en songe des poissons dans un lac. Le lac est sentiment et amour. Les poissons évoquent par leurs lignes onduleuses et souples les formes féminines. Un pareil esprit de système semble au profane un peu excessif. Et si l'on n'a aucun argument à fournir pour justifier son scepticisme, il faut reconnaître que les psychanalistes n'en ont pas davantage pour démontrer le bien-fondé de leurs hypothèses. Et pourquoi supposer que des hommes, qui ne vivent point dans l'austérité comme des anachorètes, ne puissent réunir deux images sans que le désir amoureux s'en soit mêlé?

Freud et ses théories n'ont pas seuls place, il est vrai, dans l'ouvrage de M. Allendy. Les nombreux systèmes que l'on a édifiés sur la nature du rêve y sont tous plus ou moins succinctement résumés et l'on y trouvera aussi un excellent chapitre sur l'influence des facteurs physiologiques sur les rêves : le rêve est un grand amplificateur de sensations... De toutes ces études on retirera sans doute cette impression que le rêve a beaucoup stimulé l'ingéniosité humaine, sans nullement renoncer, jusqu'à ce jour, à demeurer mystérieux.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées.* — Paris (*VIIIe*).

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU CINQUIÈME VOLUME

Septembre-Octobre

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1926

		Pages.
JEAN CASSOU	Les Harmonies viennoises. — I	5
RICHARD GRELLING	Le Conseil des Ministres prussien du 30 juillet 1914.	31
FRANCIS CARCO	De Montmartre au Quartier latin. — II	57
MARCEL MARION	L'Impôt global sur le Revenu	77
FRANÇOIS PORCHÉ	La Vie douloureuse de Charles Baudelaire. — II	89
ALBERT THIBAUDET	La Critique des Maîtres	113
W.-B. MAXWELL	Le Jardin du Diable (*fin*)	137
GUY DE MONTJOU	Le Règlement de l'Affaire du Riff	175
A. ALBERT-PETIT	Les Livres : Les Livres d'histoire	199
PIERRE WALINE	Questions économiques : Le B. I. T.	211
IGNOTUS	La Politique : Autour du Congrès de Versailles	226

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1926

V. BLASCO-IBAÑEZ	La Reine Calafia. — I	241
A. KLOBUKOWSKI	La Question de l'Abyssinie	273
ISRAËL ZANGWILL	« Hamlet » en yiddish	296
AUGUSTE LAUGEL	L'Expulsion des Princes	324
FRANCIS CARCO	De Montmartre au Quartier latin. — III	357
FRANÇOIS PORCHÉ	La Vie douloureuse de Charles Baudelaire. — III	385
JEAN CASSOU	Les Harmonies viennoises. — II	413
H. TRUCHY	La Vie financière : Le Prélèvement sur le Capital	441
CHARLES LOISEAU	Questions sociales : Le Suffrage des Femmes	453

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE 1926

		Pages.
FRANÇOIS PIÉTRI	Plan Poincaré et Plan Caillaux	481
VALÉRY LARBAUD	200 Chambres, 200 Salles de Bains	500
FRANÇOIS PORCHÉ	La Vie douloureuse de Charles Baudelaire. — IV	517
A. AULARD	Les Noms révolutionnaires des Communes	551
FRANCIS CARCO	De Montmartre au Quartier latin. — IV	574
V. BLASCO-IBAÑEZ	La Reine Calafia. — II	594
LÉON BRUNSCHVICG	De Pertharite à Andromaque	621
JEAN CASSOU	Les Harmonies viennoises (*fin*)	645
HENRY BIDOU	Les Lettres : Parmi les Livres	682
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de l'Été	692
IGNOTUS	La Politique : Économies et Réformes	706

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1926

LOUIS BARTHOU	Au Lendemain du Neuf Thermidor	721
G. SUAREZ et J. KESSEL	Chez M. Paul Faure et M. Charles Maurras	736
ROBERT DE TRAZ	L'Écorché. — I	762
W. STEED	Politique vaticane	780
FRANCIS CARCO	De Montmartre au Quartier latin. — V	811
ANDRÉ BEAUNIER	Madame de La Fayette et les Savants	832
FRANÇOIS PORCHÉ	La Vie douloureuse de Charles Baudelaire (*fin*)	857
V. BLASCO-IBAÑEZ	La Reine Calafia. — III	898
COMTE DE FELS	Les Mines domaniales de la Sarre	918
HENRY BIDOU	Les Lettres : Parmi les Livres	932
LUCIEN CORPECHOT	La Politique : Discours et Réformes	942

ÉDOUARD JONAS

EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL
& LES DOUANES FRANÇAISES

Place Vendôme, 3

R. C. Seine 2973

OBJETS D'ART
& TABLEAUX ANCIENS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du blic des Coffres-forts entiers ou des compartients de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs**, piers, **Bijoux**, **Argenterie**, **Dentelles**, jets **d'Art**, etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols Crédit Lyonnais; leur construction et leur tallation présentent les plus complètes garans contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale**, dont n'existe pas de double, et il peut faire varier combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut seul ouvrir le Coffre-fort qu'il a loué.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi en garde offrets, **Cassettes**, **Caisses**, **Malles** et autres jets.

S'adresser : **SIÈGE CENTRAL**,
boul. des Italiens ou dans les BUREAUX DE QUARTIER

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues chez MM. Perdrix et Burin
14, rue Cadet, Paris.

Téléphone : Central 72-71.

Vente au Palais, Paris, 20 octobre 1926, à 2 h.
MAISON A PARIS (14e arrondissement)
AVENUE D'ORLÉANS 59 61 63
ET RUE BEZOUT 42 et 44. Contenance 1 262 m. 49. Revenu br. env. 46.639 fr. 40. **Mise à prix : 300.000 fr.** S'adr. à Mes **MICHEL-DANSAC** et RÉGNIER, avoués et à Me FAY, notaire à Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

De l'Alsace-Lorraine en Savoie

L'attention des voyageurs, désireux de se rendre de Strasbourg et Mulhouse à Aix-les-Bains-Mo Revard, Sallanches-Combloux et Chamonix-Mont Blanc, est spécialement appelée sur les relatio suivantes :

Express de nuit 1re, 2e et 3e classes :

Aller : Strasbourg : départ 22 h. 30; Mulhouse : départ 0 h. 50; Ambérieu : départ 8 h. 3 Aix-les-Bains-Mont Revard : arrivée 10 h. 36; Sallanches-Combloux : arrivée 16 h. 22; Chamoni Mont Blanc : arrivée 18 h. 22.

Retour : Chamonix-Mont Blanc : départ 11 h. 07; Sallanches-Combloux : départ 13 h. 1 Aix-les-Bains-Mont Revard : départ 19 h. 33; Ambérieu : départ 22 h. 25; Mulhouse : arrivée 5 h. 2 Strasbourg : arrivée 7 h. 35.

A partir du 15 juin, ce train aura une nouvelle correspondance plus rapide entre Ambérieu Chamonix, avec l'horaire ci-après :

Aller : Ambérieu : départ 8 h. 17; Aix-les-Bains-Mont Revard : arrivée 9 h. 39; Sallanche Combloux : arrivée 13 h. 43; Chamonix-Mont Blanc : arrivée 15 h. 32.

Retour : Chamonix-Mont Blanc : départ 14 h. 46; Sallanches-Combloux : départ 16 h. 2 Aix-les-Bains-Mont Revard : départ 20 h. 32; Ambérieu : arrivée 22 h. 10.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Les Centres de Tourisme de la Côte Sud de Bretagne

Entre toutes les régions de Bretagne aux physionomies si diverses, il n'en est point d'aus variées ni d'aussi caractéristiques que les pays compris entre Nantes et Landerneau. Il s'y trou à la fois de magnifiques plages très fréquentées, des côtes grandioses, des rivières charmante de frais paysages dans l'intérieur des terres et une grande richesse de monuments depuis la pl étonnante profusion de dolmens et de menhirs jusqu'aux vieilles églises, aux anciens calvaires aux curieuses chapelles; c'est aussi de ces côtés qu'est la Bretagne la plus traditionnelle avec s costumes et ses fêtes locales.

La Compagnie d'Orléans, qui dessert par ses lignes tout ce domaine, y facilite déjà tourisme depuis quelques années par une série d'excursions en auto-car ou en bateau fonctionna autour de Quimper, le meilleur centre pour visiter les plus intéressants sites du Finistère.

Elle vient de compléter cette organisation, qui a la faveur du Public, par la création nouveaux services d'auto-cars au départ de Vannes et des plages de l'embouchure de la Loir La Baule, Pornichet, Le Pouliguen.

Tout le long de la Côte Sud de Bretagne, il y aura ainsi un ensemble d'excursions tout org nisées qui ne manqueront pas d'avoir l'agrément des touristes désirant s'arrêter en cours voyage avant de séjourner à Quimper.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches et prospectus spéciaux ou s'adress à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines à Paris (9e).

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Visitez les forêts de Sénart et de Fontainebleau
en autocar P.-L.-M.

Il est rappelé que la Compagnie P.-L.-M. a organisé, au départ de Paris, un service d'autocar pour la visite des forêts de Sénart et de Fontainebleau. Ce service qui fonctionnera les lundi, mercredi et vendredi jusqu'au 15 octobre, emprunte l'itinéraire suivant :

Paris, Agence P.-L.-M., 88, rue Saint-Lazare, dép. 9 h. 30, Gare de Lyon, dép. 10 h. Bois de Vincennes, Montgeron, Forêt de Sénart, Lieusaint, Melun, Samois. Arrivée à Fontainebleau pour le déjeuner à 12 h.

Départ de Fontainebleau à 14 h. 45, Forêt de Fontainebleau, Barbizon, Essonne, Juvisy, Orly arrivée à Paris : gare de Lyon, 18 h., Agence P.-L.-M., 88, rue Saint-Lazare, 18 h. 35.

146 kilomètres. Prix du circuit : **90** fr. (non compris le déjeuner).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Amélioration des Relations de
PARIS avec BOURGES, LIMOGES et MONTLUÇON

Rétablissement du train express 57 (toutes classes) sur Limoges et extension de sa période de circulation

Le train 57 sera mis en marche **tous les jours** entre Paris-Quai d'Orsay et Limoges, du 1er Juillet au 4 Septembre inclus, les samedis et veilles de fête, du 11 Septembre au 2 Octobre inclus, les 30 Octobre, 24 et 31 Décembre, ainsi que les samedis veilles de Pâques et de Pentecôte.

Paris-Quai d'Orsay. . .	*départ*	13 h. 00
Vierzon.	*arrivée*	15 h. 57
Limoges	—	19 h. 24

Principales correspondances assurées :

à Vierzon, sur Tours, Romorantin par Villefranche-sur-Cher, Bourges, Montluçon, Cosne, Saincaize et Argent, ainsi que pour toutes les gares comprises entre Vierzon et Limoges;

à Châteauroux, sur Montluçon et Tours;

à Argenton, sur La Châtre;

à Saint-Sulpice-Laurière, sur Busseau-sur-Creuse et Le Dorat.

CHEZ PLON

PAUL ARBELET

STENDHAL ÉPICIER OU LES INFORTUNES DE MÉLANIE

In-16, sous couverture originale . . . . . 12 fr.

MARIE-MAGDELEINE SAEYENS

ELECTE

(Prix de la Renaissance d'Occident 1924, à l'unanimité.)
Roman avec une préface de Fr. Martial Lekeux, franciscain.

In-16. . . . . 12 fr.

SUZANNE MARTINON

LE CŒUR MAL DÉFENDU

Roman. In-16. . . . . 12 fr.

JACQUES DIETERLEN

LE ROMAN DE LA CATHÉDRALE

Roman. In-16. . . . . 12 fr.

JEAN DU PLESSIS
Commandant du « Dixmude »

LES GRANDS DIRIGEABLES DANS LA PAIX ET DANS LA GUERRE

★ ★

LEUR TECHNIQUE

Ouvrage publié par le comte Jean du Plessis, doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de l'Ouest.

In-8° écu, avec 110 figures dans le texte et 2 photographies hors texte. 20 fr.

Précédemment paru :

LES GRANDS DIRIGEABLES DANS LA PAIX ET DANS LA GUERRE
LEUR PASSÉ - LEUR AVENIR - L'EXPÉRIENCE DU « DIXMUDE »

In-8° écu . . . . . 15 fr.

VICOMTE FLEURY

LA COUR AUX ARMÉES PENDANT LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE

In-8° écu, 1/4 colombier. . . . . 8 fr.

LES ORGANISATIONS DE BLOCUS EN FRANCE PENDANT LA GUERRE (1914-1918)

Ouvrage publié sous l'inspiration de Denys Cochin, de l'Académie française, ministre d'État, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, par un groupe de ses collaborateurs.

In-8° carré, avec 2 planches dans le texte . . . . . 20 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 111, avenue des Champs-Élysées, Paris.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber - PARIS (9e)

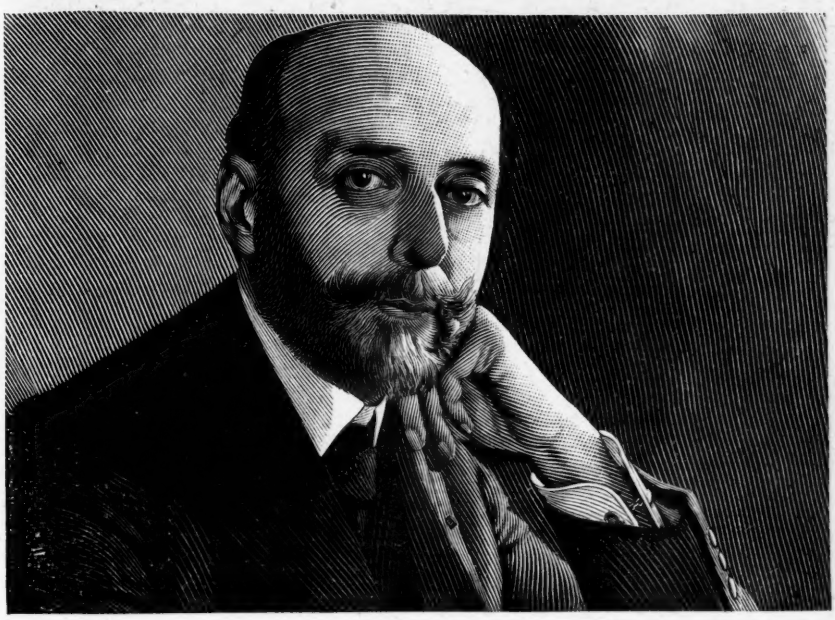

OUVRAGES

DE

RENÉ BOYLESVE

de l'Académie Française

	Vol.		Vol.
LA BECQUÉE	1	MADELEINE, JEUNE FEMME	1
LE BEL AVENIR	1	MADEMOISELLE CLOQUE	1
LE BONHEUR A CINQ SOUS	1	LE MÉDECIN DES DAMES DE NÉANS	1
LE CARROSSE AUX DEUX LÉZARDS VERTS	1	LE MEILLEUR AMI	1
LE DANGEREUX JEUNE HOMME	1	MON AMOUR	1
ÉLISE	1	NYMPHES DANSANT AVEC DES SATYRES	1
L'ENFANT A LA BALUSTRADE	1	LE PARFUM DES ILES BORROMÉES	1
LA JEUNE FILLE BIEN ÉLEVÉE	1	SAINTE-MARIE-DES-FLEURS	1
LA LEÇON D'AMOUR DANS UN PARC	1	LA MARCHANDE DE PETITS PAINS POUR LES CANARDS	1

***Chaque volume.* 9 francs.**

LA REVUE DE PARIS

Parait le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	100 »	51 »	26.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	106 »	54 »	28 »

Pour l'étranger, voir les prix indiqués à la page 2.

LA LIVRAISON — 240 pages — **7** francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 3 fr. 50
Deuxième Table décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 4 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.